


XI-6
ERRED



VIES

DE

HUIT VÉNÉRABLES VEUVES

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez Turbergue, libraire.
Lyon,	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Perisse frères, libraires.
—	— Bauchu, libraire.
—	— Briday, libraire.
Montpellier,	— Séguin, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
Angers,	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
Metz,	— Mme Constant Loïez, libraire.
Lille,	— Lefort, libraire.
—	— Quarré, libraire.
Dijon,	— Hémery, libraire.
Rouen,	— Fleury, libraire.
—	— Vagner, imprimeur-libraire.
Nancy,	— Thomas, libraire.
Nantes,	— Mazeau, libraire.
—	— Poirier-Legros, libraire.
Chambéry,	— Perrin, libraire.
Annecy,	— Burdet, libraire.
Rome,	— Merle, libraire.
Milan,	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	— Marietti (Hyacinthe), libraire.
Madrid,	— Bailly-Baillière, libraire.
—	— J. Poupart, libraire.
Londres,	— Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	— Marc-Mehling, libraire.
Bruxelles,	— H. Goemaere, libraire.
Gênes,	— Fassi-Como, libraire.

Corbeil. — Typographie de Crété.

VIES

DE

HUIT VÉNÉRABLES VEUVES

RELIGIEUSES

DE L'ORDRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

PAR

LA RÉVÉRENDE MÈRE FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY

SUPÉRIEURE DU PREMIER MONASTÈRE DE CET ORDRE

NOUVELLE ÉDITION

Revue, avec Préface et Notes

PAR

CHARLES D'HÉRICAULT

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

Rue Cassette, 4

1860

A

MA MÈRE,

Ce livre est un de ceux que tu aimes, ma chère mère, il est aussi de ceux que je dois aimer. Il m'a bien doucement parlé de toi, et tandis que je lisais la vie de ces pieuses veuves d'autrefois, ton souvenir me restait toujours présent. Aussi j'ai donné à ces vénérables dames une tendresse presque filiale et j'ai travaillé à étendre la renommée de leur vertu avec ce sentiment pieux qui pousse les fils des hommes illustres à remettre en lumière la page du Livre d'Or où sont racontés les nobles faits de leurs ancêtres. Tu me récompenseras de ce soin, ma chère mère, en ouvrant ce livre chaque fois que tu voudras plus vivement te rappeler l'amour de ton fils

Charles d'HÉRICAULT.

PRÉFACE

L'ouvrage sur lequel nous essayons aujourd'hui d'attirer l'attention du public n'a pas été écrit pour paraître au grand jour. Sainte Jeanne de Chantal qui en fit rechercher les matériaux, la Mère Madeleine de Chaugy qui les coordonna, n'avaient songé ni pour elles-mêmes ni pour leurs bien-aimées sœurs à l'admiration du monde. Leur Père vénéré le leur avait dit, avec cette gracieuse et énergique poésie qui s'exhale à toute ligne de ses écrits : « Les étoiles, sans perdre leur lumière, ne luisent plus en la présence du Soleil, mais le Soleil luit en elles et elles sont cachées dans la lumière du Soleil ; » et elles cachaient l'éclat des vertus de leurs sœurs dans la lumière de cet amour divin qui leur avait été montré comme leur seule aspiration et leur seule gloire. Le livre qui racontait ces vertus devait être le livre de la famille Religieuse, la lecture de ce foyer domestique que con-

stituent dans le Monastère l'unité d'aspiration, la grave tendresse des Mères et l'affection docile des Sœurs.

Dans l'esprit des Religieuses les plus fières de leur habit, cet ouvrage pouvait être le Livre d'Or de la noblesse Visitandine ; il pouvait dire l'honneur et la fierté des aïeules; mais cette fierté, c'était l'humilité ; cette gloire était la charité, et cet honneur, l'abnégation ; ces aïeules avaient pour noblesse celle qu'elles tiraient des souffrances endurées patiemment pour le Seigneur et des sacrifices faits pour l'établissement, l'expansion et la sanctification de l'Institut. Même à ce point de vue, le récit des exploits des premières héroïnes de l'Ordre était destiné aux enfants de la même famille, aux filles du même père, aux seules descendantes de cette génération spirituelle. Charles-Auguste de Sales, frère et successeur du saint Évêque de Genève, dit expressément : « La Reverende Mere Françoise Madeleine de Chaugy n'a jamais pretendu donner à cet ouvrage autre jour que celuy du Cloître en de simples copies de main. »

Ce caractère de livre de famille, d'ouvrage destiné à l'intimité, notre volume le conserve, et j'en veux avertir le lecteur, afin qu'il ne trouve pas certains détails trop naïfs ou trop minutieux et certains passages trop négligés.

L'œuvre dut cependant sortir de l'obscurité pour laquelle elle avait été créée. « Plusieurs grands Prelats et doctes personnages jugèrent qu'il étoit bon d'imprimer une chose si bien faite et si utile aux âmes dévotes et religieuses. » L'on obligea ainsi les illustres et vénérables Veuves, « après avoir comparu au Tribunal de Dieu, de comparoître encore au monde par leur memoire, » non pas seulement pour la glorification du Vénérable Fondateur et pour l'honneur de son Institut, mais pour aider « aux âmes qui desirent s'avancer dans la perfection. »

Ce fut la seconde mission et, pour ainsi dire, le second âge de ce livre.

Il sortit du cercle intime de la famille monastique pour raconter au monde les naïves et héroïques vertus des aînées de la sainte maison, pour répéter les conseils des Mères expérimentées, pour montrer les chastes et touchants exemples des Sœurs tout enivrées des charmes de l'Époux Céleste. Ainsi par un curieux effet des décrets providentiels, cette gloire humaine que les humbles servantes du Seigneur avaient quittée pour lui, le Seigneur la leur avait rendue plus grande qu'elles ne l'eussent jamais pu acquérir en se tenant exposées aux flatteries de l'opinion publique. Il octroyait à ces chastes Veuves une fécondité nouvelle :

des vertus naissaient de leurs vertus longtemps après que leurs descendants avaient oublié jusqu'à leur nom. Elles augmentaient, par ces prédications que faisait leur sainte mémoire, cette grande troupe de personnes que Jeanne de Chantal avait aperçue dans sa Vision.

Cette troupe qui chantait si mélodieusement et si amoureusement les louanges de Dieu, c'était la Tribu des enfants de l'Évêque de Genève, et chaque louange qui s'élevait vers le Seigneur, chaque élan d'amour qui montait vers l'Époux céleste, chaque vertu nouvelle qui parfumait le domaine mystique du petit Institut, plaidaient la cause de la Canonisation du Bienheureux Fondateur, comme aussi répandaient le renom de sa sainteté au milieu de toutes les nations catholiques. Ce livre disait à tous comment l'esprit du Saint avait flotté sur chacune des provinces de la Savoie, de la France et de l'Italie, comment il s'était arrêté auprès de plusieurs nobles cœurs, de plusieurs âmes aimantes, énergiques et généreuses, comment il leur avait parlé des douceurs de l'amour divin, des poétiques enthousiasmes de la piété, des doux attraits d'une dévotion simple, candide et purement cordiale. Il disait encore comment, à chacune de ces mystérieuses leçons, une illustre dame s'était détachée des

derniers liens qui la retenaient dans le trouble du monde et comment par elle avait été élevé un nouvel asile pour les Vierges émues du saint effroi de l'avenir, pour les Veuves fatiguées par le labeur de la vie passée.

Puis dans cette société chrétienne du dix-septième siècle, après le grand tumulte des agitations politiques et les anxiétés religieuses, après les rudes leçons providentiellement données par tant de troubles, tant de ruines, tant de meurtres et de désespoirs, bien des âmes ressentaient un besoin d'apaisement et d'abandon à Dieu. Cette sorte de paganisme moral et littéraire qui avait dominé le seizième siècle disparaissait avec la trace des excès qu'il avait produits; la licence des pensées cédait la place au respect de l'autorité, et les vertus héroïques des pieuses femmes servaient d'expiation aux grands crimes des chefs ambitieux. Les caractères, fortement trempés par la nécessité d'une activité continuelle, s'éprenaient aisément de tout ce qui était grand; et dans cette société encore émue, les nobles voix étaient sonores, les illustres exemples étaient féconds. Les cœurs agités, plus naturellement enthousiastes, plus nécessairement braves, ne tremblaient pas en entendant nommer la perfection, et les grandes institutions religieuses

n'avaient qu'à parler de vertus héroïques, en en montrant les modèles, pour attirer à elles des disciples énergiques.

Notre livre put donc remplir la seconde mission qui lui était désignée : il servit puissamment à glorifier le vénérable Serviteur de Dieu et sa famille mystique, puis il alla au milieu de la plus haute société aider à la prédication des vertus chrétiennes.

Aujourd'hui les mérites de saint François de Sales n'ont plus guère besoin d'apologie. Cette même gloire humaine que Dieu avait envoyée pour escorter ces Religieuses cachées dans leur humilité, cette même gloire a illustré le pauvre Évêque de Genève ; elle l'a comblé, lui aussi, de faveurs qu'elle n'a pas accordées à ceux qui ont passé leur vie à courtiser la renommée. Les écrivains, en admirant son style varié, énergique et coloré, l'ont regardé comme un de ces artistes naïfs et puissants qui résument originalement le passé, préparent brillamment l'avenir et dont la trace reste à jamais dans l'histoire. Les philosophes, en voyant cette pensée claire et profonde, ce mélange exquis de bon sens et d'imagination, cette idée persévérante, mais diverse dans son exposition, flexible en ses nuances et large en son développement, l'ont admis comme un de ces maîtres penseurs qui *voient* les idées géné-

rales et qui par une analyse lumineuse savent en mettre les conséquences à la portée de tous les esprits. Aux yeux des historiens impartiaux, son rôle est plus grand encore. Il est un des hommes de génie et d'action que Dieu a accordés à l'Église à chaque nouvelle transformation de la société, pour diriger le mouvement dans le sens du Catholicisme et pour, en même temps, développer dans la discipline catholique les germes — latents jusque-là — qui peuvent correspondre aux nécessités présentes. Il est enfin un de ces grands ministres de la politique divine, chargés de créer des Ordres qui sachent se mêler aux instincts nouveaux, pour les organiser chrétiennement, y lutter contre le mal, y démêler le bien et pousser ce bien jusqu'à la vertu, jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la sainteté.

Ce qu'était venu faire saint Benoît pour surveiller l'intelligence moderne au moment où elle naîtrait du mariage de la tradition Romaine avec le génie Barbare ; ce qu'était venu faire saint Bruno en montrant aux envahisseurs, définitivement attachés au sol, les conditions de la propriété chrétienne ; ce qu'étaient venus faire saint Dominique en organisant l'armée de la pensée, au temps où la philosophie devenait si batailleuse, et saint François d'Assise en honorant

la pauvreté en face de ce débordement d'orgueil qui signala la chute du Moyen Age ; ce qu'était enfin venu faire saint Ignace en resserrant les liens de la discipline jusqu'à l'abandon de toute personnalité, au moment où la Réforme voulait développer l'individualisme ; saint François de Sales le vint faire au commencement du dix-septième siècle.

Il est venu prêcher la douceur après toutes ces haines religieuses, et la sérénité à la fin des guerres civiles ; il a apporté le repos dans l'obéissance et l'humilité, à la suite de ces grands troubles causés par la licence. Il n'a pas demandé l'activité à ces âmes fatiguées, ni l'étude à ces cœurs inquiets, ni l'apostolat à cette société étourdie encore par les sophismes et la raillerie ; il est venu dire : Soyez simples, et prêchez la vertu en étant vertueux, comme la fleur fait aimer son parfum en le laissant s'exhaler. Il n'a point voulu violenter ces intelligences, tout émues encore de la poésie qui avait rendu le seizième siècle si mélodieux, et il montra à ses filles toutes les grâces, toutes les splendeurs de la nature fraîche, parfumée et fleurie. La tendresse, il faut le dire, était alors un besoin de tous les cœurs ; je n'ai pas à le prouver ici ni à en rechercher la cause ; mais son génie le comprit : il fut le plus aimant des docteurs en même temps

que le plus pur des hommes. Sa chasteté gracieuse, son cœur, que nulle pensée sensuelle n'avait atteint, purent oser se montrer énergiques et caressants dans le dévouement ; il enseigna à toutes ces âmes que dévorait le besoin d'aimer, les poésies, les douces inquiétudes, les languissantes atteintes et l'héroïque abnégation de l'amour divin.

C'est ainsi qu'en apaisant les esprits et les cœurs, en s'emparant des instincts de son temps pour les agrandir, les rendre graves et réfléchis sans leur faire perdre leur originalité, il a préparé quelques-uns des grands côtés de la société et de la littérature du siècle de Louis XIV. Il représente bien le temps du recueillement entre l'activité matérielle du seizième siècle et la grande philosophie du dix-septième. Enfin, pour qui lit ses œuvres, pour qui veut bien observer les tendances que son impulsion intellectuelle a imposées aux esprits directeurs de son Ordre, il est facile de voir combien y étaient développées l'observation du cœur, l'étude des divers états de l'âme, toute cette préoccupation psychologique, pour ainsi dire, qui distingue les grands écrivains du grand siècle.

Ces idées, beaucoup de nos contemporains les connaissent, presque tous les admettent : je n'ai pu songer à publier un livre à la gloire de saint François de

Sales. Il n'est pas besoin non plus de prendre en aucune façon la défense du *Petit Institut ;* il a grandi depuis le temps où son Fondateur le nommait ainsi, et deux siècles d'une existence régulière, d'une vie constamment docile aux Constitutions et qui n'a pas eu besoin de réforme , c'est pour un ordre religieux la plus belle apologie qui se puisse faire. L'ouvrage que je publie ne peut plus parler aussi directement à la société de ce temps-ci qu'il le faisait à la société du dix-septième siècle, je le sais ; et d'ailleurs je n'ai ni autorité, ni dignité, pour remettre au jour une œuvre de piété.

Mais le livre qui raconte si naïvement et si sincèrement les actes des saintes femmes du temps passé peut avoir, à notre époque, une nouvelle mission. Il peut venir encore en aide à la vérité et la défendre, non point sans doute aussi noblement qu'autrefois, en s'emparant du cœur et en le passionnant pour la vertu, mais en parlant à l'intelligence et en éclairant d'une vive lumière la marche des sociétés vertueuses. Il peut être un livre historique.

Là où les âmes pieuses voyaient la glorification d'un saint évêque, nous pouvons chercher l'analyse de l'influence sociale d'un homme de génie ; là où les innombrables filles de la Mère de Chantal recueil-

laient minutieusement les traditions héroïques de leur race Religieuse ; là où elles étudiaient les détails de la vie mondaine de leurs premières fondatrices, pour y trouver l'origine des vertus de celles-ci, beaucoup d'entre nous peuvent encore voir des modèles, car l'essence morale de la vie catholique est immuable et elle présente à tous les temps la même perfection à atteindre; mais tous nous y devons chercher aussi les traditions de la société française, les origines de cette forte, régulière et chrétienne inspiration qui domine le dix-septième siècle.

C'est ainsi que j'ai compris cette nouvelle édition ; j'ai vu surtout un livre d'histoire à remettre en lumière, et il ne me sera pas trop difficile, je l'espère, de prouver qu'à ce titre l'ouvrage de la Mère de Chaugy n'est ni sans utilité, ni sans importance.

I

Les écrivains qui se sont occupés de la vie de leurs contemporains et qui ont légué à la postérité des annales, des mémoires, des journaux, des biographies, des monographies, inclinent presque tous au même défaut : ils nous montrent des événements et des per-

sonnages, mais des événements qui ne sont pas logiquement produits par les personnages, c'est-à-dire, des événements qui ont une apparence générale, à côté de personnages exceptionnels.

Ce qui frappe, en effet, l'observateur, ce n'est pas l'acte quotidien, ni le sentiment ordinaire, ni le caractère vulgaire ; tout cela se perd dans la masse et passe sous un niveau ; l'observateur ne le voit pas, ou, s'il le voit, il ne le trouve pas digne d'être relaté. Il ne désigne donc, pour la louer ou pour la blâmer, que la tête qui sort de la foule ; il ne dépeint que la physionomie qui s'illumine ou qui grimace ; le sentiment qu'il n'a pas vu journellement dans son entourage est le seul qui l'émeuve vivement ; le caractère qui sort de l'ensemble excite uniquement sa curiosité. Il notera ainsi le cri jeté au milieu du silence, nous signalera le nuage dans la nuit brillante ou le rayon de soleil glissant entre les nuages ; il pourra nous indiquer les regrets du passé et les aspirations vers l'avenir ; mais, quant au temps présent, il ne fournira, comme matériaux à l'historien, qu'une *série d'exceptions*.

Comme l'événement, lui, ne naît pas de l'exception, mais est généralement produit par l'ensemble des idées ; comme il est préparé par la majorité des

caractères, soutenu et développé par la masse des sentiments, il s'ensuit une contradiction manifeste, dans les mémoires historiques, entre les détails qu'on nous donne sur chaque époque et les événements qu'on nous indique comme résumant une époque. Car l'événement étant un fait, indépendant, quant à son existence, de tout jugement et de toute observation, les faiseurs de mémoires sont obligés de constater sa venue, quoiqu'il n'ait pas ce caractère exceptionnel que j'affirmais plus haut être nécessaire pour attirer leur attention.

C'est donc l'événement qui arrive à sauver la vérité historique ; car, immuable et inébranlable, il résiste à tout. Le devoir de l'historien est de l'examiner, de l'analyser, d'en retrouver les causes réelles et générales et de restituer leur caractère exceptionnel aux matériaux qui lui sont tout d'abord fournis. L'intelligence n'y suffit pas toujours. C'est la gloire de notre temps d'avoir compris qu'il faut par-dessus tout et laborieusement chercher, soit dans les diverses branches de la littérature et de l'art, soit par l'étude des plus particuliers comme des plus humbles documents, à reconstituer la vie vulgaire, la vie privée à chaque époque. Ainsi seulement peut-on trouver l'explication de la plupart des événements.

C'est là un des côtés importants du livre que je publie ; si particulier que soit son caractère, il apporte un large rayon de lumière.

Le dix-septième siècle, tout rapproché qu'il est de nous, ne manque pas d'obscurité, et il y faut particulièrement noter la nature exceptionnelle des renseignements fournis par les contemporains. Je n'y veux toucher qu'en un point, le point qui est le plus en relation avec la vie de ces saintes Veuves ; et j'avoue que, en consultant uniquement les documents historiques, je ne trouve pas aisément l'explication du cachet éminemment chrétien que présentent les événements et l'ensemble de la société d'alors. Les détails sur la majorité des hommes et des faits, à nous livrés par les mémoires et biographies, sont en contradiction avec ces instincts si grandement, si noblement catholiques, qui nous sont prouvés par la littérature, par l'art, comme par tout le développement social.

A côté de ces grands caractères, que Saint-Simon nous montre dans les ducs de Montausier et de Chevreuse ; de ces personnages énergiquement ou poétiquement pieux, que madame de Sévigné nous indique sous les noms du maréchal de Bellefonds ou du duc de Mazarin ; à côté de ces portraits, que Bussy

nous trace de mademoiselle de Scudéry et du Père Rapin, que de misères morales, si nous en croyons ces trois historiens, les mieux renseignés sur la noble société de leur temps; que de légèreté, que d'égoïsme, que de facile corruption, que d'hypocrisie! Et ces trois personnages eux-mêmes, les plus saisissantes individualités de cette époque, qu'en penser! Ce Saint-Simon, si grave, si moral, quelle haïssable et perverse infatuation de lui-même ne nous exhibe-t-il pas! Ce Bussy, tant admirable par l'énergie de sa foi en ses dernières années, quelle misérable jeunesse ne nous a-t-il pas montrée! Et cette femme qui nous ravit encore le cœur, cette petite-fille de la sainte fondatrice de la Visitation, toute pure, toute délicate, toute dévouée qu'elle est, n'est-elle pas bien une *jolie païenne,* comme l'appelait Arnauld! Dans les auto-biographies, pour une matrone chrétienne comme madame de La Guette, que de courtisanes comme la marquise de Courcelles! Dans les mémoires littéraires, pour une Précieuse comme madame de Rambouillet, que de Précieuses comme madame de La Grenouillère! Si nous consultons les historiens ecclésiastiques, que de plaintes; que de relâchement, que de réformes nécessaires dans les couvents! Si nous en croyons les romans historiques,

quelle société galante dans ses heures sérieuses, libertine dans la vie ordinaire, et débauchée aux heures d'abandon ! Si nous descendons plus bas encore, si nous interrogeons les historiettes, les anecdotes, les chansons, les madrigaux, les noëls, les satires, les mazarinades, les journaux, les épigrammes, même en tenant compte des nécessités du genre, nous n'apercevonsque honte et dépravation !

Oui, c'est bien ainsi qu'à première vue les documents historiques nous dépeignent le dix-septième siècle. Sur ces renseignements, beaucoup de nos contemporains l'ont jugé sévèrement ; et, dans leur satire facile, il faut blâmer plutôt le manque d'intelligence que le manque d'impartialité.

Cependant ce siècle a été nommé le grand siècle. Il a été bien nommé. Il est grand et chrétien ; de lui comme du treizième siècle, les catholiques doivent être fiers.

Oublions un moment les détails que nous venons de résumer ; laissons de côté, pour un instant, toute analyse, toute réflexion ; retournons-nous, et d'ici, de notre temps, regardons ce dix-septième siècle ; voyons la masse qu'il forme à l'horizon, la trace qu'il a laissée, pour ainsi dire, dans le ciel de l'histoire ; écoutons le bruit qu'il nous envoie. N'est-il point vrai

que l'aspect en est grandiose et brillant ; que les voix y sont fortes, harmonieuses et sonores ?

Approchons-nous : voici la grandeur partout, dans l'autorité, dans l'administration, dans la guerre, dans les lettres et dans l'art. Jamais le patriotisme n'a été plus énergique, ni la France plus glorieuse ; et voyez, son génie et sa langue se mettent en marche pour conquérir l'Europe. Voici la grande philosophie : Descartes et Pascal ; la grande poésie : Corneille et Racine ; le génie de l'observation : Molière ; et, à côté de cette poésie, comme les pierres fines qui entourent le diamant dans l'écrin, mille délicatesses de l'esprit, mille gracieusetés de l'intelligence, mille nuances de l'énergie créatrice. Voici Bossuet et Fénelon, la sérénité dans la grandeur et la pureté dans la tendresse, c'est-à-dire tout le cœur du catholicisme. Auprès d'eux que de saints et de savants ! Puis voilà cent colléges et cent couvents qui sortent de terre, annonçant encore un développement plus général de l'intelligence comme de la charité et prouvant l'existence de la pureté en même temps que du remords, c'est-à-dire, là encore, le résumé de l'activité sociale du catholicisme.

Je ne veux pas faire l'histoire du dix-septième siècle ; je m'arrête. Mais comment concilier ces contradictions, les détails que l'histoire nous donne sur

cette époque avec l'aspect qu'elle présente? Comment l'arbre peut-il être si souffreteux et tellement pourri quand les fruits sont si brillants et si savoureux? Comment enfin peut être empoisonnée une source qui coule si pure, en portant partout la fraîcheur et la fécondité?

Je l'ai dit plus haut, l'histoire nous montre surtout des exceptions : ici elle a porté son attention sur une portion particulière de la France ; et, dans ce cercle restreint, elle est encore poussée à signaler les singularités. Elle ne voit que la Cour, et, dans la Cour, ceux qui tranchent sur la masse.

Là se trouvent l'activité, l'éclat et le bruit; mais le bruit qui résonne sans harmonie, l'éclat qui brille pour plaire surtout à l'œil, et non point l'activité qui crée, mais l'activité qui est fiévreuse, qui s'agite désordonnément et s'éteint. La Cour, au point de vue de l'intelligence, était l'esprit français mis en serre chaude; au point de vue de la société, le théâtre où les plus braves acteurs venaient faire montre de leur belle mine. Je sais bien qu'il y avait là les grands instruments du pouvoir, les illustres représentants de l'honneur de la France, les nobles serviteurs de la royauté ; mais l'ensemble de la Cour ne représentait la société française que comme la reine et les

frelons représentent la ruche ; les abeilles, les infatigables ouvriers de la cire et du miel n'étaient point là ; et ceux-ci, l'histoire ne nous les montre pas ; car elle ne nous montre pas la société ecclésiastique, nobiliaire et bourgeoise de province, société et province bien plus puissantes alors que maintenant ; elle n'analyse pas la vie de famille, cette vie de tous les jours, commencée par l'éducation chrétienne, continuée près du foyer domestique respecté, et terminée dans l'exercice de la charité.

C'était là ce qui maintenait, contre les exemples des courtisans, la probité sévère, la dignité tranquille, la piété énergique, la gravité de la pensée, la simplicité noble des caractères et la sérénité des idées. C'est là ce qui donnait naissance à la fierté de Corneille, à la profondeur de Pascal, à la clarté de Descartes, à la grandeur soutenue de Bossuet. Cette vie de tous les jours était véritablement la mère nourrice du génie de la France ; elle lui donnait le sang et les muscles, l'âme et la physionomie ; les vêtements élégants, les broderies et les bijoux venaient d'ailleurs, je le veux bien.

Au point de vue social, il naissait encore de cette masse d'instincts vigoureux et chrétiens une influence qui assiégeait la Cour elle-même, qui y maintenait la

foi entière et le respect de la piété, qui y apportait le souvenir de l'enfance religieuse, et, avec le remords, les généreuses résolutions. Elle y venait chercher le cardinal de Retz, pour le jeter dans la retraite; Rancé, pour l'enterrer à la Trappe; cent dames nobles, pour en faire des fondatrices de couvents; et la foule des gentilshommes, pour les ramener charitables au milieu de leurs vassaux.

Tout cela, que les documents ordinaires de l'histoire ne disent pas, notre livre va nous l'indiquer. Il nous enseignera ce qu'était alors la vie de la noblesse provinciale et ce que valait l'éducation. Il nous peindra la grandeur des caractères, la générosité des idées et nous laissera deviner la vie de tous les jours. Il nous fera le portrait de ces nobles femmes, les filles, les mères, les parentes à tous degrés des grands seigneurs et des courtisans, et nous prouvera leur intelligence, leur position respectée et leur zèle.

Il nous fera ainsi comprendre quels étaient les instruments les plus actifs de cette civilisation chrétienne, de cette grandeur intellectuelle, de cette clarté morale qui apparaissent au-dessus de ces personnages légers ou dépravés, dont les mémoires historiques peuplent la scène du dix-septième siècle.

II

En dehors des idées générales que leur vie suggère, nos pieuses Veuves présentent des physionomies utiles à étudier, aussi bien au nom de l'histoire politique et littéraire que de l'histoire religieuse.

Nous remarquerons d'abord que beaucoup de nos personnages soit principaux, soit accessoires, sont des femmes de race militaire, les filles des chefs catholiques des grandes guerres du seizième siècle. Elles défendent en femmes vertueuses l'idée que les hommes de leur lignée avaient maintenue en soldats ; elles sont saintes comme leurs ancêtres étaient braves, énergiquement et avec constance. Cette sainteté que Dieu donne aux filles semble être la plus logique récompense qu'il pût accorder aux pères pour avoir vaillamment défendu son Église. Nous n'avons point ici à nous occuper de cette grande querelle qui divisa la France ; nous avons essayé ailleurs de rendre à chacun la part de bien et de mal qui lui revient ; mais il est juste de remarquer combien la vie et les vertus de ces Veuves prouvent l'énergie et font présumer le désintéressement de la foi des chefs ca-

tholiques. Quand l'historien constate que ces vertus, elles les devaient surtout à leur éducation, à cette impulsion première donnée aux enfants par les exemples qui les entourent; quand il voit dans la même famille ceux qui ont mission d'agir au dehors verser leur sang pour ce même principe qui avait dirigé l'éducation et qui était fermement pratiqué dans l'obscurité de la vie de famille, l'historien peut conclure qu'il y avait là une conviction sincère et désintéressée.

A côté des races féodales, toutes les nuances de la haute société sont représentées dans notre livre, comme aussi toutes les variétés des nobles caractères.

Marie-Renée Trunel sort d'une de ces familles qui tiennent le milieu entre la grande bourgeoisie et la petite noblesse; elle est la petite-fille d'un des illustres jurisconsultes de l'ancienne France; elle entre par son mariage dans la plus haute noblesse de robe. C'est une physionomie douce et charmante, un caractère qui eût été faible s'il n'eût pas été appuyé par la dévotion, et qui, sans cesser d'être gracieux, devient énergique, en s'enivrant de l'amour divin. Cœur tendre, à qui la plus grande abnégation ne suffit pas pour prouver son amour! Ame délicate, que je vois dans le monde si pure, si naïve, si caressante

dans la charité, jusqu'au moment où le Seigneur lui donne les délices de son amour, pour la récompenser de tant de tendresse qu'elle lui a montrée dans la personne des malades et des pauvres! C'était la *Fleur des Champs*, le *Lys des Vallées*.

Voici une physionomie moins douce, mais un caractère plus solide; la Mère Favrot est le seul représentant de la bourgeoisie que nous montre notre auteur. Les vertus lui viennent plus de sa volonté et de son intelligence que de son cœur; elle est surtout judicieuse et perspicace, ferme et prudente, gagnant la sainteté par la réflexion, comme la sœur Marie-Renée y montait par la générosité et la tendresse.

La Mère Claude-Françoise de Machecop a les mêmes qualités, mais à un degré plus élevé. Elle est presque une personne historique, étant la femme, la mère, la grand'mère de personnages qui ont joué un grand rôle politique. Elle représente cette moyenne noblesse de province qui n'était pas assez illustre pour dédaigner les charges dans lesquelles l'intelligence, le caractère et l'habileté avaient plus à faire que le nom et la parenté.

Madame de Chaugy nous mène maintenant dans la Bresse, le Bugey et la Savoie; il semble à peine que

nous ayons quitté la patrie de sainte Jeanne de Chantal ; les Mères Jacqueline de Bonnivard et Madeleine de La Fléchère, Françaises par leurs alliances, illustres par leurs familles et par l'amitié dont les honorait François de Sales, nous laissent voir la même élévation de caractère, la même préoccupation de charité que nous avons trouvées jusqu'ici.

Les deux personnages dont notre livre retrace ensuite la vie sont deux types excellents de la matrone chrétienne du dix-septième siècle ; l'une, glorieuse entre toutes par sa naissance et de la plus haute noblesse de l'Europe, descendant des Paléologues par son aïeule, alliée aux maisons royales de France et d'Espagne ; l'autre, d'une noblesse ancienne, mais sans illustration historique ; toutes deux actives au centre de leur province et, dans un milieu différent, gouvernant le cercle qui les entoure, par la sagesse de leur intelligence, la fermeté de leur caractère et l'énergie de leur dévotion.

Vient enfin la plus saisissante et la plus noble physionomie de cette Légende Dorée, Anne-Thérèse de Préchonnet, la fille d'un des plus renommés capitaines des guerres religieuses, et, par sa mère, la descendante des princes d'Auvergne. Elle touche par ses alliances à tout ce qu'il y a d'élevé dans la no-

blesse française ; elle est versée dans les plus brillantes compagnies de l'époque ; c'est une véritable grande dame. Dans sa biographie, instructive à tous égards, nous voyons se développer la plus belle nature qui se puisse imaginer. Les talents les plus variés, le sentiment de l'art le plus développé, la plus haute intelligence, la volonté doucement persévérante, la tête la plus forte et le cœur le plus aimant, rien ne manque à ses qualités naturelles ; rien ne manque à ses vertus chrétiennes, ni la vigueur, ni la grâce, dans l'humilité, dans la charité, dans l'amour ; et tout cela éprouvé, persécuté, toujours résistant et grandissant jusqu'à l'héroïsme.

Je n'ai indiqué que les figures du premier plan ; mais on comprend que, dans une telle galerie de portraits si variés, naïvement et minutieusement peints, notre auteur a dû renfermer bien des traits rares et curieux, bien des détails sur l'état de la société et des mœurs. Peu de livres en effet dévoilent plus de particularités sur l'existence journalière et de famille de ce temps. Chaque Vie en est pleine.

Ici c'est madame d'Auxerre (la Mère Marie-Renée) recevant les Religieux voyageurs et les interrogeant comme l'hôte des temps antiques. Seulement, elle exerce l'hospitalité chrétienne ; ce que leurs voyages,

leur expérience et leurs réflexions leur ont appris sur le monde, elle le leur demande au nom de la philosophie catholique et pour mieux connaître la vie surnaturelle. Le gentilhomme qui revient de la guerre, blessé et ruiné, peut aussi frapper à cette porte, la noble Veuve le recevra ; en soignant ses blessures, comme faisaient les châtelaines d'autrefois, elle lui parlera sans doute de Dieu ; mais elle ne le laissera point partir avant de l'avoir remis en équipage ; il emportera des armes qui lui seront un noble et cordial souvenir ; la charité lui aura ainsi préparé une vie moins solitaire et une mort plus chrétienne.

Un trait vient nous dévoiler l'influence de la domesticité dans l'intérieur de la famille ; un autre nous montre avec quelle courageuse activité on sortait de cette vie si douce et si calme quand le devoir parlait. Voici que toutes ces veuves si délicates quittent leur carrosse ; — et nous voyons que c'est chose rare pour des dames de leur condition que de mettre pied à terre dans les rues ou sur les chemins, — elles courent dans les hôpitaux pour soigner le Seigneur Jésus et baiser les ulcères de son corps bien-aimé qui dévorent le corps des pauvres ; elles vont au loin en pèlerinage, parfois au péril de leur vie. Puis on leur apprend qu'il y a dans les pays étrangers quelque saint

serviteur de Dieu, sachant pousser les âmes à une plus haute vertu, à plus d'abnégation, de charité, d'humilité : elles y courent encore. Mesdames d'Auxerre, de Goufier et tant d'autres traversent les montagnes de Savoie ; madame Favrot va passer des années loin de son pays ; toutes insatiables de la science divine, comme les jeunes gens désireux de la science humaine, qui laissaient tout, au Moyen Age, pour aller se ranger sous la discipline d'un illustre docteur.

La biographie de madame Bouthillier (la Mère de Machecop) nous fournit un exemple de ce qu'était alors l'intimité d'une de ces hautes familles parlementaires de Paris ; elle nous ouvre le foyer domestique régulier, presque austère, toujours pur et pieux, de quelques-uns de ces hommes politiques qui travaillaient à diriger les destinées de la France. La vie de madame de Châtel (la Mère de Bonnivard) nous enseigne jusqu'en ses moindres détails ce que pouvait être l'existence d'une châtelaine au milieu des guerres civiles et politiques du seizième siècle. Nous la voyons à la campagne, au milieu des périls divers dont les soldats de toute arme menacent sa maison, ses paysans, ses voisins ; et, si le château sert encore de lieu de refuge pour tous les habitants du domaine, les grandes dames s'entourent aussi de filles nobles,

comme elles le faisaient au temps de la féodalité, mademoiselle de La Chambre nous le prouve. L'histoire des démêlés de la France et de la Savoie, notre livre la relate en partie, soit à propos de madame de Châtel, soit à propos de madame de La Fléchère. Cette dernière dame, active et de grand courage, nous indique quelle part les femmes de son rang prirent à ce mouvement de réforme religieuse qui signale la vie du catholicisme à cette époque.

La biographie de la comtesse de Dalet (la Mère de Préchonnet) nous parle de l'éducation des filles nobles, de la vie de la Cour au temps de Henri III. Son mariage troublé par un maléfice, le raccommodement des deux époux, les querelles entre la mère et la fille, la persécution exercée par presque toute une classe de la société, irritée, au nom de l'orgueil de caste, contre l'humilité d'un de ses membres ; tout cela est rempli des plus précieux renseignements.

Au milieu de cette diversité de détails, — dont j'indique à peine les principaux, — il y a une idée qui constitue l'unité du livre et l'unité des caractères, c'est l'idée de la perfection. Cette variété de grandeurs morales découle de la source unique de la grandeur catholique ; je veux dire l'amour pour Dieu, créant le dévouement pour autrui. Toutes les nuances de

ces différentes natures se meuvent heureusement et librement dans le cercle tyrannique et inébranlable de la foi ; les tendances que Dieu avait données à chacune de ces pieuses femmes leur sont conservées, mais purifiées ; et il sort du fond de chacun de ces cœurs comme une note particulière, mais se fondant en un murmure harmonieux qui s'élève vers Dieu et compose un unique chant d'amour.

Peut-être ces âmes aimantes tendent-elles, un peu plus que nous le pouvons remarquer chez les nonnes du Moyen Age, vers ce grand calme, cette simplicité, cette suavité, que le Vénérable Fondateur recommande en toutes ses Lettres et qui constituent le fond de sa direction spirituelle. Néanmoins elles apportent à l'histoire religieuse un document qui n'est pas rare, mais expressif ; elles prouvent une fois de plus l'immutabilité miraculeusement féconde de la vie catholique et l'invariable puissance de son esprit : ces femmes chrétiennes du commencement du dix-septième siècle sont les mêmes que les femmes chrétiennes du commencement du christianisme ; et, dans le long martyre que leur volonté s'impose, elles montrent la même élévation, la même sévérité de vie, la même constance d'abnégation, le même héroïsme, les mêmes tendances, en un mot, que les premières martyres.

Les roses du Thabor fleurissant, par un miracle persévérant de l'amour divin, sur les épines du Calvaire : c'est là leur poésie, leur science, leur désir, et, je puis le dire, le résumé de toute leur existence.

Mais, avant d'arriver jusqu'au fond de ces monastères, où le Seigneur est ainsi aimé, où la dévotion est la seule et heureuse préoccupation, le lecteur de notre temps sera surtout frappé de voir combien, dans le monde même, la religion était naturellement mêlée à tous les détails de l'existence journalière d'alors, parfois comme un appel touchant, mais plus souvent comme une direction impérieuse.

C'est là, je le dis nettement, ce qui imposait à la vie du dix-septième siècle cette énergie, cette dignité, cette grandeur qui saisissent encore notre pensée. C'est là, en effet, ce qui donnait au cœur, non pas seulement ces secousses merveilleuses qui mènent M. de Rancé à la Trappe — de tels élans appartiennent à tous les âges du catholicisme ; — mais surtout ces leçons de chaque heure qui ramènent lentement et sûrement l'homme passionné à la chasteté, l'homme orgueilleux à la douceur, l'homme égoïste à la charité.

Une telle dilatation du souffle catholique n'est pas pour beaucoup d'entre nous une notion uniquement historique : toute éducation religieuse, toute famille

chrétienne, toute mère pieuse développent dans le cœur de l'enfant un nouvel instinct, l'instinct catholique, si je puis dire; et celui-ci, souvent attaqué par l'instinct purement naturel, parfois vaincu, mais jamais détruit, nous parle encore par soubresauts, même lorsqu'il est enchaîné par nos passions. Il sait donner à nos souvenirs la voix de notre mère, la douce gravité de nos premiers maîtres. Il vient ainsi encadrer ces souvenirs au milieu des pures et claires joies de notre jeunesse, et, tôt ou tard, il nous rappelle qu'il a dirigé les plus lucides réflexions, les plus nobles heures et les plus généreuses actions de notre existence. Mais, pour toute une classe de la société de ce temps-ci, cette vie religieuse du dix-septième siècle ne se comprend qu'à titre d'archéologie et d'érudition. Aux yeux de ceux-là, tout acte religieux n'est qu'une cérémonie, un accident, une juxtaposition à certain développement exceptionnel de leur existence.

Ces chrétiens accidentels, si honnêtes et si intelligents qu'ils soient, trouveront nécessairement quelque chose de naïf et de puéril dans le caractère de nos pieuses Veuves. Peut-être seront-ils tentés de voir dans un tel dévouement une influence étroite, tyrannique et antihumaine. Qu'ils élèvent leur intelligence plus haut; qu'ils jugent l'impulsion par la conduite

et la direction par les résultats. En interrogeant soigneusement ces biographies, ils verront que tout instinct humain est agrandi et ennobli, que toute passion est devenue innocente et utilisée ; la beauté morale est arrivée à son plus haut développement ; l'énergie bienfaisante du caractère atteint les dernières limites de la force humaine, et toute charité, toute pure tendresse, tout dévouement gracieux, toute abnégation utile à la société sont prêchés et pratiqués. C'est l'exaltation de l'humanité, sans doute, mais encore une fois une exaltation sans orgueil, sans dédain, et sans danger pour autrui.

Ceux qui ont réfléchi sur les leçons de l'histoire et sur l'organisation de la société, ceux-là me comprendront : il est nécessaire qu'il y ait des cœurs détachés de tout égoïsme et de tout sentiment humain ; car la réunion des cœurs dévoués est le seul cercle qui puisse faire tenir ensemble les éléments d'une société ; et ceux qui se sont détachés de tout égoïsme sont les seuls qui aient jamais développé la grandeur morale en ce monde.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que nos saintes Veuves ont vécu pour un amour qui ne devait être heureux qu'après la mort. C'est une doctrine sombre pour quelques-uns d'entre nous ; et il fallut un grand

courage à ces douces et tendres âmes pour passer tant d'années à se redresser peu à peu, afin de grandir jusqu'aux bras de l'Époux Céleste. Mais aussi, accordons-leur ce que nous permettons à tout homme énergique et sûr de son idéal, qui dit : Vous jugerez mon œuvre quand elle sera terminée ; voyons-les à la fin de l'œuvre de toute leur existence, voyons-les mourir ; regardons ce calme, cette sérénité, cette tranquille et invincible conscience de leur sagesse, cette science certaine du bonheur qui les attend.

Ce sera là encore une grande leçon que notre livre pourra nous donner sur l'histoire de ce temps, en nous rappelant, par exemple, que la Mère de Machecop, ainsi heureuse de mourir et belle en sa mort, agonisait en présence de la reine Marie de Médicis, de la princesse Anne de Gonzague, de la comtesse de Saint-Paul, de tous les Bouthillier, les Chavigny, les Rancé, et de bien d'autres illustres personnes. Que de générations de pensées une telle mort n'aura-t-elle pas créées en toutes ces âmes ! que de grandes et chrétiennes impulsions un tel souvenir n'a-t-il pas dû donner à ces personnages qui étaient employés par la Providence à diriger quelques-uns des instincts du dix-septième siècle !

C'est ainsi que, vivantes et mourantes, nos héroïnes

conduisaient une partie de la société de leur temps. Les leçons données chaque jour par leurs lèvres bénies aux plus actifs représentants de la classe qui gouvernait alors, leurs lèvres blêmes, avant de se taire pour jamais, les répétaient encore avec une autorité pénétrante qui devait en rendre la mémoire indestructible. Leurs paroles suprêmes étaient regardées comme le testament d'une mère, d'une amie vénérée, comme la recommandation, non point d'une vieille et chétive créature, mais d'une âme inspirée par le Seigneur, dont elle n'était plus séparée que par le dernier lambeau du vêtement de chair ; elles rappelaient à tous, au milieu des plus constantes faveurs de la fortune, « qu'il n'y a de stable grandeur qu'à bien servir Dieu et à ne chercher en toute chose que son honneur et sa plus grande gloire. »

Peut-être s'expliquera-t-on mieux comment, avec de si influents et si persévérants conseils, le dix-septième siècle resta si chrétien et devint si grand.

III

L'auteur de ce livre, Madeleine-Françoise de Chaugy, naquit en 1611, d'une noble famille bour-

guignonne, alliée aux maisons de Sales et de Chantal. Elle prit, en 1629, l'habit de religieuse, et mourut en 1680, après une vie éprouvée tout à la fois par la dignité et par l'humiliation.

Sa biographie nous dévoile une nature sincère, énergique et fine, un caractère doux et fort, une de ces âmes complètes, si je puis dire, qui attirent en même temps la sympathie et l'admiration de l'historien. Sa jeunesse chastement romanesque, ce cœur si pur en sa ferme tendresse, ce fiancé qui s'en va mourir sur un champ de bataille, semblent faits pour émouvoir l'imagination du poëte, comme l'activité virile de son âge mûr pour émerveiller le penseur, et l'humble et héroïque abnégation de sa vieillesse pour attirer la vénération des catholiques.

Cette physionomie charmante et grave n'est point rare dans l'histoire des ordres religieux ; et, en généralisant plus encore, nous rencontrons des individualités semblables à la sienne, au début de toutes les grandes œuvres. Ces personnages jouent vis-à-vis de la postérité le rôle attribué dans les assemblées des Grecs à ces hommes chargés de répéter et de faire parvenir jusqu'au dernier des auditeurs les paroles de Démosthène et d'Eschine. La Providence les donne à titre de disciples actifs, ingénieux et respectables, au

maître inventeur, dont le génie a trouvé une formule sublime et féconde ; le disciple achève et fait admirer le monument dont le Maître a désigné l'emplacement, jeté les fondements et dessiné l'ensemble. C'est ainsi que sainte Jeanne de Chantal continue par sa direction l'œuvre de saint François de Sales, et que la Mère de Chaugy, par sa longue et active administration, comme par ses écrits, fixe définitivement la tradition. En rappelant surtout la vie de toutes ces saintes de son Ordre, elle donna au code des Constitutions de la Visitation le plus élevé, le plus clair et le plus inébranlable de tous les commentaires.

Je n'entrerai pas dans le détail de sa vie ; ce travail a été fait naguère par M. Louis Veuillot (*Vies des Premières Religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, Julien Lasnier. Paris, 1852) ; je ne veux pas le copier, et je ne suis ni assez présomptueux, ni assez maladroit pour essayer de le refaire ; je renvoie donc le lecteur à la préface du livre que je viens de citer. Mais, si cette étude sur madame de Chaugy m'interdit de parler de la femme et de la religieuse, elle me permet de dire quelques mots de l'écrivain ; je rentre ainsi d'ailleurs dans la donnée historique que j'ai cherché à faire prévaloir dans cette préface.

Le style de madame de Chaugy présente ce double

caractère qui distingue presque tout le dix-septième siècle, ce double caractère de grandeur et de finesse qui convient à un art pratiqué par des hommes de génie et critiqué par des courtisans. Mais il ne faut pas oublier que notre auteur est une femme, une femme appartenant à la première moitié du siècle, et elle a subi cette influence de l'hôtel de Rambouillet, qui finit sans doute par être ridicule, mais qui avait exercé dans le principe une action d'une haute portée morale. Nulle des intelligentes contemporaines de madame de Chaugy n'y échappa facilement; beaucoup d'entre elles avaient compris qu'il y avait là une école de dignité pour la femme et de respect pour l'homme. Outre cela, cette influence de la littérature Précieuse s'était exercée d'une façon logique et particulièrement pénétrante sur les œuvres pieuses et mystiques du temps : ce langage réservé, tout empreint de délicatesse féminine, habitué aux chastes courtoisies, aux grâces nobles et aux plus minutieuses nuances d'une tendresse spirituelle, convenait aisément à ces livres qui célébraient les pures, mais expressives effusions de l'amour divin et qui devaient analyser toutes les ardeurs pour le Céleste Époux.

Aussi, dans le style de la Mère Madeleine, la grandeur prend-elle cette nuance recherchée qui la change

en gravité, et la finesse incline-t-elle légèrement à la rhétorique. Je dis légèrement, car l'illustre femme, protégée dans sa pensée par l'activité de sa vie, la netteté de son intelligence et l'importance de ses occupations, protégée dans son style par la gracieuse simplicité de saint François de Sales et la sereine clarté de Jeanne de Chantal, indique plutôt une tendance qu'elle ne tombe en un excès. Bien souvent ses phrases sont ornées de ces couleurs claires, gracieuses et fraîches, qui brillent d'un si naturel éclat en chacune des pages du saint Évêque de Genève : « Les abeilles, quoyque toutes vierges, nous dira-« t-elle, ne laissent pas d'être merveilleusement « fecondes, parce que leur ouvrage, qui est le plus « doux de la nature, étant destiné pour le service « des autels et pour éclairer les Sacrifices, il doit « être communiqué en tous les lieux où Dieu est « honoré... Si la douceur de l'Esprît de nôtre pe-« tit Institut peut le rendre comparable au miel, et si « la pureté de la dévotion, laquelle doit y offrir tous « les cœurs en sacrifice, luy donne de grans rapors « avec la cire qui brûle sur les Autels, nos premieres « Meres que Dieu a choisy pour l'êtablir, pûrent être « comparées à des Abeilles mystiques, qui, pour avoir « été toujours Vierges, n'ont pas laissé d'être heu-

« reusement fecondes, puisque, du premier Monas-
« tère, comme de la première Ruche, est sorti un si
« grand nombre d'Esseins, qui se multiplient encor
« aujourd'huy sur toute la terre. » Aussi ses images garderont-elles toujours cette douceur élégante que lui avaient enseignée les lettres de son Père vénéré ; elles seront parfaitement fines, tendres et touchantes quand la Religieuse aura à parler de son Ordre, de ses sœurs, des fondateurs et des bienfaiteurs du petit Institut, « dont la douce et suave odeur embaumoit le cœur de ces saintes Veuves. » D'autres fois, ces images s'élèveront avec l'idee ; elles deviendront énergiques et nobles ; ce sera, à propos des biens mal acquis, finissant par ruiner les plus riches maisons, le souvenir de ces plumes de l'aigle qui, placées à côté d'autres plumes, les consument et les détruisent; à propos d'un chef de guerre, elle nous rappellera ce loup fort et ravissant dont parle Jacob en ses paroles dernières; puis la Bible et la Vie des saints lui fourniront cent comparaisons ingénieuses et frappantes.

En somme, si nous oublions les quelques atteintes du langage Précieux, nous trouverons dans notre livre un style plein de pensées et indiquant, par la vigoureuse nourriture de sa phrase, par la richesse et la couleur des qualificatifs, une intelligence à la fois

claire et profonde, remplie d'idées et servie par un esprit ingénieux et réfléchi. On sera frappé, comme nous l'avons été, par la parfaite connaissance du cœur humain, par la délicatesse et la richesse d'analyse qui apparaissent dans ces biographies. Pour montrer ce qu'eût pu devenir madame de Chaugy, si elle eût été séduite par la vanité de l'art d'écrire, je renvoie le lecteur aux chapitres III et IV de la *Vie de la Mère de Préchonnet ;* l'histoire de ce maléfice jeté sur l'esprit et le cœur du comte de Dalet m'a paru d'un grand intérêt, et je ne saurais dire ce que j'ai le plus admiré de cette finesse d'observation psychologique, de cette habileté naïve de composition, de l'accord et de la propriété du style ou de l'intérêt de la narration.

Je n'affirme pas que tout le reste du livre soit arrivé à cette perfection ; bien des passages indiquent un premier jet, un ouvrage non revu, une narration livrée telle quelle aux mains de l'imprimeur, et d'un imprimeur, hélas ! peu soigneux, arriéré et médiocrement intelligent. Ces négligences ont exagéré encore un défaut qui est bien un des caractères du style du dix-septième siècle, même chez les meilleurs écrivains, — je dirai même chez Bossuet et chez Molière, — je veux parler de cette phrase longue, surchargée

d'incidences, et qui ne veut sacrifier aucune des nuances de l'idée principale. Le langage de notre livre représente bien, en somme, le style cursif de cette époque; il profite de la liberté avec laquelle la syntaxe du temps traitait les participes présents; il compte sur l'intelligence du lecteur, et, assuré comme il l'est de la clarté de la pensée générale, il se permet des élisions et des tournures brèves, que la grammaire du dix-neuvième siècle n'approuve point. Il faudra donc se rappeler souvent que l'habitude de ce style est de laisser flotter sur les phrases incidentes l'idée de la personne ou du fait principal; ainsi « les pauvres malades de la paroisse recevoient les effets de sa charité, les visitant et leur fournissant de sa main ce qui leur était nécessaire. » Ce *visitant* s'applique à la dame dont on raconte la vie, dont l'idée est toujours présente, mais qui, grammaticalement, se trouve assez éloignée de ce participe.

J'ai suivi aussi fidèlement que possible le texte de la première édition, et ne me suis permis d'y toucher que là où il y avait évidemment une faute d'impression. J'ai changé la ponctuation qui, fautive et souvent capricieuse, eut embarrassé le lecteur, sans profit pour l'histoire littéraire; mais j'ai complétement respecté l'orthographe, qui obéit ici à des règles par-

ticulières, à peu près constantes, et dont voici les plus intéressantes singularités.

La loi générale qui domine ce spécimen du dialecte savoisien, — fort civilisé, du reste, — c'est la nécessité de l'élision et le remplacement de la lettre élidée ou contractée par un accent soit aigu, soit circonflexe. Ainsi, là où les auteurs du seizième siècle écrivent : *nostre, mesme*, *respandre*, *esclairer, tousjours*, *respects*, *esperit*, *soubs*, notre livre mettra : *nôtre* ou *nótre, éclairer* ou *èclairer*, *rêpandre* ou *répandre,* *toûjours*, *respêts*, *esprît*, *soûs.*

Cette nécessité de l'élision a prévalu dans notre langue, mais aucun imprimeur du dix-septième siècle n'a pratiqué ce système aussi largement que notre imprimeur d'Annecy ; il va même au delà des habitudes aujourd'hui admises, il dira : *il êt* pour *il est*, *céte* pour *cette.* Par compensation et comme par distraction, il se laisse entraîner quelquefois à l'ancienne orthographe, et il imprimera *mesme*, *interest*, *saincte*, etc.

C'est à ce besoin d'élision ou de contraction qu'il faut attribuer ces accents circonflexes accordés à la troisième personne du parfait défini, *il ajoutâ*, par exemple ; c'est qu'ici il y a contraction ; la langue du Moyen Age, ou certains dialectes du moins, écrivait, *il ajou-*

tai; c'est toujours pour la même raison que nous voyons un accent sur *il â*, qui s'écrivait autrefois *il ai.*

En dehors des cas d'élision ou de contraction, tout *e* qui n'est pas final ou double ne prend point d'accent.

Je prierai le lecteur de ne point faire un crime à notre édition du manque d'accord qu'il trouvera entre le participe passé et le mot qui le régit; la loi de cet accord n'était pas universellement suivie, et madame de Chaugy, ainsi que l'imprimeur d'Annecy, ont fait souvent accorder ce participe avec une sorte de résumé fictif de l'idée; notre texte ne dira pas : « la fidélité de l'amour est *mise* à l'épreuve, » mais « est *mis* à l'épreuve, » c'est-à-dire (autant qu'on peut le supposer) c'est quelque chose qui « est mis à l'épreuve. »

On ne conclura pas, je l'espère, de ces quelques observations grammaticales que ces biographies sont d'une lecture difficile; je puis rassurer là-dessus les plus modestes intelligences; il n'eût pas fallu grande science pour mettre la phrase de madame de Chaugy en état de lutter de clarté avec la prose de ce temps-ci; et je crains qu'en lisant les notes explicatives que j'ai cru parfois devoir ajouter au texte, on n'accuse l'éditeur d'excès de zèle plutôt que l'auteur d'obscurité.

Après ces minutieuses explications, je voudrais remettre sous les yeux du lecteur l'ensemble de l'œuvre et rassembler en une idée générale les traits épars de cette unité, que j'ai dû briser pour l'analyser et la faire mieux comprendre. Cette idée générale, je la trouve dans l'approbation que donnait à la Mère Madeleine Charles-Auguste de Sales, Évêque et Prince de Genève.

En citant ce document qui raconte l'histoire, qui indique le plan et le but primitifs de l'ouvrage, je travaille à l'honneur du livre, mieux que je n'ai pu le faire par mes plus grands éloges, et je lui restitue l'illustre patronage sous les auspices duquel il est entré dans le monde.

« L'ouvrage historique de la Vie de ces vertueuses Filles
« de l'Ordre de la Visitation Sainte Marie a été fait par la Reve-
« rende Mere Françoise Madelene de Chaugy, obeissant au
« commandement de la Venerable Mere Jeanne Françoise
« Fremiot de Chantal. Elle n'a jamais pretendu de luy donner
« autre jour que celuy du Cloître, en de simples Copies de
« main; mais comme, par simplicité, la Communication s'en
« est faite à Rome, plusieurs grands Prelats et doctes Person-
« nages ont jugé qu'il devoit être imprimé, et pour cet effet
« m'ont prié et persuadé d'user de nôtre Authorité ordi-
« naire pour contraindre l'humilité et la modestie de celle
« à qui Dieu a donné le talent de faire cet ouvrage.

« Ainsi l'ayant veu, reveu et consideré avec beaucoup de
« consolation, nous l'avons encor fait examiner par plu-
« sieurs Personnes de haute capacité et particulièrement
« par le R. P. Jacques Harel, Collegue du General de l'Ordre
« des Minimes de saint François de Paule, homme tres-docte,
« tres-spirituel et tres-experimenté es choses Monastiques ;
« et nous sçavons que cette Mere l'a mille fois prié d'adop-
« ter son travail afin qu'il veid le jour du public sous l'au-
« thorité de son nom ; mais ce grand Religieux autant pro-
« fond en humilité que sublime en doctrine, a tres absolu-
« ment refusé et nous a souvent dit qu'il croiroit de faire
« une injustice, et qu'il s'étonnoit que l'on tardât tant de
« publier une chose si bien faite et si utile aux ames devoies
« et Religieuses.

« Nous ne nous en sommes pas moins étonnez nous mêmes.
« Enfin nous avons pensé que la celeste Providence faisoit
« sans doute attendre ces bien-heureuses années, qui de-
« voient donner à l'Eglise, en la personne de Nôtre Saint
« Pere Alexandre VII, le plus debonnaire de tous les Pon-
« tifes, qui faisant paroître de si pures intentions pour la
« glorification du V. Fondateur de ces bonnes Religieuses,
« leur permetroit, apres avoir paru devant le Tribunal
« de Dieu, de comparoitre encor au monde par leur me-
« moire, soûs le nom tres-auguste de sa Sainteté, et même
« de recevoir l'agréement et la protection de son Authorité
« Souveraine.

« C'est pourquoy nous avons ordonné et tres-expressement
« commandé à la dite Reverende Mere Françoise Madelene
« de Chaugy, Superieure du premier Monastere de l'Ordre
« de la Visitation, de faire imprimer au plutôt ces saintes
« et sinceres Histoires, esquelles nous n'avons rien trouvé

« qui ne soit conforme à la foy orthodoxe et tres-avantageux « aux ames qui desirent s'avancer à la perfection.

« A Annessy le premier Decembre mil six cens cinquante huict.

« CHARLES AUGUSTE,
« *Evêque de Geneve.* »

Avec la protection de ce zélé successeur de saint François de Sales, notre livre se répandit partout et il a aujourd'hui disparu de façon à mériter d'être rangé par les érudits parmi les livres rarissimes. Je n'en connais pour ma part qu'un seul exemplaire. Cette considération est venue se joindre à toutes celles qui m'engageaient à donner une nouvelle édition d'un ouvrage curieux et utile — j'ai essayé de le prouver — digne d'éloges et autorisé — la citation précédente laisse peu de doute sur ce dernier point.

Je n'ai point épargné les recherches pour compléter, autant qu'il était en moi, la physionomie historique qui m'avait surtout frappé dans cette œuvre ; je me suis surtout préoccupé d'indiquer la position et par là l'influence qui avaient appartenues à nos pieuses Veuves et à leurs amis. J'espère que le lecteur prendra à la société de ces saintes et illustres dames autant de goût que j'en ai pris moi-même; il les quittera, je

l'espère encore, avec ce regret qu'on éprouve à abandonner toute compagnie auprès de laquelle le cœur est calme et l'intelligence agrandie. Maintenant je souhaite au livre de remplir la mission historique que présomptueusement je lui confie, avec autant d'honneur qu'il a accompli les deux premières missions dont je parlais au commencement de cette préface.

C. D. d'Héricault.

VIES

DE

HUIT VÉNÉRABLES VEUVES

VIVE JESUS.

A MADAME LA MARQUISE TASSON (1).

MADAME,

Voicy une venerable troupe de Véves, qui ayant fait éclater leur vertu dans l'état d'un Mariage tres-honnorable, et ayant passé quelques années de leur vie dans

(1) Il nous a été impossible, quelque recherche que nous ayons faite, de trouver aucun détail biographique sur cette illustre dame. Elle était selon toute apparence la femme de ce comte Octavio Tassoni que nous voyons jouer un grand rôle lors de la Paix signée à Lyon, le 17 janvier 1601, entre notre Henry IV et le duc de Savoye, Charles Emmanuel. Ce Tassoni était attaché à la suite du Cardinal Aldobrandini que le Pape Clément VIII avait envoyé en

le monde, quoyque degagées du monde dans une viduité (1) tres-exemplaire, ont enfin eu le bon-heur d'achever dans nos Cloîtres leur perfection par la Profession Religieuse; elles viennent maintenant se rendre entre vos mains, Madame, parce qu'elles admirent la méme disposition de la conduite de Dieu en la personne de vótre Grandeur, qu'elles voyent en vos actions la consommation de leurs desirs, et en vous toutes leurs qualitez infuses; et (comme dit nótre Venerable Pere François de Sales) dans l'ordre de la grace, comme en celuy de la nature, un semblable, par une vertu secrette et sympatique, attire suavement et fortement son semblable. Ainsi, Madame, ces venerables Véves vont à vous, parce qu'elles voyent en Dieu les grands desseins que sa bonté a sur vous, et les pures et magnifiques intentions que vótre generosité a conceuës pour la dilatation de nótre petit Insti-

qualité de Légat, auprès d'Henry IV pour procurer la paix. Après la signature des préliminaires, ce fut lui que le Légat envoya auprès du Roy afin d'obtenir un délai pour la ratification. Ce fut lui encore qui, toujours à propos de cette paix, entrant en conférence à Milan avec le comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne, l'amena assez habilement à ses vues. Ces Tassoni étaient, je crois, une noble famille du Ferrarais. Je trouve en effet dans *l'Istoria Genealogica* du Père Gamurrini (Fior. 1673) que l'illustre famille des Rondinelli, de Ferrare, était apparentée à de très-nobles familles parmi lesquelles il cite les Tassoni. On trouvait aussi en l'église Saint-Jean-Baptiste des Florentins à Rome, une inscription qui chantait les louanges de Béatrice Tassoni, femme de Marcel Sacchetto. Cette Beatrice était une contemporaine de notre marquise de Tasson.

(1) En vivant dans un veuvage.

tut (1). Elles connoissent mieux que nul autre que vótre Grandeur est une image accomplie de ces premieres Véves de l'Eglise naissante, léquelles, à l'imitation d'Anne la Prophetesse, n'avoient autre exercice que de passer leur Vie dans la maison de Dieu en jeûnes, en veilles, en oraisons et en continuelles pratiques de mortification. C'est bien là, Madame, une idée de ce que vous étes; telle êt la reputation de vos vertus, que la renommée porte si generalement partout, qu'elle a penetré jusques dans nos retraites, où les nouvelles mondaines ne peuvent et ne doivent trouver d'entrée. Aussi (2), nous n'avons garde d'écouter comme un discours prophane le recit que l'on nous fait de vótre Vie, que nous considerons comme un perpetuel holocauste de l'Amour divin. Mais ces eloges, Madame, peuvent étre communs à d'autres Véves qui sur vótre exemple veulent étre les victimes de l'amour sacré; on nous a raconté de vous une singularité qui vous est particuliere, et laquelle nous est d'autant plus douce

(1) L'Institut était déjà alors très-florissant et très-développé, mais cette idée de la petitesse de l'Institut était chère aux Sœurs de la Visitation, elle leur rappelait la bénédiction de Dieu sur les commencements de leur Ordre; elle était souvent aussi revenue dans les paroles de leur vénérable Fondateur : « Voilà, ma chere fille, disait-il, comme Dieu multiplie et benit l'œuvre qu'il lui a pleu de faire commencer par la petitesse et abjection de trois petites creatures. »

(2) Pour bien comprendre la finesse de cette tournure de phrase et la spirituelle délicatesse de cette louange, il faut se rappeler que *aussi* a souvent au dix-septième siècle le sens que nous donnons aujourd'hui à *c'est qu'aussi*.

qu'elle a procuré à nótre petit Institut l'honneur de vótre connoissance, de vótre estime et de vótre sainte amitié, et qui nous a donné une haute idée de vótre merite ; considerant (1) que saint Paul voulant recommander la dignité et l'utilité des Véves dans l'Eglise, dit qu'elles sont destinées de Dieu pour étre atachées au service des jeunes Dames, et pour leur enseigner la prudence. En vérité, Madame, nous connoissons que comme nótre Seigneur vous appelloit à une plus haute vertu que celle qui est l'ordinaire des Véves, sa providence a voulu appliquer vos soins à une fonction plus illustre : vous n'avez pas été destinée pour former l'esprit de quelque jeune Dame à la pieté chrétienne ; Dieu vous avoit reservéé pour les consolations de la serenissime Infante Marie de Savoye (2), l'une des plus grandes et vertueuses Princesses de la Terre. Elle vous a regardée comme sa Compagne inseparable dans ses voyages, son Conseil dans ses grandes affaires, son Ange Consolateur dans ses afflictions, et en un mot

(1) Nous avons pris cette haute idée de votre mérite quand nous avons considéré que, etc.

(2) Fille de Charles-Emmanuel, l'un des plus grands princes de la maison de Savoye, et de Catherine Michelle, Infante d'Autriche. Marie, de Savoye naquit le 8 février 1594. Elle se fit Religieuse du Tiers-Ordre Saint-François ; en prit l'habit et en prononça les vœux le jour de la fête de Saint-François à Turin, en la chapelle du Saint-Suaire. Elle habita longtemps Bologne, puis alla à Rome où elle était morte saintement trois ans avant la publication de notre livre. Le Pape Alexandre VII avait été nommé son exécuteur testamentaire. Elle est enterrée en l'église Saint-François d'Assise.

pour étre aupres de Sa Royale Personne ce que sainte Anne étoit aupres de la sacrée Vierge. Et ce n'a pas été sans une conduite de Dieu toute particuliere que cette grande Princesse étant destinée pour vivre et pour mourir Vierge, a receu le nom de Marie au Baptême, le Saint-Esprit (1) ayant dessein de faire pareître en vous, Madame, les excellentes vertus de la Viduité, vous attachant à la Personne de cette Religieuse Princesse, il vous a inspiré une si tendre devotion pour la glorieuse sainte Anne, Mere de la tres-sainte Vierge : le Ciel a voulu faire connoître que les Véves de l'ancienne Loy n'étoient pas les originaux de vos perfections, et que la seule Mere de la Mere de Dieu devoit étre l'idée (2) de vótre viduité ; et comme sainte Anne demeuroit aupres de la Vierge Marie Princesse du Ciel et de la Terre, vous avez eu le bonheur d'étre inseparable d'une Princesse, laquelle, avec le beau nom de Marie et les lys d'une pureté sans tâche, a porté en terre une image tres-aymable de l'unique Vierge Mere de Dieu. Les intimes communications que vous eütes avec cette grande ame, ont èté le principe de l'inclination que vous avez pour nôtre Institut qu'elle honnoroit de son amitié, ayant tres-particulierement connu nôtre venerable Fondateur et nôtre digne Mere de Chantal nôtre Fondatrice (3) et une sainte

(1) Et que le Saint-Esprit..... vous a inspiré, etc.

(2) Nous dirions aujourd'hui : devait donner l'idée.

(3) Jeanne Françoise Fremiot, épouse de Christophe de Rabutin-Chantal, et grand'mère de madame de Sévigné. Elle fut canonisée

Véve comme vous (1), et qui a êtably nôtre Congregation en sorte que les Véves y sont êgalement receuës comme les Filles. Cette connoissance a donné le dessein à vôtre Grandeur de nous fonder un Monastere dans la ville de Ferrare. Vous avez creu, Madame, que vous rendant Fondatrice d'une Maison de la Visitation sainte Marie, vous satisferez pleinement au désir que vous aviez de pourvoir d'une retraite Religieuse à la pieté des Véves, puisque l'entrée de l'Institut ne leur est pas moins permise qu'aux Filles ; vous avez jugé avec justice que sainte Anne, en l'honneur de laquelle vous aviez dessein de fonder un Monastere, s'estimeroit assez honnorée dans les honneurs de sa Fille, puis qu'il est vray que si la Fille sage est la gloire de sa Mere, sainte Anne, vôtre Patronne, n'a point d'ornement qui approche de la qualité de Mere de la sacrée Vierge. C'est ainsi, Madame, que nôtre Institut commence de reconnoître en vôtre Charité le tître de Fon-

par Clément XIII en 1767. Sa vie est trop connue pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter. Madame de Sévigné nous donne sur elle un détail qui n'est pas sans valeur pour la philologie, et pour ceux d'entre les historiens qui voient se révéler le caractère des personnages historiques dans les minutieuses habitudes adoptées par eux. La Digne Mère de Chantal avait, d'après sa petite-fille, pris en faveur un mot tout à la fois expressif, affectueux et réservé cependant, le mot *cordialement*, dont nous lui devons ainsi sinon l'invention du moins la vulgarisation. Il y avait seize ans et onze mois que la Sainte Fondatrice était morte lorsque la Sœur Madeleine de Chaugy rappelait son souvenir dans cette dédicace à Madame Tasson.

(1) Qui a été notre fondatrice et veuve comme vous.

datrice et de Mere, et puisque Dieu recompense même nos desirs avant qu'ils ayent leur effet, refléchissant sur les saintes impatiences que vôtre zele fait paroître pour l'execution de ce grand établissement, nous nous sentons obligéez de reconnoître vos desirs avant qu'ils soient executez; et presentant à vôtre Grandeur nos Vœux, et nos Respects par les mains de ces venerables Véves, c'êt afin de vous supplier plus efficacement de nous accepter pour être à jamais,

MADAME,

Vos tres-humbles et tres-obligéez
Filles et servantes,

SŒUR FRANÇOISE MADELENE DECHAUGY,

Et les Sœurs de la Communauté de la Visitation Sainte-Marie.

De nôtre premier Monastere d'ANNESSY,
en Savoye, ce 7 novembre 1658.

DIEU SOIT BENIT.

VIVE JESUS

LA VIE

DE NOTRE VENERABLE ET TRES-VERTUEUSE SOEUR

MARIE RENÉE TRUNEL

FONDATRICE ET PREMIERE NOVICE

DU SECOND MONASTERE DE L'INSTITUT DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

A Lyon en Belle-Cour (1).

Les abeilles, quoyque toutes vierges, ne laissent pas d'être merveilleusement fecondes, parce que leur ouvrage, qui est le plus doux de la nature, étant destiné pour le service des Autels et pour éclairer les Sacrifices, il doit être communiqué (2) en tous les lieux où

(1) En 1515. Le diocèse de Lyon, sous l'archiépiscopat d'Alphonse-Louis du Plessis-Richelieu, frère du fameux cardinal, vit s'élever un autre monastère de la Visitation Sainte-Marie, à Saint-Amour, 25 mars 1633.

(2) Leur ouvrage doit être répandu, porté partout.

Dieu est honoré; c'est pour ce motif que la divine Providence a doué de cette fecondité merveilleuse ces innocentes Avettes (1), qui ayant garni leurs ruches, font en suitte des esseins tous entiers et se multiplient d'une maniere admirable. Et ce qui paroit le plus merveilleux, lors qu'elles font leurs salies (2) la Nature leur pourvoit d'un chef, auquel toutes les autres obeyssent, comme à leur Prince. Si la douceur de l'Esprît de nôtre petit Institut peut le rendre comparable au miel, et si la pureté de la devotion, laquelle doit y offrir tous les cœurs en sacrifice, luy donne de grans rapors avec la cire qui brûle sur les Autels, nos premieres Meres, que la Providence de Dieu a choisy pour l'établir, pûrent être comparées à des Abeilles mystiques, qui pour avoir été toujours Vierges, n'ont pas laissé d'être heureusement fecondes, puisque du premier Monastere, comme de la premiere ruche, est sorti un si grand nombre d'Esseins (3) qui se multiplient encore aujourd'huy sur toute la terre.

Ces chastes ouvrieres, qui n'avoient point d'autres pensées que de succer la precieuse liqueur de la perfection sur la vie cachée de Jesus de Nazaret, qui est nommé dans le Cantique, *la fleur des champs* et *le lys des vallées*, furent renfermées durant cinq ans entiers,

(1) Abeilles.

(2) Saillies, sorties.

(3) Ces gracieuses images ont été inspirées à la Mère Madeleine de Chaugy par saint François de Sales lui-même qui aime souvent à comparer aux abeilles les Religieuses de l'ordre qu'il avait fondé. Voyez particulièrement son *Entretien sur l'Espérance*.

entre les montagnes de Savoye (1), et si la modestie me permet de le dire, toutes cachées dans les cinq playes de Notre Sauveur Jesus-Christ, qui étoient les rayons sacrez de cette ruche amoureuse où elles travailloient jour et nuit, toutes cachées avec Jesus-Christ en Dieu. Mais leur Epoux Celeste ne permit pas qu'elles demeurassent plus longtemps steriles : Leur premiere salie fût pour établir un Monastere en la ville de Lyon; et ce qui acheve ce parallele, outre notre tres-honorée Mere Jacqueline Favre (2), qui fût la premiere Superieure et qui eût la conduite de cette trouppe de Vierges, Dieu ne manqua pas de leur pourvoir d'une charitable et tres-vertueuse Fondatrice, laquelle autant par ses exemples religieux que par ses biens temporels, qu'elle donna pour la Fondation, y ayant pris l'habit de Novice toute la premiere, merite d'être reconnuë comme la Reine-Abeille de cette ruche mystique.

Et comme le nouvel Essein forme sa ruche et son petit gouvernement sur le modele de celuy dont il est sorti, il est vrai que l'établissement de ce second Monastere de l'Institut n'a été qu'une copie du premier et que sa Fondatrice, en sa naissance, en ses états dans le monde, en son mariage, en sa viduité, en sa vocation, en sa retraite du siècle, en sa profession reli-

(1) A Annecy. Dans sa lettre du 24 mai 1610. François de Sales donne d'intéressants détails sur la fondation de ce premier Monastère.

(2) Voir la Vie qu'en a publiée la Mère de Chaugy, dans ses *Vies des Premières Mères de l'ordre de la Visitation.*

gieuse et en toutes ses vertus, a parû comme une excellente image de Notre tres-digne Mere de Chantal, et que Nôtre Venerable Fondateur fut animé d'un esprit prophetique, lors qu'il dit à nos cheres Meres qu'il envoya pour cette fondation, de faire une riche copie du petit Annessy; ainsi que Dieu commanda à Moyse de former le Tabernacle sur le modele qu'il luy avoit montré dans la montagne.

CHAPITRE Ier.

De la naissance de nôtre sœur RENÉE MARIE TRUNEL, de son education et de sa pieté dans le Mariage.

Notre Venerable Sœur Renée Marie Trunel (1) fût choisie de Nôtre Seigneur pour ce grand dessein. La

(1) Je suis porté à croire qu'il y a ici faute d'impression et qu'il faut lire *Tounel* et non Trunel; à ceux qui connaissent l'écriture du dix-septième siècle, il sera facile de comprendre cette confusion de l'*r* avec l'*o*. Marie-Renée, d'après son âge, ne peut être que la petite-fille de Jean Papon, la fille de Sybille Papon. Or, cette Sybille, si j'en crois l'autorité généralement admise de La Chesnaye-des-Bois, a épousé Michel Tounel et non Trunel. Dans aucun document je n'ai trouvé ce nom de Trunel; dans les armoriaux, dans l'*Histoire du Forez*, celui de Tounel se présente souvent. Je vois même, dans le procès-verbal des États du Forez, en 1572, Michel Tounel, sieur du Poyet (c'est-à-dire, selon moi, le père de Marie-Renée), avocat au bailliage, jouant un certain rôle dans cette assemblée et nommé membre de la Commission des impôts.

Province du Forêt (1) fût celle de sa naissance, et la tres-noble et tres-ancienne famille des Papons (2), celle de son origine. Son Pere et sa Mere étant decedez à la fleur de leur âge, ils la laisserent toute jeune sous la conduitte d'un sien Ayeul, qui étant un gentilhomme tres-vertueux et voyant renaître toutes les esperances de sa posterité en cette petite fille, prit un extraordinaire soing de son education; à quoy l'obligea bien encor la douceur et la bonté de son naturel, qui, jointe à la vertu pour laquelle dés son enfance elle têmoigna de tres-fortes inclinations, furent autant de nouveaux attraits qui exciterent ses tendresses paternelles.

(1) Le Forez était situé entre le Bourbonnois, l'Auvergne, le Velay, le Vivarois, le Lyonnois, le Beaujolois, le Charollois. Les villes principales en étaient Feurs, Roanne, Montbrison.

(2) Cette famille est, en effet, assez ancienne. Elle remonte à 1330, époque à laquelle Robert Papon étoit grand-veneur de Louis Ier de Bourbon, petit-fils de saint Louis. Elle venait de recevoir sa plus grande illustration dans la personne de Jean Papon, lieutenant-général au bailliage de Montbrison, secrétaire de Catherine de Médicis et jurisconsulte des plus renommés. Il fut particulièrement en butte à la haine des Huguenots qui, dit La Chesnaye-des-Bois, commirent envers lui beaucoup d'hostilités, comme de brûler ses maisons, ses papiers, de ravager ses biens, de lier et de rançonner ses enfants. Ce Jean Papon étoit seigneur de Goutelas et de Marcoux, de Puyllomand, de Matorge, etc. Il portait d'azur à un chef danché de gueules. Il était lié avec un des plus illustres médecins de son temps, Laurent Joubert, dans les œuvres duquel (Decas Prima, Paradox. II), nous trouvons de grands compliments à son adresse. J'insiste sur ce personnage, qui est, selon moi, le grand-père maternel de notre vénérable Mère Renée-Marie. On trouvera, du reste, dans l'*Histoire du Forez*, par M. Auguste Bernard, des détails intéressants sur sa conduite durant les guerres de religion, tome II, p. 150-168, etc.

Pour toutes ces belles qualitez et pour ses grandes richesses (étant demeurée heritiere universelle d'une puissante Maison) elle fût recherchée en mariage encore toute jeune; ce qui obligea son grand Pere, dans la juste apprehension de voir finir sa Maison par défaut de lignée, de l'accorder à Monsieur d'Auxari, fils de Monsieur le premier President de Tolose (1), pour les

(1) Ce premier Président du Parlement de Toulouse, que l'auteur ne nomme pas, ne saurait être autre que messire du Faur de Saint-Jorry. Ce sont les renseignements mêmes, donnés par la Mère Madeleine de Chaugy sur la vie de la sœur Renée-Marie, qui nous permettent d'arriver à cette conclusion. Le successeur de messire de Saint-Jorry vivait encore en 1615 (Voy. du Mège, *Hist. des Institutions de Toulouse*) ; or notre auteur nous dit que le beau-père de madame d'Auxari mourut quelque temps après son fils, M. d'Auxari, c'est-à-dire, en rapprochant les dates, une quinzaine d'années approximativement, avant 1515, date de l'entrée en religion de Renée-Marie Trunel. Le prédécesseur de messire de Saint-Jorry était l'illustre et courageux Duranti, dont la fidélité au Roi et à la Foi fut assez célèbre pour que la Mère de Chaugy eût été forcée de le nommer. D'ailleurs, il fut assassiné en 1589, c'est-à-dire à une date où Marie Trunel ne pouvait pas encore être mariée. Ce du Faur de Saint-Jorry joua un fort grand rôle lors des affaires de la Ligue. Ce fut lui qui se mit à la tête de la résistance que la partie modérée du Parlement de Toulouse opposa aux exigences de Joyeuse, en 1595. Ce fut lui encore qui, après l'Édit de Folembray, dirigea toute cette diplomatie qui aboutit enfin à faire rentrer le Parlement à Toulouse, 3 avril 1596. Il fut alors considéré comme premier Président; nommé deux ans plus tard; il mourut en 1600. (Voy. *Histoire générale du Languedoc*, par Dom Vaissette, p. 470, 473, 481; et *Annales de Toulouse*, par La Faille, passim.) Cette famille de Saint-Jorry avait de grandes relations avec une autre famille qui donnait aussi, vers ce même temps, une sainte et illustre sœur à l'Institut, avec la famille de Montmorency. Nous voyons, en 1606, le Connétable de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et son fils, Henry,

grans avantages qu'il trouvoit en cette alliance pour cette unique petite fille.

L'on ne veid jamais une plus belle correspondance entre deux cœurs que celle qui fût entre ces deux jeunes personnes! Le Beau Pere et la Belle Mere, admirant les vertus de cette jeune belle fille, ne pouvoient assez benir Nôtre Seigneur de leur avoir donné un si riche tresor; ils admiroient sa syncere devotion, et l'entiere soûmission qu'elle témoignoit pour toutes leurs inclinations leur ravissoit le cœur, considerant comme quoy, apres le service de Dieu, elle ne pensoit jour et nuit qu'à plaire à son Mari et à se conformer à leurs desirs jusqu'aux moindres choses.

Contre la coûtume ordinaire des jeunes Dames, qui n'ont gueres de pensée dans le monde que pour la vanité, l'unique déplaisir du mary et du Beau pere de cette chere Sœur êtoit l'aversion qu'ils voyoient en elle de paroître selon la grandeur de leur courage (1); de sorte que, n'êtant pas en son pouvoir de se dispenser d'être parée à la mode du temps pour leur obeyr, elle avoit

son futur successeur, loger dans la maison du Président de Saint-Jorry, le beau-frère sans doute de notre sœur Marie-Renée. En 1632, dans une douloureuse circonstance, nous retrouvons ces mêmes relations. La princesse de Condé vint en toute hâte en Languedoc pour solliciter la grâce du duc de Montmorency, son frère, condamné à mort. Le Cardinal Richelieu l'empêcha d'arriver jusqu'à Toulouse, où était le roi, et elle se retira à trois lieues de là, à la maison de campagne du Baron de Saint-Jorry, peut-être le fils, mais à coup sûr le neveu de la Mère Marie-Renée.

(1) De leur désir, de leur volonté.

des addresses particulieres pour se dégager des compagnies où elle êtoit admirée, sçachant feindre la malade d'un air si agreable et si doux, qu'elle faisoit passer ce déguisement innocent pour une excuse reelle et legitime. Madamoiselle de Mandelot (1), sa chere compagne, touchée d'un méme desir et d'un méme esprit d'humilité, luy servit utilement en ce pieux artifice; et ces deux cheres Ames, fuyant le bal et les assemblées mondaines, du milieu des frelons, ainsi que des saintes Abeilles, se r'enfermoient dans les ruches mystiques de quelque cabinet, et n'aspirant qu'à l'Eternité, s'entretenoient du mepris des choses temporelles; et reflechissant comme quoy cette vie passe soudain, elles pezoient le neant des choses de ce monde et le mauvais usage qu'en font ceux qui vivent selon les loyx iniques du siecle pervers; et par cette douce et cordiale communication de cœur et de pensées, leurs ames s'êchauffoient en des ardentes affections et des saints desirs de plaire à Dieu, cherchant à l'envy dans leurs nouvelles ferveurs des occasions pour têmoigner leur

(1) Marguerite de Mandelot, dame de Passy et de Lermé, première femme de Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, seigneur de Villeroy. Elle était fille de François de Mandelot, vicomte de Châlon, chevalier de l'Ordre, etc., gouverneur du Lyonnois, Forez et Beaujolois, mort à Lyon en 1588, et d'Eléonore Robertet, d'une noble famille du Forez. François de Mandelot avait été, pour ainsi dire, compagnon d'armes de Jean Papon, lors des soulèvements des Huguenots dans le Forez. Ces relations expliquent aisément celles que constate ici la Mère Madeleine entre la petite-fille de l'un et la fille de l'autre (Voyez, sur la conduite de François de Mandelot, l'*Histoire du Forez*, citée plus haut, tom. II, chap. XVII.)

fidelité à sa Majesté divine. Jusques icy ce sont les propres termes que Nôtre Venerable Fondateur a écrit de sa benîte main, de la pureté de l'esprit, et de la premiere ferveur de ces deux cheres Ames.

Il plût à Nôtre Seigneur de luy envoyer bientôt une épreuve tres sensible pour mettre en pratique ces fervens desirs : Monsieur d'Auxari (1), son Mary, fût accëuilly d'une longue et fâcheuse maladie dont il mourût enfin. Elle ne mit rien en oubli de tout ce qui fut imaginable pour le servir selon la grandeur et la syncerité de son amour, et comme il fut obligé par l'ordre des medecins de changer souvent d'air, elle l'accompagna en souffrant de grandes peines et fatigues, veû la delicatesse de son temperament, quoi-que tous ses grands soins enfin furent inutiles; Nôtre Seigneur, qui avoit le dessein de loger le mary dans le ciel et d'appeler sur la terre sa chere compagne au nombre de ses fidelles Epouses, ayant voulu separer par la mort ces deux personnes que la grace du Sacrement avoit lié aussi fortement et si saintement par le nœud du Mariage.

(1) Il m'a été complétement impossible de trouver le moindre renseignement sur ce M. d'Auxari; de Saint-Jorry, de Bioule, de Cardaillac, sont les seuls noms de fiefs que j'ai rencontrés dans la famille du président du Faur. Bien des considérations me poussent à croire que c'est là encore un nom mal écrit.

CHAPITRE II.

De sa conduite durant le temps de sa viduité.

Elle n'étoit âgée que de vingt-deux ans lors qu'elle demeura vefve et chargée de deux Enfants qui êtoient le chaste gage de leur lit nuptial. Dans une si sensible perte, son cœur parût à l'epreuve de toutes les foiblesses humaines. Ayant rendu à la memoire du defunt tous les têmoignages de douleur et d'amour que la pieté a pû exiger d'une êpouse tres affligée, elle ne mit pas en oubly les devoirs d'une Chrêtienne constante et soumise en toutes choses au bon plaisir de Dieu. Deslors elle ne pensa plus qu'à luy offrir le sacrifice de loüanges et à recevoir ce calice salutaire de sa sainte main, se chargeant de l'obligation d'expier sur soy même, par des jeûnes et penitences rigoureuses, ce qui pourroit rester à ce cher Epoux de peines et de souffrances à payer dans le Purgatoire ; pour enseigner par cet exemple à toutes les vertueuses femmes que si la mort a le pouvoir de dêtruire le lien conjugal, elle n'est pas capable de rompre les nœuds de l'amour sacré qui est plus fort que la mort et qui accompagne une âme bienheureuse dans le Ciel pour l'honorer sur le trône de la gloire, et s'il luy reste encore quelques choses à purger, qui a le courage de le suivre jusques dans le Purgatoire et s'offre de souffrir avec elle et pour elle, l'assistant par ses suffrages et par ses œuvres

laborieuses et principalement par le prix infini de l'adorable sacrifice qu'elle prend soing de faire offrir au Pere Eternel, pour son entier payement et satisfaction. Céte admirable vefve, animée de céte sainte reflexion, se levoit toutes les nuits pour faire de tres rudes disciplines et de tres longues et ferventes oraisons, le visage prosterné contre terre et les yeux baignez de larmes. Madame sa belle Mere, s'étant aperceüe de céte conduite, en fut bien en peine et eût de tres justes apprehensions que la santé d'une personne qui leur êtoit si chere ne fût alterée par des mortifications et penitences si extraordinaires; elle fit son possible pour l'obliger à moderer un exercice si rigoureux, mais la sage Belle Fille luy fit de si prudentes rêponses que l'on fût obligé de laisser agir son grand zele selon le mouvement de l'Esprit de Dieu.

Quelque temps après, Dieu retira encore de ce monde Monsieur le premier President son beau Pere et l'un de ses enfants, de manière qu'il ne resta plus d'autre soing à cette jeune et devote vefve, que de faire êlever celuy que Dieu lui conservoit, dans sa sainte crainte, comme aussi de le former dans tous les exercices convenables aux personnes de sa condition. Apres quoy ses plus cheres pensées n'êtoient qu'à considerer son bon-heur et priser singulierement l'êtat de sa viduité, qui la metoit dans une entiere liberté de vaquer uniquement au service de Dieu et à l'exercice de la charité du prochain, qui furent ses deux uniques emplois et les subjets de ses plus cheres delices. La

visite des hôpitaux et le service des pauvres êtoient ses plus frequens exercices ; elle méme baisoit leurs playes, et leur appliquoit l'appareil de ses propres mains, honorant Jesus infirme et languissant en leurs personnes pour nous donner l'avantage de pouvoir luy rendre nos services sur la terre.

Si quelque pauvre Gentil-homme retournoit de l'armée reduit en necessité, elle le retiroit charitablement en sa maison, et autant que ses commoditez pouvoient le luy permettre, elle le remettoit en êquipage ; et pour joindre les œuvres de misericorde spirituelle aux corporelles, elle le consoloit en Nôtre Seigneur, l'encourageant à la patience dans son saint amour. Sa maison êtoit encore le refuge de tous les Religieux, et pour l'ordinaire elle y logeoit quelque Serviteur de Dieu, eminent en vertu et intelligent en la conduite des ames, duquel elle prenoit les advis pour sa direction interieure ; elle entretenoit encore en sa maison plusieurs Filles spirituelles, qui faisoient profession de la devotion et qu'elle faisoit êlever dans la vie interieure et divine, pour s'enflammer en la pratique de la sainte dilection par leurs devots entretiens et par leurs vertueux exemples.

Son humilité a parû merveilleuse, même à l'endroit de ses domestiques, et l'éstime de ses vertus fût en telle veneration aux êtrangers que, lors qu'elle passoit par les ruës, on disoit publiquement : « Voilà la sainte Vefve. » Son confesseur ordinaire étoit un R. P. Jesuite, qui lui regla ses exercices avec une tres prudente

discretion, connoissant l'ardeur et l'ètendue de cette grande ame pour toutes les choses saintes. Le matin elle faisoit une heure d'oraison mentale, et le soir demi heure. Elle assistoit tous les jours à la Messe tres devotement; apres le disné, elle ne manquoit point à faire la lecture spirituelle durant demi heure. Elle disoit tous les soirs son chapelet; et durant le repas, elle mettoit en avant quelque propos de devotion qu'elle continuoit avec addresse jusques à la fin, pour repaître l'ame d'un aliment celeste, au méme temps que le corps prenoit sa refection.

Comme la fidelité du pur amour est mis à l'êpreuve par la souffrance, Nôtre Seigneur la fit passer par une voye toute jonchée d'êpines, la conduisant par des peines et des secheresses si pitoyables qu'elle passoit tres frequemment les nuits entieres sans fermer l'œil, soûpirant sur cette triste pensée : « Tu n'aymes point ton Dieu! Helas! miserable! s'ècrioit-elle, je n'ayme point Dieu qui est mon unique vie! Hé, mon Dieu! comment se peut-il faire que je vive sans vous, qui êtes ma vraye et unique vie! » Et lorsque pour la consoler, on luy disoit que cette douleur étoit un argument (1) de la verité et syncerité de son amour, puisque l'on ne pleure point la perte que de ce que l'on ayme, « Helas! repondoit elle, mes œuvres demantent donc bien paroles, du moins elles me font voir que je suis bien èloignée de la fidelité que je dois

(1) Une présomption, une preuve.

à son saint amour, ne trouvant en moy qu'ingratitude et mêconnoissance. »

Dans cette affligeante pensée, céte pauvre ame ne trouvoit aucune consolation que de verser une grande abondance de larmes, gemissant, jour et nuit, sous cette tres cuisante pressure de cœur qui donnoit de la compassion à tous ceux qui voyoient ses langueurs et ses defaillances. Neantmoins ce torrent d'amertume dont son ame étoit inondée ne fût pas capable de luy faire relâcher un moment de ses exercices spirituels; au contraire, par une sainte obstination, plus son martyre êtoit rigoureux, plus elle se témoignoit exacte en ses devotions et en ses pratiques ordinaires.

On luy conseilla de faire une confession generale de toute sa vie pour êprouver si son cœur en recevroit quelque soulagement, ce qui reussit; mais ce fût pour si peu de temps, que la douceur qu'elle y goûta ne servit qu'à augmenter son tourment, ses peines s'êtant rendües plus cuisantes par le souvenir des suavitez qu'elle avoit goûté et dont elle se trouvoit sevrée. Cette pressure interieure luy causa une extreme horreur de sa misere, considerant (1) ces peines comme un juste châtiment de ses infidelités passées et s'offrant à Dieu comme une victime à sa justice vengeresse, non seulement sans ouvrir la bouche pour faire aucune plainte de ses rigueurs, mais luy protestant qu'elle seroit méme contente de passer toute sa vie

(1) A elle qui considérait.

dans ce desert épineux, pourveu que telle fût sa sainte volonté, et que son ineffable Majesté n'y fût point offencée.

CHAPITRE III.

Du voyage qu'elle fit en Savoye pour demander l'entrée dans l'Institut.

La bonté divine ayant donné de tres heureux commencements à la naissance de l'Institut, la douce et soüeve odeur qu'il répandoit embaûma tout le cœur de cette vertueuse Vefve ; elle fût éprise d'un tres ardent desir de voir Notre Venerable Fondateur, et de luy remettre la direction de sa conscience, et de luy demander l'entrée dans ce premier Monastère. Notre Seigneur favorisa bien tôt son bon dessein et fit naître une belle occasion pour satisfaire à cette pensée. Madame d'Egoufiers (1) Dame d'une des premieres Maisons de

(1) Nous pensons qu'il faut lire de Goufier ; il nous a été impossible de trouver une famille du nom d'Egoufiers. La famille de Goufier est, en effet, une des plus célèbres parmi les familles historiques du Poitou et de la Saintonge ; elle était originaire de la première de ces provinces, et avait exercé de grandes charges dans la seconde. Guill. Gouffier, gouverneur de Charles VII, Artus Gouffier, favori de Charles VIII, et le fameux amiral Bonnivet, favori de François Ier, étaient les illustrations de cette famille, dont la branche aînée obtint la duché-pairie, par l'érection de la baronnie, puis marquisat du Roannais en duché. Nous devons dire que l'histoire de cette famille ne nous a pas fourni de renseignements certains sur la dame de Gou-

Xaintonge, Religieuse dans un monastere decheû de l'exactitude de ses observances, ayant oüy raconter les merveilles qu'il plaisoit au Saint Esprit d'operer par la douce conduite de Notre Venerable Fondateur, fût enflammée d'une sainte ardeur de participer à ce bon-heur et de se rendre une petite Sœur de l'Institut, pour avoir l'honneur d'être de ses filles. Pour ce sujet elle se rendit à Lyon, avec Madame de l'Ecluse sa sœur, laquelle êtant tombée griévement malade au méme lieu, fût obligée, par l'ordre des Medecins, de retourner promptement en son Pays pour prendre l'air natal, dont Madame d'Egoufiers fût affligée tres sensiblement, voyant son voyage de Savoye rompu par cette retraite. Mais l'heureuse rencontre de nôtre chere Sœur Marie Trunel, qui se trouva en même temps dans la ville de Lyon et dans la même pensée, luy fût d'une entiere consolation. Ces deux cheres ames dés ce moment firent une sainte alliance et union qui a duré toute leur vie. Deux Jeunes Damoiselles aûquelles Dieu inspira le méme dessein se joignirent à elles, et ces quatre fidelles servantes de Dieu, se transporterent en la ville d'Annessy avec une sainte allegresse, laquelle fût augmentée plus qu'il n'est possible de le dire, lors

fier dont il est ici question. A cette date, les diverses branches de Goufier, de Caravas et de Bonivet, ne nous indiquent aucune fille religieuse. La branche de Thais nous donne bien Madeleine, religieuse à Saint-Paul, près Beauvais, mais aucune de ses trois sœurs n'est mariée à un seigneur de l'Écluse. Ajoutons cependant que le nombre et la variété des fiefs appartenant à une famille, jette souvent du trouble dans les noms.

qu'elles eûrent conferé avec ce grand Serviteur de Dieu, et qu'elles eûrent admiré la conduite merveilleuse de Nôtre tres digne Mere de Chantal et de sa petite et fidelle troupe (1). Elles fûrent obligées de rendre ce témoignage à la vérité, que la renommée (qui ailleurs est si prodigue de loüanges, et laquelle a coutume de grossir de loing les objets), étoit avare en cette occasion, puisqu'elles trouvoient de plus grandes merveilles qu'elles n'avoient esperé et que tout ce que l'on publioit des merites du grand François de Sales, et de l'Esprit de Nôtre petit Institut n'étoit pas l'ombre des veritez saintes que leurs yeux y contemploient, et que leurs Esprits admiroient avec des suavitez nompareilles.

On leur donna l'entrée du Monastere pour satisfaire leur devotion, et la douceur, la modestie et la cordialité de toutes les Sœurs leurs donnerent tant d'admiration que leurs esprits demeuroient en suspens et leurs langues interdites. Notre chere sœur d'Auxari arrêta les yeux principalement sur la douce tranquillité de Nôtre chere sœur Françoise Roget qui étoit alors au lit de la mort, comme une heureuse agonizante qui attendoit ce dernier passage avec un visage riant, ne respirant que l'Eternité qu'elle voyoit si proche.

Tous ces beaux exemples toucherent si vivement ce bon cœur, qu'elle fût contrainte d'ouvrir entierement

(1) François de Sales, dans ses Entretiens, fait souvent allusion, avons-nous dit, au spectacle que présentait le petit Institut en ces premiers commencements. (Voy. particulièrement l'Entretien VI, *Sur l'Espérance*.)

son ame et de la répandre en presence de la compagnie en ces termes : « Il y a vint ans que Dieu m'a separé de la compagnie de celuy qu'il m'avoit donné pour Epoux, dés ce temps-là mon cœur aspire incessamment à n'en avoir jamais autre que l'Amant celeste. Pour rencontrer ce bon-heur, j'ay frequenté les Monasteres de tous les autres Ordres Religieux, et je n'ay pû avoir aucune inclination pour leurs Institûs, quoique tres-religieux et tres-saints. Je m'étonnois de moy-méme, de n'être point touchée de leurs bons exemples ; mais le bon Dieu me fait connoître maintenant sa misericorde sur moy ; c'est qu'il me destinoit pour porter son joug doux et suave dans la chere Visitation, où je treuve les fleurs du Tabord et les épines du Calvaire.

Dés lors elle eût demandé l'habit de Religieuse, si un violent obstacle n'eût retardé l'execution de son contentement. Son fils (1) étoit un jeune Gentil-homme qui avoit encore besoin de sa conduite et de sa presence. La charge de beaucoup d'affaires qui lui étoient demeurez sur les bras y ajoûtoit un nouvel empé-

(1) Nous trouvons dans l'*Estat des armoiries*, relevé en 1696 dans la généralité de Toulouse (*Mst. de la Bib. imp.*), un Tristan du Faur de Cardailhac, comte de Bioule et baron de Saint-Jorry, qui était vraisemblablement le fils ou le neveu de ce fils de la digne Sœur Marie-Renée. L'*Estat* nous apprend qu'il portait : d'azur à deux faces d'or, accompagnées de six bezans d'argent, trois en chef, deux en flanc, et un en pointe ; écartelé de gueule, à un lion d'argent couronné et compassé et orné d'or, à l'orle de treize bezans d'argent.

chement; de maniere qu'elle languissoit apres un bonheur dont la possession lui sembloit tres-difficile. Enfin Nôtre Seigneur, fortifiant son courage, la fit resoudre à fouler aux pieds toutes les considerations de la prudence humaine, qui est toujours opposée à celle de Jesus-Christ.

Son Fils étant allé à Paris, elle se retira dans la maison d'une sienne amye qui étoit touchée du mesme desir; et toutes deux ayant communiqué leur entreprise au R. P. Granger de la Compagnie de Jesus, leur directeur, il les encouragea et les fortifia dans ce saint mouvement de l'Esprit de Dieu. Et comme il connoissoit le fond de cette grande ame, il lui ouvrit la pensée, non seulement de suivre cette premiere impulsion et de demander l'habit de simple Religieuse, mais d'oser quelque chose de plus avantageux pour la gloire de Dieu par la Fondation d'un nouveau Monastere dans cette belle Ville, qui devoit avoir l'honneur de recevoir les derniers soûpirs du grand François de Sales et de posseder son cœur, comme l'unique gage de son amour paternel. Et ce Reverend Pere, qui avoit contracté une sainte alliance avec Nôtre Venerable Fondateur (1), prît la charge de luy en êcrire et de sçavoir son sentiment sur cette proposition.

(1) François de Sales avait une profonde vénération pour saint Ignace, et de fréquentes relations avec les membres de la Compagnie de Jésus, sa correspondance nous en donne des preuves évidentes et répétées. « L'inviolable affection que j'ay vouée à vostre Compagnie, écrit-il à un Jésuite, au P. Granger peut-être, et l'honneur particulier que je dois à vostre personne, etc. »

CHAPITRE IV.

Obstacles à sa vocation, et à l'établissement de notre premier Monas tere de la Ville de Lyon.

Durant cet intervalle, le Demon qui prejugeoit par de si beaux commencemens la guerre ouverte que l'établissement de ce second Monastere alloit faire à son empire, joüa de son reste pour empécher le cours d'une si sainte entreprise.

Les Domestiques de cette bonne vefve ayant decouvert son dessein, en donnerent promptement advis à son Fils qui étoit à Paris, lequel n'en eût plutôt receu la nouvelle, qu'il vint en poste pour s'y opposer et pour tenter toutes les voyes imaginables afin de divertir la sainte resolution de sa Mère. Rappelez en votre memoire ce qui s'est passé en la vocation de la tres digne Mere et Fondatrice du premier Monastere et de tout l'Institut. Cette Mere et Fondatrice du second Monastere a passé par les mémes épreuves, parce qu'elle devoit être sa parfaite image ; elle a eû les mémes obstacles à surmonter, et il ne lui falût pas une moindre constance et perseverance, pour en triompher. Ce digne et unique Fils qui ne luy étoit pas moins uniquement cher que Monsieur de Chantal à la tres digne Mere, se jettant à ses pieds et les arrousant de larmes, employa premierement les paroles les plus tendres et les plus affectives que l'amour filial, animé

de l'interest (qui est aujourduy l'ame du monde), pûrent suggerer à un jeune courage (1) pour toucher le cœur sensible d'une Mere qui le cherissoit tendrement pour ses belles qualitez naturelles et acquises, et qui (2) s'étoit rendu tres digne de ces maternelles tendresses par son obeyssance et par ses respets. Ces amoureuses complaintes s'étant trouvées inutiles, il en vint aux reproches : il accusa cette rigueur de cruauté, il intenta jusques à des menaces; mais il tenta le tout en vain, parce que cette ame affermie en Dieu ne considera toutes ces jeunes salies que comme des coups de batterie de l'ennemy de son bon-heur, se promettant que son fils un jour beniroit Nôtre Seigneur et luy rendroit grâces de l'accomplissement de cette entreprise, qui, selon l'œil purement humain, luy sembloit si odieuse, et que les mouvements de la jeunesse, l'interest temporel et l'ardeur d'une innocente passion luy faisoit paroître insupportable. Tous ses Parens furent de la partie; tous ses domestiques (3) s'y témoignerent aussi les plus

(1) Cœur.

(2) A lui qui.

(3) Il ne faut pas prendre ce mot dans le sens étroit et peu relevé qu'il a aujourd'hui; il indiquoit au dix-septième siècle tout ce qui vivait dans la maison sur le pied d'une dépendance, souvent fort légère, et sans être attaché par d'autres lois que par des liens de clientèle et même d'affection. Une veuve, de la qualité de madame d'Auxari, devait avoir en sa maison, à titre de domestiques, d'écuyers, de chapelains, de gouverneurs et de filles de compagnie, des gentilshommes, des prêtres, des filles nobles, toutes personnes dont la qualité explique l'influence que leur accorde notre texte au milieu de ces discussions de famille.

ardens; on renouvela tres-souvent la batterie (1), mais toujours avec aussi peu d'effet que la premiere fois.

Les lettres de nôtre Venerable Fondateur étant arrivées, par lesquelles il témoignoit un agréement singulier pour l'établissement de cette seconde Maison, qui devoit être la pepiniere et la Mere de plusieurs autres où Dieu seroit glorifié et l'Institut florissant jusques à la consommation des siecles, les douces paroles de ce Venerable Fondateur et Pere qui faisoit esperer toutes sortes d'assistances pour l'accomplissement de ce bon dessein, allumerent de nouvelles ferveurs dans les desirs de nos cheres Pretendantes et principalement de cette chere Vefve, qui mettant en oubly ce qui étoit à faire selon la prudence humaine, sortit de sa maison sans avoir mis aucun ordre ny pourveu à ce qui étoit necessaire pour la Fondation; ce qui luy causa en suitte des peines, et des fatigues incroyables. Monsieur son Fils ne treuvant plus d'autre remede pour détruire son dessein, s'étant saisy de tous les biens, il lui fallût passer par ses mains avec assez de rigueur. Ce fût une mortification extréme à son courage naturellement genereux et que les interéts de la maison de Dieu augmentoient beaucoup en cette rencontre. Neantmoins cette épreuve ne luy fit rien perdre de sa moderation ny de sa douceur et affabilité ordinaire, ayant frequemment en bouche cette sainte parolle : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?*

(1) La lutte.

Dans cette esperance, elle achêta une maison dans la Ville de Lyon, et Monseigneur Denis Symon de Marquemont pour lors Archevêque (1) et dépuis Cardinal, donna mille escus, par aumône, pour en faciliter la vente et l'acquisition ; avec laquelle (2) cette bonne vefve travaillant avec une diligence extréme à préparer toutes choses pour recevoir nos Sœurs, un nouvel obstacle fût suscité pour dêtruire son contentement. Et ce qui fût plus sensible, il fût excité par les ordres d'une Personne à laquelle elle êtoit obligée de deferer et de rendre obeyssance (3). Il fût conclû que nos sœurs ne

(1) Denys de Marquemont était né à Paris; d'abord camérier du Pape, auditeur de Rote, il avoit été nommé par Louis XIII et confirmé par le Pape Paul V, archevêque de Lyon en 1612. Ce fut un évêque d'une vie austère, d'un zèle apostolique très-actif, d'une grande piété unie à une grande douceur et urbanité de manières. Il se préoccupa surtout des ordres religieux de son diocèse où il éleva plusieurs nouveaux monastères. Il fut nommé cardinal en 1626. Il mourut peu après, à l'âge de cinquante-quatre ans.

(2) Aumône. Peut-être faut-il comprendre : à l'aide de laquelle acquisition.

(3) Il est vraisemblable que cette personne n'était autre que l'Archevêque lui-même, que les règles et l'organisation de l'Institut naissant ne satisfaisaient pas complétement. Cette préoccupation ne le quitta pas, même lorsque, après l'infructueux essai de la création d'une autre communauté, il eut appelé les filles de la Mère de Chantal. « L'Institut n'étant encore qu'en sa naissance, et, selon la première idée du bon prélat, en simple congrégation, Monseigneur l'Archevêque, poussé d'un bon zèle, voulant tout à coup que ce fût une religion formée, désiroit retrancher des constitutions faites par notre fondateur, et en donner d'autres pour les Sœurs de son diocèse. » (*Vie de la Mère Jacq. Favre.*) Saint François de Sales fait allusion à ce désir de l'archevêque de Lyon, dans la lettre qu'il écrivit au cardinal Bellarmin pour le prier d'obtenir du Saint-Siége le nom de Reli-

seroient point appellées pour cette fondation, mais que de méme que la nôtre avoit commencé dans Annessy sous le titre de la Visitation, on erigeroit dans Lyon une nouvelle Congregation sous le titre de la Presentation de la sainte Vierge, dont ces quatre pretendantes seroient les premices et les premieres Novices.

L'Etablissement de ce nouvel Institut se fit avec des grandes ceremonies et un magnifique âpareil. Mais comme il n'êtoit pas de l'esprit (1) de Dieu, ceux qui en avoient fait le projet avec un tres-pieux et loüable dessein, furent tous les premiers qui desisterent d'en faire la poursuite, lors qu'il pleût à Dieu de leur faire

gion et certains priviléges pour la réunion des Dames de la Visitation. « Or, depuis peu de temps, dit-il (10 juillet 1616), estant allé saluer Monsieur le Reverendissime Archevesque de Lyon, entr'autres discours de nos affaires Ecclesiastiques, nous vinsmes à parler de ces deux congrégations de Femmes, l'odeur desquelles estant tres suave en l'un et l'autre diocèse, fait que leur gouvernement est de tres-grande importance, et comme il me suggera qu'il seroit bon qu'elles prissent quelqu'une des règles qui sont approuvées par l'Église, qu'elles gardassent la closture et qu'elles fissent des vœux solennels, je consentis volontiers à son dire, tant à cause de son authorité, doctrine et piété, que pour la splendeur de ce nom de Religion, lequel j'ay tousjours estimé estre un grand ornement à ces devotes congrégations. » On voit aisément maintenant où gisaient le débat et la difficulté. Le cardinal Bellarmin conseilla à François de Sales de laisser la communauté en l'état où elle se trouvait. Elle ne tarda pas cependant à être érigée en Religion, sous la règle de Saint-Augustin, comme François de Sales l'indique dans une lettre qui ne porte pas de suscription, mais qui me paraît adressée à l'archevêque de Lyon. (C'est l'*Epist.* VIII, liv. VI, édit. de Paris, fol. 1652.)

(1) Dans les desseins de Dieu ; qu'il n'était pour ainsi dire pas né de l'inspiration de Dieu, puisqu'il n'était que le résultat d'un empêchement créé par le faux jugement des hommes.

connoître que sa sainte volonté étoit d'être honnoré par nôtre petite et tres-humble compagnie. Nôtre Seigneur permit encor que les Sœurs agregées sous ce nouveau titre de la Presentation ne pûrent convenir ensemble ny tomber d'accord touchant les constitutions aûquelles on avoit fait dessein de les obliger ; de maniere que la nouvelle erection, au grand contentement de notre bonne Vefve, fût delaissée entierement et son cœur demeura libre à poursuivre sa premiere entreprise (1).

Sans perdre un moment de temps, avec ses trois autres compagnes elles allerent se prosterner aux pieds de Monseigneur l'Archevêque, les baignant de larmes et le conjurant par sa grande bontê et par la vigilance Pastorale qu'il avoit de son troupeau, d'avoir compassion de quatre brebis errantes, qu'il voyoit à ses pieds sacrez ; et puisque Dieu avoit fait connoître que sa sainte volonté n'étoit pas qu'elles fissent leur retraite dans la Congregation où elles ne s'étoient rangées que par pure obeyssance, il pleût à sa Grandeur de leur donner sa benediction pour appeller dans sa Ville le cher Institut, où l'esprit de Dieu versoit une si abondante plenitude de ses graces et qu'il autorisoit visiblement en tant de manieres. Ce grand Prelat fut touché si sensiblement par leurs discours et plus encor par l'esprit de Dieu qui

(1) François de Sales fait plusieurs fois allusion dans ses Lettres aux difficultés que rencontra l'établissement de ce premier monastère de Lyon. (Voyez, entre autres, *Epist.* XXIV, liv. VI, in princ.; *Epist.* IX, liv. VI.)

animoit leurs paroles, que non seulement il leur accorda leur demande, mais leur promit toutes sortes d'assistances : qu'il en écriroit de la bonne sorte de sa propre main au Serviteur de Dieu, son bon et tres cher Confrere ; et qu'il ne souffriroit point que personne les troubla desormais, en l'accomplissement de cette sainte œuvre. Ainsi quoyque des affaires tres-importantes l'obligerent alors de faire un voyage à Paris, il écrivit au Serviteur de Dieu des lettres tres-obligeantes, le supliant permêtre à la tres-digne Mere de Chantal, avec quelques Religieuses, de venir établir une maison de la Visitation, en sa principale Ville, pour le bonheur de son Diocèse.

Un trait memorable doit être icy inseré, qui fait connoître comme quoy Dieu prenoit le soing des Interests de l'Institut, parmi ces traverses et ces contradictions des Creatures sur la pensée du premier Institut. L'on avoit demandé au Roy la licence pour établir un Monastere sous le titre de la Presentation, il fût necessaire d'écrire en toute diligence pour faire changer ce titre, et mettre en sa place celuy de la Visitation ; et chose merveilleuse, les premieres patentes étant arrivées à Lyon, devant que la seconde requête pût arriver à Paris, l'on veid que Dieu l'avoit changé luy même, ou qu'il avoit conduit l'esprit ou la main du secretaire, pour écrire ce qu'il avoit determiné dans les Conseils eternels de sa providence. De maniere qu'il ne fût pas besoin de faire apointer cette nouvelle requête, la premiere, contre l'esperance humaine, y ayant pourveu

par une disposition celeste qui l'avoit autorisée. Et à dire vray, quoy-que tous les mysteres et toutes les grandeurs de la saincte Vierge ne puissent jamais être asses dignement honorées, nous pouvons dire neantmoins qu'il n'êtoit pas necessaire d'établir un ordre distingué de celuy de la Visitation pour faire honorer celui de la Presentation de la sainte Vierge dans le Temple; puisque l'Institut honore ce glorieux Mystere d'une maniere si sainte, et qu'il l'a choisi pour être le jour solemnel de la renovation de tous les sacrifices, je veux dire, de tous les vœux que les Sœurs renouvellent tous les ans, à l'exemple de la Vierge, et qu'en ce jour precieux châque Monastere de la Visitation est une montagne de mirrhe et d'encens, c'êt à dire de devotion et de mortification, et comparable à celle de Moria (1) où les autels étoient tous chargez de victimes et de sacrifices (2).

(1) « Salomon commença donc à bâtir le Temple du Seigneur à Jérusalem sur la montagne de Moria. » (*Paralipomènes*, liv. II, chap. III.)

(2) Quelque cinquante ans après, ce monastère de Lyon, qui avait eu tant de traverses à essuyer pour son établissement, était arrivé à un haut degré de prospérité. Les Archives de l'ordre de la Visitation nous disent qu'en 1667 il était composé de « cinquante professes du voile noir, cinq du voile blanc, trois novices, quatre tourières, une fille de peine, quinze pensionnaires, M. nôtre confesseur, un sacristain que nous nourrissons, et un autre petit garçon pour répondre les messes. »

CHAPITRE V.

De l'établissement du premier Monastère de Lyon, d'où elle fut la Fondatrice et la premiere Novice.

Tous ces nuages étant ainsi heureusement dissipez, l'établissement de Lyon se fit avec une grande gloire. Le Serviteur de Dieu ayant répondu avec une tres grande civilité aux lettres de Monseigneur l'Archevêque et luy ayant témoigné qu'il prenoit à un tres grand honneur qui (1) eût fait choix de ses filles pour servir Dieu dans son Diocese, Monseigneur l'Archevêque, pour témoigner de son côté l'estime qu'il faisoit de nos sœurs et principalement de la tres digne Mere de Chantal, dont la vertu et la renommée étoit si celebre, il leur envoya un equipage convenable.

Cette tres digne Mere, avec les Meres Jacqueline Favre, Peronne Marie de Chastel (2) et Marie Aymée de Blonay (3), ayant reçeu la benediction du Venerable

(1) Qu'il.

(2) La Mère de Chaugy a donné les plus grands détails sur la vie de ces deux religieuses dans sa *Vie des premières religieuses de la Visitation.* Voy. l'édition que M. L. Veuillot a publiée de cet ouvrage, Paris, Julien Lasnier, 1852, t. 1, p. 5 et 234 : « La fondation du Monastère de Lyon fut le sujet de leur première sortie (la mère de Chantal et la mère Jacqueline Favre). Notre digne Mère, qui y demeura quelque temps supérieure, la choisit pour son assistante; ensuite elle lui en remit la conduite et l'établit la seconde supérieure et mère de l'Ordre. » (*Vie de Marie-Jacq. Favre.*)

(2) Il venait d'être publié, peu de temps avant l'ouvrage de la Mère Madeleine, une *Vie de Marie-Aymée de Blonay.* Paris, 1655, in-8.

Fondateur, partirent ainsy d'Annessy et arriverent à Lyon le premier jour de Fevrier, consacré à la memoire de saint Ignace Martyr (1), portant *Vive Jesus* dans leurs bouches et dans leurs cœurs gravé en lettre d'or, comme ce glorieux Atlete, qui pour cette raison a été surnommé Porte-Dieu. Le jour suivant dedié à la Purification de la sainte Vierge, l'année mil six cens quinze, l'établissement commença avec grande solemnité et au contentement de toute la ville. Monseigneur l'Archevêque en témoigna une entiere satisfaction, laquelle il a toujours continué avec une bonté singuliere à nôtre Congregation, en une infinité de rencontres. Le R. P. Maillan, celebre en la Compagnie de Jesus, y

François de Sales parle d'elle avec une grande affection : « Quel contentement de se revoir ensemble, nostre Mere, nostre sœur Paule Hyeronyme, et ma fille Marie Aymée. » 22 janvier 1622. Voy. aussi la lettre du 10 septembre 1611; voir surtout la lettre du 4 février 1515 où il envoie ses bénédictions justement aux trois religieuses dont il est ici question. Le nom de la Mère Marie-Aymée était resté en grande vénération dans l'Institut. Nous en trouvons une preuve dans une lettre écrite aux Visitandines de Chaillot en 1667 par la Mère Marthe d'Apchon, du monastère de Belle-cour: « Elles tombèrent heureusement (la Sœur Catherine de Gletain et deux de ses amies) entre les mains de notre très-honorée mère M. A. de Blonay, laquelle ayant un talent particulier pour la conduite des âmes, etc. »

(1) Le saint évêque de Genève fait allusion à ce voyage et à cette arrivée : « Il me vient en memoire que le grand saint Ignace, qui portoit Jesus-Christ dans son cœur alloit joyeusement servir de pasture aux Lyons, et voilà que vous allez, et nous allons, s'il plait à ce grand Sauveur, à Lyon pour y faire plusieurs services à Nostre Sauveur, et lui préparer plusieurs âmes. » Lettre du 26 janvier 1615. Les termes mêmes dont se sert la mère Madeleine nous indiquent que cette lettre lui était présente à l'esprit quand elle écrivait ce passage.

contribua aussi beaucoup par ses soins, ce qui rend l'Institut tres-obligé à la charité de la Compagnie.

Cependant nôtre vertueuse Vefve se voyant dans l'accomplissement de ses desirs, pour commencement de la fondation donna une jolie maison et la dotta de cinq cens livres de rente à perpetuité, prenant l'habit avec ses Compagnes des mains de la tres-digne Mere. Et dés ce moment se dechargeant du soin de toutes les choses temporelles, elle n'eût plus d'autre pensée que d'aspirer avec une grande êtendue de cœur au sommet de la perfection. Elle ne laissa pas de rencontrer des épines en ce beau chemin, d'ailleurs tout jonché de fleurs. Les obstacles qui êtoient survenus l'un à l'autre (1) et qui avoient fait traîner en tant de longueurs cet êtablissement, obligerent à de si grosses dêpenses, que les Sœurs se treuverent bien tôt reduites en de grandes necessitez, jusque là même que l'on ne sçavoit plus où prendre pour leur nourriture. La pauvre Fondatrice gemissoit dans son cœur, attribuant cette necessité à ses demerites; mais Dieu qui n'abandonne jamais les siens, êcouta les soûpirs de ses humbles servantes et fit paroître un traict de sa providence extraordinaire, tel que nous le lisons en la vie de plusieurs autres Saints. Un gentil-homme qui n'êtoit nullement informé de la necessité où la Communauté êtoit reduite, parce que les sœurs avoient tâché de n'en rien donner à connoître, logeant toute leur confiance en Dieu, en-

(1) L'un après l'autre.

voya cent escus par aumône, par un personnage inconnu, et une autre fois une Custode d'argent, sans user d'autre compliment, sinon de prier Dieu pour celui qui l'envoyoit ; ce qui fit répandre des larmes de consolation à cette sainte troupe admirant les soins paternels de la providence de celuy qui assiste en tous leurs besoins ceux qui l'ayment et qui le craignent.

Nôtre chere sœur Renée luy en rendit graces particulieres, comme s'estimant la plus obligée, puisque la Fondation êtoit faite à son instance. Et refléchissant sur les devoirs de sa vocation, elle consideroit qu'êtant la premiere Novice, elle devoit être la plus humble et la plus fervente en bons exemples. Ses delices êtoient d'être employée aux plus viles charges du Monastere. Elle formoit de saintes reflexions sur tout ce qui s'offroit à sa veüe ; voyant les arbres du jardin, on l'oüit souvent faire ces êlans amoureux : « ô Mon Dieu ! pleût à la mienne volonté que toutes les fleurs, les feüilles et les fruits de ces arbres, fussent autant de voix, de langues et d'actions de graces à vôtre bonté, pour vous benir de la misericorde que j'ay receüe. O mon Dieu ! que toutes ces herbes et même tout ce qui a l'être, vous adore et vous benisse pour moy, qui ne peux le faire que trop indignement et imparfaitement ! »

On luy donna la charge du Refectoir, qu'elle receut avec une profonde reverence, considerant que nôtre Seigneur luy faisoit le même honneur qu'à ses deux Apôtres, aûquels il donna la commission d'aller pre-

parer le cenacle pour y faire la Cène avec ses disciples; d'autrefois elle se representoit l'empressement avec lequel sainte Marthe disposoit toutes choses, lors qu'elle avoit l'honneur de faire un festin à son divin Maître. Avec ces saintes et suaves reflexions, elle preparoit tout ce qui étoit necessaire pour ce petit Cenacle de ses tres-humbles servantes, se mettant à genoux pour nettoyer les chandeliers, preparer les assiettes, les plats et les autres ustencilles; et nous avons appris de la tres-digne Mere (1) qu'elle n'a jamais vu cette humble Novice dans ce vil travail, sans luy avoir trouvé l'esprit hautement occupé en Dieu. De son côté elle avoit une si profonde reverence pour cette digne Mere qu'elle estimoit un bonheur singulier de pouvoir luy baiser les franges de sa robbe, et lorsqu'elle écoutoit ses admirables discours de la vie interieure et des voies de Dieu sur nous, son cœur ne pouvoit contenir ses joyes, ny son esprit ses admirations.

Ayant la charge du service du refectoir, il luy arriva de rompre une cruche de terre, ce qui l'affligea si sensiblement qu'une de ses amies étant venuë luy parler elle la pria de luy en envoyer promptement une autre, ce qu'elle fît soudain. Mais elle en eût un grand scrupule et en dit humblement sa coulpe (2) devant la tres digne Mere, qui avec son zele ordinaire la reprit fort severement, luy ajoutant que, n'étoit sa bonne foy, elle lui eût fait jetter cette cruche de desobeissance par la

(1) Sainte Jeanne de Chantal.

(2) S'en confessa.

fenêtre, l'encourageant neantmoins à tirer de cette faute le fruict de son abjection. Elle eût le méme scrupule, pour avoir jetté par la fenêtre des petites heures toutes usées, et en dit sa coulpe avec grande contrition.

Voyant des sœurs qui battoient des graines du jardin, elle s'alla courber sous les bâtons, les supliant avec une sincere humilité de fraper sur elle. « Afin, disoit-elle, que de ce cœur endurcy vous puissiez faire sortir toutes les graines de l'orgueil et cette maudite semence d'Adam qu'il nous a transmis par cette origine et qui a trop fructifié en moy par ma negligence. »

Elle disoit ses coulpes avec une simplicité colombine, s'accusant particulierement d'avoir eû de la vanité dans son habit de Religion, plus que jamais elle n'en avoit ressenty dans le siecle sous les âtours superbes des pompes mondaines; et si (1) pourtant la robbe qu'elle portoit pour lors êtoit courte et grossiere; orgueil innocent qui ne naissoit que de la haute estime et veneration qu'elle avoit de sa Profession Religieuse. Dans ses humbles sentiments elle se reputoit la moindre de la maison, disant à ses compagnes : « Avancez vous, mes chères Sœurs, autant qu'il vous plaira dans le Cœur du Sauveur, recevez les baisers de ses mains et de sa bouche, cela est deû à la grandeur de vôtre amour ; pour moy, comme une miserable et pecheresse, je seray trop heureuse d'être admise au baiser de ses piéz sacrez et d'avoir le privilege de les arrouser des larmes d'une parfaite contrition et penitence. »

(1) Et cependant.

CHAPITRE VI.

De sa derniere maladie, de sa profession et de sa mort.

Si la Sainte Vierge ne fit que trois mois de sejour dans la maison de Sainte Elisabeth pour accomplir le Mystere de la Visitation et toutes les sanctifications de cette sainte Maison en la personne de saint Jean, de sainte Elizabeth et de Zacharie, nous pouvons dire que Dieu a presque limité le méme terme à cette sienne servante, pour l'étäblissement du second Monastere de la Visitation et pour y recevoir la plenitude de toutes les onctions qu'il avoit destiné pour la consommation de sa sanctification interieure. Du moins nous sçavons que dans l'espace de dix à onze mois il r'enferma ce que cette bonne ame devoit y faire de memorable, dépuis son entrée dans l'Institut jusqu'à son départ pour l'Eternité. Selon le jugement des hommes, ce fut un accident imprevu lequel avança le cours de sa vie, mais le seul desir de voir son cœur uni à son souverain bien en fût la vraye cause en effet. Comme un jour elle portoit quelque fardeau pour le service de la Maison, le pied luy ayant manqué, elle se laissa cheoir d'un escalier et se froissa trois côtes, ce qui luy causa de tres cuisantes douleurs; neantmoins comme son cœur se dilatoit parmy les souffrances, elle porta ce mal tant qu'il luy fût possible, sans le decoûvrir ny se plaindre. Mais on s'aperçeut enfin qu'elle ne pouvoit marcher

sans boüeter (1) et se courber, et d'ailleurs qu'elle sechoit comme une squelette. La tres digne Mere de Chantal la voyant en cet état, luy commanda de declarer l'incommodité extraordinaire laquelle luy étoit survenue, à quoy obeyssant humblement, elle dit avec un visage suave selon sa coûtume : « Cette lourde bête s'est laissé cheoir montant les escaliers et s'est fait un peu mal aux côtes. » On la visita et on trouva qu'ayant porté longtemps le mal, il étoit desormais absolument incurable à moins de luy faire souffrir des insuportables douleurs, ce qui augmentoit sa joye. Et comme on luy redressa ses trois côtes qui étoient toutes courbées, elle parût avec un œil riant, sans faire un seul cri, ni lâcher la moindre plainte, mais seulement cette douce parole : « Ha ! cher Jesus, que souffre-je au prix de (2) vous, qui étiez le Roy de l'innocence, et moy qui ne suis qu'une miserable pecheresse ? »

Quelque soin qu'on aporta pour la traitter de ce mal, l'on ne pût empécher que la fievre ne la prît, qui fut, à dire vray, plutôt une langueur d'amour qui luy fit connoistre qu'elle étoit proche de finir son pelerinage ; ce qui luy causa une telle joye qu'à l'exemple du Cigne lorsqu'il est pres de sa fin, on luy oüyt chanter ce Distique qu'elle repetoit à toute heure :

Bien tôt mon Cœur sera contant
De voir Jesus qu'il ayme tant.

(1) Traîner le pied à ras de terre sans avoir la force de le lever. Ce mot ainsi écrit nous donne et la première orthographe et l'étymologie de *boiter*.

(2) En comparaison.

Les sœurs, ne jugeant point sa maladie mortelle, luy demanderent ce qu'elle vouloit dire, puisque les Medecins ne jugeoient rien de mortel en son mal ; (et ce qui fait croire qu'elle eût quelque prénotion du temps de son trêpas) « Vous le verrez, dit-elle, mes cheres sœurs, dans tréze jours le Seigneur disposera de sa servante, selon sa volonté. » Dés lors la fievre redoubla, mais plus encor l'ardeur de son amour, qui occupoit si attentivement son Esprit en Dieu qu'elle ne demanda jamais aucun soulagement et n'eut rien pris si l'obeyssance ne luy eût ordonné. On l'obligea de se rafraichir souvent la bouche pour temperer l'ardeur excessive de la fievre ; elle obeyssoit, mais élevant son cœur à Dieu : « Mon doux Seigneur, s'ecrioit-elle, plus de ces eaux insipides de la terre, qui ne sont pas capables d'étancher la soif d'une ame qui vous ayme, mais plutôt ses (1) eaux salutaires que vous promîtes à la Samaritaine, dont la moindre goute fait une source vive qui rejallit à la vie Eternelle. »

Quoiqu'elle souffrit de tres violentes douleurs sur le côté qui avoit été froissé, jamais pourtant elle ne tourna de l'autre par son propre mouvement, de crainte de donner quelque satisfaction à la nature rebelle ; et il falloit le luy ordonner par obeyssance, dont elle desiroit avoir le merite (2). Croyant une fois d'être seule, elle prioit avec une ferveur extraordinaire ; une sœur

(1) *Ces;* le *c* et *s* étaient souvent confondus par les premiers imprimeurs, et particulièrement dans les pronoms *se* et *ce*.

(2) Je ne sais s'il faut comprendre : « vertu dont elle recherchait le merite, » ou « desirant joindre ce merite de l'obeissance à son tresor de bonnes œuvres. » Ce sont deux nuances du même sens.

qui étoit proche, luy demandant à qui elle parloit : « Ma chere sœur, dit-elle, à qui voudriez vous que je parle sinon à mon Dieu, mon Roy, mon Juge et mon Epoux, qui doit bien tôt examiner si je me suis têmoignée bien fidelle à l'honneur qu'il m'a fait de son alliance; je m'entretiens encor avec mon Ange qui est à mon côté, qui considere tous mes deportemens (1). »

Le premiere fois qu'on luy porta le tres saint Sacrement, apres avoir reçeu ce pain des Anges, elle demeura dans un doux ravissement un long espace de temps. Et comme elle poussoit de temps en temps quelques ardents soûpirs, demeurant au reste immobile comme une statüe et les yeux élevez au Ciel, la Sœur qui la servoit luy demanda : « Comment vous trouvez-vous, ma Sœur? » et ayant reïtiré trois fois la méme demande sans qu'elle fit aucune réponce parce qu'elle êtoit ravie en extase, la bonne sœur fit scrupule d'interrompre un si doux repos, et demeurant presante pour observer les sacrées impulsions de l'amour divin dans le cœur de cette Sulamite, elle continua trois quart-d'heure durant dans cette syncope amoureuse, d'où revenant comme d'un profond sommeil, elle appella l'infirmiere et luy dit : « Hé! ma chere sœur, que je viens d'un heureux repos! ô mon Dieu, qu'il y fait bon! les heureuses nouvelles que je viens d'y apprendre! »

Dés lors ces discours ne furent plus que de cette

(1) Au dix-septième siècle, ce mot signifiait simplement conduite, manière de vivre; il n'était pas pris, comme aujourd'hui, en mauvaise part.

bien-heureuse Patrie. Voyant une Image de la Sainte Vierge, qui étoit attachée aux piedz de son lit, elle la salüa, luy addressant les plus belles Epithetes du Cantique : « O Mere de mon Roy pacifique ! s'écria-elle, que vous êtes belle, sainte et chaste Colombe ! Mere de la belle dilection, Vierge feconde et Mere de mon Dieu, que vous êtes belle et suave dans vos delices ! Nulle tache, ni macule n'a parû en vous. Menez moy dans le Ciel avec vous, ma chere Maîtresse, que je n'habite plus dans cette terre deserte ! appellez moy au bien heureux sejour de la terre des Vivans ! Mon unique Mere, ma chere Avocate, mon Esperance et toute puissante Mediatrice, quand auray-je le bon-heur de voir vôtre unique Fils que j'ay uniquement aymé et que je veux aymer uniquement et incessamment durant le temps et durant l'Eternité. »

Cette crainte respectueuse de déplaire à Dieu dans laquelle elle avoit toujours vêcu fût alors convertie en une douce confiance dans ses infinies misericordes.

Voyant des Sœurs qui pleuroient, elle leur dit d'une voix forte mais tres suave et devote : « Plus de terre, mes cheres Sœurs, plus de terre ; vous avez sujet de vous rêjoüir avec moy et de me congratuler du bonheur que le Seigneur me prepare, et duquel j'espere obtenir bien tôt la joüyssance par son infinie misericorde.

Lors que les Novices la visitoient, elle leur disoit avec une ardeur seraphique : « Mes cheres compagnes, aydez moy à rendre grâces à Nostre Seigneur de l'honneur qu'il nous a fait de nous appeller en sa sainte

Maison en la societé des Saintes et par les mouvemens sacrez d'une si sainte vocation. O cheres compagnes de mon bon-heur, qu'il fait bien être fidelles aux saintes regles et à l'Esprit de l'Institut ! Courage, cheres Sœurs, marchons courageusement en ce chemin tout jonché de fleurs ; ne craignons point les épines qui s'y rencontrent, ce sont les fruits du Calvaire qui se changeront en couronnes apres celles qui ont fait un si riche diademe à Nôtre cher Sauveur mourant. » Puis appellant la tres digne Mere, « O ma chere Mere, disoit-elle, qu'elle felicité a une ame qui ayme Dieu, de se detâcher de cette partie mortelle, quelle joye, quelles delices ! ma langue ne peut exprimer ce que mon Esprit en savoure et ce qu'il en experimente. »

Monseigneur l'Archevêque voulût participer à la consolation de la communauté et être l'admirateur de la constance de cette ame qui bravoit la mort, comme saint Bernard l'escrit aussy de la mort genereuse de Gerard son frere. Cette chere agonizante étant avertie de l'honneur que Monseigneur l'Archevêque vouloit luy rendre, « Quel bon-heur, s'ecrioit-elle, pour moy qu'un si grand Prelat veuille me faire la grace de me donner sa benediction pour me fortifier en ce passage. Il faut que je luy demande l'absolution de mes deux grands crimes, de la cruche, de ma desobeyssance, et de la perte des petites Heures que j'ay jetté dans la rüe par une fausse charité ; apres quoy ma conscience sera pleinement en repos. » Elle suplia tres humblement Sa Seigneurie de l'oüyr en confession pour la derniere

fois, ce qu'il fit tres charitablement. Il reçeut des consolations nompareilles de voir une ame si detâchée de soy méme et si bien disposée pour aller paroître devant Dieu. Il admira particulierement de luy voir mettre en oubly les violentes douleurs qui le pressoient, pour ne parler que des joyes de son cœur pour aller voir (1) son Dieu, et publier ses infinies misericordes au sujet de sa vocation! « Helas! disoit-elle, il y a quatre ans que je fûs malade à la mort, et tout mon tourment êtoit de mourir sans être consacrée au service de mon Dieu par la profession Religieuse; maintenant qu'il m'a fait cette grace je n'ay plus rien à souhaitter, mais à luy dire avec le bon vieillard Simeon : Maintenant Seigneur, vous pouvez appeller en paix vôtre servante, pour être admise à la veüe de vôtre majesté, vous qui êtes mon Dieu et mon salutaire! »

Mon-seigneur l'Archevêque (et qui depuis a été l'un des plus Eminens Cardinaux de l'Eglise) fût present à cette illustre agonie, et ne pouvant contenir la joye de son cœur et de voir et d'oüyr tant de merveilles, il s'êcria avec admiration qu'il n'avoit jamais veu une personne aller à la mort avec tant d'allegresse que cette mourante, qui recevoit bien alors la douce recompense de tant de sainctes actions qu'elle avoit fait durant sa vie pour la gloire de Dieu. Tous les Ecclesiastiques qui l'accompagnoient en êtoient êgalement touchez, cependant que le reste de la compagnie fondoit en larmes et rendoit graces à Nôtre Sei-

(1) De la joye d'aller voir...

gneur de la multitude de ses divines misericordes sur cette sienne servante.

Voyant entrer les Medecins pour luy ordonner encor quelques remedes, « Plus de Medecins de la terre, s'écria-elle! il n'y a que vous, mon Dieu, ô Medecin charitable qui êtes venu du Ciel en terre pour guerir nos maux, qui connoissez mes besoins, qui penetrez mes foiblesses et qui pouvez seul appliquer de juste appareil aux profondes blesseures que le peché a fait à mon ame; c'est vôtre seule main que je reclame pour ma guerison et je ne demande que l'application du merite infini de vôtre sainte Passion pour mon unique et salutaire remede.

Ayant oüy des Sœurs qui disoient assés secretement que son fils destinoit de (1) faire un dueil et une pompe funebre pour honnorer sa mort, « Point de dueil, s'écria-elle, pour un jour auquel il faut aller jouïr de la presence de mon Dieu ! Il faut que les objects funebres se changent en allegresses et que mon fils, s'il m'ayme, rende graces à Dieu et m'aide à le benir de l'honneur qu'il m'a fait de pouvoir mourir Religieuse de la Visitation et parfaictement contente. »

Apres ces actes heroïques, sentant diminuer ses forces elle demanda l'Extreme-onction ; et en presence de toute la Communauté, qui donna son consentement à l'oblation de ce dernier sacrifice, elle fit les vœux de la profession avec promesse, si Dieu luy conservoit la vie, de les ratifier avec le méme Esprit et le méme zele

(1) Avait le projet de.

avec lequel elle les prononçoit en cette extremité. Et ainsi munie de tous ses Sacremens, apres avoir humblement invoqué et prononcé de cœur et de bouche le sacré nom de Jesus, le treiziéme de sa maladie, comme elle l'avoit predit, sa benîte ame s'envola dans le sejour de la gloire. L'on eut dit au moment de sa mort qu'elle entroit seulement dans une douce extaze, levant les yeux au Ciel, avec un visage riant et faisant un amoureux soûpir qui, par forme d'oraison jaculatoire, detâcha cette belle image de Dieu de cette partie mortelle, pour la reunir à son Eternel principe.

L'année mil six cents quinze, elle fut enterrée au Monastere des Dames Religieuses de Saint Pierre, parce que, la maison où logeoient nos Sœurs n'êtant pas commode pour bâtir notre Convent, ces Religieuses Dames estimerent à honneur la grace qu'on leur demanda de donner place dans leur Sepulchre à cette chere Sœur, qui a été la premiere du Monastere de Lyon et la deuxieme de l'Institut qui a reçeu de Dieu, comme nous avons lieu d'esperer, une couronne immortelle (1).

Dieu soit beny.

(1) J'ai sceu quelqu'une des graces que Dieu fit à notre tres chère Sœur Marie Renée sur le trépas. Elle estoit fort ma fille, car alors que je fus là elle feit une revue de toute sa vie, pour me donner connoissance de ce qu'elle avoit esté, avec une humilité et une confiance incroyable et sans grande necessité, avec une extrème edification pour moi quand j'y repense. La voila maintenant à prier pour nous et pour vous specialement, puis qu'elle est trespassée vostre fille et sous votre assistance. » Franc. de Sales.

VIVE JESUS

LA VIE

DE NOTRE VENERABLE SŒUR

FRANÇOISE-MARGUERITE FAVROT

PROFESSE

DU PREMIER MONASTERE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

D'Annessy.

La Mere Françoise Marguerite Favrot est née dans la Ville de Pontarlier (1), dans le Comté de Bourgogne, d'une famille tres-honnorable, et des Parens tres-vertueux et craignans Dieu.

(1) Ville de la Franche-Comté, chef-lieu de bailliage, au diocèse de Besançon; elle comprenait au dix-huitième siècle six cents vingt-neuf feux. Le Bailliage de Pontarlier était borné à l'ouest par la Suisse, à l'est par le bailliage de Poligny où nous allons voir Françoise Marguerite se marier.

CHAPITRE Ier.

De sa conduite dans le siecle.

Ce que nous sçavons de sa conduite dans le monde c'est qu'elle fut toujours portée à la vertu dés son enfance, qu'elle têmoignoit d'être doüée d'un jugement tres-solide, meprisant les petits divertissemens où les autres enfans se recréent, et ne prenant plaisir qu'en des exercices de pieté.

Elle êtoit encore tres jeune lors que ses Parens la marierent avec un Advocat de Poligny (1), tres estimé pour sa doctrine et pour sa vertu. Dieu la separa bientôt pour la joindre plus êtroitement à son pur amour. Elle ne demeura qu'un an en sa compagnie et dés ce moment jusques à son entrée dans la religion, c'est à dire, vingt ans entiers, elle mena une vie tres retirée, ne sortant du logis que pour aller aux Eglises ou pour visiter les hôpitaux et les pauvres, et pour assister les malades et les affligez. Dés lors elle commença de s'addoner à la vie interieure et à l'exercice de l'oraison, accompagnant ses pratiques mentales de beaucoup d'austeritez et de penitences corporelles, pour joindre la mortification des sens à celle du cœur; et toute sa vie elle fut dans cette disposition. Neantmoins,

(1) Ville de la Franche-Comté, comptant, au dix-huitième siècle, 1099 feux; chef-lieu d'un bailliage et d'une recette.

dés son entrée dans la Religion elle quitta toutes ces petites devotions et pratiques particulieres pour suivre exactement celles de l'Institut, et se reglant uniquement par la direction de l'obeyssance.

Tous ceux de la ville l'eurent en une tres-haute estime, à raison de sa vertu et de sa sage conduite, de maniere que cette jeune Vefve paroissoit dans la ville de Poligny comme Judith dans celle de Betulie, faisant les mêmes exercices et les mêmes abstinences que cette Vefve triomphante et si fameuse dans l'Ecriture faisoit dans sa Maison avec ses Filles.

Quelques années apres, ayant sçeu qu'en une maison fort honnorable de Lorraine un grand serviteur de Dieu conduisoit des ames à la vie spirituelle et qu'il avoit un don particulier de Dieu pour cette direction, elle s'y transporta avec deux Damoyselles ses parentes et ses intimes Amies, enflammées du desir de la perfection. Elle demeura six ans en cette école et y fut exercée en des mortifications corporelles si excessives qu'elle fut une fois malade à la mort d'une penitence qui luy fut enjointe, sans neantmoins en têmoigner le moindre dêplaisir, ny faire le moindre murmure d'une telle indiscretion (1). L'on peut nommer cette école son premier et plus labourieux noviciat.

S'estant retirée de cette conduite et de retour en son pays, la renommée de l'establissement de nôtre Congregation, qui se repandoit partout, vint à ses

(1) Du zèle indiscret qui lui avait ordonné une si dangereuse pénitence.

oreilles et (1) les miracles qu'il plaisoit à Dieu de faire dans les cœurs par la direction du Serviteur de Dieu, en l'esprit duquel il sembloit avoir épuisé la plenitude de ses dons pour la conduitte des ames. Elle fut touchée d'un tres ardant desir de venir puiser à cette source sacrée les eaux de salut. Et quoy qu'elle eut des communications tres-particulieres en deux Monasteres de deux Ordres religieux (2), et tous deux de tres-haute perfection et qui avoient de saintes passions pour la recevoir en leur Compagnie, elle se resolut de suivre absolument la voye que Dieu luy montroit; et se rendant à l'attrait qui l'appelloit à nous, elle se destina pour Nôtre Congregation et fit vœu de s'y rendre Religieuse.

Ayant découvert son dessein à ses parents, elle trouva des contradictions et des oppositions incroyables à l'execution de cette sainte entreprise. Mais son cœur affermy en Dieu surmonta tous ces obstacles et elle se rendit dans nôtre premier Monastere, où elle fut admise à son premier essay et fut exercée durant trois mois aux exercices de la vie religieuse, où elle goûta tant de douceurs et de suavitez qu'elle ne pouvoit s'enpescher de faire des exclamations à toute heure, admirant la perfection et la ferveur de l'esprit de la Congregation naissante. Comme l'on remarqua en elle une grande rondeur, franchise et simplicité d'esprit, les

(1) En même temps que.

(2) Nous ne trouvons dans la ville de Poligny comme en celle de Pontarlier qu'un seul couvent de religieuses.

trois mois expirez, on luy donna parolle asseurée pour sa reception. Apres quoy elle retourna à son pays pour mettre ordre à ses petites affaires. Elle fut contrainete d'y faire un plus long sejour qu'elle n'avoit premedité, pour surmonter les nouveaux obstacles et les difficultez que ses parents (qui agissoient par les principes d'un amour terrestre suivant la chair et le sang) faisoient naitre à toute heure pour retarder son contentement. Mais elle brisa tous ces liens et se rendit en ce beau sejour apres lequel elle souspiroit. On luy donna l'habit de Novice sous la direction de nôtre Mere de Châtel, pour lors Directrice de vingt jeunes Novices, dont la plus-part ont rendu des services tres importans à l'Institut et en ont été les colomnes et les lumieres.

CHAPITRE II.

De son Novitiat.

Nous ne pouvons plus sincerement declarer les exercices de son Noviciat que rapportant fidelement le têmoignage que la Reverende Mere de Châtel, sa directrice, en a rendu en ces termes : «Durant son Novitiat, dit-elle, on la veid reluire en toutes les vertus religieuses et principalement en l'humilité, qui est le fondement de toutes les vertus Chrêtiennes. Lors qu'elle vint se presenter à l'Institut, l'esprit de mensonge, qui

s'efforçoit de convertir en vanité les pratiques les plus saintes, voulut luy persuader qu'elle seroit extrêmement utile à l'Institut sous le pretexte que, s'estant adonnée à la vertu dans le monde, elle pouvoit avoir quelque connoissance et fait quelque progrez en la vie spirituelle; mais dez qu'elle eut gousté l'esprit de l'Institut et conneu son excellence, cette fausse imagination fût dissipée de son esprit, comme un vain phantosme; et elle réentra dans une si profonde connoissance de son neant, qu'elle se jugea la plus ignorante, la plus vile et la plus imparfaite de toutes, ne se croyant pas méme digne d'être la Novice et la disciple de celles dont, par cette petite presomption, elle avoit presumé de pouvoir être la maistresse. Son neant luy parut si visible et si profond qu'elle se fit horreur à soy méme, et ses compagnes luy sembloient si avancées dans la vertu qu'elle les envisageoit comme des sainctes. On l'oüyt souvent s'êcrier et dire : « O la grande perfection qui regne dans cette saincte maison ! Que c'est vrayement la maison de Dieu ! Elle n'est pas connüe, et jamais elle ne le sera que par celles qui auront l'honneur d'en pratiquer et d'en gouter les saints exercices. Bon Dieu ! l'heureux chemin pour se rendre à vous ! la grande pureté d'esprit ! quel dêpoüillement de soy-méme ! »

Elle obeyssoit avec une merveilleuse exactitude à une Sœur du petit habit (1), qui avoit soing de lui ap-

(1) On appeloit, au dix-septième siècle, le *petit habit* de la sainte Vierge, le scapulaire. Ici c'est l'habit de novice : « Elle prit bientôt le

prendre à prononcer le latin ; et quoy qu'elle fut alors âgée de trente-huit ans, elle se soumît avec une profonde reverence à la correction de cette jeune maistresse. Cette haute lumiere qu'elle eut de la perfection de l'Institut, lui fit connoître la difference qui est entre la vertu qui se pratique par les personnes devotes dans le monde et par les ames qui sont consacrées à Dieu, par vœu, dans la Religion. Elle conneut que ce n'est que dans cette école sainte où (1) l'on examine jusques aux moindres pensées et où les imperfections imperceptibles sont censurées avec rigueur ; elle remarqua dans sa conduitte des defauts qu'elle avoit creu être des marques de vertu et de perfection. Cette veüe fut suivie d'un tres ardent desir d'aneantir l'amour propre qui se glisse si insensiblement dans les œuvres les plus parfaites ; et pour travailler plus efficacement à le détruire, elle ne perdit aucune occasion de s'humilier devant Dieu et devant les creatures. Elle disoit ses coulpes des moindres manquemens avec un sentiment d'aneantissement qui donnoit de l'admiration ; et plus elle tâchoit d'aneantir la nature et plus elle donnoit d'empire à la grace dans son cœur qui ressentoit devant Dieu une nouvelle vigueur, plus il se trouvoit abbatu devant les creatures.

Sa fidelité à descouvrir son interieur, et jusques à la

petit habit, » voyons-nous dans les archives de la Visitation, à propos de la Mère Louise-Dorothée de Capel, qui fut, à Marseille, une des novices de la Religieuse dont on raconte ici la vie.

(1) Que.

moindre ombre d'imperfection et de recherche de soy-même, fut merveilleuse. Elle fut tres-exacte à observer le silence, et quoy que ce qu'elle avoit veu dans le monde en cet âge peût la rendre curieuse de sçavoir ce qui se passoit dans le cloître, elle ne s'en informa non plus qu'un enfant d'un an. Elle parloit peu, mais tout ce qu'elle disoit êtoit solide et moüelleux, écoutant ses compagnes, lors qu'elles s'entretenoient de Dieu, comme des Anges de la plus haute Hierarchie, et ne se jugeant digne que d'êcouter leurs voix et recevoir leurs lumieres.

Tout ce qui paroissoit êclatant aux yeux des creatures êtoit son horreur, ce qui fit que même elle mortifia l'inclination qu'elle avoit pour l'austerité corporelle (parce qu'êtant singuliere, elle se rend plus remarquable), par une industrie admirable trouvant le secret de mortifier (1) son cœur par la soustraction de la mortification des sens, et employant tout le soing à soumettre son esprit qu'elle avoit auparavant à faire souffrir son corps, suppliant la Maistresse de l'ayder à destruire son orgueil et à soumettre ses desirs à l'obeyssance : « N'espargnez point, luy disoit-elle, ma tres-chere Mere, n'espargnez point cette fille orgueilleuse et superbe; mortifiez de la bonne façon cette humeur presomptueuse et rebelle; je veux être tout de bon à mon Dieu quoy qu'il me coûte, fut ce ma propre vie; ô qu'elle sera dignement employée pour (2) ce sacrifice ! »

(1) Elle mortifia... trouvant par une industrie admirable, etc.
(2) Dépensée pour.

Quoy qu'elle eut une pratique solide de l'oraison, elle s'y jugea tres-ignorante et changea de methode sans aucune repugnance, pour prendre le pur Esprit de l'Institut, recevant avec humilité les poincts et les instructions que l'on donnoit aux autres Novices et rendant un tres fidele compte des reflexions que Dieu luy avoit inspirées. Et cette humble soûmission fut une excellente disposition à l'infusion des celestes lumieres que Dieu répandoit plus abondamment que jamais en la pointe supreme de son esprit, que (1) les contemplatifs nomment l'êtincelle. En cette nuict obscure son principal exercice êtoit d'admirer l'amour infiny que Dieu porte à la creature et le bon-heur de la creature qui consiste dans son ancantissement en la presence de cette Majesté infinie, par les maximes de la sainte humilité qui enseigne à une ame de ne plus vivre en soy méme, pourveu que Jesus vive en elle et qu'elle vive uniquement en Jesus-Christ. De là naissoit cette profonde paix et tranquillité d'esprit et cette presence Divine qui paroissoit en ses discours si visiblement que, rendant conte de son Oraison, elle ressentoit une abondance et une plenitude d'esprit extraordinaire, et hors de cet acte, qui est de devoir, elle se trouvoit depourveuë de vertu (2) et de discours ; en telle sorte qu'elle ne pouvoit quelquefois ouvrir la bouche pour dire une seule parole ny pour declarer sa pensée, s'écriant seulement : « Qu'est-ce que de la creature, quand

(1) Laquelle infusion.
(2) De vigueur d'éloquence.

Dieu l'a laissé un peu à elle-meme? Mais Dieu ! adjoûtoit-elle, qu'il fait bon se voir pauvre à son interieur, puisque c'est dans cette indigence où Dieu manifeste les inestimables richesses de sa bonté, faisant de nos infirmitez le thrône de sa misericorde. » C'est le têmoignage que sa Maistresse a rendu des essais de sa probation, d'où l'on peut juger de la perfection qu'elle acquit êtant Professe.

CHAPITRE III.

Elle est eleüe Assistante, et destinée pour l'establissement du Monastere de Marseille.

Ce n'est pas un foible têmoignage de la haute estime que l'on eut de sa vertu, de veoir qu'entre un si grand nombre des Religieuses, en qui la bonté Divine versoit la plenitude de son esprit en ces heureux commencemens, elle fût preferée à toutes les autres et choisie de concert pour exercer la qualité d'Assistante (1) et prendre le soin de ce premier Monastere, pendant que la Superieure en fut absente et occupée en diverses

(1) En toutes les occasions esquelles la Superieure ne pourra estre presente, l'Assistante tiendra le pouvoir, hormis au Chœur où elle se tiendra en sa place qui sera toujours la première et la plus honnorable après celle de la Superieure, etc. Règles de Saint-Augustin, p. 246. Lyon, 1645, in-32.

fondations. Mais ce qui fut la joye de toutes les autres, luy fut un cruel martyre. Lors qu'elle sçeut que l'on formoit ce dessein, elle se jetta la face contre terre et toute baignée de larmes, n'ozant lever les yeux du costé du Ciel, elle fit connoître qu'elle n'embrassoit cette charge que comme une pesante croix qu'elle n'eut jamais acceptée, si elle n'eut apprehendé de dêplaire à la volonté de son Pere Celeste.

Apres ces premiers sentimens, elle releva son courage d'une parfaite confiance en la bonté de Dieu qui se plaît d'accomplir les plus hautes merveilles par des instrumens inutiles, pour manifester sa gloire. L'effect répondit à son esperance et son gouvernement fut si prudent et si judicieux que non seulement les Sœurs de ce Monastere en demeurerent plainement consolées et satisfaites, mais le Serviteur de Dieu la jugeant propre pour une entiere conduite, elle fut destinée pour l'êtablissement de nôtre Convent de Marseille (1).

Si elle fût surprise de cette disposition, il est aisé à juger par la peine qu'elle eut d'accepter la qualité d'Assistante ; elle se jetta aux pieds de la Superieure, toute baignée de larmes, et luy dit tout haut qu'il y avoit de la surprise en cette election, qu'elle prenoit Dieu à têmoin du plus pur de son ame de ce qu'elle ressentoit en son cœur, qu'elle protestoit en sa sainte presence qu'elle n'avoit point d'esprit, ny point de talent pour la conduite, et que c'étoit un grand outrage

(1) Sous l'épiscopat de Nicolas Coiffeteau, orateur, théologien et auteur célèbre.

que l'on preparoit à l'établissement de ce nouveau Monastere. Nonobstant ces humiliations, elle fut obligée de plier sous le joug de l'obeyssance et, peu de jours apres, de se mettre en chemin pour cette entreprise.

On ne sçauroit dire combien cet établissement luy couta de travaux. Elle souffrit d'étranges persecutions dedans et dehors, jusques là qu'une Novice, en qui l'on ne remarquoit point du tout l'esprit de l'Institut, ayant esté r'envoyée, pour colorer le des-honneur de son expulsion (quoi qu'on n'eût oublié aucune charité en son endroit), elle dit mille maux de cette bonne Mere pour decrediter sa conduitte ; elle eût méme assez d'artifices pour donner de mauvaises impressions de sa sincerité aux personnes les plus élevées en autorité. Mais Dieu permit que la verité fut bien tôt reconnüe et cette imposture convaincue. Monseigneur l'Evêque de Marseille (1) en témoigna un vif ressentiment et rendit à la bonne Mere le témoignage que meritoit sa vertu. Monsieur son Grand Vicaire luy vint faire excuse d'avoir été de trop facile creance ; et la moderation qu'elle fit paroître en cette persecution fit reluire si visiblement la sainte patience et les dons de Dieu qui étoient en elle, que les uns chantant la Palinodie, les bouches

(1) François de Loménie, abbé de Josaphat.

Ita vixit ut mori non possit;
Ita moritur ut vitam sibi mors pariat
Priore vitâ beatiorem,

disait son épitaphe à Saint-Étienne de Limoges.

des autres n'ětoient ouvertes que pour ses loüanges.

Durant sa charge elle ne donnoit point d'obeyssance(1) sans l'observer la premiere plus exactement que la moindre Novice; et départant les petits Offices, elle se reservoit tousjours le plus penible et le plus vil. Si l'on estimoit son travail, elle répondoit : « J'ai veu et je vois tous les jours que Dieu se plaît de cacher les imperfection des Superieures pour honorer son domaine eternel, dont elles portent l'image, et afin que les inferieures ětant persuadées qu'elles ont de la vertu, ayent plus de creance en elles et qu'elles y obeyssent pour l'amour de luy avec plus de veneration. »

La moindre faute qu'elle remarquoit contre l'exactitude, la touchoit sensiblement; elle usoit neantmoins si à propos de reprehensions qu'elle n'en faisoit aucune infructueuse. Les Sœurs recevoient une consolation singuliere, luy rendant conte de leur interieur, à raison de la franchise et de la sincerité qu'elle leur témoignoit, qui obligeoit les plus timides à lui ouvrir tous les replis de leur ame, sans crainte, et à recevoir avec reverence les remedes qu'elle appliquoit à leurs petites foiblesses interieures sans flatterie et sans déguisement.

Dieu lui avait donné un grand discernement des esprits qui la faisoit si heureusement reüssir en toutes ses conduites ; lesquelles, étant accompagnées d'un tres-grand zele pour la gloire de Dieu, firent un petit Para-

(1) De règles à observer, d'offices à remplir.

dis de ce Monastere (1). C'est le têmoignage que nôtre Sœur la Superieure de Chambery en donna à son retour de Provence. Aussi tous les discours sur lesquels elle entretenoit ses filles n'êtoient que de Dieu et des moyens de s'avancer dans la vertu de son saint amour, et ses parolles êtoient tellement efficaces qu'elle n'ouvroit jamais la bouche que celles qui l'écoutoient ne fussent vivement enflammées d'un saint desir de la perfection. Rien ne leur êtoit difficile apres ces fortes

(1) « Sur la fin de l'année 1622 quelques personnes de cette ville firent demander à Saint-François de Sales des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie dans le dessein de fonder dans Marseille un monastere de cet ordre, ce qui leur fut accordé par ce saint Évêque qui mourut dans le temps qu'il se mettoit en etat de preparer tout ce qui etoit necessaire à cette fondation, de maniere que l'exécution de cette fondation fut differée jusqu'au mois de mai de l'année suivante que la Venerable Mère Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, fondatrice et première mère et religieuse de cet ordre, qui n'avoit d'autre pensée que d'accomplir les desseins de ce grand serviteur de Dieu, envoya en cette ville la Reverende Mère Jeanne-Françoise Favrot avec cinq religieuses qu'on tira des monastères d'Anneci et de Lyon. Elles vinrent le 11 mai 1623; elles furent reçues par François de Olières, capiscol de l'Eglise cathedrale, qui les conduisit à une petite maison où elles demeurèrent un an et demi, après lequel elles se logèrent au lieu où elles sont aujourd'hui, et dans peu de temps, elles firent bâtir un très beau couvent. Cet Etablissement fut approuvé l'an 1627 par M. François de Lomenie, évêque de Marseille, dans des lettres patentes qu'il expédia en faveur des religieuses. L'Eglise que nous voyons aujourd'hui n'a été batie que depuis quelques années. M. le comte de Grignan, lieutenant du Roi en Provence et madame son Epouse, laquelle compte parmi ses aïeuls la vénérable Mere de Chantal, fondatrice dudit Ordre, en firent poser la première pierre en l'an 1670. » A. de Ruffi, *Hist. de Marseille*, 1696.

persuasions et principalement apres la force de ses bons exemples; sa coûtume étant de ne rien dire qu'elle ne fit, et de ne rien commander aux autres qu'elle ne le pratiquât elle même la premiere.

Le soin qu'elle avoit des malades êtoit tel qu'elle les veilloit elle même fort souvent, lorqu'elles êtoient en peril, et se levant deux ou trois fois la nuict, leur parlant de l'Eternité et de la bonté infinie des divines misericordes pour les disposer à recevoir sa sainte volonté en la vie et en la mort. On ne peut dire avec quelle ferveur d'esprit, leur presentant le Crucifix, elle les exhortoit à se conformer à cet homme de douleur et à unir leurs souffrances à ses divines passions, pour entrer dans son esprit et dans sa patience. Une fois elle parla si efficacement à une malade sur cette matiere que cette pauvre Agonizante, dans la plus violente crise de sa douleur, avoit toûjours en bouche ces deux paroles : « O Dieu d'amour ! ô homme de douleurs ! » ce qui donne esperance qu'êtant expirée dans l'union actuelle avec ce Dieu souffrant et mourant d'amour, elle est maintenant unie au méme Dieu d'amour regnant dans la gloire, puisque ceux qui souffrent avec luy doivent être glorifiés avec luy.

Gouvernant avec tous ces soins le dedans du Monastere, son zele n'êtoit pas moindre pour eviter toutes les atteintes du dehors qui pouvoient alterer la pureté des observances; pour ce sujet elle êtoit incapable d'aucune complaisance de respect humain pour qui que ce fût au monde. Une Dame qui avoit rendu des tres

grands services au Monastere, eut une grande passion d'en avoir l'entrée pour se consoler avec les Sœurs; Cette Mere, qui connût les mauvaises consequences qui pourroient naître de cette permission, s'y opposa fortement, luy representant avec une si profonde humilité et reconnoissance les raisons qu'elle allegua pour luy dissuader cette pensée, qu'elle en demeura non seulement satisfaite, mais parfaitement edifiée. Une autre personne de condition, à qui le Monastere étoit tres-obligé, priant pour faire reçevoir une fille en sa consideration, elle lui repondit franchement : « Monsieur, vous pouvez croire qu'en tout ce que la pureté de l'Institut pourra permettre, nous aurons un tres grand respect pour vôtre desir et que nôtre reconnoissance répondra aux obligations que nous avons à vôtre Charité, mais ne croyez pas que si cette fille n'a pas les qualitez requises, ny l'esprit de l'Institut, ny une sainte vocation, que nous puissions la recevoir. Vous êtes trop juste pour exiger de nous une chose si déraisonnable; puisque vous aymez l'Institut vous aymerez son bien interieur et ne nous voudriez pas obliger à une brêche si dangereuse à la plus importante de ses observances. »

CHAPITRE IV.

De sa conduite étant déposée.

Ayant gouverné tres sagement durant six ans le Monastere de Marseille et reçeu du Ciel de tres grandes benedictions pour le spirituel et pour le temporel, elle y demeura encore quinze mois, enseignant par son exemple à ses filles l'obeïssance et l'humilité qu'elle leur avoit preschée, et se comportant avec tant de soumission que l'on n'eut point dit qu'elle eut jamais eu de Charges.

Elle dit à une Sœur apres sa deposition, qu'elle se fondoit toute en joye et en consolation interieure de se voir sujete, et qu'elle ne pouvoit exprimer le repos interieur dont elle jouyssoit de faire toutes ses actions par obeyssance. Elle n'eut pas voulu cueillir une fleur ny recevoir la moindre chose du monde sans licence, tant elle étoit exacte à cette observance. Ayant une si grande fidelité à tout ce qu'elle pouvoit prejuger n'être l'intention de sa Superieure, ou celle du Serviteur de Dieu, en toute occasion elle avoit coutume de faire cette reflexion : Si le Serviteur de Dieu étoit present, qu'ordonneroit-il en cette rencontre? Et ce qu'elle pouvoit juger de la pureté de son esprit luy servoit de guide et de loy inviolable.

Son cœur étoit si solidement établi en l'amour de Dieu, que rendant conte de son interieur à la Supe-

rieure qui luy avoit succedé à la charge, elle luy avoua que toute son oraison pour lors êtoit de se fondre de joye de n'être plus rien et de dêpendre toute entierement de Dieu et de sa charité. S'abandonnant absolument et totalement aux Desseins eternels de sa douce Providence, et se tenant incessamment dans cet humble sentiment en la presence divine, elle sentoit naître dans son cœur une sainte indifference pour tout evenement imaginable qu'elle consideroit comme une chose ordonnée de Dieu pour sa sanctification. De là même procedoit cette grande force et generosité d'esprit qu'elle a toûjours fait paroître, demeurant ferme dans la confiance en la bonté de Dieu dans les affaires où les esperances humaines sembloient toutes perdues, et disant ordinairement que quand toutes choses succederoient contre nos attentes, il faut toujours tenir ferme dans cette sainte creance que tout est arrivé selon les Ordres de Dieu qui conserve nos avantages et nos interéts au milieu des contradictions et des plus grandes disgraces.

L'amour qu'elle eut pour la sainte Pauvreté égaloit l'ardeur qu'elle avoit pour l'humilité et pour l'obeïssance; elle eut toûjours desiré d'avoir les habits les plus vils et les plus usez ; pour sa nourriture elle eut voulu le reste des autres ; par une sainte industrie, elle disoit que les viandes grossieres luy êtoient meilleures que les plus delicates ; et par cet artifice, elle surprit nos Sœurs de Lyon au commencement de sa derniere maladie, attribuant à son appetit et à sa constitution naturelle

ce qui étoit un acte de sa mortification et de sa vertu.

Son cœur brûloit d'un si ardent desir de voir Dieu et de penser à l'Eternité, qu'elle ne parloit d'autre chose à la fin de sa vie, s'écriant souvent comme sainte Therese : « O Eternité, Eternité ! » Ensuite dequoy elle s'épanchoit sur les considerations des miseres de cette vie, et puis élevant ses pensées à la consideration de la gloire dont les Saints jouïssent en la veüe de Dieu, son esprit s'abîmoit en cette veüe delicieuse.

Mais comme il n'est point de beaux jours qui ne soient suivis de leur nuict, ces douceurs furent accompagnées de leurs amertumes ; elle souffrit de tristes Delaissemens interieurs, comme elle méme dit à notre Mere Marie Aymée de Blonay, qui la voyant toute languissante et croyant que ces defaillances procedoient de quelque violent assaut de l'Amour divin, jugeant des autres par soy-méme, et par ce que, comme elle asseura depuis, elle voyoit reluire de si hautes vertus en cette bonne Mere, elle ne pouvoit s'imaginer que l'état où elle etoit reduite fût autre que l'effet d'un mouvement divin et de l'impulsion de quelque grace extraordinaire. Cette chere Mere luy repondit fort sincerement, que le triste Etat où elle la treuvoit venoit d'un autre principe, que les douceurs n'étoient pas sa voye et qu'il y avoit trois mois qu'elle n'avoit presque aucun sentiment de Dieu ; qu'elle ne treuvoit que des épines dans son chemin et un degout et ennuy si grand que son ame en êtoit triste jusques à la mort; l'asseurant pourtant que dans la pointe supreme de son

esprit, parmi toutes ses angoisses, elle demandoit à son divin Maistre la soumission qu'il rendit à la volonté de son Pere, et luy disoit souvent : « Non, mon Dieu, que non pas ma volonté, mais que la vôtre soit accomplie ; non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez. » Elle l'asseura encore qu'en sa derniere retraitte, Dieu la fit entrer dans un tel aneantissement de soy même qu'il luy sembloit qu'elle n'êtoit plus, et qu'elle se veid si couverte de misere et de confusion qu'elle ne se jugeoit plus que l'objet de sa divine Justice. Et il fut bien à propos que le R. P. Michaëlis, jesuite, se treuvât pour sa consolation qui, ayant ouy sa Confession generale, fortifia son courage et luy fit connoître que ce qu'elle estimoit un temoignage de la cholere de Dieu, êtoit un argument de son amour et l'effet d'une grace speciale.

CHAPITRE V.

De son Retour de Marseille, et de son heureux Trêpas.

Le monastere de Marseille, êtant ainsi solidement êtabli par les soins de cette mere, Monseigneur de Geneve (1) la r'appella en celui d'Annessy, pour le servir en d'autres occurrences selon le besoin de l'Institut. On ne peut exprimer l'affliction des Sœurs de Marseille

(1) Le successeur de saint François de Sales.

lorsqu'elles apprirent cette nouvelle, et qu'il faloit se separer de cette chere Mere, pour laquelle elles avoient autant d'amour que de respect. Ce qui redoubla leur crainte étoit le peril où elle alloit exposer sa vie durant le voyage la maladie contagieuse faisant alors un ravage horrible, dans toute la Provence, et dans le Dauphiné (1). Neantmoins cette bonne Mere, avec son ordinaire generosité encouragea ses filles à se soumettre à la volonté de Dieu ; elle leur recommanda l'observance de leur sainte Regle, l'esprit de l'Institut, qui est un esprit de simplicité et d'humilité, l'estime de leur vocation Religieuse et une entiere soumission à la volonté de Dieu en toutes les dispositions de sa Providence. On la supplia de differer son depart à raison du mal contagieux qui rendoit les passages tres difficiles, mais elle répondit que Dieu ouvroit les chemins à ceux qui ouvroient leur cœur à l'obeïssance. Elle demeura quelques jours au Monastere d'Aix qu'elle remplit de l'odeur de ses vertus, comme aussi tous ceux du Dauphiné, qui conservent cherement la memoire de ses bons exem-

(1) « La peste avoit été portée en Provence par une armée composée de neuf ou dix mille hommes de pied et de huit cents chevaux. Elle étoit conduite par le marquis d'Uzel, qui eut ordre en ce temps-là de passer en Italie ; mais s'étant dissipés, pour n'y avoir pu passer, les soldats à leur retour (1530) infecterent la ville de Lion, et de là la peste fut portée en Languedoc et en Dauphiné, et après à Digne et ensuite peu à peu dans la ville d'Aix. Les Marseillais qui la voyoient si proche firent tout leur possible pour s'en garantir, etc. » Voyez dans Ruffi, tome I, page 476 et suivantes, l'histoire de cette peste, et surtout la pieuse et touchante proclamation qu'elle inspira aux Consuls de Marseille le 14 juin 1630.

ples. Elle êcrivit d'Aix à la Superieure de Marseille cette courte mais tres succulente lettre : « Jesus, ma chere Mere, soyons toute à Dieu ! il me semble qu'il n'y a plus rien pour moy sur la terre ! La grande misere d'oüyr et de voir comme le monde va ! Priez pour moy qui en ay grand besoin ; demeurez contente et tranquille dans la simplicité de vos observances ; n'aspirons point à ce qui se fait dans les autres Religions qui ont plus d'êclat; tenons-nous bassement et humblement dans la simplicité et dans la candeur de notre Institut, cherchant purement Dieu et tâchant de vivre toutes cachées en luy. »

Apres de tres-grandes fatigues souffertes durant ce voyage, elle arriva au premier Monastere de Lyon, le vingt cinquiême septembre, tout de nuit et en un temps fort mauvais. Toutes les portes de la maison êtant fermées, il luy fallut attendre long-temps avec beaucoup d'incommodité, mais encore avec plus de patience ; en suitte de quoy, elle fût receuë de tous les cœurs avec une joye incroyable. Peu de jours apres elle tomba malade d'une fiévre continüe qui la mit dans le tombeau. Durant cette maladie, elle fit paroître une entiere indifference pour la vie ou pour la mort, s'offrant, comme une pure victime, à l'accomplissement de la volonté de Dieu. Sans aucune inclination pour l'une plutôt que pour l'autre, elle renouvella ce grand degagement qu'elle avoit de toutes choses. On ne lui veid faire aucun acte d'impatience, mais un ardant amour de Dieu en toutes ses dispositions. Le troizieme jour de son mal, luy

ayant pris une defaillance de cœur, elle demanda d'être couchée sur la terre au milieu de sa chambre. Alors elle fit de saintes exclamations sur le neant de la creature, sur la douceur de l'Eternité et sur les beautez infinies du Createur, et enfin elle s'êcria : « Pourrois-je avoir la grace, mon Dieu, de mourir sur la terre comme saint François (1), pour têmoigner mon neant et ma misere, et avoir les yeux ouverts du costé du Ciel comme saint Martin (2), pour envisager le sejour où mon cœur loge ses esperances, fondé sur la verité de vos promesses et sur la fidelité de vos divines misericordes ? »

Elle reçeut tous ses Sacremens avec une tres-grande devotion, et six heures apres sa derniere Communion, comme l'on eut fait les recommandations de l'ame en presence de toute la communauté, elle rendit son esprit entre les mains de son Createur sans aucun effort, de-

(1) « Comme il approchait de ses derniers jours, il fit poser sur la terre son corps accablé d'infirmités; il fit venir à lui tous les frères, et leur imposant les mains à tous, il les bénit. Il invitait, comme c'était sa coutume, toutes les créatures à célébrer la gloire de Dieu, et la Mort elle-même, qui est à tous terrible et odieuse, il l'engageait à chanter ses louanges. Joyeux, il allait au-devant d'elle, et l'invitant, comme un hôte désiré, il lui disait : Soyez bienvenue, ma sœur la Mort. » *Legenda aurea.*

(2) « Les yeux et les mains toujours tournés vers le ciel, il donnait tout entier à l'oraison son esprit que la fatigue ne pouvait vaincre ; il était constamment couché sur le dos. Les prêtres le priaient de donner quelque repos à son corps en changeant de position : Laissez-moi, mes frères, dit-il, regarder plutôt le ciel que la terre et diriger mon âme vers le Seigneur. » *Legenda aurea*, ed. à Th. Graesse, Lipsiæ, 1850.

meurant les bras croizés sur la poitrine, avec un visage êclairant et tres beau. Lorsque l'on apprit la nouvelle de sa mort, elle fut regretée d'un grand nombre de personnes qui avoient conneu sa vertu et qui têmoignoient se sentir autant inspirées à l'invoquer et à la prier, qu'à offrir pour elle des prieres. Elle mourut le vingt-neufviême Septembre mil-six cens trente, ayant cinquante un ans d'aage et de Religion treize.

Dieu soit beny.

VIVE JESUS

LA VIE

DE NOTRE TRES-VENERABLE SOEUR

CLAUDE FRANÇOISE MACHECOP

RELIGIEUSE

DU MONASTERE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

De Paris, rue Saint-Antoine.

Il est veritable que depuis que Jesus-Christ est mort sur la Croix pour consumer (1) eternellement les Elûs par ce douloureux sacrifice, le chemin des soufrances est devenu la voye la plus asseurée pour le salut. Il ne faut pas neantmoins conclure que la felicité soit toûjours une marque de la reprobation ; car les gens de bien ne considerent les avantages et prosperitez de cette vie que comme un present de la main de

(1) Prendre avec lui et en lui?

Dieu, qui les oblige à l'honorer avec plus de fidelité, et à le servir avec plus de reconnoissance. Les prosperitez temporelles sont non seulement une marque mais un effect de leur predestination, puis qu'elles servent efficacement à les conduire à la gloire ; leur venant du ciel et n'étant acceptées que pour un si saint usage, elles ne peuvent leur être que tres-utiles, veu que d'un si bon lieu il ne peut nous venir que du bien. Si l'histoire de Job est un Panegyrique des persecutions, où, par des preuves convaincantes, il monstre à ses amys que les afflictions ne doivent pas toûjours être estimées un fleau de Dieu ny un châtiment du peché, la vie de cette chere Sœur est une Apologie de la prosperité qui fait connoître à ceux qui n'esprouvent rien de sinistre que le bonheur de cette vie n'est pas toûjours une marque de l'abandonnement de Dieu; que ce Dieu predestinant, pour manifester l'eminence de sa souveraine sagesse dans la varieté des voyes par lesquelles il conduit ses esleus, il se plaît quelques fois en ce monde de rendre la pieté fortunée et toujours exempte de disgraces (1). C'est l'image qui vous sera representée dans ce tableau, où vous admirez une servante de Dieu heureuse en sa naissance, heureuse dans ses alliances, heureuse dans

(1) Le nombre des phrases incidentes donne à la pensée de l'auteur quelque obscurité: « La vie de la sœur Claude-Françoise fait connaître que Dieu, appelant certaines âmes au bonheur céleste, se plaît quelquefois, pour manifester la puissance de sa sagesse par la variété des moyens, à rendre la piété fortunée, etc. »

son mariage, heureuse en ses enfans, heureuse en sa vocation religieuse et tres heureuse en son trêpas tres-vertueux et tres-religieux. De maniere que l'on peut dire, qu'ayant passé la plus grande partie de sa vie dans le siecle et l'ayant heureusement consommée dans la religion, elle a reçu les benedictions de l'un et de l'autre Testament, les biens temporels dans le monde et une tres-heureuse lignée, qui êtoit la benediction des Patriarches de l'ancienne Loy, et la pauvreté de l'esprit dans l'observance des pratiques religieuses, qui est la premiere et la plus haute beatitude de la perfection Evangelique de la Loy de Grace.

CHAPITRE I[er].

De sa naissance, de son education, de son mariage et de ses enfants.

Cette chere sœur est originaire de la ville de Dijon en Bourgongne (1); et il suffit de dire qu'elle a eu l'honneur d'être proche Parente de Nôtre tres-digne Mere de

(1) Nous n'avons pas trouvé de nombreux renseignements sur cette famille que La Chesnaye appelle Macheco de Premeaux et dont il donne les armes : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes de perdrix de même. Fauvelet du Toc, *Histoire des Secrétaires d'Estat*, écrit Machecau ; d'Hosier nous donne Machecol. Nous voyons une Elizabeth de Machecot épouser, vers le milieu du seizième siècle, un gentilhomme du Dijonnois, Jean de Vaussin, seigneur de Corpsains. La vénérable Mère de Machecop est appelée tantôt Claude, tantôt Claudine.

Chantal, pour sçavoir quelle a été sa naissance. Son Pere et sa Mere, étant venus à mourir, la laisserent fort jeune, mais non pas orpheline ; les Parents de cette illustre et charitable famille ne laissant jamais de pupils sans Pere. Et ayant pris le soing de son education, ils la firent élever dans la vertu comme leur propre fille et Parente tres-uniquement aymée, qui profita utilement de leurs instructions, et croissant en pieté à mesure qu'elle s'avançoit en âge, elle surpassa leurs esperances dés son enfance, leur donnant d'infaillibles presages de la grandeur où elle est parvenuë devant Dieu et devant les hommes.

Le tems de faire choix d'une vocation étant arrivé, Dieu disposa les affaires en telle sorte que, de l'advis de ses Parents, elle fût engagée dans le mariage, fut accordée preferablement à Monsieur Boutellier (1), l'un des plus fameux jurisconsultes de son siecle, dont la reputation n'étoit pas r'enfermée dans le seul Parle-

(1) Moreri, le Père Anselme, La Chesnaye, Fauvelet et tous ceux qui ont eu occasion de parler des deux branches célèbres de cette maison, les Chavigny et les Rancé, tous sont d'accord pour donner Bouthillier. Denys Bouthillier, dont il est ici question, seigneur de Fouilletourte et du Petit-Thouars, était fils de Sébastien et de Catherine de Laage. Ce fut lui qui commença l'illustration de ce nom et qui mit sa famille dans cette voie des grandes charges et des honneurs publics, où elle arriva à une position inespérée. Denys Bouthillier avait pris le parti des armes, il était lieutenant de M. de la Bourdaisière ; il entra ensuite au barreau, devint l'un des plus célèbres avocats du Parlement de Paris. Moreri assure qu'Henri III le voulut faire avocat général ; il fut conseiller au présidial d'Angoulême en 1589, enfin conseiller d'État en 1617. Il mourut en 1622 Il avait épousé Claude de Machecop en 1576.

ment de Dijon, les premiers hommes de l'Estat ayant recours à ses advis en leurs plus importantes affaires et le consultant comme un oracle. Et ce qui estoit le plus à estimer, sa vertu êtoit êgale à sa grande suffisance (1); la sincerité accompagnoit ses lumieres et (2) la subtilité de son esprit; et bien loing d'imiter ceux qui abusent des avantages que Dieu leur a donné pour cette importante profession et qui ne s'en servent que pour embroüiller les matieres par des equivoques captieux, et (3) d'êterniser les Proces par des rafinements de Chicane, il ne s'employoit jamais si volontiers que pour defendre les causes des Vefves persecutées, des Orphelins et des Pauvres; son cœur, sa langue et ses mains estant demeurées êgalement innocentes et incorruptibles en ses deliberations, et son admirable eloquence n'ayant esté devoüée que pour la distribution et pour le maintien de la Justice.

Ces deux cheres ames êtant ainsi liées par le nœud sacré du Mariage, vescurent ensemble dans une amitié si honnête, si sainte que chacun reconneut aysement que l'union de leurs cœurs, pour s'ayder reciproquement dans la voye de salut, avoit êté le principal motif de leur recherche nuptiale. Le luxe des habits, la superfluité et les exces des festins et tout ce qui ressent la vanité mondaine, êtoit banni de leur maison, quoy que l'on ne veid rien de plus honnête que leur main-

(1) Capacité.
(2) Ainsi que.
(3) Et bien loin d'éterniser.

tien ny de mieux reglé que leur table, y observant égale ment une honorable bienseance et y évitant toute espargne sordide et toute profusion. L'Oraison le matin et le soir n'y étoit jamais oubliée ; on ne s'y entretenoit que de ce qui pouvoit contribuer à la gloire de Dieu, à la charité du prochain ; de manière que cette maison, comme celle Prisulle (1), dont parle S. Paul, pouvoit être nommée une Eglise domestique.

Cette forme de discipline, la plus sainte que l'amour divin peut établir entre des Chretiens liés par le nœud conjugal, leur attira toutes les benedictions desiderables. Dieu leur donna un lignée de neuf beaux enfants, quatre filz et cinq filles, qui par leurs éclatantes vertus et par leurs merites ont couronné hautement la pureté de leur tige. Leur bonne Mere prit un soing extraordinaire de cultiver les semences des vertus que Dieu avoit déja répandues abondamment dans leurs cœurs dés leur enfance, tâchant de leur imprimer un grand sentiment de la crainte de Dieu et de son saint Amour et une aversion du peché, et de les persuader à fuir les moindres occasions qui peuvent y engager et à plustost mourir que de le commettre. Elle eut soing d'établir aussy leurs desirs sur l'humilité chrestienne, qui a possible été la cause de leur elevation,

(1) Il y a ici sans doute une faute d'impression. Le nom de Prisulle ne se trouve pas, je crois, dans les Épîtres de saint Paul. La Mère de Chaugy a dû mettre Priscille et faire allusion à ce passage de la première épître aux Corinthiens (ch. XVI, vers. 19) : « Aquilas et Priscille, chez qui je demeure, et l'Église qui est dans leur maison, vous saluent avec beaucoup d'affection en Notre-Seigneur. »

puisque N. Seigneur a donné pour maxime, que « Celuy qui s'humiliera sera exalté sur la mesure de son abaissement. » Dans cette veüe elle leur donna des precepteurs qui eurent plus de soing de les instruire des maximes du salut, que de former leurs esprits dans les sciences et les disciplines (1), quoy-que Dieu leur en ayt donné une si claire intelligence et une capacité si vaste, accomplissant ce qu'il a dit : « Cherchez premierement le Royaume de Dieu et sa Justice, et toutes ces choses vous seront surabondamment disparties. » Son soing ne fut pas moindre pour l'instruction de ses filles, qu'elle éleva dans une tres grande modestie et simplicité, ne les perdant jamais de veuë, les occupant à quelques honnêtes employs, pour éviter l'oisiveté et les éloigner des compagnies où la vanité altere la plus pure innocence, les instruisant en tout également par ses exemples et par ses paroles.

L'aîné et le troizième de ses enfans étant engagés dans le monde, y sont parvenus aux plus hautes dignitez de l'Estat, et particulièrement Monsieur de Boutelier (2) l'aîné, que Sa Majesté a honoré de la charge de

(1) *Disctpline*, signifiait au dix-septième siècle les diverses sortes d'études qui convenaient à la position d'un adolescent et à la carrière qu'il devait embrasser.

(2) Claude Bouthillier, seigneur de Pont-sur-Seine et de Fossigny. Il épousa en 1606 Marie de Bragelongne, fut d'abord conseiller au Parlement de Paris en 1613 ; s'attacha au cardinal Richelieu qui le fit nommer secrétaire des commandements de la Reine Marie de Médecis; succéda à M. d'Ocquerre comme secrétaire d'État; fut envoyé, conjointement avec le maréchal de Créquy, MM. de Bouillon et de Châteauneuf, pour traiter de la paix avec le duc de Savoye,

Secretaire de son Etat, en consideration de ses merites; charge importante qu'il a exercée avec tant de reputation et d'integrité, que sans rien relâcher de la pieté qu'il avoit heritée de ses Ancétres, il a toûjours passé dans l'estime d'étre un des plus fermes et des plus incorruptibles Ministres, toûjours inseparablement attaché au Trône, et dont la fidélité ne fut pas moins exempte de tout ombre de soupçon que d'atteinte et de reproche.

Ses trois autres fils (1) ont êté consacrez au service

1630, fut nommé en 1632 surintendant des finances; devint grand trésorier des Ordres du Roy. Il avait été désigné par Louis XIII comme un des membres du conseil de Régence; cette désignation ne fut pas approuvée par Anne d'Autriche; « il se retira en sa belle maison de Pons » jusqu'en l'an 1661, « qu'il alla trouver au Ciel, dit Fauvelet du Toc, dans son *Hist. des Secrétaires d'Estat* (1668), la tranquillité que les troubles du Royaume en avoient bannie. » Il eut pour fils Léon, comte de Chavigny et de Buzançois, ministre d'État, etc., etc. Ce dernier eut d'Anne Philippeaux une nombreuse lignée qui porta le sang de Bouthillier dans les plus célèbres familles de France, les Choiseul, les Caumont de la Force, les Bruslart, les d'Albon, les Clérambault, les Brienne.

(1) La mère de Chaugy paraît indiquer que madame Bouthillier eut trois fils outre ceux qu'elle a déjà signalés. C'est, je crois, une erreur, et cette erreur explique comment notre auteur, après avoir indiqué deux autres fils au commencement du paragraphe suivant, ne parle plus que d'un seul dans le courant du paragraphe. D'après tous les documents, Claude de Machecop n'eut que quatre fils, celui dont nous venons de parler, un second et un quatrième dont nous allons nous occuper, et un troisième, le chef de la branche de Rancé, Denys Bouthillier, qui fut d'abord président à la Chambre des comptes de Dijon, puis secrétaire des commandements de la Reine, conseiller d'État et lieutenant général de la Navigation. Le fameux abbé et réformateur de la Trappe est le second fils de ce Denys.

de Dieu et destinez pour l'Eglise, dans les premieres dignitez, desquelles ils ont été pourveus en consideration de leur vie exemplaire et de leur rare doctrine. L'un a été pourveu de l'Evêché d'Aire (1), où, comme un vigilant Pasteur, travaillant avec un zele vrayment Apostolique pour la conversion des Heretiques, il a donné sa vie pour son troupeau à l'imitation de son divin Sauveur et Maistre, n'ayant pris la maladie, dont il mourut peu apres, que par un effort de zele et de charité, preschant un jour avec une ardeur extraordinaire pour tâcher de convertir et de ramener au gyron de l'Eglise ces brebis errantes et égarées.

Les deux autres ont suivy les traces de leur frere, s'étant pareillement devouëz à l'Eglise, l'un pour l'Evêché de Boulogne et maintenant tres-digne Archevêque de Tours, où ses rares vertus, sa doctrine, sa charité envers les pauvres et le zele qu'il a pour ce grand Diocese, font revivre la memoire du grand saint Martin Archevêque, dont il est une si parfaite image (2).

(1) Sébastien, évêque d'Aire, prélat d'un mérite singulier, dit Moreri. Il mourut le 16 janvier 1625.

(2) Il fut premier aumônier de Gaston d'Orléans et chanoine de Paris; il fut nommé évêque de Boulogne en 1626. Il déploya beaucoup de zèle dans son diocèse pour la réforme des monastères et la réédification des églises détruites durant les guerres religieuses et civiles; il fut nommé coadjuteur de Bertrand d'Eschaux en 1630 et quitta la Picardie où il laissa le renom d'un prélat actif, modéré et prudent. Il devint archevêque de Tours en 1641. Il présida les assemblées du clergé en 1635 et 1645. Son habileté et sa vertu lui valurent de la part de Louis XIII plusieurs missions de conciliation. Il ne négligea pas le soin de son diocèse, où il parvint à diminuer le nombre des protestants. Il mourut en 1670.

Ses filles n'ont pas été moins prevenuës et favorisées du ciel ; toutes ont été consacrées à Dieu, à la reserve de l'aînée (1), qui a imité dans le mariage le saint exemple de sa bonne Mere. La premiere suivant le mouvement celeste a pris l'habit religieux dans l'Abaye Royale de Fonteveaux (2), et apres y avoir demeuré fort longtemps dans une tres-estroite Observance, en a esté retirée pour être Abbesse en l'Abaye de Saint Antoine des Champs prés de Paris (3), où ses brillantes vertus éclairent une trouppe de Vierges doüées de toutes les

(1) Les documents que nous avons pu consulter ne sont pas d'accord sur les filles de Denys I Bouthillier, les uns lui en donnent une, les autres deux : nous voyons cependant d'après la mère de Chaugy qu'elle en eut cinq. Celle dont il est ici question, Anne, épousa le seigneur de la Barde, dont elle fit la fortune en lui apportant la protection des Bouthillier. C'est son fils, je crois, qui fut ambassadeur en Suisse. Il était connu sous le nom de marquis de Marolles.

(2) C'est au bienheureux Robert d'Arbrissel que l'ordre des Bénédictins et Bénédictines de Fontevrault doit sa naissance ; il a été confirmé dans ses priviléges en 1106 par une bulle du pape Pascal II. C'était un ordre composé à la fois de religieux et de religieuses, mais où pour honorer la divine maternité de la sainte Vierge (*Hist. de Fontevrault*, par le R. P. Nicquet, 1642), et en souvenir de la vénération que saint Jean avait eue pour la Vierge Marie après la mort du Christ, les religieux devaient être soumis aux religieuses : « Tenez-vous soumis aux servantes de Jésus-Christ et obeyssez à leurs commandemens pour le salut de vos âmes, » dit Robert d'Arbrissel à ses religieux quelque temps avant sa mort.

Au temps où la fille de Denys Bouthillier y entra, l'ordre était gouverné par Louise de Bourbon-Lavedan, 31e abbesse.

(3) Marie Bouthillier. Elle fut nommée abbesse le 6 mars 1636, et prit possession de sa dignité le 20 août 1640, après avoir reçu la bénédiction de son frère, l'évêque de Boulogne, coadjuteur de l'archevêque de Tours. Elle mourut en 1652, à l'âge de 69 ans.

perfections. Ses deux autres sœurs, par un zele vrayment seraphique et de la plus rigoureuse austerité, ont pris l'habit de Capucines, l'une au Convent de Paris (1), et l'autre en celuy de sainte Claire d'Amiens (2), où elles ont servy de modelle de perfection et de penitence. La cinquiéme, qui êtoit doüée de toutes les belles qualitez de corps et d'esprit qui peuvent rendre une personne accomplie, et qui pour ces riches talens êtoit considerée comme un miracle de son âge, par l'impulsion d'un mouvement celeste a foulé pareillement aux pieds le monde et ses vanitez et a pris l'habit de Carmelite, où ayant receu de Dieu le sublime esprit de sainte Therese, elle vit en reputation d'être une excellente fille d'oraison et de solitude. Son pere et sa mere qui la cherissoient uniquement et qui sur les advantages dont elle paroissoit doüée pouvoient établir de tres grandes esperances, eurent de la peine à consentir à sa retraite, et l'acquiescement qu'ils y donnerent pour ne pas dêplaire à Dieu fût une puissante demonstration de l'empire que sa volonté avoit sur leurs cœurs, luy faisant un sacrifice volontaire d'une si chere victime.

(1) Ce couvent venait d'être fondé par la duchesse de Mercœur, au faubourg Saint-Honoré, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Retz. (Voyez sur l'histoire de la fondation de cette maison un très-curieux livret de Me Antoine Malet : *Sommaire-narration du premier establissement qui a esté fait en France de l'ordre des Capucines, dites Filles de la Passion*. Paris, 1609.

(2) La règle de ce couvent et de celui qui précède a été donnée par saint François. (Voyez *Première Règle des pauvres Dames religieuses Sainte-Claire*, *avec les constitutions*, etc. Arras, 1846.)

CHAPITRE II.

Du soin qu'elle eut de sa famille, de sa charité pour les pauvres et de la mort de son mary.

Lorsque saint Paul asseure que celuy qui n'a pas soin de ses domestiques est pire qu'un infidele, il exaggere (1) au dernier point l'obligation des peres et des meres de famille sur cette importante charge; cette sage Demoiselle ayant conneu cette verité, ne mit rien en oubly pour s'en acquiter dignement. Sur toutes choses, elle avoit l'œil à ce que les serviteurs et servantes ne perdissent point le temps et qu'ils prissent celuy de servir Dieu. Et pour ses enfants, elle traittoit (2) avec eux avec une telle prudence qu'elle maintint toujours une parfaite union et intelligence entre eux, de maniere que l'on pouvoit dire à leur loüange, comme des premiers Chrêtiens, que toute cette multitude de fidelles n'avoit qu'un cœur et une âme.

(1) *Exagérer* n'emportait pas nécessairement au dix-septième siècle une idée de blâme; on disait: une belle et judicieuse exagération. Ce mot pouvait signifier : constater avec énergie quelque chose de grand; de nos jours encore, appliqué à la peinture, il veut parfois dire : marquer avec vigueur, faire ressortir. C'est à peu près le sens que lui donne la mère de Chaugy, à qui l'idée de faire la leçon à saint Paul et de le blâmer, n'a pu certes venir. Dans le passage auquel elle fait allusion, l'Apôtre, du reste, semble comprendre non-seulement les domestiques mais aussi les parents. (Voyez Ire Épît. à Timothée, chap. v, 8.)

(2) Se conduisait.

La charité, qui regloit si prudemment ses soins au dedans, ne parût pas moindre au dehors à l'endroit des pauvres, qui n'étoient jamais éconduis de la porte de sa maison. Ils y accouroient de toutes parts comme au commun azile et refuge. Elle s'employoit méme à composer des onguens, des syrops et des eaux distilées pour les assister dans leurs maladies, lavant et traittant leurs ulceres de ses propres mains, honorant par ces actions de charité nôtre divin Sauveur souffrant et infirme en la personne des pauvres. Et cet exercice luy êtoit si cher que dans sa maison de campagne, proche de Paris, elle avoit dressé une boutique d'Apotiquaire où elle travailloit à faire ces compositions et où les pauvres qui venoient demander des remedes étoient receus comme ses propres enfans et assistez dans leurs miseres, ce qui luy acquit le surnom glorieux de Mere des pauvres et lui attira les benedictions du ciel si visiblement que la pluspart de ceux qu'elle traittoit recevoient des guerisons qu'on estima miraculeuses, les Chirurgiens ayant jugé leurs maladies incurables. Allant une fois à la campagne avec Monsieur son Mary et ayant manqué leur chemin dans un bois sur le tard et ne sçachant quelle route tenir, un pauvre se presenta qui s'offrit de les conduire où ils pretendoient ; il le fit tres-fidelement, et étant arrivé à la porte de leur logis, il disparût sans qu'on ayt peu sçavoir d'où il êtoit venu, ny où il êtoit retourné ; ce qui a fait croire que Nôtre Seigneur (qui deputa l'Ange Raphaël pour conduire en Ragés le jeune Tobie en consideration de la pieté

que son pere exerçoit sur les morts auquels il rendoit les devoirs de sepulture) avoit sans doute ordonné au bon Ange de cette servante de Dieu de leur monstrer leur chemin sous l'apparence d'un pauvre, à raison de la charité qu'elle exerçoit à l'endroit des mourants, auquels fournissant les remedes et les aliments, on peut dire qu'elle leur conservoit la vie.

Etant si sensible à la compassion à l'endroit du prochain, le zele qu'elle avoit pour Dieu la rendoit tres-rigoureuse à soy-mesme. Elle se levoit sur les cinq heures du matin, et apres s'estre habillée avec bienseance (mais sans affetterie ny vanité) elle alloit à l'Eglise entendre la sainte Messe, pour offrir les premices de sa journée en ce divin Sacrifice qui est la source de toutes les sanctifications. Incontinant apres, elle retournoit dans son mênage où elle s'occupoit utilement, sans negliger même les fonctions les plus basses, prevenant les moindres servantes. L'apresdinée elle faisoit une heure de lecture spirituelle et d'instruction à ses domestiques, et le soir, l'oraison et l'examen de conscience, où tous ceux du logis assistoient. Pour sa personne, elle se rendit si austere qu'outre les jeûnes de l'Eglise, qu'elle observoit inviolablement, elle jeusnoit encore tous les Vendredis; mortification qu'elle pratiqua sans relache jusqu'à ce qu'elle eût pris l'habit de Religieuse; alors on l'obligea de discontinuer, ayant remarqué que cette abstinence alloit au delà de ses forces et portoit un extreme prejudice à sa santé, à raison de son âge et de sa foiblesse.

Au tems que Dieu avoit marqué dans ses Decrets eternels pour la separation de deux personnes que la charité avoit si étroitement unies, Monsieur Boutelier tomba malade de la maladie dont il mourut. On peut juger aysément, par la grandeur de l'amour et du respect qu'elle avoit toujours eu pour un si cher Mary, le soin qu'elle eût de le servir en sa maladie, le veillant jour et nuict avec des peines et des fatigues incroyables. Il s'y passa méme une chose tres-extraordinaire et qui est à remarquer : se trouvant extremement abatuë pour avoir veillé si long-temps, le sommeil la surprit une fois, quelque resistance qu'elle se fit pour s'en empescher ; à peine eût elle commencé à fermer les yeux qu'elle sentit qu'on la tiroit rudement par le bras, comme pour accourir à quelque affaire extremement pressée ; sur quoi s'étant éveillée et ne voyant personne qui lui eût donné cet advertissement, elle creut que s'étoit un office charitable de son bon Ange qui l'éveilloit pour aller rendre les derniers devoirs à Monsieur son Mary. En effet, y ayant accouru, elle le treuva reduit à l'extremité par le debord (1) d'un catarre qui le suffoquoit et luy avoit déjà fait perdre la connoissance. Elle eut recours à la priere, et lui ayant donné quelques remedes, elle l'assista si à propos qu'il vomit toute céte defluxion (2) et receut un notable soulage-

(1) Mot de la langue médicale au dix-septième siècle, débordement, *profusior effluentia.*

(2) Chute d'humeurs sur quelques parties du corps. Ce mot commençait à vieillir et à devenir trivial au temps de la mère de Chaugy ; il ne tarda pas à être remplacé par fluxion.

ment en sa maladie; effet que les Medecins jugerent tres-extraordinaire, et plus un effet de l'oraison de céte bonne Demoiselle (1) et de la confiance qu'elle avoit eu en Dieu, que de la vertu du remede dont elle s'estoit servie.

Ainsi il plût à Nôtre Seigneur de retirer en son Paradis Monsieur Boutelier, âgé de huitante (2) ans et tout comblé d'honneur et de merites devant Dieu et devant les hommes, dans la haute reputation que nous avons dêcrit au commencement de céte Vie. Cette chere Demoiselle sentit cette separation avec toute la douleur que la pieté ordonne et peut permettre à une bonne Chrêtienne, et ayant rendu à la memoire de ce cher Marỹ tous les devoirs que l'on exigeoit de leur sainte affection, elle adora la Providence divine en cette separation, avec resolution de n'avoir desormais que Dieu seul pour Espoux et de luy consacrer ses pensées et ses affections sans partage (qui est l'unique (3) avantage et privilege des vefves). Elle se retira chez Mademoiselle de la Barde, sa bonne fille, avec dessein de passer le reste de ses jours en sa compagnie, Dieu ne lui ayant point encor inspiré le dessein de la Religion. Messieurs ses enfans ne mirent rien en oubly pour luy adoucir la douleur de cette perte, luy laissant l'entiere disposition

(1) Le titre de demoiselle s'appliqua longtemps aux filles ou femmes nobles. A la date de notre ouvrage, il avait un peu perdu de la rigueur de son acception ; les femmes d'avocat le prenaient, mais elles en étaient fières.

(2) On comprend aisément que ce mot signifie 80.

(3) Particulier.

de toutes les affaires de la maison et luy rendant une si respectueuse obeïssance qu'elle (1) a peu meriter les benedictions temporelles qui ont rendu leurs fortunes si fleurissantes.

CHAPITRE III.

De sa Vocation à la Religion.

Cette vertueuse vefve ayant passé trois ans de son vefvage en exercices de pieté, nôtre chere sœur Elizabeth, fille de Mademoiselle de la Barde, fut receuë en nôtre premier Monastere de Paris, ce qui obligea sa bonne grande mere de la visiter souvent. En considerant nôtre maniere de vie, elle fut inspirée de l'embrasser; neantmoins elle voulut laisser passer l'année de probation de céte chere novice, auparavant qu'elle manifestât le dessein qu'elle avoit de la suivre et de quitter le monde sans autres motifs que de renoncer aux grands honneurs et aux satisfactions qu'elle y recevoit, et participer aux souffrances et mortifications de la croix de son divin Sauveur; alleguant qu'ayant toûjours eu la fortune riante en ce monde, elle craignoit pour l'autre vie, s'il est vray que l'on n'y peut entrer que par la porte de la souffrance ou de l'innocence. Par ce principe, elle voulut entrer dans la Religion pour y

(1) Cette obéissance.

vivre le reste de ses jours dans les sainctes practiques de la penitence et de l'humilité, qui est l'unique voye de la gloire.

La mort de Monseigneur l'Evêque d'Aire, son tres-cher fils (laquelle survint à même temps) luy donna un nouveau dêgout du monde et la confirma dans la pensée d'immoler son cœur irrevocablement à Dieu qui ne meurt jamais, offrant un fils qui luy êtoit si cher aux dispositions de sa divine Providence. Sans un plus long delay, elle vint demander l'entrée à nôtre chere Superieure du premier Monastere de Paris et fit cette supplication avec une tres-grande soûmission et humilité. On a de la peine à se persuader qu'à son âge il luy fut possible de s'asûjetir aux souffrances religieuses ; on luy representa de tres-grandes difficultez et pour cette fois la Superieure ne luy donna aucune esperance de sa reception, pour mieux connoître et discerner la volonté de Dieu. Mais bien loin que ce rebut lui causât du refroidissement, il ne servit que pour enflammer son zele, persistant avec plus de ferveur qu'auparavant à tenter toutes les voyes possibles pour venir à bout de son entreprise. Au même temps sa chere fille la Carmelite, ignorant le dessein de sa bonne Mere pour nôtre Institut, tâchoit de lui persuader le desir de la vie Religieuse et faisoit des saints efforts pour l'atirer à Dieu en cet heureux Carmel, où les rosées du ciel font germer tant de fleurs odorantes de la solitude. L'amour et les tendresses de cette chere fille livrerent un rude combat à son cœur maternel ; et ne sçachant à laquelle

des deux vocations se resoudre, elle eût recours à la priere, où le celeste amant, par une lumiere infuse en la portion superieure de son ame, lui fit connoître que sa retraite dans le Carmel, proche d'une fille si uniquement cherie, luy seroit trop advantageuse et laisseroit encor quelque satisfaction sensible à la nature, dont son desir étoit d'aneantir les mouvemens, se souvenant de ces paroles de saint Paul qui dit que : « Ceux qui veulent vivre parfaitement à Jesus-Christ ont crucifié leur chair au monde et à toutes ses convoitises et satisfactions. »

Dans cette veuë, sans nul autre attrait que celuy de l'inspiration divine, elle prefera nôtre petit Institut. Et apres trois mois d'une tres-instante poursuite, ayant mis ordre à ses affaires, sa demande luy étant accordée, elle découvrit son dessein à Monseigneur l'Archevêque de Bourges (1), qui avoit eû la direction de sa conscience lors qu'il êtoit grand Penitencier de Paris et Curé de sa Paroisse (2), le suppliant d'en porter la parole à Messieurs ses enfans, ausquels elle n'avoit point jugé à propos de le dire. Tous ces Messieurs, qui avoient un amour si tendre pour une si chere Mere,

(1) Roland Hébert, prélat renommé par sa prudence, sa patience et sa charité. Il avait été nommé confesseur de Henri II de Bourbon, prince de Condé, lorsque celui-ci fut enfermé à Vincennes. Il donna à son prisonnier une si grande idée de sa sagesse, de sa piété et de sa droiture, que ce dernier, rentré en grâce, le fit nommer à l'archevêché de Bourges, en 1621.

(2) La paroisse de Saint-Côme et de Saint-Damien, aujourd'hui le quartier de l'École de Médecine.

furent sensiblement touchez d'une proposition qui les priveroit pour le reste de leurs jours de sa compagnie ; neantmoins comme ils n'avoient jamais desobey à ses volontez, non-obstant toutes les repugnances de la nature, ils se soûmirent à celle de Dieu. Et le jour suivant, qui fut celuy de la feste de saint Claude, duquel elle portoit le nom, elle sortit courageusement de sa maison, sans être accompagnée que de Monseigneur l'Evêque de Boulogne son fils, et entra dans la Congrégation le même jour qu'elle avoit commencé (1), avec une si grande joye de voir qu'elle auroit le bon-heur de vivre et de mourir humble et abjecte dans la maison de Dieu, que le transport de son ame étoit visible sur son visage.

CHAPITRE IV.

De son Noviciat.

Des son entrée, elle trouva les prattiques de mortification et d'humilité qu'elle avoit si ardemment desirées. Il se trouva pour lors dans le noviciat des jeunes filles qui, voyant la peine où elle étoit de retenir les coûtumes de l'Institut, pour se recreer luy faisoient faire

(1) Je crois qu'il y a là une faute d'impression ; il faut peut-être lire : *communié*. Il est rigoureusement possible de comprendre : elle s'attacha définitivement à l'Institut le jour même où, quittant sa maison, elle avait commencé à entrer dans notre congrégation.

des choses hors de propos, d'où en suite elles ne faisoient que rire. La maîtresse des Novices ne s'aperçeut pas si tôt de ce trait d'enfance et Dieu le permit pour la sanctification de cette nouvelle pretendante : et quoy qu'il semble que ce fut peu de chose, eu égard à la matiere, neantmoins la mortification pouvoit être tres-sensible à sa personne, qui se voyoit ainsi jouée par de jeunes filles, apres avoir été honorée et respectée par les plus grands du Royaume.

Le Demon neantmoins n'eût pas ce qu'il esperoit; bien loin de se rebuter de ces petits mépris, elle se resolut d'aimer cherement cette abjection, et, au lieu de s'en plaindre, d'en rendre graces à celles qui luy fournissoient cette innocente occasion de souffrances et de merites.

L'esprit de l'abîme luy dressa une autre tentation, et connoissant l'inclination qu'elle avoit eu pour sa maison de campagne, où elle faisoit tant de bien aux pauvres, il s'efforça de luy persuader qu'elle seroit plus agreable à Dieu de s'y retirer pour y vivre dans une sainte retraite et y continuer ses charités à tant de personnes abandonnées sans assistance, qui soûpiroient et reclamoient sa presence. Cette tentation, colorée de ce pretexte de charité, fut rude et violente. Elle alla se prosterner devant le tres-saint Sacrement pour y être éclairée, et le divin Sauveur luy fit connoître qu'elle embaumoit son chef du parfum de ses oraisons, comme Magdeleine dans la maison de Betanie (qui étoit la figure de celle de la Religion), apres luy avoir charitable-

ment lavé les pieds en la personne des pauvres chez Simon le Lepreux (qui represente le siecle), et que les pauvres ne seroient point abandonnez, puis qu'elle leur laissoit Messieurs ses Enfans heritiers de ses biens et vertus, qui ne manqueroient point de leur continuer ses charitez ordinaires.

Nôtre chere sœur, M. Cecile, sa petite fille, étant alors assistante du parloir, lors que sa bonne grande Mère y étoit apellée et que par defaut de memoire, à cause de son grand âge, elle mettoit en oubli quelqu'unes de nos observances, elle l'advertissoit en plein Refectoir ou au Chapitre de son manquement, et chacun admiroit avec quelle humilité la grande Mere recevoit les advertissemens de sa petite fille. On ne remarqua en elle à corriger qu'un peu de promptitude, (qui étoit un effet de la vivacité de son esprit qui autrefois avoit passé pour l'un des plus éclairez et penetrans de son sexe) plûtot qu'un mouvement de colere; mais si en quelque rencontre elle en fit connoître quelque apparence, elle en restoit si confuse et en tiroit des motifs d'une si grande humiliation, que l'on ne vid jamais un petit enfant devenu plus docile ny plus soûmis à la correction.

Six mois entiers de ces exercices furent le temps de son premier essay, dont les Sœurs étant non moins ravies que satisfaites, lui donnerent l'habit de Novice à l'âge de septante cinq ans; et elle reçeut une nouvelle naissance en la vie spirituelle, lors que selon les apparences humaines elle étoit prête de finir la temporelle.

Tous Messieurs ses Enfans êtoient presens à cette reception et versoient des larmes de joye et de douleur, leur consolation êtant egale à leur perte. Mademoiselle de la Barde sa fille en fut touchée si sensiblement et en eût le cœur si serré que l'on a creu qu'elle en mourut de regret, quelque effort qu'elle fit pour agreer cette disposition de la volonté de Dieu ; et cette mort fut un nouveau sacrifice qui coûta beaucoup de larmes à nôtre chere novice.

Se voyant couverte des livrées de la sainte Vierge, toutes ses pensées furent de dêtacher entierement ses desirs du monde et de l'attachement de toutes les creatures. Portant une tres grande reverence à toutes les sœurs, ne parlant de chacune d'elle qu'avec estime et de soy qu'avec mêpris, son contentement êtoit de s'occuper aux fonctions les plus viles et les plus basses du Monastere, dont elle observoit les rencontres avec un soin particulier. Lors que les sœurs baillioient, elle se mettoit à genoux, ramassant les ballieures avec les mains, têmoignant plus de joye que si elle eût recueilly des diamans ou des perles, et, nonobstant son grand âge, elle ne voulut point souffrir d'être exempte d'aucune observance. On la mit dans une cellule ordinaire ; elle se levoit le matin avec la Communauté et ne permettoit point qu'on luy rendit aucun service particulier hors de maladie ; faisant connoître qu'il n'est point d'âge qui ne soit digne de Dieu et que son joug est doux et suave à ceux qui l'ayment et qui le portent d'un bon cœur ; de maniere que nous pouvons la com-

parer à ceux que le Maître de famille appella sur le tard pour travailler à sa vigne, et qui dans une heure ne firent pas moins de besoigne que ceux qui avoient commencé dés le matin, et qui reçeurent aussi une egale recompense.

CHAPITRE V.

De sa Profession et de la pratique de ses vertus.

L'Année de sa probation achevée, elle fit sa profession entre les mains de Monseigneur l'Archevêque de Paris (1). La Serenissime Reine Marie de Medicis, Mere du Roy Louys treziême, honora de sa presence la ceremonie, pour l'estime qu'elle faisoit de la vertu de cette chere sœur et en consideration de Monsieur Boutelier, son fils ayné, qu'elle avoit gratifié de la charge de Secretaire de ses Commandemens (2). Toute cette assemblée celebre par le nombre et par la dignité des personnes qui la composoient, fut dans l'admiration du

(1) Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris. La première maison de la Visitation avait été fondée au faubourg Saint-Antoine, sous son prédécesseur, le cardinal Henri de Gondi; il institua la seconde maison le 20 juillet 1629, dans le monastère des sœurs de la Magdeleine, paroisse de Saint-Nicolas des Champs.

(2) J'ai dit plus haut comment Richelieu, comptant sur le dévouement de Claude Bouthillier, avait persuadé à la reine Marie de Médicis de le prendre pour secrétaire de ses commandements.

courage de cette femme, qui en un âge advancé montra une si grande constance à donner le Libelle de repudiation au monde qui luy avoit été si favorable. Déslors n'ayant plus de commerce avec la terre, elle entra dans une plus étroite union avec Dieu, et occupant son esprit uniquement en la consideration de ses grandeurs, toutes ses pensées furent de se preparer à la Mort. Quoy qu'à raison de son âge on ne jugeâ pas à propos de la recevoir du nombre des sœurs Choristes (1), on (2) la mit sœur Associée (3), sa ferveur étoit si grande qu'elle assistoit avec congé à tous les offices à genoux, jusqu'à ce qu'on luy ordonnâ de prendre un siege pour soulager la nature qui tomboit en defaillance. Elle eût passé les jours entiers devant le saint Sacrement et y eût passé les nuits, si on ne l'eût avertie de l'heure de la retraite. Sa devotion n'étoit pas attachée à un grand nombre de prieres vocales, son attention étoit interieure et son attrait particulier à mediter sur les mysteres de Jesus souffrant, d'où elle tiroit de saintes affections et des motifs de componction et de penitence qui la rendirent enfin une tres-parfaite

(1) « Les sœurs de la Congrégation seront de trois rangs : les unes seront Choristes, c'est-à-dire employées à l'office sacré du Chœur pour y chanter les Heures. » *Constitutions*, etc.

(2) Et qu'on se contentât de la mettre sœur associée, sa ferveur cependant.

(3) « Les autres seront les sœurs Associées, c'est-à-dire, lesquelles n'ayant pas les forces et les talents de dire et chanter les offices sont neantmoins admises en la Congregation pour y practiquer les autres exercices spirituels et tout le reste de la vie religieuse. »

fille de la Croix et disciple du Calvaire. Sa lecture traittoit toûjours de ce mystere d'amour et de douleur, dont elle r'aportoit des traits pour faire admirer l'infinité des divines misericordes de ce Sauveur endurant pour nous, et de saintes reflections sur l'ingratitude et l'infidelité des pecheurs qui demeurent insensibles aux attaintes de ses graces. Le petit livre de l'Imitation de Jesus êtoit aussi son plus ordinaire entretien, prenant le soin d'êcrire de sa propre main les points les plus affectifs pour s'en souvenir, à cause que sa memoire ne lui êtoit plus fidele; et tous ses billets furent trouvez apres sa mort et distribuez par sort entre les sœurs, où par une conduite celeste, sans qu'on y fit reflection, chacune a protesté qu'il lui êtoit êcheu ce qui touchoit ses besoins et ses necessitez interieures.

Lors que le saint Sacrement êtoit exposé dans l'Eglise, elle passoit le jour dans le chœur, immobile comme une statüe, dans une attention si amoureuse et si pleine de respect qu'elle eût mis en oubly de prendre ses repas, si on ne l'eût retirée de cette presence qui faisoit tout son repos. Et le même(1) lui arrivoit tous les jours de la Communion, qu'elle voulut faire toûjours avec la communauté, même durant sa maladie, qu'elle (2) obtint de s'y faire porter en chaire (3); et ces jours d'union divine on connoissoit visiblement qu'elle recevoit quelques graces particulieres en son corps, qui se trouvoit

(1) La même chose.
(2) Où, pendant laquelle elle obtint.
(3) Chaise.

fortifié, en son âme, qui se têmoignoit encore plus vigoureuse et plus fervente dans ses exercices. Durant sa derniere maladie, Monseigneur l'Evêque de Boulogne, son fils, êtant venu celebrer la Messe dans nôtre Chapelle sans qu'on l'en advertit, elle receut ce gage d'amour et de salut de sa main sacrée, et comme on luy demanda qui avoit dit la messe de la Communauté, elle asseura qu'elle ne l'avoit pas remarqué, ny fait aucune attention durant ce sacrifice que sur la grandeur et la saincteté de cet auguste Mystere.

La devotion à la sainte Vierge accompagnoit ces grands respects qu'elle avoit pour la Passion du Sauveur et pour le tres-saint Sacrement, qui est le mystere de l'amour ; elle recitoit tous les jours indispensablement le chapelet en son honneur, asseurant que l'un des principaux motifs qui luy donna la pensée de l'Institut c'êt qu'il est devoüé à la sainte Vierge. Son cœur êtoit firme et inêbranlable dans la creance des mysteres de l'Eglise, et de cette Foy naissoit le grand respect qu'elle a toujours eu pour les choses saintes et ce grand zele qu'elle a inspiré à Messieurs ses enfans pour la defence des interéts de l'Eglise dont ils ont été les protecteurs intrepides.

CHAPITRE VI.

De sa derniere Maladie, et de son heureux Trêpas.

La santé de cette chere sœur fut assez bonne durant la premiere année de sa profession, à la fin de laquelle on s'aperceut qu'elle tomboit en defaillance sans se plaindre, ny demander le moindre soulagement, ce qui obligea la Superieure de la faire retirer à l'Infirmerie, où bien tôt apres elle fut contrainte de tenir le lict. Son indisposition s'augmentant, on la mit dans une chambre separée avec une sœur pour la servir, où elle souffrit son mal avec tant de douceur et de patience qu'on n'ouït jamais un mot de plainte sortir de sa bouche, ny qu'elle demandât quoy que ce fut pour son soulagement ; de maniere qu'il ètoit aisé de connoître par cette entiere soûmission qu'elle ètoit retournée en cette sainte enfance à laquelle l'entrée du Royaume du Ciel est promise.

Son principal exercice ètoit dans une douce et suave attente de l'accomplissement de la volonté de Dieu, dans une entiere indifference de recevoir de sa main tout ce qui plairoit à sa justice d'ordonner pour le châtiment de ses pechez. Un an tout entier que dura sa maladie, elle continua ses sainctes pratiques avec un si beau zele qu'elle enflammoit en l'amour divin celles qui la visitoient, ne les entretenant que des bontez de Dieu et de ses misericordes en son endroit, et ne leur

faisant aucune plainte, que de la trop grande charité que l'on exerçoit à la faire servir. Tel êtoit son sentiment qui luy faisoit dire à toute heure les larmes aux yeux : « Helas ! je croyois entrer en religion pour faire penitence et j'y trouve tous mes ayses mieux que je ne les avois dans le monde. Quelle pitié ! je ne sers plus de rien que pour donner de la peine et l'on me sert comme si j'êtois tres-utile ! » La Superieure la voyant dans un tel oubly de soy-même, lui commanda de demander ses necessitez à la sœur qui la servoit ; cette obeïssance luy fût une rude mortification parce qu'elle la privoit des occasions de souffrir plusieurs besoins, à l'exemple de son divin Maître.

Quelques mois avant sa mort, la charité obligea les Sœurs de recevoir une Dame, à laquelle une humeur hypocondriaque et melancolique avoit presque renversé l'esprit, sans pouvoir être persuadée de se divertir; et pour mieux nourrir cette humeur triste et sombre, elle tenoit presque continuellement le lict, sans autre maladie. La Superieure jugeant que cette maladie d'esprit n'êtoit pas contagieuse, fit coucher cette dame dans la chambre de nôtre chere sœur, se promettant que par ses sages advis elle remettroit ce pauvre esprit en sa premiere assiete et fermeté, à quoy elle travailla si utilement, que par ses entretiens charitables la malade fut grandement soulagée. Et l'on a creu qu'apres sa mort elle acheva par ses prieres la guerison de cet esprit lunatique : lui ayant promis d'interceder pour elle devant Dieu, lors qu'elle paroîtroit

devant luy ; du moins incontinent apres le decez de cette bonne sœur, elle fut entierement remise et jouït d'une profonde paix et tranquillité tout le reste de sa vie.

Une sœur luy ayant demandé si le temps ne luy duroit point demeurant seule, elle fit cette devote rêponce : « Appelez-vous seule une âme qui peut être toûjours en la presence de Dieu et en la compagnie de son bon ange? Comment est-ce que le temps pourroit durer à celle qui n'en aura jamais la moindre partie de ce qui luy en feroit besoin pour rendre graces à nôtre Seigneur des infinies misericordes qu'elle a reçeu de sa bonté, sur tout pour le bon-heur de sa vocation! » Elle vint à la fin dans un tel dégagement de toutes les creatures que la Superieure luy ayant demandé si elle n'auroit pas encor desir de voir, avant que de mourir, Messieurs ses Enfans, elle répondit avec simplicité et ferveur d'esprit : « J'ay tout quitté et tout laissé en Dieu à sa sainte providence. » Qui (1) est un témoignage d'un merveilleux denüement (2), eu égard aux merites de Messieurs ses Enfans et à la tendresse de son cœur maternel.

Etant interrogée si elle n'apprehendoit point de mourir : « J'ay sûjet, dit-elle, de le craindre plus que personne, à raison des ingratitudes et des infidelitez de ma vie ; mais hors de cette consideration, mon plus grand desir est de mourir dans l'esperance de voir mon

(1) Ce qui.
(2) Dégagement de toute chose mondaine.

Dieu. Je suis inutile au monde; ce bâtiment de terre ne menace que ruine; helas! pour quel sujet pourrois-je desirer que mon pelcrinage et mon exil fut prolongé, me voyant aux Faux-bourgs de la Patrie celeste; demandez seulement pour moy que me trouvant si proche du port, je ne fasse point naufrage. »

L'on a estimé avec assez de fondement que Dieu luy donna connoissance du jour de sa mort; du moins comme l'on la croyoit à l'agonie, le jour qu'une Novice devoit faire sa profession et que cela troubloit la joye de la ceremonie, revenant d'un profond assoupissement, elle luy dit : « Ma sœur, faites vôtre profession avec allegresse, je ne mourray point aujourd'huy, mon Dieu me l'a promis; mais souvenez-vous de mourir du tout au monde et à vous-même en ce sacrifice, et demandez à Nôtre-Seigneur que je puisse pareillement y mourir, pour vivre eternellement avec luy. »

Ses forces diminuant ainsi sensiblement, la gangraine, qui se mit à une de ses jambes, fit connoître qu'elle approchoit de son heureuse fin. Elle demanda le sacré Viatique et reçeut ce Pain des Anges avec une devotion et pureté angelique. Huict jours durant, elle continua ses actions de graces de ce benefice; toutes les applications de son esprit, durant ce temps là, ne furent qu'à produire des fervens actes de foy, d'esperance, de contrition et d'amour, qui faisoient fondre en larmes de joye toute la compagnie qui benissoit Dieu d'une disposition si sainte pour ce bienheureux passage. Le huictiéme jour la gangraine luy monta peu à peu au cœur,

et luy causa des symptomes et des convulsions tres-frequentes, mais ne (1) la priverent jamais de la paix et serenité ordinaire qui reluisoient sur son visage. Messieurs ses Enfans, pour le respect qu'ils lui portoient, demanderent à Monsieur le grand Vicaire la permission de la voir, pour recevoir sa benediction en cette extremité. Cette licence leur fût accordée à raison de leurs qualitez, et Monsieur le grand Vicaire voulût luy même avoir la consolation de leur faire compagnie pour être têmoins des derniers actes de cette illustre agonie. Elle vit Messieurs ses enfans prosternez aux piedz de son lict tous baignez de larmes. Sans temoigner le moindre attendrissement, au contraire avec une grande generosité et fermeté d'esprit, elle leur recommanda ce qu'elle leur avoit inculqué si frequemment en la vie : la crainte de Dieu, son saint amour, la parfaite union entre eux et la Charité pour les pauvres, le Mêpris du monde et de ses vanitez ; de n'y point attacher leurs cœurs, quelque êlevation que leur promît la fortune, se souvenant qu'il n'y a point de stable grandeur qu'à bien servir Dieu et à ne rechercher en toutes choses que son honneur et sa plus grande gloire ; et de ne point reçevoir ses dernieres paroles comme venant d'une vieille et chêtive creature, mais comme le testament d'une Mere mourante qui leur disoit ces choses de la part de Dieu, lequel leur declairoit sa sainte volonté par sa bouche.

Elle leur adjoûta encore que si les prieres d'une Mere au lict de la mort leur êtoient en consideration, la der-

(1) Ces convulsions.

niere chose qu'elle leur recommandoit êtoit de cherir le Monastere et l'Institut et de le proteger et assister en toutes rencontres, en reconnoissance des grands services et des charitez qu'elle y avoit reçeu et des exemples de vertus qu'elle y avoit admiré, au grand contentement de son ame. Apres quoy elle leur donna sa Benediction et ils se retirerent remplis de toutes les consolations que peût donner à des enfans l'esperance d'avoir une Mere Sainte.

La veille de sa mort, la Princesse Marie (1) qui est maintenant la Serenissime Reyne de Pologne, accompagnée de Madame la Comtesse de Saint Paul (2), entrerent dans le Monastere pour la visiter, et en r'aporterent les satisfactions qu'elles s'êtoient promises de sa vertu consommée. La nuict avant sa mort elle fut saisie d'une violente convulsion et d'une agitation de tout son corps, se montrant toute effrayée ; ce qui fit connoître, par ses plaintes, qu'elle avoit veu quelque objet affreux qui luy donnoit de la peine. Ce trouble dura pres de demy heure ; mais ayant fait le signe de la Croix et élevé les yeux au ciel, elle revint dans sa dou-

(1) Fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, et de Catherine de Lorraine. Elle épousa d'abord le roi de Pologne, Stanislas, en 1645, puis quatre ans après, le successeur de celui-ci, Jean Casimir. C'était une femme d'une haute vertu, d'une grande intelligence et d'un caractère énergique. C'est à elle que les Polonais durent le calme relatif dont ils jouirent à cette époque.

(2) Je crois qu'il s'agit ici d'Anne de Caumont, épouse de François d'Orléans, comte de Saint-Paul, fils de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, et de Marie de Bourbon, en la famille de laquelle le comté de Saint-Paul était venu par Marie de Luxembourg, en 1487.

ceur et tranquillité ordinaire, baisant le Crucifix avec un grand amour et des signes frequens d'esperance et de contrition. Ayant continué ces amoureux exercices, sur les deux heures apres my-nuict, elle tomba de nouveau en defaillance et passa si doucement de cette vie mortelle à l'immortelle que la Superieure et les sœurs qui la veilloient ne purent observer le moment de ce doux et tout suave passage, qui arriva le second de Fevrier l'an mille six cens trente. Elle êtoit âgée de septante neuf ans et êtoit dans la troisiéme année apres sa profession.

Le lendemain matin son corps fut exposé dans le chœur de l'Eglise, et pour satisfaire à la devotion de tant de personnes d'honneur et de vertu qui l'avoient honorée, il reposa durant tout le jour devant le saint Sacrement qui êtoit exposé ce jour là, Nôtre Seigneur (pour recompense de l'assiduité qu'elle avoit eu durant sa vie à se unir en cette divine presence) ayant permis qu'elle y fut presentée et exposée un jour tout entier apres sa mort.

Le méme jour Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Archevêque de Roüen (1) celebra la sainte

(1) François II de Harlay, archevêque de 1615 à 1651. Il fut surtout un esprit lettré, composa divers traités d'histoire ecclésiastique et de controverse, des épîtres et des poëmes. Sous son gouvernement, dans l'année même de la mort de la mère Claude, en 1530, l'Institut établit un monastère dans la ville de Rouen. Il continua toujours sa protection aux filles du bienheureux serviteur de Dieu, et nous voyons deux nouveaux monastères se fonder, l'un à Dieppe, en 1640, l'autre à Rouen, en 1642.

Messe; et sur les cinq heures du soir, Monseigneur l'Archevêque de Paris, accompagné de Monseigneur l'Evêque de Bologne et Coadjuteur de l'Archevêque de Tours et de plusieurs autres personnes de haute qualité, fit les obseques de cette chere defunte, dont le Corps fut trouvé souple et maniable comme celuy d'un petit enfant, au grand étonnement de toute cette illustre compagnie qui n'en fit autre jugement, sinon que c'êtoit un têmoignage de la parfaite soûmission et docilité de son esprit à la sainte obeïssance.

Dieu soit benit.

VIVE JESUS

LA VIE

DE NOTRE TRES-VENERABLE SŒUR

MARIE JACQUELINE DE BONIVARD

MERE DE LA CHERE MERE PERONNE MARIE DE CHATEL.

Les personnes engagées dans le monde trouveront en la vie de cette servante de Dieu les exemples d'une solide vertu à imiter. Elle peut servir de modele aux Dames de qualité, qui apres avoir vêcu long-temps dans le siecle font une sainte retraite dans nos Monasteres. Sa fin precieuse enseigne qu'il n'êt point d'âge qui ne puisse être digne de Dieu et de la sainte Religion, ayant pris l'habit de l'Institut âgée de nonante sept ans et ne l'ayant porté que vint-sept ou vint-huict heures, et dans ce peu de moments ayant consommé saintement la pu-

reté de son holocauste. Tout l'Institut doit benir Dieu, le glorifier d'une si merveilleuse varieté d'attraits et de vocations, dont sa bonté l'honnore en sa divine presence.

CHAPITRE Ier.

De sa Naissance et de sa Conduite, jusques apres la mort de Monsieur de Châtel, son second Mary.

On pourroit dire beaucoup des choses de la naissance de cette servante de Dieu, qui eût pour Pere Monsieur de Bonivard (1), grand Escuyer (2) du Duc Charles de Savoye (3), d'une rare et grande pieté (comme les hôpitaux et les Chappeles fondées par ses Ayeuls en rendent le témoignage) ; et pour Mere, elle eût Mademoi-

(1) Il est un peu parlé des Bonnivard, dans l'*Histoire de la Bresse*. Ils portaient d'or à une croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent. J'ai en vain cherché une mention de leur nom dans l'histoire et dans les preuves de l'histoire de Savoie.

(2) L'histoire de Savoie nous indique pour grand escuyer, Louis de Châtillon, seigneur de Musinens.

(3) Né en 1486, il arriva à la couronne en 1504. Guichenon résume fort ingénieusement son règne en ces quelques lignes : « Son règne fut long, pénible et malheureux, et quoyque son inclination ne fut pas portée à la guerre, il en fut pourtant le sujet et ses pays le theatre où les deux plus puissants princes de la Chrestienté vangèrent leurs querelles à ses despens. Estrange malheur à ce prince de s'être travaillé si long-temps pour pacifier les différens d'un empereur (Charles-Quint) et d'un roy de France (François Ier), l'un son beau-

selle de l'Isle, Fille du Baron de l'Isle (1). Son Pere mourut la laissant fort jeune avec une sienne sœur; et sa Mere, outre la perte de son Mary, eût l'affliction de voir enlever ses filles par un de leurs Oncles qui voulut en usurper la Tutelle que la Mere fut obligée de luy disputer quatre ans durant avec bien de la peine et de la dêpence. Mais enfin le droit naturel prevalut et la Justice luy fit rendre ce que la nature et la raison luy avoit donné.

Dez qu'elle eût ces deux Filles, qui êtoient tout son thresor, sous sa main, elle mit toute sa pensée à les êlever en la crainte de Dieu, à quoy elle treuva leur bon naturel merveilleusement disposé, et y reüssit si bien que celle dont nous êcrivons la vie, se rendit parfaitement accomplie et fut doüée de tres-belles qualitez de corps et d'esprit. En ce temps là les guerres de France (2) attirans un grand nombre de Gentil-hommes êtrangers dans la Savoye pour s'attacher au parti

frère et l'autre son neveu, et de n'avoir pu demeurer neutre en une si fatale conjoncture; et que pour avoir refusé de se déclarer contre le premier, dont il n'avoit point été offencé, il ayt esté depoüillé de ses Estats par le second à qui il n'avoit rendu que toutes sortes de deferences et de services. »

(1) La famille de L'Isle, en Bresse, portoit d'argent à trois fasces de gueules.

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur les causes de cette guerre, qui commença en 1535. C'était une réponse énergique à la déférence et à l'amitié que Charles III de Savoie montrait pour l'empereur Charles Quint. L'amiral Chabot fut mis à la tête des troupes françaises; il s'empara de la Bresse presque sans résistance. La guerre dura, avec plus ou moins d'énergie, jusqu'en 1544.

du Prince, un jeune Gentil-homme Flaman, nommé Monsieur de Momena (1), fort riche et tres-bien fait de sa personne, vint à Chambery pour chercher la gloire dans les armées ; et ayant envisagé Mademoiselle de Bonivard, en fut tellement amoureux et eût l'adresse de si bien gagner les bonnes graces de la Mere et de la Fille, que ce parti êtant jugé tres-avantageux, elle luy fut donnée en Mariage. Neantmoins comme tout ce qui reluit n'est pas or, êtant d'une humeur jalouse et bizarre, il fit une martyre d'une Epouse qui eût pourtant la discretion de ne rien faire paroître de ses deplaisirs à sa Mere et qui se gouverna avec tant de prudence et de modestie que cette folle passion, dont un esprit jalous et frenetique ne guerit presque jamais, n'empecha qu'il ne respectât singulierement la vertu de sa tres-chaste et tres-vertueuse Espouse et qu'il ne luy demandât pardon de ses emportemens, lorsque ses fougues êtoient passées et que son bon sens luy revenoit.

Elle demeura sept ans entiers en ce languissant exercice, sans découvrir sa peine à nul autre qu'à Nôtre Seigneur, qui retira son mari pour une meilleure vie, ayant fait tous les devoirs d'un bon Chrêtien et rendu hautement le têmoignage que meritoit la vertu êprouvée de sa tres-chaste Espouse, à laquelle pour toutes richesses il laissa deux enfans, le troiziéme êtant déja devant Dieu.

L'année mille cinq cens trente six le Roy François

(1) Nous n'avons pu trouver le moindre renseignement sur cette famille.

premier s'étant emparé des Etats de Savoye (1), Monsieur de Bonivard, ayant tout abandonné pour suivre son Prince (2), laissa ses enfans tres-pauvres selon leur qualité. Neantmoins sa femme qui avoit le cœur en bon lieu, mênageoit si discretement la conduite de ses petites affaires qu'elle souffrit sa misere sans la faire connoître, pour maintenir autant qu'il luy seroit possible le lustre de sa maison qui êtoit des plus considerées de la Province.

Elle (3) demeura sept ans en cet exercice, ne s'adonnant qu'à la pieté et à êlever ses enfans dans la vertu. Elle eut bien desiré passer le reste de ses jours dans une sainte viduité, mais Monsieur de Châtel (4), Gentilhomme de Savoye, fils d'un pere tres-pieux et de bonne qualité duquel il herita, ayant jetté les yeux sur elle, et tous les Parens jugeans ce parti fort avantageux, elle fut contrainte de convoler en secondes nocces, âgée

(1) Il avait pris toute la Bresse, le Bugey, toute la Savoie en deçà du Mont Cenis, jusqu'à la Tarantaise, qui se défendit avec une grande énergie. Les Genevois se révoltèrent et firent définitivement triompher chez eux la Réforme. C'est à cette époque que le siége de l'évêché de Genève fut transporté à Annecy. Les Bernois déclarèrent à leur tour la guerre au duc de Savoie; ils s'emparèrent des pays de Vaud, de Gex, de Chablais, et y imposèrent le luthéranisme. Les Fribourgeois prirent le Romont, sous prétexte d'empêcher les Bernois de s'en emparer.

(2) Le duc, se voyant hors d'état de se défendre, s'était retiré à Verceil, le 27 mars 1536, avec sa femme et ses enfants.

(3) Madame de Momena.

(4) *Voyez* la Vie de la Mère Péronne de Châtel, dans la *Vie des huit premières religieuses de la Visitation.* Édit. L. Veuillot.

seulement de trente ans, Dieu destinant de nous donner de ce second Mariage nôtre chere Mere Marie Peronne de Châtel, pour être l'une des premieres et des plus fermes colomnes de l'Institut, comme il conste (1) par le narré de sa vie.

Le second Mary ne fut pas plus heureux que son Pere, pour les biens de la fortune ; ayant suivy les interets de son Prince, tous ses biens furent confisquez ; et apres l'ajustement des affaires (2), il luy fallut consumer en procez le peu qui luy restoit pour le retirer (3), et la charge de Gouverneur d'une Porte de la ville de Chambery (4) fut toute la recompense de ses services.

De ce second Mariage, elle eut un fils et cinq filles qu'elle êleva dans toutes les maximes de la Pieté Chrêtienne. Il arriva un jour à sa fille aînée, étant encor fort jeune, de dire à une fille de basse condition qui luy avoit tenu quelque discours assez incivil et rustique : « Je suis Damoiselle et vous ne l'êtes pas. » Cette repartie offença sensiblement la Mere, qui faisoit plus d'estime de l'humilité que de la Noblesse. Elle reprit severement sa fille de cette vanité, luy disant que Dieu ne luy avoit point donné la qualité de Damoiselle pour

(1) Comme il est prouvé, constaté.

(2) Lorsque Charles III rentra en pleine possession de la Savoie, en 1541.

(3) Des mains de ceux qui l'avaient reçu après la confiscation.

(4) La ville de Chambéry avait été prise dès le début de la guerre, ressaisie par les habitants de la Tarantaise, et reprise enfin, en 1537, par le comte de Saint-Paul. Elle resta en notre possession jusqu'à la paix.

insulter contre son prochain, et que la vraye Noblesse consiste dans la solide vertu et dans la plus humble soûmission à la volonté de Dieu ; luy adjoûtant, que si elle s'échapoit jamais à une telle réponce, elle la puniroit tres-rigoureusement.

En ce temps Mademoiselle de la Chambre (1), sœur du Marquis d'Aix et de la Chambre (2), des plus anciennes et des plus illûtres Maisons de Savoye (3), ayant fait de sa maison comme un Monastere et un seminaire de vertu, faisoit profession, par une charité aussi exemplaire que profitable à toute la Noblesse du peïs, de prendre le soin d'élever les jeunes Damoiselles dans la vertu, elle eût ce sentiment d'affection (4) pour les filles de nôtre chere sœur, qu'elle (5) eut méme la bonté de luy demander pour former Jesus-Christ en elles. L'effet répondit à ses esperances, ayant treuvé les esprits de

(1) Le marquis d'Aix eut cinq enfants : Emmanuelle-Philiberte, comtesse de Chalant ; Marguerite, comtesse de la Forests ; Louise, religieuse ; Aymée et Charlotte, mortes sans alliance. Nous ne savons à laquelle il est ici fait allusion.

(2) Charles-Emmanuel de la Chambre, fils de François, premier marquis d'Aix, et d'Isabeau de la Roche-Andry. Il épousa Renée de Roy. Nous le voyons chevalier de l'ordre de Savoie. En 1534 il assista, avec quelques-uns des seigneurs les plus qualifiés, au transfert du Saint-Suaire, de la Sainte-Chapelle de Chambéry au monastère de Sainte-Claire.

(3) La famille de la Chambre tient en effet le premier rang dans la noblesse de Savoie. Nous la trouvons alliée à toutes les familles historiques, et sous chaque règne occupant les plus hautes positions, soit à la cour, soit dans les ambassades ou à la guerre.

(4) C'est-à-dire le désir de les élever.

(5) Lesquelles.

ces jeunes Damoiselles comme de la cire molle flexibles et obeïssants entre ses mains pour recevoir toutes les formes qu'il luy plairoit, et comme des filets d'or qu'une main sçavante plie et couche sur un ouvrage de broderie sans nulle resistance ny opposition.

CHAPITRE II.

De sa conduite à la Campagne.

Ayant remis ses enfans sous une si sage conduite, Dieu luy remit le soin de celle des pauvres vilageois, à qui elle servit de mere et de maîtresse dans un temps que le desordre de la guerre rendoit tres-miserable. S'êtant retirée à une maison de la Campagne d'où l'Eglise ètoit fort èloignée, quelque temps qu'il fit, elle ne manqua jamais un seul jour d'y aller, pour avoir la consolation d'assister au saint sacrifice de la Messe, ètant même souvent obligée de se dêchausser pour passer plusieurs gros ruisseaux, lorsque les eaux se debordoient. Durant le Carême son abstinence alloit de pair avec sa devotion, ayant jeusné quinze ans entiers sans manger autre chose qu'un peu de pain et de legumes avec de l'huile.

La vertu qui releva toutes ses actions dans les extremitez déplorables où la Savoye fut reduite, en ce temps

de misere (1), fut une entiere confiance en la Providence de Dieu, entre les mains de laquelle elle s'abandonna totalement sans apprehender aucun evenement de la part des creatures. Elle ne fut point frustrée de l'effet de son esperance, Dieu l'ayant prise visiblement soûs sa protection et fait plusieurs choses en sa faveur et à sa priere, qui ne sont pas sans espece de miracle, dont nous alleguerons trois ou quatre exemples.

Le feu s'estant attaché par accident à un couvert de paille du vieux Château et qui avançoit beaucoup sur la maison où logeoit cette Damoiselle, selon toutes les apparences humaines tout devoit être brûlé sans remede; les serviteurs s'ètans èveillez à la lueur de la flamme, vinrent luy donner cette affligeante nouvelle. Elle, sans se troubler, s'ètant prosternée devant son oratoire, fit cette priere à Nôtre Seigneur : «Mon Dieu! vous qui avez ôté la vertu de brûler au feu dans la fournaise de Babylone, ne permettez pas que cette incendie consume ce peu qui reste à vôtre servante.» Ce qu'elle prononça avec une foy si vive et si ardente que, sans se

(1) On peut aisément comprendre quelle dut être la position de la Savoie durant ces dix années de guerre, pillée, comme elle l'était, à tour de rôle, par les Français, qui n'étaient pas sûrs de la garder, par les Impériaux, qui y vivaient plutôt qu'ils ne la défendaient, et par les capitaines d'aventuriers italiens, à la solde du duc de Savoie, il est vrai, mais qui étaient fort tentés de traiter en pays ennemi une province occupée en partie par les Français. Le domaine de madame de Châtel était, comme le reste de la contrée, dans cette équivoque position : il était Savoie pour les pillards français, et France pour les pillards impériaux et italiens.

mettre en peine de nul secours humain, elle creut que Nôtre Seigneur écoutoit sa priere et fit vœu de luy offrir tous les fruits de son bercail cette année là. Et, ce qui fut jugé pour miracle, le feu s'arreta à un fagot de paille du second couvert sans passer outre, s'étant rendu obeïssant à la parole de cette servante de Dieu, comme autrefois le soleil s'arrêta à celle de Josuë, Dieu luy méme obeïssant à la voix de l'homme.

Une autre fois les Peïsans du voisinage ayant retiré tous leurs bleds et tous leurs petits meubles dans sa maison, pour eviter la fureur des soldats qui brûloient ou voloient tout ce qu'ils trouvoient en leurs passages, cette maison n'étant nullement forte, une nuit leur bled fut dérobé, non par les soldats, mais par les gens méme du lieu, ce qui affligea sensiblement ces pauvres gens. Mais la bonne Damoiselle les ayant repris du peu de confiance qu'ils avoient en Nôtre Seigneur, les consola, et ayant pris en sa compagnie une fille du logis et plusieurs femmes du village, fit vœu d'aller nuds pieds à jeun et en silence à l'Eglise de Nôtre Dame de Mians (1), pour demander secours à la sainte Vierge. Il y avoit une grande lieüe de fort mauvais chemin qu'elle les exhorta de faire avec mortification, ayant leurs cœurs et leur esperance en Dieu et en sa sainte Mere. Il se rencontra un passage qui étoit tout couvert

(1) L'*Atlas Marianus*, publié par Gaspard Bencard, en 1702, nous dit : « A Montmaior, en Savoie, dans l'abbaye de Mians, se trouve une image fort vénérée sous le nom de la Bienheureuse Vierge de Mians. »

de serancs (1) de chatagnes qui sont tres-picquantes, ce qui obligeâ ces bonnes femmes qui êtoient les plus avancées de s'arrêter, ne sçachant où passer ; mais la bonne Damoiselle, leur conductrice, marcha toute la premiere nuds pieds sur ce chemin épineux, comme si ç'eust été sur une couche de roses. Elles firent leur devotion et leur communion dans l'Eglise de la Vierge, et luy recommanderent leur misere. Au retour, cette bonne Damoiselle toute pleine de confiance marchoit sans sçavoir où elle alloit, suivant seulement l'esprit de Dieu qui la conduisoit. Ayant méme passé devant son logis, elle ne s'en aperçeut pas; elle fit plus d'un cart de lieüe de chemin et plus, outre (2). Ayant veu des Damoiselles à une fenêtre, elle les pria de luy ouvrir leur logis, ce qu'elles firent avec civilité; et comme si son bon Ange eût conduit ses pas, elle descendit par des petits detours dans un celier, où elle treuva dans des grandes cuves le bled de ces pauvres gens que des voleurs d'intelligence avec des valets de ce logis, à l'insçeu de leurs Maîtresses, y avoient caché et recelé. Chacun fut dans l'admiration ; ces Damoiselles prierent que ce bled ne fut si tôt levé (3), pour découvrir les voleurs ; mais elle répondit qu'elle n'avoit entrepris ce

(1) Il est évident que ce mot, qui nous est inconnu, indique ici l'enveloppe de la châtaigne. Peut-être ce terme appartient-il au dialecte savoyard, et vient-il du vieux mot *seran,* qui signifiait une surface hérissée de pointes.

(2) Plus loin.

(3) Enlevé.

voyage que pour assister ces pauvres affligez, et non pour chercher le châtiment de personne.

La cavalerie Espagnole (1) étant en ces quartiers, tous les Peïsans s'étant retirez dans la Cour, les coureurs vinrent pour enfoncer la grange où étoit le foin ; ces pauvres gens s'estimoient tous perdus, et elle leur rêpondit : « Ils ne nous feront point de mal, j'ay une bonne sauvegarde en ma grange. » Chose merveilleuse, ils se presenterent à la porte et ayans mis en oubly leurs desseins, ils s'en retournerent les yeux baissez sans avoir rien attenté.

Cette Gardienne qui étoit dans sa grange étoit une pauvre vieille femme, si travaillée de la dissenterie que pas une des servantes n'ozoit l'approcher, et que cette charitable Damoiselle servoit et neteyoit de ses propres mains.

Un Colonel de cavalerie y étant arrivé une autre fois et luy ayant dit qu'il vouloit enlever tout ce qui étoit dans son logis, elle s'avança, dans la confiance en la Sainte Vierge, et luy ayant offert avec grande civilité tout ce qui étoit à son pouvoir, elle le pria de conserver ce qui appartenoit à ces pauvres gens ; il fut tellement ravi de cette réponce que, rendant courtoisie pour civilité, il delogea sans toucher à la moindre chose.

Le méme arriva plusieurs autres fois, de sorte que

(1) Les troupes de l'empereur Charles-Quint,alors alliées du duc de Savoie ; mais, comme on le voit, alliées dangereuses surtout aux sujets de ce duc.

lors-que les soldats venoient loger en ces lieux, on couroit à elle comme à un Seigneur de marque, et, dans la confiance qu'elle avoit à la Vierge, à peine avoit-elle dit une parole qu'elle faisoit telle composition qu'elle vouloit, ce qui ne pouvoit être qu'une grace extraordinaire que Dieu luy avoit departie, êtant d'ailleurs de peu d'apparence en son exterieur et ayant même un langage fort simple.

Toutes ces actions obligeoient tout le voisinage de l'honnorer et la reconnoître pour Mere ; les femmes et les filles s'assembloient autour d'elle cependant qu'elle leur apprenoit le Catechisme et les rudimens de la doctrine Chrêtienne, leur racontant aussi les vies et les exemples des Saints pour les exhorter, à leur imitation, à la patiance et à la souffrance.

A ces instructions spirituelles, elle adjoûtoit les grandes aumônes generales qu'elle faisoit, et particulierement du temps d'une grande famine qui suivit la guerre. On la reprit de trop donner, et elle répondit : « Laissez moy faire ; celuy à qui je donne est plus riche que tous les Roys de la terre ; c'est à luy à loger mes enfans, je suis certaine qu'il ne manquera point. » Elle avoit encore un soin particulier de reduire au bon chemin les filles qui s'êtoient laissées tromper, et plusieurs se convertirent entierement et menerent depuis une vie fort exemplaire. Enfin il n'arrivoit rien de facheux à son voisinage que l'on ne vint se consoler vers elle et la prendre pour mediatrice de tous leurs petits differens.

CHAPITRE III.

De plusieurs rencontres, où sa vertu fut exercée au sûjet de ses enfans.

Sa fille aînée eut un grand desir d'être Religieuse reformée de sainte Claire (1), on apporta deux obstacles à sa vocation : mais sa bonne mere, qui l'aimoit plus à Dieu qu'à soy-méme, ayant surmonté toutes ces difficultez, la presenta elle méme au Monastere, où elle a vêcu tres-religieusement.

Monsieur de la Perouse (2), gentil-homme tres-riche et de tres-ancienne Noblesse, quelque temps apres fit les recherches de la seconde, qui servit en suite autant de Mere que de sœur à toutes les autres (3). Comme les affaires de la maison ne luy permettoient pas de donner une grosse dotte à cette chere fille, elle tâcha de

(1) Nous avons déjà parlé de cet ordre, qui est le second ordre de Saint-François. Il était en grand honneur alors en Savoie, comme le prouve l'honneur qu'on venait de lui faire en 1534, lorsque après l'incendie de la Sainte-Chapelle de Chambéry, on choisit le monastère de Sainte-Claire pour y déposer la plus précieuse relique de tout le Piémont.

(2) Je crois qu'il s'agit ici de Philibert de Montjouvent, seigneur de la Pérouse (par héritage de sa bisaïeule Philiberte de Buis-Adam, dame de la Pérouse, de Rotelias et de la Broyère). Nous voyons des lettres patentes du duc Emmanuel, accordant à Philibert de la Pérouse des droits considérables dans le comté de Baugé.

(3) Cela lui fut d'autant plus facile qu'elle n'eut pas d'enfants. Son mari laissa tous ses biens, en 1589, à sa propre mère, Anne de Montconnys, dame de Loges.

l'assortir le mieux qu'il luy fut possible de linges et d'ameublemens ; ce que voyant, sa troisiéme fille ne peut s'empêcher de témoigner la jalousie; mais sa bonne mere luy dit par esprit de prophetie : « Tais toy, ma fille, ne te fâche point, confie toy en Dieu, il ne manque rien à la maison où il te destine. » Ce qui fut verifié, lorsque nôtre Mere Peronne entra dans l'Institut à son retour d'Allemagne.

Un accident funeste arriva à son fils qui étoit un Gentil-homme de tres-belle esperance. Un sien amy entra en jalousie contre luy, s'imaginant qu'il avoit pensée pour une Damoiselle qu'il recherchoit, et dans cette passion frenetique il l'attaqua sur le soir au coin d'une rüe lors qu'il y pensoit le moins ; luy qui n'avoit ny bâton, ny épée, se voyant investi, treuva une pierre qu'il jeta si adroitement contre son ennemy qu'il le renversa par terre ; et n'ayant dessein que de se sauver, il prit la fuite et s'eschaufa de telle sorte qu'il tomba dans une pleresie qui lui causa une fievre ardante et continuë. La bonne Mere, à qui le salut eternel de ce fils étoit plus cher que sa propre vie, envoya querir un confesseur pour le faire mettre en bon état ; et Dieu permit que l'ardeur de la fievre l'ayant jetté dans le delire, il dit qu'il ne vouloit point se confesser, et soudain il tomba dans une syncope que l'on creut être l'assaut de la mort. Cette réponce fut un coup de glaive au cœur de cette seconde Monique, qui se jettant à genoux aux pieds de son lit, s'écria tout haut : « O sainte Vierge, vous avez été ma confiance et mon refuge en toutes

choses ! O mere de mon Dieu, si vous laissez mourir mon fils sans confession, je vous ferai plainte que vous avez laissé perir ce qui vous appartient, puisque je vous l'ay devoüé dez l'enfance. Je ne vous demande point sa vie temporelle, je ne vous prie que pour son salut eternel. » Elle fit aussi sa priere à sainte Anne, et comme cette oraison fervente penetroit les cieux, le malade ouvrant les yeux, les tourna du costé de sa mere, et luy dit : «Oüy, ma mere, je me confesseray et communieray, s'il vous plaît. » Il pria méme qu'on fit venir celuy qui l'avoit attaqué, pour se reconcilier avec luy, et ayant fait toutes ces actions avec une singuliere pieté, il rendit son ame à Dieu, en presence de sa mere que nous pouvons dire l'avoir engendré pour la seconde fois, ayant obtenu son salut eternel par ses larmes et par ses prieres.

La mort de ce Fils unique fut suivie de plusieurs autres pertes qu'elle souffrit avec une egale constance, n'ayant autre parole en la bouche que celle de Job : Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a ôté, qu'il soit eternellement beni. Elle fut méme exercée en sa propre personne de plusieurs maladies, comme ce miroir de patience ; et sans rien relâcher de sa pieté pour toutes ces atteintes, elle donna toûjours des nouvelles preuves de sa fidelité à Dieu, par une entiere soûmission à sa sainte volonté.

Comme elle fut un peu remise de ses maladies, Mademoiselle de la Chambre, qui sçavoit jusques où alloit la charité de cette servante de Dieu, luy prepara

un nouveau sujet de merite. Elle luy envoya un petit enfant qui fut trouvé à la mammelle de sa mere morte, si elangouri et dans un si pitoyable état, qu'étant à moitié pourri et exhalant une puanteur insupportable, il ne se trouvoit personne qui eut le cœur de le toucher, ny de l'approcher. Elle le receut avec joye et le servit avec tant de soins de ses propres mains qu'elle le remit en tres-bon état et le garda comme s'il eut été un de ses enfans, jusques à l'âge de douze ans, que l'on luy fit commencer d'apprendre un métier pour gagner sa vie.

Si ce ne fut pas un miracle, du moins ce fut une grace particuliere que reçeut un sien Granger (1) qu'elle fit porter dans sa maison de Chamberi, apres qu'une charrete luy eut passé sur le corps, puisqu'étant entré en frenesie, apres la priere de sa bonne maîtresse il revint tout à coup à son bon sens et luy raconta toutes les tentatives que le demon luy avoit donné touchant son salut. Puis ayant receu tous ses Sacremens, il mourut fort chrêtiennement. La Charité qu'elle exerça à l'endroit de sa vefve et de cinq enfans qu'il avoit laissé au monde ne fut pas moins admirable ; elle les retira dans sa maison qui étoit le refuge des pauvres et des affligez; cette pauvre femme qui alloit tous les jours gagner sa vie au travail, y apporta la peste, sans que sa charitable maîtresse en fit aucune plainte; et Nôtre Seigneur en consideration de sa charité en eut un tel soin que personne du logis n'en fut atteint.

(1) Métayer.

L'année mille six cens, lors-que le Roy Henry IV se rendit maître de la Savoye (1), les filles de cette servante de Dieu demeuroient à Chambery avec Mademoiselle de la Chambre, où elle desiroit aussi de se retirer. Mais s'étant arretée pour faire charger quelque bagage et le conduire en lieu de seureté, elle treuva la Ville assiegée (2) lorsqu'elle pensoit d'y entrer, de maniere qu'elle fut obligée avec les servantes et plusieurs honnêtes femmes de son voisinage de se sauver par la fuite de côté des montagnes, n'ayant pour toute nourriture qu'un peu d'huile et de farine, qu'une servante avoit apporté, et ne treuvant point d'eau pour se desalterer. Ne vous semble-il pas de voir la vefve de Sarephta ou le Prophete Helie fuyant de Samarie dans le desert (3)?

(1) Il s'agit de cette guerre à laquelle nous avons déjà fait allusion à propos de la marquise Tasson. Henri IV l'avait entreprise pour punir le duc Charles-Emmanuel du refus qu'il faisait d'exécuter le traité de Paris. Biron prit la Bresse et le pays de Gex avant que le duc, qui comptait sur les Espagnols, fût parvenu à rassembler ses troupes. Lesdiguières s'empara de la Tarantaise, de la vallée de Maurienne, et toute la Savoie se soumit au roi de France, sauf le château de Montmeillan et le fort de Sainte-Catherine, près de Genève.

(2) Louis de Crillon, avec le régiment des gardes françaises, venait de prendre les faubourgs de Chambéry; Henri IV était venu loger près de la ville et l'avait fait sommer de se rendre. Jacob, gouverneur de Savoie, et le président Rochette, demandèrent trois jours; mais les habitants, craignant le pillage, se rendirent avant ce terme. Le roi y entra en septembre 1600.

(3) La première édition donne: « La veuve de Sarephta, dans Samarie, ou le prophète Hélie, etc. » Il y avait là, évidemment, une faute d'impression. « Allez à Sarephta, ville des Sidoniens, » dit le troisième livre des Rois. Sarephta est en effet un petit port de

Vous verrez du moins une assistance aussi inopinée, si elle n'êt pas si miraculeuse.

Comme ses compagnes tomboient presque pâmées de faim et de soif, ne sçachant où se rendre, ny méme où elles alloient, elle les fortifia, les exhortant d'avoir bon courage et d'aller un peu plus avant et que jamais Dieu n'abandonnoit ceux qui mettent toute leur esperance en sa bonté paternelle. Sa promesse eut aussi-tôt son effet; ayant fait un peu de chemin, elles treuvèrent aupres d'un buisson, dans un lieu inhabitable, un pain et une bouteille de fort excellent vin, sans que l'on puisse sçavoir humainement qui pouvoit l'avoir apporté, le chemin qu'elles suivoient n'étant point frayé. Elles en mangerent toutes pour reprendre un peu de forces, et il en resta pour le reste de leur voyage.

Se treuvant en ces lieux écartez, elle ne peut souffrir de se voir privée de la consolation d'oüyr la sainte Messe, et negligeant le peril où elle s'exposoit, elle se resolut de se retirer dans un château d'un Gentilhomme, son parent, qui craignant d'être fait prisonnier de guerre, l'abandonna, à la portée d'un mous-

mer non loin de Sidon; il est séparé de Samarie par toute la Galilée. Mais plus tard Hélie s'enfuit dans le désert pour échapper au courroux de Jezabel, et il quitta en effet Samarie, où il était venu annoncer à Achab la fin de la sécheresse. Nous avons pensé que c'est à cette seconde fuite du prophète que la Mère Madeleine fait allusion, après avoir fait allusion à la première dans le membre de phrase précédent; et nous nous sommes permis de corriger, comme on l'a vu, le texte de la première édition.

quet de Chambery (1), et luy en laissa tres-volontiers la conduite (2).

A peine en fut-il sorti que plusieurs Capitaines François y arriverent, la bonne Damoiselle les receut avec tant de civilité et d'honneur et les entretint de discours si serieux et si pieux, qu'ils luy rendirent aussi toute sorte d'honneur; et êtans arrivez à Chambery quelque-jours apres, ils firent recit à Mademoiselle de la Chambre de la civilité avec laquelle ils avoient êtez receus d'une vieille Dame, dans un château voisin, ne pouvant se taire des discours admirables dont elle les avoit entretenus. Ses filles qui en êtoient extremement en peine, n'ayant pû en sçavoir des nouvelles depuis sa retraite aux montagnes, s'êtant informées, reconneurent que c'êtoit de leur bonne Mere de la vertu de laquelle on parloit si avantageusement, ce qui leur donna toute la joye que l'on peut s'imaginer de leur bon naturel et de leurs tendresses.

(1) Abandonna ce château, qui était à la portée de mousquet de Chambéry.

(2) Et le laissa à sa disposition.

CHAPITRE IV.

De ses Emplois après la mort de Monsieur de Châtel, son second Mary.

Dieu la voulant toute libre, pour la rendre plus entierement son esclave, retira dans le ciel Monsieur de Châtel son mary. L'on auroit peine à dire où elle fit paroître plus de vertu, ou dans les soins qu'elle eut de le servir dans sa maladie, ne l'abandonnant ny jour, ny nuict, ou dans l'empêchemeut qu'elle mit aux avantages qu'il vouloit luy faire par son testament. Quelque amour que les meres ayent pour leurs enfans, on alleguera peu d'exemples du dêtachement de cette Damoiselle qui ne voulût jamais souffrir que son mary luy legua quoy que ce fut. « Donnez vos biens à vos enfans, luy disoit-elle; pour moy je desire de mourir pauvre comme nôtre Seigneur. Mes enfans seront bien aises de m'avoir avec eux; et quand ils se lasseront de moy, je m'estimeray trop heureuse de mourir dans un Hôpital, et d'y passer mes jours aux services des pauvres. »

Ayant rendu les derniers devoirs à son mary, elle remit tout le soin de sa maison à sa seconde fille, ne se reservant que celuy des pauvres et le devoir de leur enseigner la voye qui conduit à Dieu par la voye de la souffrance.

Monsieur de la Cherêne (1), President de Chambery,

(1) Nous n'avons pu trouver de renseignements sur ce person-

Gentil-homme tres-riche, d'un grand esprit et tres-bien venu à la Cour, contre l'inclination de ses parens persista sept ans à la recherche de la troiziéme fille de cette Damoiselle. On pouvoit dire que c'êtoit la perseverance d'un Jacob pour sa belle Rachel; les bonnes qualitez et la pudeur de ces deux Amans, rendent la comparaison tres-juste et tres-raisonnable. La bonne Mere, voyant ce party tres-avantageux à sa fille, fit vœu à nôtre Dame de Mians pour en obtenir un heureux succez; et l'ayant rendu contre toute esperance humaine (1), ce mariage fut conclu entre les parens d'un agréement reciproque.

Environ l'âge de huitante ans, Dieu luy rendit la veüe comme par miracle, pour luy laisser la consolation de pouvoir lire ses prieres. Elle perdit, peu de tems aprés, la liberté de l'oüye, et dit : « Mon Dieu, je vous rends graces; ouvrez-moy seulement l'oreille du cœur, pour écouter votre sainte parole, et il me suffit. »

Dans le dêpouillement de ses biens, s'étant reservé le soin des pauvres, il y en avoit toûjours quelqu'un qu'elle servoit dans sa maison ou dans sa grange. Un

nage. La compagnie à laquelle il appartenait avait, jusqu'en France, une grande réputation pour ses lumières et son intégrité. Voici ce qu'en dit un contemporain de la Mère de Chaugy, un ami et compagnon de route du célèbre voyageur, Jodocus Sincerus : « Chambéry est la ville principale du duché de Savoie, siége du Parlement ou Sénat du pays, qui a toujours esté en réputation pour les décisions de ses arrêts, qui sont suivis ès pays estrangers. » (Du Verdier, *le Voyage de France*.)

(1) L'ayant rendu contraire à ce qu'il pouvait être selon l'espérance humaine, c'est-à-dire l'ayant rendu faisable.

jour elle y retira une Demoniaque que tout le monde fuïoit, d'autant qu'on disoit que c'êtoit une coureuse et toute gâtée d'un mal honteux et dangereux. La bonne Damoiselle considerant que la grande compassion s'exerce sur un sûjet de grande misere, luy rendit tant de charitables services que d'une miserable selon l'estime du vulgaire, on peut esperer et croire pieusement qu'elle en fit une bien-heureuse et une sainte, puis qu'apres un mois tout entier de service qu'elle luy rendit, comme si elle eut êté sa propre sœur ou sa fille, elle la veid mourir fort repentante et munie de tous ses Sacremens, finissant une vie scandaleuse par une mort tres-Chrêtienne. La nuit avant sa mort elle ne la quitta jamais, l'exhortant à combattre contre l'ennemy qui l'avoit travaillée si cruellement. Et ce fut une merveille que châque demon qu'elle avoit dans le corps, sortoit à à châque fois qu'elle prononçoit le doux nom de Jesus et de Marie, chacun luy faisant une ouverture à la teste pour marque de sa sortie. Il ne se pouvoit autrement : l'arche du Testament et l'idole de Dagon, en un mot Jesus et le Demon, ne pouvoient subsister dans un méme Temple. Quelque temps apres, elle fit la même charité à une jeune Damoiselle qui avoit fait une faute; et le principal êtoit que ses services avoient toûjours pour fin et pour recompense la conversion de ces pauvres pecheresses.

Nous avons remarqué ailleurs les ressentimens (1)

(1) Retour fréquent d'un sentiment, bon ou mauvais; ici, bienveillance constante.

qu'elle eut pour nôtre sœur Peronne Marie qui êtoit sa cadette, et comme quoy l'envisageant dans le berceau, elle fut inspirée de dire : « Voyez-vous ma petite Peronne, elle est la derniere, mais elle sera la plus grande de ses sœurs (1), et ce sera elle qui me fermera les yeux. » On luy ouït dire encore tres souvent

(1) « Mais il faut que je vous die, écrit François de Sales à madame de Chantal, que notre sœur Peronne Marie est une fille tout à fait admirable, en parole, en maintien, en affection, car tout cela respire la vertu et la pieté. » Rien, du reste, ne peut mieux faire connaître toutes les nuances du caractère si doux et si énergique à la fois de la Mère Péronne, que les lettres à elles adressées par le serviteur de Dieu, et celle-là surtout, si belle en son style naïf, qu'il lui envoie à Lyon, le 28 octobre 1614 : « Vous dites bien, en vérité, ma pauvre chère fille Peronne Marie; ce sont deux hommes ou deux femmes que vous avez en vous..... Et ces deux filles de ces diverses mères se battent, et celle qui ne vaut rien est si mauvaise, que quelquefois la bonne a bien à faire à s'en défendre ; et lhors il est d'avis à cette pauvre bonne qu'elle a esté vaincue et que la mauvaise est la plus brave. Mais, non, certes, ma pauvre chère Peronne Marie, cette mauvaise-là n'est pas plus brave que vous, mais elle est plus afficheuse, perverse, surprenante et opiniastre; et quand vous allès pleurer, elle est bien ayse, parce que c'est tous-jours autant de temps perdu ; et elle se contente de vous faire perdre le temps, quand elle ne vous peut pas faire perdre l'éternité. »

« Il est vrai, écrit la Mère de Chantal, que j'ay ressenti et ressens toujours, quand j'y pense, la perte que l'Institut a faite en notre pauvre defunte Mère Peronne Marie de Chastel. »

La Mère de Chantal revient souvent sur cette idée : « Il est vrai que j'ai eu un grand sentiment de douleur de me voir dépouillée de cette chère et si cordiale Mère Peronne Marie de Chastel, qui m'étoit un appui et consolation incroyable, et une ferme colonne de l'Institut, qui avoit une charité universelle pour toutes les maisons, etc. »

qu'elle finiroit ses jours en sa compagnie et asseurer ses autres filles qu'elle ne mourroit point dans leur maison et que Dieu luy reservoit un lieu separé, où elle n'avoit (1) qu'à le prier. Les cheres filles riant gracieusement, luy demandoient : « Où pensez-vous aller à l'âge de huitante ans? — Où Dieu me destine, répondoit-elle, et dont vous le benirez. » Le tout s'accomplit comme elle l'avoit predit, s'étant retirée dans notre Monastere de Chambery, où elle finit sa belle vie par un trepas aussi exemplaire. Elle veid même dans un songe nôtre sœur Peronne Marie, qui étoit alors en Allemagne dans une Eglise de la Vierge, faire vœu d'être Religieuse, et le raconta le jour suivant à ses sœurs, quoyque cette cadette à son depart n'eut rien moins dans le cœur que cette pensée ; ce qui à son retour d'Allemagne facilita la permission qu'elle obtint de ses parens d'entrer en ce premier Monastere, où sa bonne Mere l'avoit aussi destinée. L'autre de ses filles qui demeuroit chez Mademoiselle de la Chambre suivit l'exemple de sa sœur et prit l'habit en ce premier Monastere, d'où ensuite elle a été envoyée à celuy de Chambery, où elle a vêcu dans une tres-haute perfection.

(1) La vision qu'avait, en quelque sorte, la sainte damoiselle, lui rendait comme présent ce temps futur dont elle parle, et explique comment le verbe se trouve au présent et non au futur (*avoit* au lieu de *auroit*).

CHAPITRE V.

De sa retraite dans le Monastere de Chambery, de sa Profession Religieuse et de sa Mort.

Les nouvelles guerres de Savoye, lors-que le Roy Louis treiziéme, de tres-heureuse memoire, s'en rendit maître (1), et la peste qui suivit à méme temps (2), ayant obligé les principaux de Chambery de se retirer à la campagne, cette bonne Damoiselle ne pût se resoudre de suivre ses filles parce qu'elle aymoit mieux

(1) Le roi s'était mis en chemin au mois de janvier 1629, avec vingt-deux milles hommes de pied et trois milles chevaux. Le duc Charles-Emmanuel avait essayé de l'arrêter à la frontière, en luttant d'habileté politique avec Richelieu. Louis XIII, après quelques semaines perdues en négociations, fit avancer son armée le 6 mars, força glorieusement le pas de Suze, s'empara de Gelasse, de Jaillon et de Suze, et, par un traité signé en cette dernière ville, desserra les liens qui attachaient le duc à l'Espagne. La mauvaise foi de Charles-Emmanuel nécessita la continuation des hostilités, et la guerre devint plus violente encore dans le courant de l'année 1630. C'est à cette date et durant cette guerre, que nous voyons le fils de la Mère Claude Bouthillier-Machecop jouer un rôle important. Louis XIII s'empara de toute la Savoie, fit son entrée à Chambéry le 15 mars 1630, puis envoya assiéger Annecy, dont la citadelle était alors commandée par Louis de Sales, frère du vénérable serviteur de Dieu, et qui s'illustra par son énergie et sa bravoure.

(2) Ce fut en ce temps-là, dit l'*Histoire de Savoie*, que le Piémont, pour comble de misères, fut affligé par la plus horrible peste dont on ait ouï parler.

C'est la même peste que nous avons déjà signalée, qui se répandit dans tout le midi de la France et emporta la Mère Favrot.

être en peril de sa vie, que d'être privée de la consolation d'ouïr tous les jours la sainte Messe, à quoy il eut fallû se resoudre. Ces cheres filles la voyant dans cette sainte resolution, offrirent une condition tres-avantageuse au Monastere de Chambery pour luy obtenir l'entrée en qualité de bien-factrice (1). Nôtre Mere Marie Peronne qui étoit alors Superieure, craignant les consequences que cela pourroit apporter, y resista fortement, et pour qu'il ne fut pas dit aussi que, s'agissant de sa Mere, elle acquiesçoit à la chair et au sang. Mais la digne Mere de Chantal, en ayant été advertie par la Communauté, luy fit commandement de ne point refuser à sa Mere ce qu'elle eut fait scru-

(1) François de Sales était très-préoccupé de faire comprendre, soit à la cour de Rome, soit aux personnes pieuses de son temps, l'utilité de recevoir, pour un temps plus ou moins long, des dames pieuses, veuves ou mariées, dans l'intérieur des monastères de la Visitation. Cette liberté était alors considérée comme une nouveauté, sinon dangereuse, du moins peu en rapport avec la sévérité de l'organisation monastique, qui paraissait devoir réclamer une clôture complète. Dans l'Introduction aux Constitutions, il résume avec une grande force les raisons qui le poussèrent à admettre cette dérogation; il y insiste dans sa lettre au cardinal Bellarmin. Dans sa lettre à la duchesse de Mantoue, qu'il supplie d'être la première bienfaitrice de l'ordre, il indique à quoi on devait s'engager en prenant ce titre. Dans son Épitre XIII, livre VI, il revient sur le peu d'inconvénients qu'il y a à recevoir ces bienfaitrices. Dans une lettre d'Annecy, 19 août 1618, il dit que les fondatrices et bienfaitrices n'ont d'autre privilége que celui d'être « supportées, et assistées, et honorées au monastère, dans lequel les fondatrices séculières obtiennent ordinairement l'entrée, et, après leur mort, des services particuliers. »

pule de ne point accorder à une étrangere ; outre (1), la mort de son fils du premier lit étant survenuë, luy donna de quoy acquerir avec tant de raison le tiltre de signalée Bien-factrice.

Dez-lors qu'elle fut entrée elle demanda l'habit de l'Institut ; mais son âge ne luy permettant pas de faire tous les exercices, son Confesseur luy persuada de n'en point faire d'instance. Il fallut pourtant luy promettre que cette grace luy seroit accordée avant sa mort ; mais elle ne laissa pas d'être Religieuse en effet dans son cœur, en pratiquant toutes les vertus religieuses, rendant une obeïssance respectueuse à sa chere fille qui étoit Superieure et la reconnoissant pour sa Mere et vivant dans une humilité si profonde que toutes les sœurs étoient sensiblement excitées par son exemple.

Ses discours n'étoient que de Dieu et des graces qu'elle avoit receu de sa misericorde, et en particulier de sa derniere retraite dans ce Monastere, vivant d'ailleurs tellement retirée et dans une telle crainte de donner de l'incommodité aux sœurs et de les divertir de leurs exercices, que l'on n'eut point dit qu'elle fut dans la maison. Cependant elle ne soûpiroit plus qu'apres son Espoux celeste, chantant souvent ce verset du Psalme 41 :

Helas, mon Dieu ! quand sera-ce
Que mes yeux verront ta face ?

(1) En outre.

ses exercices dans le Monastere êtant ainsi reiglez : (1) elle se levoit assez matin, et depuis Tierce jusques à la Communauté (2) elle demeuroit dans l'Eglise à faire ses prieres. Deux fois la semaine elle communioit. Non-obstant son grand âge, elle ne manqua jamais d'ouïr la sainte Messe à genoux. Apres le disné, elle faisoit une priere d'une heure et souvent de deux heures, qui êtoit le plus souvent une haute contemplation qu'elle commençoit par l'admiration des grandeurs que la Vierge possede dans la gloire; « O Mere de belle dilection, s'êcrioit-elle, qu'il vous souvienne des graces et du benefice celeste que vous avez receu en tel mystere ! » Et puis elle demeuroit attentive et occupée en cette meditation, et à la fin elle rendoit grâces à la Vierge de quelque faveur qu'elle avait receu par son entremise, et puis elle luy demandoit quelques graces particulieres pour ses filles et pour les besoins de toutes les creatures. Elle continua cet exercice jusques au dernier jour de sa vie ; et cette veuë êtoit si simple qu'elle faisoit sa meditation sans s'en apercevoir, et quand on luy en parloit, « Dieu, disoit-elle, enseigne les ignorans. » Elle s'êtoit formée une methode d'une certaine suite des Mysteres de la vie et de la mort de nôtre Sauveur, qu'elle avoit pour chaque jour.

(1) Chantant souvent..... et ses exercices étant ainsi réglés.

(2) C'est-à-dire, de huit heures à midi, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, et depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, de huit heures et demie à midi et demi.

Depuis son oraison jusques à Vêpres, elle filloit ou se divertissoit à chanter la paraphrase du Psalme : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum,* etc., ou quelque autre cantique spirituel sur l'attente de son Bien-aymé. Elle assistoit à Vêpres et alloit en suite faire un tour au jardin, jusques à Complies, auxquelles elle assistoit pareillement.

Elle racontoit avec une simplicité colombine les graces qu'elle avoit receu de nôtre Seigneur et disoit qu'elle s'entretenoit avec luy aussi naifvement que si elle eût eu l'honneur de le voir. Quand mes Dames ses filles venoient la visiter, elle ne leur parloit que de Dieu et du bon-heur qu'elle possedoit d'être dans sa maison. Quoy qu'elle fut parvenuë à un si grand âge, elle n'a jamais manqué de faire exactement le Carême.

Un soir, sa chere fille, qui êtoit Superieure, l'êtant venuë visiter à son ordinaire, elle la trouva extraordinairement assoupie, et luy ayant dit : « Ma Mere, vous vous trouvez mal? — Un peu, répondit-elle; mais il ne faut incommoder personne. » L'on conneut soudain que l'apoplexie la saisissoit, on la mit au lit, et sa fille luy demandant si elle ne desiroit pas recevoir ses Sacremens, « De tout mon cœur, répondit-elle. » Le Confesseur entra sur l'heure et luy administra les Sacremens qu'elle receut avec grande devotion. Apres elle supplia la Communauté de luy tenir la promesse qu'on luy avoit fait à son entrée de luy donner l'habit et le voile de Religion, ce qui luy fût accordé. Elle prononça distinctement les trois

vœux (1), et dez le moment elle tomba dans l'apoplexie, qui luy dura jusques au lendemain que l'usage de la parole luy revint au méme instant que l'on sonnoit pour la messe.

Elle se leva et alla de son pied au chœur entendre la Messe et rendre graces à Dieu de ce qu'il avoit exaucé ses desirs, luy accordant l'habit de Religieuse, suppliant toutes les sœurs qu'elle rencontroit de l'aider à le remercier de ce benefice. Ayant assisté à ce divin sacrifice avec une grande allegresse d'esprit, on la ramena dans sa chambre ; incontinant on lui veid couler les larmes des yeux et sa fille luy ayant demandé pourquoy elle pleuroit, elle répondit : « Pour demander pardon à Dieu de mes pechez ; je me remets entierement entre ses mains et je n'attens plus que le bonheur de jouïr de sa presence. »

Ayant achevé ces paroles, l'assoupissement la saisit de nouveau si profond qu'elle ne parla plus, et quelque temps apres elle rendit son ame à son Createur, dans une grande tranquillité, âgée de nonante sept ans, et nous laissant une grande esperance de la voir un jour dans la gloire. Amen.

Dieu soit benit.

(1) Chasteté, pauvreté, obéissance. *Voyez* la lettre au cardinal Bellarmin où François de Sales raconte comment se faisait l'application de ces trois vœux dans les deux premières maisons de l'Institut.

VIVE JESUS

LA VIE

DE NOTRE TRES-VENERABLE SŒUR

MAGDELEINE DE LA FOREST

DE LA FLECHERE

FONDATRICE

DU MONASTERE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

De Rumilly.

Quoique cette chere Sœur n'ait pris l'habit de l'Institut que le jour même de sa mort et qu'elle ait rendu ses vœux à Dieu dans sa propre maison seculiere, ne pouvant être transportée toute mourante dans le Monastere, de maniere qu'il semble qu'elle reçeut plutôt un habit de devotion que de religion, et que les vœux qu'elle rendit à Dieu soient plutôt des vœux simples que solemnels ; neantmoins, parce qu'elle les prononça entre les mains du Confesseur du Monastere qui les reçeut du consentement de nos sœurs qui l'admettoient de bon cœur pour être de la Compagnie où, elle

êtoit dans le dessein de faire exactement son année de probation et de renouveller le sacrifice de sa profession, si Dieu luy eût donné une plus longue vie, nous ne pouvons sans injustice, ny sans meconnoissance, luy refuser le rang qu'elle merite entre nos sœurs, non seulement par sa qualité de Fondatrice de Rumilly et par le droit de sa sepulture, mais principalement parce qu'elle a eu l'honneur d'être l'une des plus cheres de toutes les filles spirituelles de nôtre venerable Fondateur et Pere, à la reserve de nôtre tres-digne Mere de Chantal, dont elle êtoit aussi la plus chere sœur et la plus intime et fidelle amie, comme nous verrons en suite.

Et si l'on considere qu'elle donna sa propre maison à nos sœurs pour fonder le Monastere et pour y rendre tous leurs vœux à Dieu jusques à la fin des siecles, on ne trouvera point à redire que celuy qui en plusieurs rencontres se plait d'agir par dessus les loix communes qu'il a êtablies, ait permis dans cette occasion qu'on ait usé d'une dispense extraordinaire, et que par une grande simplicité, qui est l'esprit de l'Institut, nos sœurs, pour cette fois outre la coûtume, ayent donné leur approbation pour admettre une professe qui n'avoit jamais porté l'habit de novice, et fait recevoir en leur nom, entre les mains du Confesseur, les vœux sacrez que cette Religieuse agonisante rendoit à Dieu dans la petite maison où pour mettre ordre aux affaires de ses enfans elle s'êtoit retirée, nous ayant cedé la sienne propre.

CHAPITRE Ier.

De sa Naissance et de son Education.

Cette chere sœur est issuë d'une tres-noble famille, ayant eu Monsieur de la Forest (1) pour pere, et Mademoiselle de Fleard (2), de la tres-illustre maison de

(1) Nous trouvons fréquemment mention de ce nom de La Forest dans l'*Histoire de Savoye*. Nous croyons qu'il a été porté, sinon par plusieurs familles, du moins par une famille divisée en plusieurs branches. Il nous est fort difficile de décider à laquelle de ces branches ou familles appartenait le père de la Mère Magdeleine. Je ne crois pas que ce soit aux Forest d'Ambronay, ni aux La Forest de Chastelard. Il reste une autre branche des La Forest, qui était de la première noblesse de Savoie. Parmi ses membres les plus illustres, nous trouvons Jean de La Forest, prévôt de Montjou, qui joua un grand rôle sous le règne de Charles III de Savoie. Nous le voyons à la suite de ce dernier, lors de la visite que celui-ci fit, à Bologne, au pape et à l'empereur Charles Quint (1529). Il avait été déjà un des ambassadeurs chargés d'aller, à Lisbonne, épouser, par procuration, Béatrix de Portugal. Nous trouvons un autre seigneur de La Forest et de La Bastie parmi les principaux gentilshommes qui accompagnent le duc de Savoie lors de son voyage en France, en 1599. Plusieurs considérations nous portent à supposer qu'il faut voir dans ces deux personnages, l'un le bisayeul, l'autre le père de la Mère Magdeleine.

(2) Cette famille Fleard ou Flehard était, en effet, une célèbre famille de robe du Dauphiné. En 1495, Charles VIII nomme Jean Flehard grand chancelier du royaume de Naples. C'était, dit Chorier dans son *Histoire du Dauphiné*, « un excellent personnage ; » aussi quand il mourut (le 15 novembre 1496), le roi fit-il faire, en l'église Saint-André de Grenoble, un service solennel, où assistèrent les compagnies souveraines. Il fut enterré à Modène.

Pressins (1), pour mere. Dez son enfance elle fut prevenuë d'une telle abondance de benedictions celestes, qu'un chacun prit ces heureux commencemens pour des presages infaillibles de la haute perfection où elle est parvenuë. Dieu l'avoit doüée d'un jugement bon et solide, d'un esprit clair et net, qui ne s'arrêta jamais aux vains amusemens et inutilitez de l'enfance, prenant tous ses plaisirs et divertissemens d'être toûjours

Trois Fleard se succédèrent sans interruption à la tête de la Chambre des comptes du Parlement du Dauphiné : Jean Fleard, en 1544 ; son fils, nommé Jean, comme lui, en 1554, et François, fils de ce dernier, en 1564. Celui-ci assiste, comme commissaire du roi, aux États généraux du Dauphiné, en 1575. Deux autres Fleard jouent un grand rôle lors des guerres religieuses : François, évêque de Grenoble, puis Urbain, d'abord capitaine de milices catholiques, ensuite premier consul de Grenoble.

(1) Je pense que la Mère de Chaugy se trompe légèrement, et que Pressins étant un nom de fief, il eût fallu dire : une demoiselle de Pressins, de l'illustre famille des Fleard. Nous voyons un Gaspard Fleard de Pressins, second président au Parlement de Grenoble, en 1579, puis nommé député aux États généraux de 1587. Deux ans après, nous le retrouvons à l'Assemblée de l'Hôtel-de-Ville de Grenoble (27 février 1589), faisant prévaloir dans cette ville la politique de la Ligue. Son parent, l'évêque François Fleard, lui apporte l'aide de son autorité. Un autre Pressins est, vers cette même époque, l'homme de confiance de Gordes, lieutenant-général du Dauphiné, et l'un des plus nobles et des plus braves chefs du parti catholique. A la mort de Henri III, le président Pressins se montre l'un des plus actifs partisans de Charles-Emmanuel de Savoie, qui prétendait alors à la couronne de France. Vers 1590, ce duc, pour le récompenser de son dévouement, consent à être le parrain d'un de ses enfants, et envoie le comte de La Forest comme son représentant. J'indique ce détail, qui n'est pas sans importance dans la biographie de la fille du seigneur de La Forest et de mademoiselle de Pressins.

aupres de Madame sa tres-vertueuse mere, pour qu'elle êclaira toutes ses actions et forma son bon naturel en la pieté Chrêtienne. Ses sœurs et les servantes du logis la voyant si attachée et assiduë aupres de Madame sa mere lui firent la guerre d'être entrée dans une vigne et d'y avoir mangé un raisin sans sa permission. Ce qui luy parût une tres-grande faute et dont elle demanda pardon avec beaucoup de larmes, quoyque ce ne fut qu'un trait de simplicité ou d'une envie innocente et puerile.

Par la vivacité de son esprit, elle apprit les trois langues, la Latine, l'Italienne et l'Espagnole outre la maternelle qu'elle possedoit dans la perfection; la lecture des livres qui pouvoient l'exciter à la vertu faisoit ses plus chers entretiens. Hors de là, elle s'occupoit à travailler à quelques ouvrages avec une grande assiduité, fuyant l'oisiveté comme la mere de tous les vices. Tous les Domestiques la cherissoient et la respectoient pour sa vertu et pour leur propre interest, treuvant en elle une charitable mediatrice pour faire leur paix lors qu'ils avoient commis quelque faute.

Madame sa mere la laissa orpheline assez jeune d'âge, mais fort avancée en merite; aussi fit-elle paroître un cœur genereux et desinteressé dans le partage des Biens, et que l'amitié de Monsieur le Comte son frere luy êtoit preferable à tous les autres avantages. La defunte avoit fait tout plein un coffre de linge et de tres-belles nipes qu'elle luy avoit destiné; et pour cet effet elle avoi écrit au dessus de sa propre

main : Cecy est pour Magdeleine ma bonne Fille.

Neantmoins Monsieur son Frere ayant voulu entrer en partage de tous les meubles, elle ceda genereusement son droit pour n'alterer point l'amitié, ny la charité, en faveur de laquelle elle renonça pour cette fois aux loix de la Justice. Monsieur son Frere ne fut point meconnoissant de cette franchise, ayant toûjours entretenu une parfaite correspondance avec elle, pour têmoignage de quoy, s'êtant retirée dans son logis, il luy en confia l'intendance et toute la direction. Cette maison êtoit l'abord (1) de toutes les bonnes compagnies de la Province, auxquelles cette jeune Damoiselle servoit d'exemple et de miroir de vertu et de sagesse, reprimant hardiment la licence des jeunes Gentil-hommes lorsqu'ils s'êchapoient à dire quelque parole trop libre ou à faire quelque action le moins du monde hors les termes de la bien-seance et civilité, usant neantmoins d'une si modeste gravité, d'une affabilité si obligeante et d'une si prudente discretion, qu'ils la respectoient comme une sainte, et avoient conçeu une si profonde veneration de sa sagesse qu'il suffisoit de dire : Voicy Mademoiselle Magdeleine, pour les obliger à se contenir dans la modestie. Son habit êtoit conforme à sa condition, n'en ayant retranché que les superfluitez de la vanité mondaine, la nudité de la gorge et les autres agencemens qui ressentent

(1) Là où abordaient, où se rendaient ; le rendez-vous, dirions-nous aujourd'hui.

de l'affeterie ou qui peuvent servir de rez (1) à prendre, ou pour mieux dire, à perdre les ames.

CHAPITRE II.

De sa Conduite dans le Mariage.

Elle aspiroit avec un tres-ardent desir à la vie religieuse, sans esperance neantmoins de posseder jamais ce bon-heur, ne treuvant alors que des Monasteres sans observance (2), où elle eût plutôt rencontré la perte que le salut de son ame, et les autres, où perseveroit encore l'esprit de leur Institut, étant obligez à des austeritez de vie dont la delicatesse de sa complexion ne la rendoit pas capable. Pour ces deux motifs, dit le Serviteur de Dieu (3), elle fut contrainte de s'arrêter emmy (4) le tracas ordinaire du monde, donnant de la pitié à ses Confesseurs qu'elle choisissoit toûjours des plus doctes et vertueux, de voir cette ame genereuse qui desiroit extremement de se retirer de la

(1) De filets.

(2) Monastères dits de l'*Observance mitigée*, c'est-à-dire où les maximes, les règles et les institutions des fondateurs avaient été négligées ou adoucies comme trop sévères.

(3) On devine aisément que cette désignation s'applique à saint François de Sales.

(4) Parmi, au milieu de, *in medio*.

presse du siecle pour vivre toute à Dieu (1), et qui ne pût neantmoins l'executer, faute d'avoir un corps assez fort et une complexion assez saine.

Ainsy hors d'esperance de reüssir en cette sainte entreprise, contre ses propres sentimens elle fut contrainte de ceder au desir de Messieurs ses Parens et de se soûmettre aux loix du Mariage avec Monsieur de La Flechere (2), qui autant par sa vertu que par sa Noblesse, preferablement à plusieurs autres qui la recherchoient, fut jugé digne de posseder une si parfaite Epouse.

Le jour de la sainte Trinité, de l'année mil six cens

(1) Le Serviteur de Dieu parle plusieurs fois, dans ses lettres, de madame de Fleschère, et il revient toujours à la fois sur sa piété et sa mauvaise santé : « Madame de la Flechère est toujours bonne fort solidement, et toujours accablée d'affaires et de mauvaise santé. » (Epist. 67, liv. III.)

(2) Nous ne connaissons de cette famille de La Fleschère ou Fleschière que ses armes : d'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre arglettes d'argent. Cependant nous voyons un La Fleschère, — selon toute vraisemblance, celui dont il est ici question, — au nombre de ces illustres gentilhommes savoisiens qui accompagnèrent le duc Charles-Emmanuel dans la visite qu'il fit en France en 1599. Parmi ces personnages, plusieurs autres nous sont connus, et le seigneur de La Fleschère se trouvait en société d'un grand nombre de parents et d'amis des vénérables veuves dont nous nous occupons ici. C'est d'abord le comte de La Forest, le père de madame de La Fleschère, le comte de La Bastie, et le seigneur de Chastelard, ses parents ; puis les représentants des diverses branches de la famille de La Chambre, les Pressia, les Bonnivard, etc. Le parrain de François de Sales fut François de La Fleschère, prieur de Celengy, monastère de l'ordre de Saint-Benoist. Ce choix indique entre la famille de Sales et celle de La Flechère une intimité dont les lettres du saint à madame de La Flechère portent, nous le verrons, bien évidemment la trace.

et deux, au grand contentement des Parens de part et d'autre, ils reçeurent la benediction nuptiale. Elle étoit pour lors vieille fille, ayant retardé le plus qu'il luy avoit été possible à s'engager sous ce lien, où les occasions d'exercer une sainte patience ne luy manquerent pas, ayant rencontré un Beau-pere âgé et d'une humeur assez fascheuse et voyant dans la maison des choses qui choquoient entierement le zele qu'elle avoit pour faire honnorer Dieu. L'humeur assez soudaine (1) et trop liberale de Monsieur son Mary luy fut une seconde croix et un saint exercice à sa vertu, imitant la prudence d'Abigaïl et luy faisant ses remontrances avec tant de douceur, d'amour et de discretion, qu'elle le degagea entierement de la puissante inclination qu'il avoit pour le jeu, qui auparavant luy faisoit perdre le repos et le repas au prejudice de sa conscience et de ses affaires.

Ayant brizé ces chaînes qui le tenoient lié au monde, le saint artifice de le ranger entierement au service de Dieu ne fût pas mis en oubly; de maniere que, par une sainte adresse, d'un jeune homme qui selon son inclination étoit porté à la profusion et à la vanité plus que nul autre de son âge, elle en fit un miroir de devotion et de pieté; et il reconnût si bien les advantages qu'il recevoit de ses sages advis qu'il luy decouvroit même le fons de sa conscience pour suivre sa direction en la voye de salut, ne pouvant assez louër ny benir Dieu

(1) Nous dirions aujourd'hui : L'humeur vive.

de luy avoir donné une compagne et une assistante si éclairée et si charitable.

Elle n'avoit pas un moindre soin de l'education de ses enfans : outre les prieres qu'elle les obligeoit de faire le matin, elle leur ordonnoit d'ouïr tous les jours indispensablement la sainte Messe, les privant de leur dejeuné lors qu'ils y manquoient, leur faisant comprendre qu'il est bien juste que le corps soit puny par la soûtraction de son aliment, lors que l'on neglige l'oraison, qui est la nourriture de l'ame. Tous les jours, l'apresdiné, ils faisoient une lecture spirituelle en sa presence ; et en suite pour leur façonner l'esprit et exercer leur memoire, elle leur faisoit reciter ce qu'ils en avoient retenu, donnant des prix à ceux qui le faisoient le mieux. Elle ne les entretenoit que de la crainte de Dieu et de son saint amour, leur disant : « Mes enfans, celuy de vous que j'aimeray le plus, ce sera celuy qui aimera Dieu plus parfaitement ; si vous n'êtes pas vertueux, ne me nommez plus vôtre mere ; je vous declare que je vous desavoueray pour mes enfans, si vous ne voulez être enfans de Dieu. Je n'ay eu dessein de vous mettre au monde que pour jouïr de Dieu qui vous a creé pour cette fin glorieuse ; ne pensez point que je vous desire une grande fortune dans le monde exposée au peril de vôtre salut ; je ne vous souhaite qu'une grande vertu, et j'aimerois mieux mille fois vous voir tous roides morts à mes pieds que de vous voir offenser Dieu et ne pas vivre en bons Chrêtiens. »

Elle faisoit les mêmes instructions à ses domestiques, qui par une obligation legale pour ce qui touche le salut eternel, ne luy êtoient pas moins chers que ses propres enfans; le mensonge, le jugement (1), la medisance et les faux raports, qui alterent la charité, êtoient bannis absolument de cette maison, où, à l'exemple des premiers Chrêtiens, ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame. Si ses enfans faisoient quelque faute, elle en pleuroit amerement et leur ayant fait les remontrances et corrections necessaires, elle se declaroit coupable devant Dieu de leur manquement, pour ne les avoir pas assez bien instruits, ny ne leur avoir donné assez bon exemple; puis s'adressant à Dieu pour demander leur amendement, on luy écoutoit faire cette complainte : « Hé Seigneur! auray-je mis au monde des enfans qui ne marchent pas en verité dans le sentier de vos sacrez commandemens! Hâ mon Dieu! frapez et punissez la mere, mais faites misericorde aux enfans qui ne sçavent ce qu'ils font lors qu'ils vous offencent. »

Un trait memorable et de grande instruction pour toutes les meres doit être icy adjoûté : Quelques personnes qui luy devoient honneur et respect l'ayant maltraictée et usé en son endroit d'une ingratitude insupportable, ses domestiques la presserent d'en tirer vengeance, et voyant que cette ame vrayment Chrêtienne, bien loin d'en avoir du ressentiment, conser-

(1) Nous dirions aujourd'hui : la critique, en indiquant ainsi une sorte de relâchement dans l'exercice de la charité.

voit encor des sentimens charitables pour ces personnes mêconnoissantes, ils resolurent d'en advertir Monsieur son Fils, pour l'obliger de tirer raison de ce mêpris. Mais dez qu'elle fût advertie de leur dessein, son cœur en fut si vivement touché qu'elle en pensa tomber malade de dêplaisir, faisant une severe reprehension à ses domestiques, leur declarant que les meres qui pensent à faire venger leurs injures par leurs enfans ne sçavent pas connoître l'honneur qu'elles ont d'être Chrêtiennes, auparavant qu'elles fussent meres; que ce sont des marâtres plutôt que des meres, qui tuent l'ame de ceux à qui elles n'ont donné que le corps. Que pour être bonnes meres, elles doivent imiter le Pere eternel, qui n'a point envoyé son Fils au monde pour demander justice contre les pecheurs qui l'offençoient, mais pour faire leur paix avec luy et leur obtenir grace et misericorde (1).

(1) Les lettres de saint François de Sales à madame de La Fleschère viennent compléter ce panégyrique. Elles sont au nombre de dix ; elles prouvent en même temps la grande amitié que le saint avait pour elle, et combien elle méritait son affection. François de Sales lui parle avec la simplicité aisée et familière qui est usitée entre personnes qui sont, sinon parentes, du moins alliées ; il cause avec elle, lui parle de leurs parents et amis communs, lui donne des conseils qui indiquent une profonde estime et qui établissent une sorte d'égalité, fondée sur un respect réciproque. La lettre qu'il lui écrit durant sa grossesse est douce comme les conseils d'une mère ; dans une autre, il lui dit : « Nostre madame de Chantal vous désire. La dernière fois qu'elle me parla, vous voulant nommer, et votre nom ne lui venant pas en bouche : « La chère seur, dit-elle, qui vous « ayme si parfaitement. » Je vous prie qui eust entendu ce langage, sinon moy qui vous nommay tout d'abord ? Or sus, tout est pour

CHAPITRE III.

De la Mort de son mary et de sa conduite durant sa Viduité.

Dieu ne laissa pas long-temps sous le joug du mariage cette vertueuse Dame, qui ne s'y êtoit soûmise que par necessité, ses premiers desirs ayant été de se consacrer à Dieu pour vivre et mourir vierge : l'année mille six cens six, il retira de ce monde Monsieur de la Flechere son mary, et, comme il est à esperer par les soins charitables qu'elle eût de le bien disposer à ce passage, il l'appela dans le ciel pour luy donner la couronne dont il est redevable aux sages remontrances de sa vertueuse Espouse. Quoy que son cœur se dilatât de joye de se voir libre, par cette separation, pour se donner uniquement à Dieu et n'être plus obligée de partager ses soins entre un êpoux mortel et l'amant celeste, elle ne laissa pas de pleurer cette perte et de rendre à la memoire du defunt tous les têmoignages de douleur et de pieté qu'elle devoit à la grandeur de son amour et à son merite. Ayant ainsy satisfait aux obligations d'une vraye êpouse, elle ne pensa plus qu'à s'acquitter de celles d'une parfaite vefve ; et comme

Dieu, l'amour et le cœur qui ayme. » Est-il rien de plus gracieusement délicat ? Lorsqu'il parle d'elle, c'est toujours avec cette même affection et ce même respect, jusque-là même qu'il conseille à un prêtre de voir souvent madame de la Flechère : « La hantise de cette dame ne peut estre que salutaire, etc. »

elle êtoit l'une des premieres et des plus cheres filles spirituelles du Serviteur de Dieu, elle se remit entierement sous sa direction pour le reste de sa vie. Sur quoy nous avons ce têmoignage honnorable de ce grand ami de Dieu, parlant des dispositions saintes où se treuvoit cette chere ame et des sentimens de tendresse que son cœur avoit conçeu de sa vertu :

« J'appris hier au soir, êcrivoit-il, à Monsieur de sainte Caterine (1), tres-digne Ecclesiastique, la nou-

(1) Philippe de Coex, sieur de Sainte-Catherine, chanoine de Saint-Pierre de Genève. Ce fut, si je ne me trompe, un des directeurs spirituels de François de Sales et son ami très-particulier. Il en parle plusieurs fois dans ses lettres : « Ma chère fille, nous avons perdu pour cette vie le Père dom Simplicien et à trois heures le bon monsieur de Saincte-Catherine, deux grands serviteurs de Dieu, sans qu'il y aye presque aucun malade en ceste ville. » (Epist. 31, liv. VI.) « Ma tres chère, quand on m'a osté d'aupres de vous, ç'a esté pour monsieur de Sainte-Catherine ; mais je pensois que ce fust un accident comme l'autre fois, et voila que ç'a esté pour luy faire sainctement dire dix ou douze fois : Vive Jésus ! et protester qu'il avoit toute son esperance en la mort de Nostre Seigneur, qu'il a prononcé avec beaucoup de force et de vivacité, et puis s'en est allé où nous avons nos pretentions. » (Epist. 61, liv. V.)

Les lettres du Serviteur de Dieu (*voyez* entre autres une très-longue et très-curieuse épître, placée la 165e inédite dans la collection Blaise, et Charles-Auguste de Sales, dans son *Histoire du bienheureux François de Sales*), nous indiquent le grand rôle que l'abbé de Sainte-Catherine joua, comme confident, comme directeur et comme ami dans la vie du saint évêque de Genève. Nous le voyons paraître dans plusieurs des circonstances difficiles de cette vie. C'est à lui que François de Sales aime à communiquer ses œuvres spirituelles. « Le bienheureux François donna le reste de l'esté à la composition de son livre (*De l'amour de Dieu*), duquel il relisoit toujours quelque chapitre, ou avec son frère de La Thuille, ou avec

velle du decez de nôtre bon Monsieur de la Flechere; ô Dieu ! avec quelle ardeur sa chere Vefve va pacifier (1) le sacrifice de toute justice à Dieu. Quand je n'aurois que cette parfaite brebis en mon bercail, je ne peux me fâcher d'être Pasteur de cet affligé Diocese. Apres nôtre Madame de Chantal, je ne sçay si j'ay fait rencontre d'une ame plus forte en un corps feminin, d'un esprit plus raisonnable et d'une humilité plus sincere. Je ne doute nullement, Monsieur mon cher Confrere, que passant si proche d'elle vous n'alliez la visiter ; portez-luy assurance que mes prieres luy sont acquises pour le repos de son cher defunt et pour sa consolation particuliere, que je m'asseure (2) être toute en ces deux mots : « Le nom de Dieu soit benit et sa volonté soit faite. »

Apres cet eloge, qui surpasse tous les panegiriques, il faudroit quitter la plume, si les lettres de la tres-digne Mere (3) ne nous obligeoient d'inserer encore la chere amitié et la cordiale confiance que

le sieur chanoine de Sainte-Catherine et autres docteurs de son eglise cathedrale. » (*Histoire du bienheureux François de Sales.*) C'est le même dont la mort fut prédite par le Serviteur de Dieu, et qui, au moment de cette mort, fit de François de Sales cet éloge : « Monseigneur est un grand saint; tenez-le comme un saint Jean-Baptiste quant à la virginité, et comme un saint Charles Borromée quant à l'humilité et à la pauvreté d'esprit. »

(1) Va sacrifier, dit, avec raison, je crois, une édition des lettres de saint François de Sales.

(2) Laquelle consolation est, j'en suis assuré, toute...

(3) De Chantal.

Dieu avoit établi entre ces deux saintes âmes (1).

« Vous êtes mon unique sœur, luy écrivoit un jour cette digne Mere, et il me semble que Dieu a lié nos cœurs du lien le plus étroit de sa sainte charité, qui (2) fait que tout ce qui vous apartient me touche egalement ; je considere et j'aime vos enfans comme les miens et je tiens vos travaux, vôtre zele et vôtre peine comme mienne. Ecrivez moy, ma toute chere sœur, dans cette confiance et ne m'alleguez plus la crainte de m'incommoder ; la franchise de mon cœur ne pût recevoir ce foible pretexte et ma propre satisfaction interieure le recuse ; car je vous dis en toute verité qu'apres les lettres de nôtre cher Pere, les vôtres me sont les plus cheres et d'une utilité et consolation nompareille (3). »

Selon la parole du Serviteur de Dieu, qui connoissoit le fonds de ces deux grandes ames, apres la mort de ce cher mary, celle-cy s'adonna tout-à-bon à offrir à Dieu le sacrifice de toute justice, faisant mille et mille saintes actions qui la rendirent l'exemple et l'edification de tout le monde. Sa maison étoit le logis ordi-

(1) Les lettres de saint François de Sales nous donnent maintes preuves de cette chère amitié : « Au reste, mademoiselle de Chantal ne peut que vous honorer et cherir cordialement, puisqu'elle est la fille de sa mère et la mienne, certes, car je l'ayme bien. » (Août 1617.)

(2) Ce qui fait.

(3) Quelques-uns des morceaux insérés dans le recueil des lettres de sainte Jeanne de Chantal paraissent adressés à madame de la Fleschère ; mais je n'ai pu y trouver le passage cité ici.

naire des Religieux étrangers, le Refuge des pauvres, l'hôpital des malades et le lieu de toutes les reconciliations et, pour tout dire, le palais de la misericorde et de la justice, le temple de la pieté et de la paix.

Sa charité parût tres-merveilleuse à l'endroit des filles dêbauchées, qu'elle prit le soin de retirer de leur desordre pour les remettre au bon chemin ; dessein que Dieu a benit si visiblement, que de toutes parts elle en recevoit des advis et retiroit ces pauvres abusées de ce precipice. Quelques personnes murmurant de ce zele qui leur paroissoit indiscret et qui selon leurs sentiments pouvoit laisser quelque tache à sa reputation, de converser si souvent avec ces abandonnées, elle prit ce reproche pour un sûjet de gloire, rêpondant à ceux qui luy en parlerent, que, puisque le Roy de l'Innocence, qui est le chaste et l'unique Epoux des Vierges, a souffert le même reproche, les Scribes et les Pharisiens luy ayant objecté qu'il mangeoit avec les Publiquains, et conversoit avec les pecheurs, que n'étant que la moindre et la plus indigne de ses servantes, elle reçevoit un trop grand avantage d'être traittée comme son divin Maître, esperant que sa bonté qui voyoit le fonds de son cœur et la sincerité de ses intentions, feroit paroître, par le changement de vie de ces pauvres miserables, que son dessein n'êtoit que de les retirer de leur égarement, pour les conduire à son saint amour ; que si, pour des raisons profondes et qui pour nôtre bien nous doivent être cachées, il vouloit permettre que le monde conçeut une plus mauvaise

estime de sa conduite, il faloit mêpriser les jugemens des hommes, lors qu'ils ne sont pas conformes à ceux de Dieu, se resouvenant que Judas avoit murmuré de l'onction de la Madeleine qui êtoit si agreable au Sauveur et que saint Paul avertit les Chrêtiens qui (1) sont obligez de luy être egalement fidelles dans l'infamie et l'ignominie, que dans la bonne estime et reputation des hommes.

Son zele n'êtoit pas moindre pour l'instruction des ignorans ; tous les jours elle en faisoit assembler une troupe et leur enseignoit la doctrine Chrêtienne, à faire l'examen de conscience et l'oraison mentale ; en suite de quoy ils luy rendoient conte de leur interieur ; ce qui fut d'une si grande utilité, qu'en peu de temps la Ville de Rumilly devint toute sçavante dans les maximes de salut, par les saintes instructions de cette charitable maîtresse qui à même temps enflamoit leurs cœurs en la sainte dilection, ayant reçeu de Dieu un don tout particulier pour communiquer ses ardeurs en departant ses lumieres.

CHAPITRE IV.

De sa Charité envers les Pauvres.

Pratiquant ainsi toutes les œuvres des Misericordes spirituelles, elle ne mettoit pas en oubli les corpo-

(1) Qu'ils.

relles. Son exercice journalier étoit de servir les malades dans les Hôpitaux et de penser de ses propres mains leurs chancres et leurs ulceres, affin que leurs souffrances se convertissent en bien pour leur avancement interieur. De ces playes du corps (dont le peché a été la premiere origine, puisque dans l'état d'innocence l'homme n'eût point souffert ces appennages (1) de la mort qui n'a été introduite dans le monde que par le peché) elle prenoit sûjet de faire conçevoir à ces pauvres malades combien sont à craindre les blessures profondes et mortelles que le peché fait dans une ame. Lors que le pus couloit de leurs apostemes, qui (2) faisoit bondir le cœur, elle leur representoit que la puanteur d'une ame qui est en état de peché est bien autre chose, qu'il n'est point d'infection insuportable comme est une action de mauvaise odeur, ny point de contagion qui fasse un ravage si épouvantable qu'une vie scandaleuse.

La puanteur des playes, la longueur de la maladie, même l'ingratitude de ceux à qui elle rendoit ses services, ne furent point capables d'ébranler sa constance, ny de luy faire rien relâcher de l'ardeur de sa charité, quoy qu'il y eût des chancres qui ont duré l'espace de dix ans entiers, pendant lesquels cette pieuse Dame ne manqua jamais deux fois le jour d'aller faire le lit des malades qui en étoient atteins et de penser leurs playes, et que pour épreuver le plus

(1) Apanages, adjonction, ornement, suite.
(2) Ce qui.

haut point de la fidelité Chrêtienne et pour la rendre entierement conforme à Jesus souffrant, Dieu ait permis que quelques-uns la traiterent d'une horrible ingratitude, apres n'avoir reçeu leur parfaite guerison que par sa seule assistance.

Au lieu que dans le monde châcun veut être seul le maître de ses tresors et les posseder sans partage, cette vertueuse vefve n'étoit pas contente de faire toute seule tant de saintes actions : son zele ne pût être satisfait qu'elle n'eut associé à ce bien-heureux commerce, qui met à prix le Royaume des Cieux, plusieurs autres Dames devotes qui se joignirent à elle pour l'aider à servir les pauvres et les malades; se rendant (1) ainsi utile à toutes les conditions et tâchant de conduire les uns au Paradis, les exhortant à la patience, et les autres par l'exercice des œuvres de misericorde et de charité.

Lors que les guerres (2) obligerent le Prince à tenir

(1) Se rendant, elle (madame de La Flechère).

(2) Déjà, dans une autre circonstance, madame de La Flechère avait été exposée au pillage des gens de guerre. Elle avait prié l'évêque de Genève de mettre en sûreté plusieurs des choses précieuses qui lui appartenaient. Nous le voyons par la réponse qu'il lui fit : « Tout ce que vous m'envoyerés sera retiré et gardé soigneusement. La verité est que je ne croy nullement que monsieur le Grand de France pense à nous attaquer pour le moment, puisque Son Altesse est en suspension d'armes et en projet d'accommodement, joint que tout le bord du Rosne a été jusqu'à present exempt de la soldatesque. Si Dieu nous garde nous serons bien gardés. » (Lett. 5, t. XII, *Œuvres de saint François de Sales*, édit. Vivès.) L'éditeur, très-recommandable d'ailleurs, attribue cette lettre à l'année 1613. Les circonstances politiques auxquelles elle fait allusion ne s'arrangent pas de cette date ; de plus, il y est fait allusion

une garnison dans Rumilly (1), on ne peut dire les soulagemens que le pauvre peuple et même les soldats reçeurent de ses remontrances. Elle fut dans cette ville par son exemple le salut de sa Patrie, comme Judith dans Bethulie, par les sages conseils qu'elle donnoit aux uns et aux autres. Ses prieres avoient un tel pouvoir que si les soldats avoient pillé quelque chose aux pauvres, elle obligeoit leurs capitaines à le faire rendre, leur remontrant qu'ils êtoient responsables de tous les desordres qui êtoient commis sous leurs enseignes et qu'au jour du Jugement Dieu leur en demanderoit un conte bien rigoureux.

Sa vertu êtoit si reconeuë d'un châcun et sa pieté s authorisée, que si quelque soldat avoit fait quelque êquipée et s'êtoit mis en oubli de son devoir, il ne treuvoit point de secours plus prompt ny plus infaillible pour obtenir grace, que de la supplier d'en vouloir être la mediatrice, comme il l'êprouvoit en effet. Mais intercedant pour leur faire remettre ces punitions corporelles, elle prenoit occasion de leur faire com-

à M. de Flechère vivant, et nous voyons qu'il était mort en 1606. Je suis, du reste, tenté de croire qu'il y a deux dames du nom de La Flechère, toutes deux correspondantes du saint.

(1) Petite ville du duché de Savoie, dans la Savoie proprement dite. Elle est située sur le Serran, sur les frontières de l'État de Genève, à trois lieues d'Annecy, quatre lieues environ de Belley. Il est souvent parlé d'elle dans la Vie du Serviteur de Dieu. C'est là qu'il voulait transporter le monastère de Bon-Lieu. C'est un prêtre de cette ville qu'il guérit instantanément, par un seul mot, d'une fièvre folle, qui le tenait depuis plus d'un an, etc.

prendre la rigueur des supplices eternels que la justice vengeresse de Dieu destine pour le châtiment des pechez, en ce jour terrible auquel ce Juge irrité sera inexorable, si devant la mort on n'expie ses crimes par la Penitence. Si quelques soldats êtoient dans les prisons et que leurs camarades vinssent la supplier d'interceder pour leur delivrance, « Mes enfans, rêpondoit-elle, sçachez que Dieu est jaloux de sa gloire, il ne peut souffrir que le peché demeure impuni, ni qu'il dêhonnore la sainteté de sa providence, ou qu'il triomphe de sa justice. Pour reparer le desordre qu'il cause dans l'Univers, où il renverse l'ordre que Dieu avoit êtabli, il faut qu'il soit soûmis à la punition et à la vengeance ; et en consideration de cette fin sacrée que tout Chrêtien doit reverer, il est bon que vos compagnons demeurent quelques jours dans les prisons, pour avoir un temps plus commode à faire penitence de leurs dêbauches passées. » Et parlant à ces pauvres captifs, elle leur exageroit (1) si efficacement sur les rigueurs de la prison eternelle que leur peché meritoit, qu'ils reconneussent (2) que cette captivité, qui paroissoit si rigoureuse à leurs sens, êtoit bien douce pour l'expiation de tant de desordres : « Mes enfans, leur disoit-elle, pensez attentivement ce que doit être toute une eternité de peines sans un moment de soulage-

(1) Nous avons indiqué déjà le sens de ce mot.

(2) *Si efficacement qu'ils reconneussent*. Cet emploi du mot *si*, très-correct d'ailleurs, n'est plus usité. Nous disons : Assez efficacement pour qu'ils...

ment, si cette prison où vous recevez plusieurs consolations et où vous n'êtes renfermez que depuis si peu de temps vous est si fâcheuse, que seroit toute une eternité dans ces cachots de souffre et d'horreur, où la privation de la veuë de Dieu et de la lumiere de gloire êtablit l'Empire des eternelles tenebres. » Ainsi ayant mis ordre à leur conscience, elle travailloit à leur liberté.

Le bien de l'Hôpital ayant été alienê et dissipé, elle fit une queste generale pour le rêtablir ; à quoy elle eût à souffrir des abjections incroyables. Elle n'endura pas moins pour la reforme des Dames Religieuses Bernardines de Rumilly (1); mais l'heureux succez de ces

(1) Cette réforme fut tout un événement. Le Serviteur de Dieu y travailla depuis l'année 1608 jusqu'en l'année 1622, où cinq religieuses Bernardines du monastère de Sainte-Catherine se séparèrent des autres, pour embrasser la réforme sous la direction du saint évêque et avec la permissoin de l'abbé de Citeaux. Rumilly fut la première ville où s'établit cette réforme, connue sous le nom de Congrégation de la divine Providence. Les cinq religieuses qui la fondèrent furent les Mères Louise de Ballon et sa sœur, Gasparde-Bernarde de Vignol, Péronne de La Rochette, Emmanuelle de Montboux, à laquelle François de Sales adressa plusieurs lettres. Nous trouvons parmi les premières novices qui vinrent se joindre à ces cinq fondatrices une demoiselle de Montaynard, parente, sans doute, de la Mère Angélique, dont on va lire la vie. (*Voyez*, pour les intéressants détails de cette réforme, à laquelle madame de La Fleschère prit une si grande part, la Vie de la Mère de Ponçonas, et la Vie de la Mère de Ballon, par Jean Grossi.)

La Mère de Chantal (29 mars 1626) dit aussi là-dessus : « Nos sœurs sont allées à Rumilly par l'ordre de Monseigneur notre Prelat, pour dresser ès pratiques religieuses des parfaitement bonnes âmes

deux saintes entreprises fut la consolation de ses travaux, la joye de son cœur, voyant la gloire de Dieu rêtablie sur les ruines de sa propre reputation.

Nous avons dit cy-dessus avec quelle patience elle soufrit une injure qu'elle reçeut d'une personne qui êtoit infiniment obligée à sa charité, Dieu permit qu'une ame interessée lui prepara une autre croix encore plus sensible de la part de quelques personnes à qui elle avoit fait des aumônes et des charités tres-considerables, son humilité neantmoins lui fit cacher si profondement le sûjet de cette mortification, que sa propre fille n'en pût jamais avoir connoissance.

qui se sont retirées du monastère ouvert pour se reformer sous la regle de saint Bernard. »

Voici enfin comment Charles-Auguste de Sales résume cette affaire importante de la vie du saint et de la vie de madame de La Flechère : « Il travailloit aussi puissamment pour la reformation du monastère des religieuses de Sainte-Catherine, proche d'Anecy, de l'ordre de Cistaux; mais comme par l'artifice du diable, tous les jours mille empêchemens se présentoient à ses desseins, il ne put faire autre chose que d'en retirer cinq vierges damoiselles qui furent portées d'une très-bonne volonté d'embrasser sa reformation de la vie religieuse. Il leur bailla le nom de Bernardines, les establissant premièrement à Rumilly, et despuis à la Roche et à Seyssel. »

CHAPITRE V.

De ses Mortifications et Devotions particulieres.

Quoy qu'elle fut tres-mal saine (1), elle ne manquoit jamais de se lever le matin entre quatre et cinq heures en Esté, et l'Hiver entre cinq et six, pour faire son oraison. Souvent elle faisoit de tres-âpres disciplines et portoit continuellement une haire tres-rude et un brasselet de fer à grosses pointes. Elle souffroit des maux d'estomach si violens que la nourriture qu'elle êtoit obligée de prendre pour soûtenir la nature luy êtoit un tourment. N'attribuant pourtant ses defaillances qu'à delicatesse, nonobstant ses extremes langueurs, outre le Carême ordonné par l'Eglise, elle en jeûnoit un autre, comme les Peres Capucins dont elle tâchoit d'imiter les austerités et les penitences; elle jeûnoit le Mercredy et le Vendredy, excepté quelques années avant sa mort, où son Confesseur luy ordonna à raison de ses foiblesses de ne plus jeûner qu'une fois la semaine, de maniere que nous pouvons dire que sa vie n'a prêque êté qu'un jeûne et Carême perpetuel.

Le Vendredy et le Samedy, outre l'abstinence elle faisoit toûjours quelque mortification particuliere en l'honneur de la sainte Passion de nôtre Sauveur et de la Pureté virginale de sa sainte Mere. Onze jours devant la fête de la glorieuse sainte Ursule et des onze

(1) D'une mauvaise santé.

mille Vierges ses compagnes, elle recitoit chaque jour cinq cens *Ave Maria*, avec intention d'offrir un bouquet mystique à chacune de ces saintes Vierges, pour étre presantée par leurs mains toutes pures à la Reine des Vierges.

Elle avoit encore mille sortes de suaves inventions pour honnorer les Saints, entre lesquels le glorieux saint Joseph êtoit le premier dans son cœur, apres la sainte Vierge son incomparable Epouse; et comme Dieu luy avoit donné un esprit excellent et une particuliere inclination et facilité pour la Poësie, elle composoit des Cantiques en leur honneur, pour divertir ses enfans et ses domestiques; principalement au temps de Carnaval, lorsque les esprits mondains s'occupoient à faire des chansons profanes, elle en composoit de devotes pour honorer Dieu par ses hymnes spirituels et s'opposer à cette folle passion de la vanité mondaine.

Les bonnes Fêtes s'aprochant, elle donnoit encore des petits défis à tous ses domestiques sur la pratique de quelques vertus, proposant des prix à ceux qui s'y seroient rendus le plus recommandables, de maniere que l'on pouvoit dire de sa maison ce que saint Augustin a dit du Christianisme, que c'êtoit un monde renversé, parce qu'elle fouloit aux pieds tout ce que le Monde adore et n'êtablissoit sa plus grande gloire que dans les humiliations, le mêpris et les mortifications de la Croix, que les enfans du siecle ne reputent qu'à scandale. La lecture êtoit le premier mets de sa table,

pour repaître l'esprit de quelques paroles de vie, à mesure que le corps recevoit sa refection et son aliment.

Le Jeudy Saint elle faisoit un petit festin à treize Pauvres qu'elle servoit à genoux, et puis leur faisoit une bonne aumône en argent, apres leur avoir fait un banquet spirituel de quelque instruction salutaire. La guerre s'étant extraordinairement allumée, elle alla neuf jours durant, nuds pieds, au plus gros du froid, d'une maison champêtre à l'Eglise, qui étoit fort éloignée, traversant des campagnes toutes glacées et couvertes de neige, pour demander la paix au Dieu des armées, se souvenant que la Reine Ester se mit en habit de Penitente pour obtenir le salut de son peuple.

L'horreur qu'elle avoit du peché et l'ardeur de son zele pour l'empécher, se fit connoître par le courage vrayment Chrêtien qu'elle eût de faire une remontrance charitable à une grande Dame qui s'engageoit en des conversations qui ne pouvoient aboutir qu'à quelque scandale. Cette jeune Dame d'abord en fut vivement piquée, et comme un malade qui haït le razoir qui doit couper un membre pourri, elle ne put souffrir cette correction fraternelle; mais la douceur dont cette chere Mere assaisonnâ cette remontrance Chrêtienne gaigna tellement le cœur de cette Dame qu'elle baisa la main qui lui avoit procuré la guerison, et publiant par tout qu'elle lui devoit son salut, elle se dégagea de ses compagnies et mena depuis une vie tres-exemplaire.

Des personnes même spirituelles treuverent à redire

à la liberté qu'elle avoit pris de remontrer cette Dame; mais elle leur rêpondit avec un sentiment tres-genereux : « Si vous voyiez l'âne ou le bœuf de vôtre prochain prêt de se jetter dans un precipice, vous courriez pour l'en empecher, et si le feu se prend à sa maison il n'est personne qui ne travaille et qui ne porte de l'eau pour l'êteindre; pourquoy trouverez-vous mauvais que voyant cette ame, qui a été rachetée au prix du sang de Jesus-Christ, en peril de se perdre, j'aye tâché de lui faire conoître la profondeur de l'abîme, d'où nôtre Seigneur l'a retirée par sa bonté et misericorde. Croyez-vous que les flames de la concupiscence qui commençoient à s'allumer dans ce jeune cœur, causent des embrasemens moins dangereux que celles qui brûlent une maison de bois et de terre! Que le monde juge de mon procedé ce qu'il luy plaira; je n'ay eu dessein que d'obeïr au commandement de mon Dieu qui ordonne à châcun des Chrêtiens de reprendre son frere, s'il le void s'engager dans le peché. Je l'ay advertie en particulier selon le precepte de l'Evangile, qui n'est aujourd'huy que trop negligé; que les enfans du siecle me jettent des pierres s'ils veulent pour contenter leur passion, je seray trop recompensée de la douce promesse de mon Sauveur, qui dit : vous aurez sauvé votre frere. »

CHAPITRE VI.

De la Fondation du Monastere de Rumilly, et de sa Profession.

Cette charitable vefve, qui faisoit tant de biens spirituels et temporels aux personnes seculieres, ne mit pas en oubli la chere Visitation où elle avoit r'enfermé son cœur. Pour premier gage de son affection, elle supplia instamment nôtre tres-digne Mere de Chantal d'accepter sa maison de Rumilly pour y établir un Monastere, lui alleguant pour sa principale raison que cette Maison avoit été tres-souvent honorée de la presence du Serviteur de Dieu, étant son logis ordinaire toutes les fois qu'il alloit à Rumilly, soit pour la reforme des Dames Bernardines (1), à l'institution desquelles il donna les heureux commencemens qui produisent tous les jours une suite si merveilleuse de benedictions, soit encore pour les autres besoins de la charité du prochain et du soin que ce vigilant Pasteur avoit de son Diocese.

Elle representa à cette digne Mere que le domicile où avoit logé un si venerable Personnage et où il avoit

(1) Nous avons indiqué précédemment combien le Serviteur de Dieu se préoccupa de cette réforme ; il en parle dans une lettre écrite (1622) à la Mère Paule de Monthoux, supérieure de la Visitation de Nevers et sœur d'une des bernardines réformées : « Nostre chere sœur Emmanuelle est toute pleyne de ferveur en la reforme du monastere de Sainte-Catherine qui se fait à Rumilly. »

fait de si saintes actions, donné tant de salutaires conseils et dit tant de sacrées paroles, ne devoit plus servir à un usage profane, que la pieté exigeoit de le consacrer pour être un seminaire de sainteté, et que si la vefve de Sarephta, pour avoir eu l'honneur de loger deux ou trois fois le Prophete Elie, se creut obligée de faire une Chapelle ou Oratoire d'un apartement de son logis, il êtoit bien juste qu'elle dediât tout le sien, qui avoit été si souvent honoré d'une si sainte presence, pour être consacré en un de ses Monasteres ; que ses commoditez ne lui permettant pas de pouvoir adjoûter de grands biens pour la fondation, elle esperoit qu'en consideration du Serviteur de Dieu, la providence divine fairoit multiplier par une benediction speciale ce peu qu'elle offroit de bon cœur, de même que la petite fiole d'huile et la poignée de farine, qui fut trouvée dans la maison de la sainte vefve (1), multiplia miraculeusement durant le tems de la famine.

Il fût impossible de ne pas accepter avec bien de la joye un êtablissement fondé sur des pensées si saintes ; la digne Mere de Chantal mena des sœurs à Rumilly pour commencer le Monastere ; cette chere Damoiselle eût le titre de Fondatrice, qu'elle n'agrea que pour le seul privilege de pouvoir entrer avec les sœurs, pour y faire les fonctions de pieté et vacquer aux Observances religieuses ; et bien loin que cette entrée divertit nos sœurs de leurs exercices, sa presence et son exemple

(1) Il s'agit toujours de la veuve de Sarephtha.

les animoit à se rendre ferventes et ponctuelles à l'acquittement de leur devoir : elle leur servoit de flambeau ; ou du moins comme les astres qui s'envisagent, lors qu'ils sont dans l'incendie se communiquent leurs splendeurs, nos cheres sœurs et cette vertueuse Fondatrice n'avoient autre commerce qu'une transfusion reciproque de leurs divines lumieres.

Nôtre digne Mere de Chantal qui connoissoit le fond de cette âme et les grands avantages que nos sœurs pouvoient receuïllir de ses entretiens, la supplia par lettre d'assister à toutes leurs conferences et de leur faire part de ses richesses interieures ; elle receut cette priere comme un commandement, et pour s'acquitter de cette obeïssance, (pour user des termes de son humilité) sur tous les points qui êtoient proposez elle donnoit des êclaircissemens si beaux, qu'il êtoit aysé à conoître que Dieu parloit par sa bouche et qu'il avoit rempli son esprit d'une sur-abondante plenitude de lumieres. Se considerant dê-lors comme Religieuse de l'Institut, quoi qu'elle n'eut pas le voile, elle rendoit fidelement conte de son interieur à la Superieure, la suppliant de la traiter comme sa tres-obeïssante fille et disciple, et nos sœurs ont protesté qu'elles avoient reçeu des consolations inestimables de sa retraite, et des fruits nompareils de ses bons exemples.

Pratiquant de la sorte toutes les mortifications religieuses, elle protestoit que toute sa joye êtoit de pouvoir être la plus petite servante de cette troupe choisie. Depuis l'an mille six cens vingt cinq jusques à mille

six cens trente deux son cœur jouït de ce suave contentement. Et peu de temps auparavant ce desiré trêpas, elle fut depouïllée de cette heureuse et fertile memoire qu'elle possedoit comme un prodige de son sexe et de son siecle, et encor de cette merveilleuse facilité à parler des choses de Dieu, de maniere que sa chere fille, lui faisant des propositions sur l'excellence de la vie interieure dont elle parloit auparavant comme un Ange : « Ma fille, luy rêpondit-elle, Dieu a retiré ce qui êtoit sien, il ne m'est rien resté que mon ignorance et la veuë de mes propres miseres ; c'est qu'il veut que sur le declin de ma vie, je m'applique à faire et à me taire, et à n'avoir plus autre pensée que celle de l'eternité qui s'approche. »

CHAPITRE VII.

De sa Maladie et de sa Mort.

Le jour de saint Laurens elle tomba fort malade et fut obligée de tenir le lict. Quoi qu'elle eût toûjours fait reluire une merveilleuse Patience en ses autres maladies, en celle-ci, à l'exemple du Cigne qui chante plus agreablement êtant proche de sa fin, elle entonna d'un accent plus melodieux un Cantique de benedictions aux dispositions du bon plaisir de son divin Maître. Monsieur son fils êtoit sur le point d'aller en campagne, il

s'arrêta pour être l'admirateur de cette fin glorieuse et recevoir les derniers commandemens d'une Mere, qui pour tant de pratiques de vertus laissoit une odeur de sainteté; et comme ce Gentilhomme bien né vouloit lui dire qu'il n'y avoit aucun peril en son mal : « Mon fils, lui rêpondit-elle, ma vie, ma mort, la santé, la maladie, mon cœur, mon âme et tout mon être, est absolument entre les mains de Dieu, qu'il en dispose selon sa sainte volonté. Je n'ai à dire que deux paroles que j'ay apprises du serviteur de Dieu, mon charitable Directeur et Pere : *Dieu soit benit et sa sainte volonté soit faite.* Ces deux paroles font toute la joye de mon cœur, c'est l'epilogue de tout ce que j'ay appris en sa sainte Ecole, et je desire qu'il soit pareillement celui de ma vie. »

Dieu qui luy avoit reservé pour cette extremité la consolation pour laquelle son cœur avoit si ardamment soûpiré dés son enfance, lui donna une puissante inspiration de demander l'habit et le voile de Religieuse (1), et la permission d'en faire les vœux et la Profession avant que mourir, avec promesse de passer par toutes les rigueurs de l'année de la probation si Dieu luy donnoit le temps et la vie de pouvoir têmoigner sa fidelité de Novice. La certitude que nos sœurs avoient de la solide perfection de cette grande ame qui avoit vêcu tant d'années en leur compagnie et laissé

(1) Il paraît qu'il y avait eu quelque difficulté pour la réception de cette dame : « J'avais prié, dit François de Sales, le P. Diegue de s'employer pour avoir permission à madame de La Flechère d'entrer à la Visitation de cette ville. »

leur maison toute embaumée du parfum de ses vertus et de la douce odeur de ses bons exemples, dans un esprit de simplicité colombine, lui accorda (1) tres-agreablement sa requeste; et elles deputerent Monsieur Caterin, Confesseur du Monastere, pour lui en porter la parole au nom de toute la Communauté et satisfaire à sa pieté, lui donnant le voile, et en cas de besoin recevoir ses vœux en la meilleure forme et maniere qu'il peut être licite dans la rencontre d'une extremité pareille. Son cœur ne pût contenir sa joye recevant cette favorable rêponce, et on a creu même que ce transport d'allegresse avança quelque peu le terme de sa vie, de maniere que le peril d'une mort prochaine étant evident, Monsieur le Confesseur fut obligé de ceder à l'instante priere qu'elle luy reïteroit à tout moment. Elle prononça les paroles de la profession et rendit ses vœux à Dieu avec une ferveur d'esprit qu'on voyoit peinte sur son visage, qui paroissoit eclairant comme celuy d'un Cherubin. Tout le reste du jour elle demeura dans le lict avec la couronne de Professe en tête et le Crucifix sur le cœur, selon la coutûme de l'Institut en pareilles ceremonies. Incontinant elle envoya rendre graces à la Superieure et à toutes les sœurs, les embrassant de cœur et leur protestant que s'estimant tres-indigne d'être leur sœur et leur fille, si Dieu luy donnoit la vie, elle tâcheroit de ne se rendre point indigne de la qualité de leur servante; que si ce jour là, comme elle esperoit, étoit le dernier de sa vie

(1) La certitude... lui accorda, lui fit accorder.

temporelle, le moment qui la finiroit commenceroit devant Dieu l'eternité de sa reconnoissance pour une grace si extraordinaire que leur charité luy avoit accordée par une bonté singuliere.

Elle reçeut alors les derniers Sacremens avec une devotion et pureté Angelique ; apres quoy ayant fait appeller Monsieur son fils et sa fille, qui prosternez à genoux fondirent en larmes au pied de son lict, elle leur donna à chacun une de ses mains, les exhorta amoureusement à la crainte de Dieu et à une parfaite union et intelligence reciproque, disant : « Mon fils, mon fils, voila vôtre pauvre et chetive Mere qui va paroître devant son Dieu, son Juge, son Pere et son Epoux ; elle vous laisse le soin de vôtre chere sœur qu'elle ayme uniquement ; servez lui desormais de Pere, de Mere et de Frere ; je l'espere de vôtre bon naturel et qu'elle reconoîtra vôtre affection fraternelle par ses respects et par son obeïssance. » Elle continua un long discours de l'amour de la vertu et de la haine du vice et des moindres occasions du peché qu'il devoit eviter plus que la mort ; et ayant mis ordre au reste de ses affaires qu'elle leur laissoit en bon état, elle leur donna sa benediction ; et n'ayant plus de pensée que pour l'Eternité, elle passa la nuict en des actes frequens d'esperance, de foy, de contrition et de charité. Et le matin, s'étant reconciliée par trois fois et accusé jusques à des fautes tres legeres de son enfance, (d'où on peut juger quelle étoit sa presence d'esprit) ayant envoyé demander la benediction à la Superieure, pour

avoir le merite de mourir par obeïssance, elle rendit son ame vertueuse entre les mains de Dieu, et mourut veritablement de la mort des Saints, comme elle avoit imité leur vie. Son trêpas arriva le dix septiéme Aoust mille six cens trente deux ; elle êtoit âgée environ de soixante sept ans ; elle fut revêtuë en Religieuse professe et portée au Monastere pour être enterrée dans la sepulture des Sœurs.

On ne peut exprimer les larmes de tout le peuple et surtout des Pauvres, lorsqu'ils apprirent la mort de cette charitable personne, qui les avoït nourry comme Mere, qui leur avoit enseigné les documens de salut comme Maîtresse et les avoit defendus si efficacement comme Protectrice. Monsieur Catherin, qui l'avoit dirigée huict ans durant, ne la nommoit que la perle des vefves et la parfaite entre les devotes. Le peuple, qui ne peut contenir les sentimens de son cœur, la proclamoit sainte et la nommoit publiquement la Bienheureuse Mere de la Flechere, accourant à son tombeau pour obtenir de Dieu plusieurs graces par son entremise. Mais l'on a eu tout le soin possible pour empêcher que par un zele indiscret et precipité ce peuple, plus devot que consideré, ne prevint imprudemment ce que l'on doit attendre de la declaration de l'Eglise, qui seule a l'authorité de discerner ces titres d'honneur et d'apendre des aureoles. Il ne se peut rien adjoûter au têmoignage de la tres digne Mere de Chantal et du serviteur de Dieu, que nous avons dêjà raporté, pour accomplir son eloge, ou panegyrique.

VIVE JESUS

LA VIE

DE LA VENERABLE ET TRES-VERTUEUSE SOEUR

MARIE ANGELIQUE DE MONTAYNARD

DITE DE SAINT-JULIEN,

PROFESSE

DU MONASTERE DE LA VISITATION SAINTE MARIE

De Grenoble.

La divine Bonté, qui reçoit et benit les sacrifices des Vêpres (1) aussi-bien que ceux du matin, a voulu que nôtre tres-venerable Pere instituât nôtre Congregation, autant pour les vefves et âgées, qui (à l'imitation de la bonne Anne Prophetesse) veulent demeurer en prieres au Temple de Dieu, comme pour les jeunes et adolescentes qui desirent de courir en la voye de la perfection, attirées par les parfuns du Bien-aymé de nos ames. Cecy se verra en la vie de nôtre chere sœur Marie

(1) Du soir.

Angelique, qui ayant donné l'exemple de toutes vertus en l'état de Mariée et de Vefve et été l'admiration de tous les esprits dans la ville de Grenoble, a laissé dans l'Institut la bonne odeur d'une si sainte vie, que son nom y sera eternellement en benediction et sa conduite y doit être proposée à celles qui viendront après nous comme l'Idée d'une vertu accomplie et consommée.

CHAPITRE Ier.

De sa Naissance, de son Education et de sa Pieté dans le Mariage.

Dieu fit naître nôtre sœur Marie d'une des plus illustres et plus anciennes Maisons de Dauphiné (1). Elle

(1) La Mère Madeleine pourrait dire une des plus illustres maisons de France et d'Europe. Cette famille des Aynards, — ce ne fut qu'au quinzième siècle qu'elle prit définitivement et exclusivement le nom de Montaynard,—remonte, par actes authentiques, jusqu'au milieu du dixième siècle, où Rodolphe, en récompense de sa vaillante conduite contre les Sarrasins, reçut de l'évêque Isarn plusieurs fiefs, qu'il légua à son fils Aynard Ier. Au onzième siècle, Ponce Aynard apparaît dans un acte de donation à côté de l'évêque Pontius Claudus. Son fils, Gingues Aynard de Domène, devient un des plus importants seigneurs de la cour de Frédéric Ier, empereur d'Allemagne. La fortune des Aynard va croissant durant les siècles suivants; ils luttent avec les représentants de la famille des Aleman, pour acquérir et conserver la position de chefs de la noblesse dauphinoise. Les détails de cette querelle occupent presque toute l'histoire intérieure du Dauphiné au quatorzième siècle. Parmi leurs alliés, nous trouvons alors les sires de Châteauneuf, de Briançon, de Saint-Pierre,

étoit si accomplie de toutes qualitez de corps et d'esprit, qu'étant fort jeune elle fut recherchée en Mariage de tous les meilleurs partis de la Province. Mais preferablement à tous les autres concurrans, elle fut accordée à Monsieur de Saint Julien, second President du Parlement de Grenoble (1), qui a brillé comme un astre

de Commiers, de Clermont, de Porteron, de Bigot, de Beaumont, de Guélis, de Lusse, de Montfort, du Guast, etc. Lantelme Aynard est un des membres du conseil de régence après la mort du dauphin Guignes, en 1333. Au milieu du quinzième siècle, Raymond de Montaynard est lieutenant général du Dauphiné; son fils Hector, lieutenant général des armées de Louis XII, en Italie, épouse Marguerite de Montferrat; il procure par là à ses enfants et à l'humble sœur de la Visitation, Marie-Angélique, l'honneur d'avoir pour ancêtres les Paléologues, empereurs de Constantinople, les rois de France, d'Aragon, de Hongrie, d'Arménie, de Mayorque, les comtes de Die, etc. Au temps de la Mère Angélique, les Montaynard entretiennent d'étroites relations de parenté et d'alliance avec toute la haute noblesse du Dauphiné, avec les Murinais, les Boudet, les Chissé, les La Croix de Chevrières; avec les Clermont-Lodève, les Viriville, les Aleman, les Châteauneuf. (*Voyez*, pour l'histoire de cette famille, Nicolas Chorier, *Estat politique du Dauphiné*, et *Histoire générale du Dauphiné;* Guy Allard, *Histoire généalogique des familles de Murinais*, etc., etc.; Valbonays, *Histoire du Dauphiné*, etc.)

(1) Cette famille Emé de Saint-Julien était de robe et présentait une succession de jurisconsultes estimés. Dès le commencement du quinzième siècle, nous voyons Guillaume Emé et son fils Oronce, rangés parmi les nobles du Dauphiné. Ce dernier était juge mage de Briançon; son petit-fils Barthélemy fut vi-baillif d'Embrun, puis président et maitre des requêtes; Octavien Emé, son fils, d'abord conseiller au Parlement de Piémont, devint président au Parlement de Grenoble, en 1559, puis au Conseil souverain de Pignerol, en 1579. Il eut deux fils, Balthasar et Ennemond. Le premier, conseiller au Parlement de Grenoble, fut fait prisonnier en 1576, par Lesdiguières, chef du parti des protestants. Il fut mené à Allières,

dans cet auguste Areopage. La douceur, la sagesse et inclination au bien, dont Dieu l'avoit doüée, se fit bientôt conoître dans son Mariage, ayant trouvé un Beaufrere dans la maison et cinq jeunes Belle-sœurs, aux inclinations desquelles elle sçeut condescendre avec une telle adresse qu'elle gagna bien-tôt les cœurs de toute la maison et fit voir par son exemple qu'une prudente conduite peut dementir le Proverbe, qui dit que *la parfaite concorde est rare entre les freres;* puisque s'étant rendüe le nœud indissoluble de tant de personnes d'honneur, on ne veid jamais une meilleure intelligence ny une plus belle union que celle qui a toûjours regné en cette tres-noble famille.

Comme elle êtoit une des plus belles personnes de son temps, Monsieur le President son mary, qui n'avoit pas moins de respect que d'amour pour une si chere Epouse, vouloit qu'elle parût selon sa qualité et fût toûjours parée le plus richement qu'il êtoit possible. Elle fut obligée de luy complaire et de s'adjuster à la mode, quoy-que son cœur ressentit une forte aversion à tous ces ornemens de la vanité, disant (comme la Reine

puis enfermé à Mons; il y resta onze mois. C'était un prisonnier de marque; sa capture fit grand bruit; elle fut l'occasion de nombreuses récriminations entre Lesdiguières et de Gordes pour l'atteinte qu'elle portait au droit établi alors, et qui commandait le respect et l'inviolabilité en faveur de ceux qui n'étaient point gens de guerre. Ce Balthasar eut, de deux unions, trois fils et deux filles. Nul document n'a pu nous renseigner sur la descendance d'Ennemond, où il est vraisemblable, cependant, qu'il faut chercher le mari de la Mère Marie-Angélique.

Ester lors qu'elle prenoit ses atours pour plaire au Roy Assuërus) : « Vous sçavez, mon Dieu, que c'est par la seule necessité que je me pare de ces atours et que mon cœur deteste cet étandart de la vanité et qu'il en a plus d'aversion que de la chose du monde qui donne plus d'horreur. » Cela n'empecha pas que sous l'or et la soye elle ne conservât un esprit veritablement humble; ne pouvant renoncer aux enseignes de cette pompe mondaine, elle en retrancha tout ce qui pouvoit ressentir de l'affeterie. Jamais le fard, ny le rouge, ny les autres mixtions artificielles que les Dames recherchent avec tant de soin pour déguiser leurs visages et pour en faire des imposteurs, ne furent employés sur le sien qui à la verité n'avoit pas besoin de ces mensonges, possedant cette Beauté majestueuse, douce et modeste, qui prend un Empire d'autant plus agreable, que plus elle est negligée.

Ce cœur humble gemissoit neantmoins sous cet appareil de l'orgueil, et quelque pureté d'intention qu'elle offrit à Dieu pour têmoignage de son dêgagement et de sa contrainte, sa pieté n'en êtoit pas satisfaite. Ce Dieu d'amour qui se plait de faire la volonté de ceux qui le craignent, fit naître une sainte occasion pour briser ses liens et contenter ses desirs. Le Reverend Pere Ange de Joyeuse (1), qui de Prince tres-opulent et tres-magnifique, prenant l'habit religieux, s'êtoit rendu pauvre

(1) Henry de Joyeuse, né en 1563, comte du Bouchage, puis duc et pair, chevalier de l'Ordre, maréchal de France, lieutenant général en Languedoc, enfin capucin.

volontaire et avoit preferé un sac et une corde à la soye et à la pourpre, vint prêcher à Sainte Claire de Grenoble, où il exagera avec une eloquence moins humaine que celeste le luxe des habits et tous ces atours de la vanité qu'il avoit condamnée si publiquement et si solennellement par son double exemple (1). Il representa particulierement aux Dames que pour ces bagatelles elles perdoient un temps precieux, qui pouvoit être si utilement employé pour acquerir l'eternité, qu'il êtoit bien difficile que, donnant ses premieres pensées à

(1) « Après son cours de théologie, le R. P. General le fist predicateur, où il fist paroistre le zele qui le consumoit avec une telle violence que ses paroles, enflammées de la charité, allumoient un feu de devotion dans les cœurs les plus ennemis de la piété, et fondoient les plus endurcis. » (J. Brousse, *Vie du R P. Ange de Joyeuse*. Paris, 1621).

« Je ne m'etonne pas d'apprendre les extraordinaires progrez qu'il faisoit dans ses sermons; quand il n'auroit pas eu de ces expressions pathetiques qui émeuvent les cœurs... son exemple et sa qualité estoient deux puissans predicateurs, dont l'un persuadoit aisement la vertu qu'il mettoit en pratique, et l'autre le mepris des vanitez du monde qu'il avoit si genereusement abandonnées. » (J. de Cailleres, *le Courtisan predestiné*. Paris, 1662.)

Jacques Brousse dit qu'il a laissé plusieurs écrits; il cite de nombreux extraits de ses sermons. Je n'ai pas retrouvé le passage dont il est ici question.

Saint François de Sales avait une particulière vénération pour le P. Ange de Joyeuse : « O Dieu ! disait-il, quel exemple nous baille ce religieux, qui, estant né prince et eslevé parmi les princes, après tant de beaux faits, de richesses, de charges et d'honneurs, a dit adieu au monde, s'est revestu d'un sac et a mieux aymé estre abject en la maison de Dieu que d'habiter dans les tabernacles des pescheurs. Le voyez-vous abattu par le jeune et horrible par la nudité des pieds. »

parer et à caresser le corps qui n'êt que l'esclave, on ne mît en oubly le soin qui est deu preferablement à l'ame comme à la Reyne et à la Princesse. « Je vous advertis, mes Dames, s'êcrioit cet homme veritablement Apostolique, vous qui cherchez tant d'artifice dans vos atours, vous qui jour et nuit ne pensez qu'à inventer de nouvelles modes pour plaire au monde, au lieu de reserver ces industries ingenieuses pour trouver de nouvelles methodes qui enseignent à mieux aymer Dieu; vous qui portez avec tant d'ostentation ces brillans precieux, ces chaînes de diamans et ces rangs de perle d'un si haut prix; vous qui faites chercher jusques dans les excremens des bêtes des odeurs et des couleurs, pour embaumer et peindre vos visages, et qui voulés paroître plus sages que Dieu, entreprenant de reformer son ouvrage; sçachez, mes Dames, que si vous ne renoncez à toutes vos vanitez et ne faites Penitence, (outre que tout ce mélange que vous idolatrez ne fera un jour qu'un amas de poussiere dans le sepulchre et sera le triste butin des excremens de la terre) que de l'or et des perles qui brillent sur vos têtes avec tant de pompe et d'êclat, naîtront des serpens et des viperes qui vous rongeront le cœur et vous serviront de pâture dans les enfers; et que suivant l'Arrêt fulminé dans l'Apocalypse, on vous contraindra de boire dans le calice de la colere de Dieu du vin de sa vangeance, tout autant que vous aurez goûté en ce monde les plaisirs de vos sens et vêcu dans les delices. »

Ces saintes paroles prononcées par cette bouche

Angelique, percerent si vivement l'ame de cette vertueuse Dame, qu'à quelque prix que ce fût, elle resolut de se defaire de tous ces ajustemens qu'elle n'avoit jamais portez que par pure obeïssance et avec une tres-violente contrainte. Etant de retour au logis, elle se jetta à genoux aux pieds de Monsieur le President, son mary, et luy demanda cette permission avec des termes si pressans, le conjurant, en consideration de la pauvreté de la Creche et de l'humilité de la Croix du Sauveur, de trouver bon qu'elle renonçât pour jamais à cette pompe fastueuse, qui est si opposée à ces deux qualitez sacrées qui sont les deux pierres fondamentales de l'edifice spirituel et l'unique soûtien de toutes les vertus chrêtiennes, luy protestant que si, negligeant sa personne, elle devoit paroître moins agreable aux yeux des hommes, elle tâcheroit de reparer cette perte d'agréemens par une plus respectueuse obeïssance et de la recompenser (1) par des soins plus extraordinaires à l'honnorer et à le servir.

Le sage President n'osant resister à l'esprit de Dieu, laissa sa tres-chere Epouse dans la liberté de suivre l'attrait et le mouvement celeste, selon toute l'étenduë de sa divine impulsion ; il reserva seulement qu'elle iroit toûjours parée avec bien-seance et accompagneroit ses filles au bal et aux compagnies, où leurs bonnes qualitez les rendoient des plus desirées et considerées. Elle s'acquita si fidellement de ces deux conditions, que la

(1) De la compenser.

simplicité de ses habits adjoûtoit des nouveaux ornemens à sa bonne grace, et conduisant ses filles dans le bal, sa presence obligeoit les plus Libertins (1) à se contenir dans la modestie. Son adresse neantmoins étoit merveilleuse à ne point ghêner l'honnête liberté de la compagnie, de maniere qu'étant plus advancée en âge, les jeunes Dames qui conservoient la moindre estime pour la vertu étoient ravies de l'avoir presente à leurs divertissemens, n'ayant pas moins d'amour et d'estime de la Douceur de son esprit que de veneration pour sa Sagesse et pour son merite.

L'on peut même asseurer qu'elle n'a pas moins été utile à la gloire de Dieu dans le cercle des compagnies que dans les Hôpitaux et dans les Eglises, à la fin des plus grands divertissemens, ayant coûtume de prendre industrieusement l'occasion de faire des instructions salutaires à toutes les jeunes Dames, et, par le peu de satisfaction que leur laissoit le plaisir des sens, leur faisant conçevoir que le seul Amour divin est capable de fournir un contentement solide à une ame qui ne peut être heureuse que par la seule possession et jouïssance d'un Dieu. Lors-que ces jeunes Dames s'étoient le mieux diverties, c'étoit alors que de leurs propres

(1) Ce mot n'avait pas toujours, au dix-septième siècle, le sens spécial qu'il a aujourd'hui. Il indiquait tous ceux qui usaient d'une extrême liberté non-seulement dans leur conduite morale, mais encore dans leurs opinions religieuses ; il désignait aussi ceux qui, négligeant les lois de l'étiquette et du bon ton, adoptaient dans leurs manières une liberté dont la cérémonie, et non la morale, pouvait se plaindre.

experiences elle tiroit de plus convincantes preuves de l'instabilité et de la vacuité de toutes les vanitez. « Je veux gager, leur disoit-elle, mes cheres Nieces (toutes par respect la supliant de les honorer de ce titre), je veux gager que vous n'êtes point contentes ny satisfaites et que de tant de divertissemens il ne vous reste que du dégoût et de la lassitude, et, possible, aux unes quelques pointes de vanité d'avoir été preferées et aux autres quelques atteintes de jalousie et une fâcherie secrete et sensible d'avoir été moins considerées, ce qui doit vous faire conoître que hors de l'amour divin tout ce qui est au monde n'est que vanité et vanité de vanité, qui ne laisse à ces adorateurs pour fruit de tant d'inutiles recherches qu'une tres-cruelle affliction et douleur d'esprit.

« Pour moy lors-que j'entens les violons qui charment vos oreilles, je les compare à la Musique du Paradis et je medite qu'elle sera l'armonie et les concerts de ces divins esprits; quand je considere l'agréement que vous avez pour ces conversations, je reflechis sur le bon-heur qu'il y aura de vivre eternellement en la compagnie des Anges et de jouïr de la veuë de Dieu même. » Ces jeunes Dames qui écoutoient ces paroles comme des oracles, en restoient si vivement touchées, que les unes quitoient le grand air du monde pour vivre dans la retraite et les autres peu à peu dégageoient leurs inclinations de la vanité.

CHAPITRE II.

De son Oraison, et des Penitences qu'elle a pratiqué dans le monde.

Saint François de Paule (1) étant un jour en oraison dans sa petite cellule, le Roy Charles huitième étant venu pour le visiter et ayant fait heurter à la porte, ce serviteur de Dieu n'ouït point le Roy qui luy faisoit cet honneur, son esprit étant si occupé en l'admiration des grandeurs ineffables du Roy des Roys, qu'il ne fit aucune reflection sur la presence d'un Roy de la terre, qui pour recompence du respect qu'il portoit au bon homme, eut la consolation d'écouter les concerts d'une musique Angelique qui recreoit ce saint Personnage. Cette venerable Dame fit paroître une pareille suspension d'esprit lors-que le Roy Henry quatrième de tres-glorieuse memoire fit son entrée dans la ville de Grenoble (2). Cette grande ame étant en prieres dans

(1) *Voyez*, pour ces miracles et les autres faits merveilleux de saint François de Paule, sa Vie, par le P. Hilarion de Coste, et les Sermons faits en son honneur, dans les *Triomphes de saint François de Paule*, par César Capaccio. Paris, 1634, in-4°.

(2) Lors de cette guerre contre la Savoie, dont nous avons déjà parlé précédemment, en 1600. Le 19 août 1600, Henri IV était à Grenoble ; il y assiste à une procession, et, à la grande joie des habitants, il cède le pas au Conseil de ville, qui, de temps immémorial, du reste, avait coutume de précéder le gouverneur et les compagnies souveraines.

l'Eglise de saint André (1), lors-que ce Prince victorieux, qui par ses vertus royales êtoit l'aimant de tous les cœurs et le ravissement de tous les yeux par sa bonne mine, y entra pour faire ses devotions. Tout le monde courant à la foule pour admirer ce bon Roy et lui desirer un siecle entier de benedictions, cette Dame se trouva tellement occupée en Dieu, qu'elle n'aperçeut ny le Roy, ny personne de la Cour, qui êtoit la plus superbe du monde. Il fallut bien que cette attention fut extraordinaire, et qu'elle fut entrée jusques dans l'extase et dans l'entousiasme qui tient en suspens l'usage des sens exterieurs, puis que par ces cris de Vive le Roy, dont tout l'air retentissoit pour le têmoignage de la publique allegresse, son application d'esprit ne put être divertie.

L'horreur qu'elle conçeut de la malice du peché fut si extreme, que, ne pouvant le pleurer et detester autant qu'elle eut desiré, elle eut recours à Dieu et prenant pour mediatrice la glorieuse sainte Madeleine, Patrone des parfaits Penitens, elle conjura la bonté de Dieu de luy accorder la grace d'une parfaite conversion et contrition de ses pechez, qui luy fut accordée si abondante que, dix sept ans devant sa mort, elle reçeut le don des larmes.

Durant les deux Advens et Carêmes, que le grand

(1) Cette église avait été fondée vers 1220, par le dauphin Guignes André; en 1227, il y avait fondé un chapitre; en 1228, il lui donna en toute juridiction la paroisse de Saint-Martin le Vinoux.

serviteur de Dieu prêcha dans Grenoble (1), cette chere sœur fut l'une de ses premieres et plus cheres filles et disciples. Il avoit aussi une telle estime de sa vertu, qu'il la nommoit le tresor de devotion de Grenoble. Lors-que nôtre Monastere fut êtabli dans la même ville, et que nôtre tres-chere Mere Peronne Marie de Châtel y porta les saintes Maximes de la Philotée (2) et y rêpandit l'esprit de l'Institut, dont elle possedoit une si

(1) Parmi les papiers que Charles-Auguste de Sales cite comme preuves de son histoire, nous voyons une épître du Parlement de Grenoble, par laquelle François de Sales est prié de continuer les prédications de l'Avent et du Carême, datée du 8 novembre 1617. Deux députés dudit Parlement étaient venus le chercher et il avait prêché dans l'église de Saint-André durant tout le Carême de cette même année 1617, « à son accoustumée, dit son biographe, c'est-à-dire tres-doctement et tres-devotement. » Ces prédications avaient été suivies de l'abjuration de plusieurs luthériens considérables dans leur parti. Il revint de nouveau à Grenoble prêcher le Carême l'année suivante.

Les archives de la Visitation nous donnent ce détail sur son séjour dans cette ville : « Dans le temps que la Mère Marie-Augustine Quinson conceut le dessein de se faire religieuse, nostre saint Fondateur estoit dans cette ville où il preschoit l'Advent et le Caresme, ce qui donna occasion à nostre chère Sœur de s'expliquer plusieurs fois à luy des pressants desirs qu'elle sentoit de se consacrer au service de Dieu ; ce saint Prelat s'appliqua à examiner les motifs de sa vocation, et luy accorda, avec des tesmoignages de bonté et d'estime, une place dans cette maison naissante. »

(2) Le couvent de la Visitation, ou de Sainte-Marie d'en Haut, fut fondé en 1618, au-dessus de Charlemont.

Les archives de la Visitation nous fournissent de précieux renseignements sur les commencements de ce monastère de Grenoble, sur la direction qu'y imprima la Mère Péronne de Chatel. (*Voyez* la lettre écrite par les Sœurs de la Visitation de Grenoble, 12 décembre 1680.)

abondante plenitude, cette vertueuse Presidente fut la premiere qui se rangea sous sa direction et qui, se jettant à ses pieds à deux genoux, la conjura de vouloir l'accepter pour sa tres-humble disciple. Et ses deux cheres ames lierent une si sainte amitié et entretinrent un commerce si doux, que si l'une êtoit comme un Seraphin de la plus haute hierarchie, l'autre comme un Ange inferieur, ne perdoit pas un rayon des illustrations qui luy êtoient communiquées. Le livre de l'Introduction (1) fut des-lors sa plus frequente lecture, pratiquant à la lettre les documens celestes qu'il enseigne et le nommant sa regle et sa voye asseurée pour arriver à l'eternité.

Rendant conte de son oraison à cette sçavante Maîtresse, on ne peut exprimer les satisfactions reciproques que Dieu versoit dans leurs ames. Elle disoit toûjours ses fautes à genoux et les accompagnoit d'une grande abondance de larmes. Son oraison mentale jamais n'êtoit mise en oubli, se levant la nuit au plus gros de l'hyver pour vacquer à ce precieux exercice, lors qu'elle prevoyoit quelque empechement ou divertissement durant la matinée ; et son ame êtoit souvent si êlevée en Dieu et transportée hors d'elle même qu'elle a passé souvent des cinq et six heures à genoux en contemplation devant le tres-saint Sacrement, toute baignée de larmes, les yeux atachés sur l'autel et ses mains si êtroitement jointes sur sa poitrine, que ses manchetes

(1) A la *Vie dévote*.

étoient toutes mouillées des pleurs qui dêcouloient tout le long de son visage. Perseverant ainsi dans un maintien immobile, son cœur goûtoit des suavitez si precieuses, conversant avec son Dieu, qu'elle eût passé les jours entiers à savourer ces delices, si l'on ne fût venu la divertir et la retirer de la priere. De sorte qu'un Religieux d'une Compagnie illustre en doctrine et en pieté, admirant l'assiduïté de cette Dame et sa merveilleuse stabilité dans l'exercice de l'oraison, avoit coûtume de dire : « Madame la seconde Presidente est un blanc où le divin Archer peut decocher ses sagettes tout à l'aise. » Et ce qui est prodigieux, deux grosses loupes luy étant venuës aux genoux, qui luy causoient une douleur tres-violente, elle ne laissa point de continuer ses prieres à genoux à son ordinaire, jusques à ce que Messieurs ses enfańs s'en étant aperceus, prierent le Medecin et son Directeur de luy en faire la defence, comme aussi de luy faire relâcher un peu de ses jeûnes et penitences excessives. A quoy elle obeït avec une tres-grande humilité, quoy qu'elle souffrit une tres-rude mortification de se voir privée des douces consolations qu'elle recevoit, endurant quelque chose pour se conformer à son divin Maistre, de maniere que ce luy fut plutôt un changement qu'un relâchement de mortification, souffrant dans le cœur plus qu'elle ne faisoit auparavant par les penitences exterieures.

Cette moderation neantmoins à laquelle on l'obligea passeroit pour un excez de mortification au sentiment de plusieurs ames, qui sont même des plus ferventes.

Elle obtint la permission, outre tous les jeûnes de l'Eglise, de jeûner au pain et à l'eau tous les Vendredis et Samedis du Carême et la semaine Sainte toute entiere; le Vendredy saint elle surajoûtoit une plus rigoureuse abstinence, ne mangeant qu'un morceau de pain trempé dans de l'eau; passant tous ces jours là dans l'Eglise en oraison, apres avoir mis ordre au ménage et aux affaires de sa maison, devoir duquel jamais elle ne s'êt dispensée. Et durant ces saints jours, où l'Eglise celebre la memoire des plus augustes mysteres de nôtre Redemption, on la voyoit toute absorbée dans la consideration des abîmes des infinies misericordes de nôtre Sauveur Jesus-Christ, versant doucement des ruisseaux de larmes et, suivant le conseil que ce divin Redempteur donna aux filles d'Israël, pleurant sur l'infidelité et l'ingratitude des hommes qui foulent aux pieds ce sang adorable, rêpandu pour leur redemption, et qui se servent de ses graces pour luy faire des outrages.

CHAPITRE III.

De sa Charité pour le prochain.

L'amour divin qui regloit si chrétiennement sa devotion envers Dieu, animoit d'un zele aussi religieux sa compassion pour le service des pauvres, ausquels elle

preparoit des remedes excellens qu'elle distribuoit et apliquoit elle-méme. Sa charité encore plus excellente operoit des guerisons extraordinaires et miraculeuses : on l'a veuë souvent se mettre à genoux devant les pauvres qu'elle traitoit, et leur faisant prendre un simple bouïllon qu'elle avoit preparé y faisant le signe de la croix pour implorer la vertu celeste, elle guerissoit tout sur l'heure des maladies aiguës et mortelles et d'autres inveterées et incurables. Ce qui donna de telles admirations que les Medecins les plus experimentez r'envoyoient à cette charitable Dame les pauvres malades ausquels leurs medicamens n'avoient rien servy, ayant plus de confiance en la vertu de ses prieres, qu'en celle de leurs Simples et de leurs remedes. Lors-que Monsieur son mary mangeoit hors du logis, si durant son repas quelque pauvre se presentoit à la porte, elle se levoit de la table pour le traitter, le faisoit assoir à sa place, luy servant de ce qui êtoit preparé pour Monsieur son mary; et cependant qu'il prenoit sa refection, elle pensoit ses playes et les baisoit avec reverence par hommage aux devoirs que Madeleine rendit aux Pieds du Sauveur chez le Pharisien et à son Chef sacré dans la maison de Betanie. Un jeune garçon qui avoit été mordu d'un Loup-garoux, fut si griefvement blessé que la peau luy pendoit de tous côtez ; il luy fut presenté pour être assisté dans sa misere ; cette charitable Dame fit appeler sur l'heure un Chirurgien pour appliquer le premier apareil et pour recoudre ces parties dêchirées; et trois mois durant elle

le servit de ses propres mains avec un tel soin qu'il ne sortit point de ses mains ny de son logis, qu'il n'eût recouvert une guerison parfaite. Elle fit la même charité à un pauvre Gentil-homme revenu des guerres de Piedmont blessé de sept coups mortels à la tête, qui exhaloit une si ètrange puanteur que les valets et les servantes ne pouvoient l'approcher sans prendre mal de cœur, cependant que cette Dame leur reprochoit leur peu de courage, leur disoit en soûriant : « O Dieu que cette tête est de bonne odeur devant Dieu ! Cette forme hideuse me represente celuy qui, étant le plus beau de tous les enfans des hommes, a voulu paroître comme un lepreux sur la Croix, et toutes ces ouvertures me sont des figures sacrées de celles que les épines ont fait au Chef adorable de mon divin Maître. »

Outre l'aumône generale qu'elle donnoit tous les mois aux pauvres, elle visitoit tous les jours les Prisons et les Hôpitaux, assistoit un châcun selon son besoin. Il faloit de plus qu'il y eût tous les jours un pot pour les pauvres malades ; et à la fin du dîné quittant civilement la compagnie, elle alloit goûter elle-même si les viandes et les boüillons destinez pour les pauvres ètoient bien aprêtez, et mettre ordre de leur faire porter à l'heure ordonnée ; et de plus elle faisoit donner l'aumône à tous ceux qui se presentoient à la porte de son logis, qui ètoit apelée la maison de Dieu.

Une pauvre femme luy ayant un jour demandé l'aumône, ayant mis en oubly de prendre de l'argent à son ordinaire cette vertueuse Dame se devêtit secretement

d'une juppe toute neufve destinée pour luy servir durant l'hyver qui êtoit fort rigoureux à Grenoble, et elle la donna à cette pauvre necessiteuse; et pour joindre le merite de la penitence à celuy de la charité, elle ne voulut point souffrir qu'on luy en fit un autre pour se parer contre le froid. L'Eglise ne peut trouver de trop magnifiques eloges pour relever par dessus les astres cet acte de charité memorable que le grand saint Martin fit dans la ville d'Amiens, n'êtant encor que Catecumene, lors qu'il donna à un pauvre la moitié de son manteau dont notre Seigneur luy parût revétu la nuit suivante, luy declarant combien cette action luy êtoit agreable, puis qu'il s'en glorifioit et la reconnoissoit comme faite à soy-même en la personne de ce pauvre (1). Mais en verité je ne sçay s'il n'y a point quelque chose de plus êclatant dans le transport de la Charité de cette pieuse Dame, eu êgard à la qualité de son sexe et à la delicatesse de sa complexion, à la saison (2) et à l'esprit dont elle êtoit animée; êtant cer-

(1) Un jour d'hyver, en passant par une des portes d'Amiens, il rencontra un pauvre qui étoit nu. Comme personne ne lui avoit fait l'aumône, Martin comprit que cette bonne œuvre lui avoit été conservée : d'un coup d'épée il divisa la tunique qui le couvroit, en donna une partie au pauvre et revêtit de nouveau la partie qui lui restoit. Mais voici que la nuit suivante il vit le Christ vêtu de la portion de tunique qu'il avoit donnée au pauvre, et il l'entendit parler ainsi aux anges qui se tenoient autour de lui : « Martin, qui n'est « encore que cathécumène, m'a revêtu de cet habit. » (*Legenda aurea, de sancto Martino episcopo.*)

(2) Eu égard à la saison.

tain que si le besoin l'eût exigé, elle eût aussi-tôt donné son cœur que son vêtement aux pauvres.

Quelques personnes que l'éclat d'une vertu si brillante êblouïssoit, tâcherent d'animer contre elle Monsieur le President son mary, luy exagerant les profusions excessives qu'elle faisoit en aumônes. Mais comme elle sçavoit que la charité est benigne et patiente et qu'elle doit tout soufrir à l'exemple de celuy qui a souffert jusqu'à la mort de la Croix par le prodige d'une charité consommée, bien loin de conçevoir un mauvais sentiment contre ceux qui luy rendoient ces mauvais offices aupres de la personne qui luy êtoit la plus chere au monde et l'unique à laquelle, apres Dieu, elle avoit dessein de plaire, elle trouvoit des excuses industrieuses pour colorer la pureté de leur intention. Cependant Dieu même, à qui elle prêtoit à usure lors qu'elle donnoit aux pauvres, prenant son interest, rêpandoit des benedictions si visibles sur sa maison que Monsieur son mary reconoissoit par experience que les pains distribuez multiplioient entre ses mains et que l'aumône est justement comparée à un puis, ou à une source qui bien loin d'être êpuisée par les eaux que l'on y puise, tout au contraire elle en devient plus claire et plus abondante.

CHAPITRE IV.

Des Maximes qu'elle observoit dans le Monde, de la Mort de son Mary, et de sa Vocation Religieuse.

Comme elle avoit choisi nôtre tres-honorée Mere Peronne Marie de Châtel pour fidele directrice de sa conscience, elle luy fit d'instantes prieres de vouloir luy donner quelques Saintes Maximes pour luy servir de regle dans sa conduite. Cette bonne ame n'ayant pû se defendre d'une si obligeante requête et si frequamment reïterée, luy marqua sept points considerables, en l'honneur des sept joyes de la sainte Vierge, pour laquelle elles avoient toutes deux une tres-fervente devotion. Premierement, l'amour tout pur et sans mesure pour Dieu. Secondement, une charité immense pour le Prochain. Troisiémement, une compassion sensible de la misere des Pauvres. Quatriémement, une tres-humble gravité dans les compagnies. Cinquiémement, une grande douceur et parfaite égalité d'esprit dans la conduite de sa maison. Siziémement, une gayeté de visage, qui accompagne la joye du cœur dans les mortifications. Septiémement, une entiere soûmission d'esprit aux lumieres de son directeur, pour faire même les plus saintes actions par le merite de l'obeïssance. Et l'on peut dire que la practique de ces importantes maximes sont les vives couleurs qui composent tout le tableau de sa vie. Elle les

portoit écrites dans un petit livret pour les avoir devant les yeux en toutes rencontres, et, ce qui est prodigieux, elle sçeut avec telle adresse mênager ces importantes vertus qu'elle pratiqua sans peine dans le mariage l'exercice de l'Oraison infuse de l'amour unissant, souffrant et separant (1), et tous les autres points de la plus haute Theologie mystique, où les ames choisies n'arrivent dans le Cloître que lors qu'elles sont parvenuës au sommet de la perfection Religieuse.

L'année mille six cens vingt-cinq nôtre Seigneur qui vouloit être desormais l'unique Epoux de cette amante fidelle, retira de ce monde Monsieur le President son mary et l'apella dans son Paradis comblé de merite et de gloire pour avoir administré la Justice avec une intregrité incorruptible et fini ses jours par une mort aussi pieuse que toute sa vie avoit été Chrêtienne et vertueuse. Cette sage vefve témoigna toute la douleur qu'exigeoit de sa reconoissance et de son amour la mort d'un Epoux si meritant et qui l'avoit si cherement honorée. Cette separation neantmoins ne servit qu'à l'unir plus étroitement à Dieu, dez le moment qu'elle se vid libre s'étant offerte à Dieu pour se consacrer à son service dans sa sainte maison (2), si-tôt

(1) Unissant avec Dieu, souffrant uniquement avec Dieu, et séparant du reste de l'univers. Cette oraison extraordinaire est appelée, selon les divers théologiens mystiques, oraison passive, ou de quiétude, ou d'union, ou du silence, ou de simple regard, ou de rassasiement; la Mère de Chantal l'appelle l'oraison d'abandon.

(2) C'est-à-dire, dans le monastère de la Visitation.

qu'elle auroit peu mettre ordre à ses affaires. Il luy falut trois ans entiers pour executer ce dessein, durant lesquels Messieurs ses enfans qui en eurent la conoissance, sçachant le besoin qu'ils avoient de la presence d'une si parfaite Mere, firent naître une infinité d'obstacles pour ruiner sa sainte entreprise et cette vocation qui venoit de Dieu. Le monde qui a des maximes contraires ne manqua pas de s'y opposer, prenant même les pretextes d'une plus grande gloire de Dieu, dont la seule consideration pouvoit ebranler sa constance. On luy representa qu'entrant dans le Cloître elle ne seroit plus utile qu'à soy toute seule, et que vivant dans le siecle en vraye Chrétienne elle serviroit d'exemple à tous, que tout le bien qu'elle pourroit faire dans la religion ne pouvoit pas recompenser les charités qu'elle faisoit une seule semaine aux malades et aux pauvres. On luy representa que les vœux de la Religion n'étant que des moyens pour arriver à la charité, qui est la fin de la loy et des Prophetes, ces voiës ne devoient étre recherchées que par ceux qui étoient éloignez d'une fin si glorieuse, mais que Dieu luy ayant fait la grace, par l'exercice de la charité continuë qu'elle rendoit au prochain, de luy en donner la jouïssance, c'étoit manquer de reverence à son esprit de chercher une route indirecte et si peu conforme à son âge et à sa profession, et même si desavantageuse à Messieurs ses enfans, aûquels elle devoit ses premiers soins, et qui les avoient meritez par leurs obeïssances et par leurs services.

Ces pretextes specieux et colorés de ces raisons apparentes ne purent rien sur son cœur : l'attrait divin fut plus fort et triompha des tendresses maternelles et des sentimens de la sagesse du monde. Ayant fait assembler Messieurs ses Enfans et ses plus proches Parens dans la maison, elle leur fit un discours digne de la solidité de son jugement et répondit si pertinemment à toutes leurs remôntrances qu'ils furent tous contrains de se rendre et d'appreuver une vocation que le saint-Esprit, qui parloit par sa bouche, leur faisoit conoître visiblement être un pur effet de sa grace : « Ne m'alleguez point, leur dit-elle, que je suis utile au monde ; quel advantage auray-je de servir les autres, si je manque à servir Dieu dans la sainte vocation qu'il me donne ? Lors-que sa providence m'avoit engagée dans le Mariage, j'ay tâché de luy être fidelle dans cet état pour honorer la sainte predestination qu'il avoit fait de moy ; m'ayant rendu libre par la mort de mon Mary et m'inspirant la douce servitude de la Religion, où sous le joug sacré de l'obeïssance une ame jouït de la parfaite liberté des enfans de Dieu, pourquoy voulez-vous m'obliger à negliger cette grace, pour gemir encor sous l'esclavage du siecle ? Ma presence n'est plus utile à mes enfans. Dieu me fait la grace de voir toutes mes filles logées selon leur condition et qui marchent toutes en esprit et en verité dans la voye des commandemens de mon Dieu. Et vous mon fils, dit-elle, luy adressant sa parole, je vous laisse vôtre bien clair et net et je vous vois par la

grace de mon Dieu dans un état où vous n'avez besoin d'autre tutelle que de celle de vôtre discretion et de vôtre vertu. Les pauvres, dont la seule consideration pourroit me toucher le cœur, ne perdront rien en ma retraite, puisque je leur laisse mes enfans qui leur continueront leurs charitables assistances, comme je leur recommande et l'espere de la bonté de leur naturel, pour atirer même toutes sortes de benedictions sur leur famille. Apres cela, leur dit-elle, rien ne doit plus m'arrêter au monde, et si vous aymez mon repos, vous trouverez bon qu'ayant travaillé toute ma vie pour les autres, je prenne le peu qui me reste pour vaquer à moy même et à mon salut dans la quietude de la profession religieuse. » Toute la compagnie eut plus de larmes que de paroles pour rêpondre à céte harangue enflamée, et ne pouvant plus repliquer à des raisons si fortes et si pertinentes, ils s'adresserent à Monseigneur l'Evèque de Grenoble (1) pour lui faire interdire sa retraite dans le Monastere. Ce bon Prelat pour donner quelque satisfaction à des enfans de cette qualité, affligez de la perte d'une si chere mere, et pour donner le temps à disposer leurs ésprits à donner aquiescement à la volonté de Dieu, refusa la permission à nos sœurs de recevoir cette chere postulante, qui, en étant advertie, s'alla jeter aux pieds de Monseigneur de Grenoble, et les arrousant de pleurs :

(1) La Mère Madeleine de Chaugy ne donne aucune indication; mais jè crois qu'il s'agit ici de Paul Scarron, évêque de Grenoble dès 1520, par résignation de Alphonse de la Croix-Chevrières.

« Hâ ! Monseigneur, dit-elle, je croyois qu'il n'y auroit que le monde qui s'opposeroit au dessein que Dieu m'a fait l'honneur de m'inspirer ; mais sera-il possible qu'un si digne Pasteur soit encor de la partie et qu'il refuse à une brebis êgarée l'entrée qu'elle luy demande dans le lieu le plus asseuré de sa Bergerie ! Apres tout, Monseigneur, luy dit-elle, si par complaisance à la volonté de mes Proches, vous ne m'accordez la permission que je vous demande, tout cé qui arrivera c'est que vôtre rigueur m'obligera de sortir de vôtre Diocese et de me transporter de ville en ville, où il y aura des Maisons de l'Institut de ma chere Visitation, pour y trouver enfin quelque Prelat favorable qui veüille êcouter mes soûpirs. Hê quoy, Monseigneur, faut-il que vôtre Grandeur, qui est si debonnaire à tout le monde, ait reservé toutes ces severitez pour moy seule qui ne vous ay jamais êté desobeïssante ! »

A ces paroles, qui êtoient animées de l'esprit de Dieu, ce venerable et tres-sage Prelat ne pût luy-même s'empecher de donner des larmes, il luy donna sur l'heure toutes les permissions qu'elle desiroit ; quoyque selon l'advis du Reverend Pere Gautier, de la Compagnie de Jesus, qui êtoit son Confesseur, elle differa son entrée pour quelque temps jusques à ce que Monsieur le President son fils fut marié, qui du moins demanda pour sa derniere consolation qu'elle luy fit la grace de luy choisir une Epouse et d'assister à la benediction de son Mariage.

CHAPITRE V.

De son Entrée dans l'Institut, de son Noviciat et de sa Profession.

Toutes ces difficultés étant ainsi surmontez, le jour si ardamment souhaité de son cœur étant arrivé, elle entra dans le Monastere et, quoy qu'elle eut prié qu'on le tint secret, il ne fut pas possible d'empêcher que toute la ville, qui étoit aux écoutes pour le découvrir, n'en eut conoissance.

Pauvres et riches, tous accoururent pour être les admirateurs d'un si noble sacrifice. Les Ecclesiastiques, Messieurs du Parlement et principalement les Dames pleuroient de douleur et de joie, de voir r'enfermer leur tresor dans une seule maison et reduire à la simple qualité de sœur et de fille de l'Institut, celle qu'elles reconoissoient comme leur mere commune. Les pauvres faisoient compassion par les cris pitoyables qu'ils envoyoient au ciel; on vous laisse à penser les lamentations de Messieurs ses enfans, par les empechemens qu'ils avoient tâché de mettre à cette retraite. Elle seule entroit avec un visage riant, sans s'émouvoir de toutes ces tendresses et de ces touchantes complaintes. Devant que d'entrer elle donna la benediction à Messieurs ses enfans avec la douce gravité qui luy étoit naturelle, et leur ayant dit qu'elle leur laissoit Nôtre Seigneur pour Pere et la sainte Vierge pour Mere,

n'ayant rien (1) qui dût attacher son cœur au monde. Les sœurs la reçurent non comme une pretendante, ny comme une Dame seculiere, mais avec les mémes respects qu'elles eussent deferé à la visite d'un Ange.

Dès-lors elle se demit de son entiere conduite entre les mains de l'obeïssance, disant : Il faut apprendre du moins à la fin de tes jours, ame trop infidelle à Dieu et mêconoissante à ses graces, à ne plus faire ta propre volonté, et commencer à vivre dans la soûmission pour reparer les manquemens que tu as commis dans la conduite des autres.

Son essay fut de six semaines seulement, parce que toute sa vie n'êtoit qu'un continuel exercice Religieux. Entre les graces qu'elle demanda à la Superieure, ce fut de ne point l'êpargner dans les observances en consideration de son âge, et de mortifier son orgueil et ses propres sentimens en toutes les rencontres. Un enfant de deux ans n'eût pas êté si souple que cette venerable sœur qui retourna dans la sainte enfance à qui le Sauveur a promis le Royaume de la gloire.

Le jour de l'Assomption de la sainte Vierge fut destiné pour luy donner l'habit qu'elle reçeut des mains de Monseigneur l'Evêque de Grenoble, qui ne voulut point ceder à un autre la consolation d'offrir à Dieu une si belle victime. Le Reverend Père Arnoux, tres-celebre Predicateur de la Compagnie de Jesus, fit un excellent discours, où mêlant la force du raisonne-

(1) Ne voulant plus garder aucune préoccupation.

ment à la beauté de son eloquence, il prouva efficacement le tres-haut prix de la vocation religieuse et montra que les bonnes œuvres et les continuelles charitez que cette chere ame avoit pratiquées dans le monde luy avoient merité cette sainte Profession, où l'on s'engage par effet à l'obligation d'acquerir le terme de la perfection Chrêtienne. Il ne mit rien en oubli pour exagerer l'excellence de l'état Religieux, et l'on peut dire que ses paroles comme une semence celeste, outre les ames qu'elles ont acquis à l'Institut, ont rempli plusieurs autres Monasteres.

Cet eloquent discours et sa propre experience luy firent concevoir une si haute estime de son bon-heur, qu'elle disoit à ceux qui l'avoient estimée dans le monde que s'ils voyoient son cœur dans le clair miroir de la Religion, ce qu'ils prenoient pour vertu ne leur paroîtroit que defaut. On luy donna pour directrice une sœur assez jeune d'âge et de Religion, mais tres-avancée en vertu; elle l'honora comme son Ange tutelaire et luy rendoit conte avec la même fidelité qu'elle eut fait à Dieu même qu'elle consideroit en la personne de cette sienne servante.

La priere qu'elle luy fit fut de ne l'êpargner en aucunes observances ou mortifications, sous pretexte de son âge, disant avec larmes : « Helas ! je suis entrée les mains vuides dans la maison de Dieu, il faut bien me dêpecher à glaner les espics qui restent apres la plantureuse moisson dont ces fideles ouvriers ont fait une si abondante recolte. » Sa maîtresse ne trouvant rien à

reprendre en ses exercices qu'une trop grande attention et application d'esprit, la priva quelques fois de la Communion frequente qu'elle luy demandoit de faire, pour éprouver si ces ardans desirs qu'elle têmoignoit de servir à son Dieu étoient une veritable faim et soif de la Justice. Elle souffroit cette separation avec une extrême mortification, mais une si profonde soûmission d'esprit que l'on connut par ses dispositions qu'elle ne prenoit trop souvent ce pain des Anges. Durant cette separation, on luy ouït faire cette douce complainte à nôtre Seigneur : « O mon Dieu, que vous êtes juste de punir cette Pecheresse ; puisque je n'ay point fait les œuvres de vos enfans, seroit-il juste que je mange le pain de vos enfans ! mais du moins je vous diray, comme la Cananée, permettez-moy comme à une pauvre Chienne de manger les mietes qui tombent de vôtre table. » Ainsi se tenant avec respect en la presence du tres-saint Sacrement, elle goûtoit en esprit les douceurs que le divin Sauveur versoit abondamment en son ame.

Une seule chose luy donna de la peine, c'est qu'à raison de son âge on luy ordonna de prendre quelque chose entre les repas ; elle fut obligée d'y obeïr, se plaignant neantmoins que sous pretexte d'une necessité apparente, on l'exposoit au peril de continuer la sensualité (1), et que la vie Religieuse étant un continuel exercice de Penitence on luy donnoit un martyre par cette indulgence.

(1) De ersévérer en sensualité.

L'inclination que Dieu luy avoit inspiré dez l'enfance pour la charité du prochain luy donnoit toûjours de grands desirs d'être employée aux services des malades. Neantmoins, comme l'on ne jugea point à propos de luy donner cette peine, elle n'en fit connoître aucun signe. Etant un jour au parloir, une Dame de haute condition luy demanda si elle n'entroit point dans le conseil et deliberation des affaires du Monastere et si son âge et sa condition ne luy avoit pas merité ce privilege. Une sœur Laye (1) étant proche d'elle, elle la prit par la main, et dit à cette personne : « Oüy sans doute, cette chere sœur et moy avons toutes deux voix active et passive au Chapitre : l'active pour y declarer nos coulpes, et la passive, pour y reçevoir les representations et les penitences. » Elle dit ces paroles avec tant de gayeté et de bonne grace, que les personnes qui furent presentes en conçeurent une veneration encor plus extraordinaire de son humilité. « Helas ! dit-elle, les voyant dans l'admiration, de quoy vous étonnez-vous ? lors-que j'entray dans la Religion, je croyois d'y apporter la robe nuptiale à moitié faite et j'ay trouvé que les premieres mesures sont encor à prendre. »

(1) De l'ordre de celles dont parle le chap. XLII des Constitutions, qui n'étaient pas à proprement parler religieuses, qui n'étaient pas soumises à la clôture, et qu'on admettait, après deux ans de noviciat, au vœu simple de l'obéissance et de l'oblation.

CHAPITRE VI.

De sa Profession et de sa Mort.

Ce fervent Noviciat fut couronné par une aussi sainte Profession, le dix-neufviéme d'Aoust mile six cens vingt neuf. Et comme c'êtoit un cœur de cire qui fondoit doucement à la face du feu de l'Amour divin, peu de temps apres la consommation de ce sacrifice, son corps commença à se desseicher par l'ardeur du saint Amour qui la devoroit et par l'abondance des larmes qui arrousoient ses prieres, s'êcriant souvent avec saint Augustin : « Si les larmes rêpanduës pour vôtre amour en cette vallée de miseres sont si douces à une ame qui ayme, quelle doit être la felicité qui luy est reservée en l'eternelle possession et jouïssance de vôtre gloire ! » Le jour de la Presentation de la sainte Vierge, ayant renouvellé les vœux de sa Profession, selon la coûtume de l'Ordre, elle tomba malade d'une fluxion accompagnée d'un peu de fievre. Le Medecin, le jour suivant la jugea plus malade que les sœurs ne croyoient, on ne mit en oubli aucun remede pour son assistance, mais comme Dieu vouloit la retirer comme digne de luy, il permit qu'ils resterent tous inutiles ; de maniere qu'en peu de jours on conût qu'elle n'en releveroit pas. Sa patience et la demission (1) de son esprit fu

(1) Nous dirions aujourd'hui, l'abnégation

d'un merveilleux exemple : « Faîtes de ce miserable corps tout ce qui vous plaira, disoit-elle, il ne peut jamais tant souffrir qu'il n'en merite mille fois davantage, pour avoir empeché ou retardé si souvent le mouvement d'une ame qui devoit être toute à Dieu. » Elle ne faisoit aucune pleinte que de la charité que les sœurs exerçoient en son endroit et des soins extraordinaires qu'elles prenoient à la servir. Ayant ainsi soufert et langui jusqu'au siziéme de Decembre, elle demanda le tres-saint Sacrement par forme de Viatique et en suite l'Extreme-Onction, qu'elle reçeut avec une profonde reverence. Lorsqu'on luy aporta ce pain des Anges, en la force et vertu duquel nous esperons de monter à la montagne celeste d'Oreb (1), elle s'écria : « O mon Dieu, mon Sauveur et mon Redempteur ! Voicy vôtre pauvre brebis égarée ! Hâ, mon tres-aymable et plus que charitable Pasteur, il ne suffit pas à la grandeur de sa misere que par une bonté singuliere vous la metiez sur vos êpaules sacrées, elle vous demande par vôtre amour infini, que vous la logiez dans les entrailles de vôtre divine misericorde ! » En suite elle fit cette douce exclamation : « Qu'il est plein de misericorde, mon Dieu, mon Redempteur ! il pardonne à un infame Larron qui ne le reconût et confessa qu'un moment avant sa mort ! ô mon Sauveur, il me semble que par le mouvement de votre esprit, j'ay eu l'honneur de

(1) « Le prophète Élie mangea et but, et, fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu. »

vous confesser tous les jours de ma vie, dont je vous rends graces, comme à l'unique Autheur et principe de tout ce que j'ay peu faire de bien ! Mais Dieu, que j'ay grand besoin de vôtre grande misericorde pour expier mes infidelitez et ingratitudes ; que de negligence à repondre promptement et ponctuellement à vos sacrées inspirations et combien d'omissions d'une infinité de bonnes œuvres que je pouvois faire ! » Elle dit plusieurs autres tres-belles paroles pour implorer la misericorde de Dieu en ce dernier passage et fit encor des colloques tres-amoureux avec son Epoux, s'entretenant familierement avec luy comme amant, apres l'avoir adoré comme Roy, imploré comme Redempteur, et temoigné ses respects et ses craintes, le considerant comme Juge. Et durant tous ces colloques son esprit êtoit si ataché en Dieu qu'elle ne s'aperçeut nullement que toute la Communauté êtoit presente, qui fondoit en larmes de douleur et de joye.

L'on eut crainte que le trop parler avançât sa fin, ce qui obligea à la divertir de cette antousiasme, pour luy dire de prendre un peu de repos. Elle se trouva toute surprise de voir toute la compagnie à qui elle rêpondit : « Pardonnez, mes cheres sœurs, aux tristes êlans d'une pauvre soûpirante, qui ne doit plus penser à la terre. Quel repos voulez-vous que je prenne ; je n'en peux trouver qu'en Dieu ; il faut courir et recourir, puis qu'il me reste si peu de jours pour aspirer à cette eternelle et heureuse quietude. » Ayant dit ces paroles, comme fille d'obeissance, elle se teut et de-

meura tranquille comme si elle eût été sans aucun mal, ce que les medecins qui la voyoient presque agonisante ne pouvoient assez admirer.

On luy parla de Messieurs ses Enfans aûquels elle envoya mille souhaits et benedictions, leur prometant d'avoir memoire d'eux lors qu'elle auroit l'honneur de paroître devant Dieu et ne leur recommandant autre chose que de vivre dans sa Crainte et d'observer avec amour ses sacrés Commandemens et d'aymer pour sa consideration l'Institut, où Dieu luy avoit fait tant de graces. En suite elle r'entra dans son premier silence mental, conferant avec son Epoux, levant de temps en temps les yeux vers le Ciel, où son cœur habitoit déja par desirs, aspirant d'y être bientôt par presence. Et parmy ces doux êcoulemens, elle rendit son ame entre les mains de Dieu, le même jour, sizième de Decembre mille six cens vingt neuf, âgée environ de cinquante sept ans, Professe de trois mois seulement, à supputer le cours des années, mais couronnée de plusieurs siecles de merites.

La ville de Grenoble têmoigna une douleur generale à sa mort, sa vertu êclatante y êtant connuë de tous ; l'opinion, ou pour mieux dire l'esperance de sa sainteté y fut universelle. Plusieurs personnes de qualité de l'un et de l'autre sexe venoient demander quelque chose qui luy eut appartenu pour la conserver comme un tresor, esperant qu'il seroit permis de le reverer (1)

(1) Ce trésor.

un jour comme des reliques. Dans un saint transport de zele et de respect pour la memoire de la Defunte, le Confesseur du Monastere, qui avoit été autre fois le Precepteur de Messieurs ses enfans et le têmoin et admirateur de tant d'actions vertueuses, lorsqu'on la dêposa sur le mortuaire, luy coupa le dessus de sa manche qui fut trouvé endurci comme du cuir par l'abondance de larmes dont elle avoit reçeu le don de Dieu comme nous avons dit; et qui, coulant de ses yeux continuellement durant sa priere et tombant comme deux ruisseaux sur les manches de sa robe, sous lesquelles elle tenoit les mains jointes et fermes, firent voir du drap endurci comme du cuir, par un spectacle qui n'êt gueres moins merveilleux que ce que l'on raconte de saint Jacques le mineur, dont les genoux devinrent endurcis comme le cuir d'un Chameau (1), par l'assiduitê qu'il eut de faire à genoux de si ferventes prieres. Cette piece de drap fut distribuée à plusieurs personnes devotes, et lors qu'il plaira à l'Eglise de faire proceder à l'information de sa vie, on trouvera des têmoignages authentiques qui attesteront que Dieu a fait plusieurs guerisons miraculeuses, par les merites de cette sienne servante. Entre lesquelles est tres-remarquable celle d'une Dame de qualité qui ayant un mal incurable en une mamelle, se voyant

(1) C'est ce que dit Égésippe (deuxième siècle de l'ère chrétienne), dans son histoire *la Destruction de Jérusalem* : « Il fléchit si souvent les genoux pour se mettre en oraison, que ses genoux étoient devenus tout durs. »

abandonnée des Medecins et même dans une telle extremité qu'elle ne pouvoit plus rien prendre, se trouvant inspirée de recourir au Medecin celeste, elle conjura sa bonté par les merites de cette chere sœur, (si elle étoit agreable à sa divine Majesté, comme sa belle vie en avoit laissé de si solides apparences) qu'il luy pleut de donner soulagement à sa douleur; et ayant appliqué avec reverence un morceau de la robe de cette servante de Dieu sur cette playe douloureuse et incurable, tout soudain un doux sommeil la suivit, au retour duquel elle se trouva parfaitement saine et guerie, et se leva pour soupper avec la compagnie, qui ne peut assez benir nôtre Seigneur, qui se plait de glorifier ses serviteurs apres leurs morts, lors qu'ils l'ont dignement honoré durant leur vie.

Dieu soit benit.

VIVE JESUS

LA VIE

DE LA VENERABLE ET TRES-VERTUEUSE SŒUR

JEANNE MARIE DE LINGEONE

DITE DE LA ROCQUE,

PROFESSE

DU MONASTERE DE LA VISITATION SAINTE MARIE

De Montferrant.

Quoi que Saül durant plusieurs années ait tenu les Rhênes de l'Empire d'Israël, l'Ecriture, par une expression mysterieuse et tres-veritable, asseure neantmoins qu'il n'a regné que deux ans, ne comprenant sous son regne que le temps durant lequel il a uni la royauté à la vertu et jugeant indigne de mettre en ligne de conte celuy durant lequel il a des-honoré sa puissance royale par le vice ; dans un sens opposé nous pouvons dire que cette chere sœur durant plusieurs années a été consacrée à Dieu, encore qu'elle n'ait vêcu que deux ans dans

l'Institut et plusieurs années dans le monde; cela n'empêchant pas que son cœur n'ait toûjours été dedié au service de Dieu par un culte religieux; ayant été élevée dés son enfance dans un Monastere, et tout le temps qu'elle a passé dans le monde y ayant mené une vie tres-Chrêtienne dans le Mariage et durant sa viduité, qui finit par deux années saintes en Religion.

CHAPITRE Ier.

De sa Naissance, de son Education et de sa Pieté en son Mariage.

Monsieur d'Autil de L'Ingeone (1) et Madame de Claviers (2) furent ses peres et meres, tous deux nobles

(1) Nous conservons le nom tel que nous le trouvons dans la première édition, mais il faut lire d'Antil de Ligonnes. On trouve parfois aussi Ligonès ou Ligonez, jamais Lingeone. On rencontre au quatorzième siècle deux titres qui font mention, en 1322, d'un Robert de Ligones, en 1339, d'un Bertrand de Ligones. Il y a deux seigneuries du nom de Ligones, en Auvergne; aucune du nom de Lingeone.

(2) Claviers ou Clavier, seigneur de Vaumier, de Laurichesse, de Murat-Larabe et de Châteauneuf, en Haute-Auvergne, maison d'ancienne chevalerie. On trouve ce nom dans la *Gallia christiana*, à la date de 1109. La première branche s'éteignit en 1461. Le neveu du dernier seigneur, fils du marquis de Scorailles et de Jeanne de Beauvoir, fut substitué aux nom et armes. Il est l'aïeul de la mère de notre religieuse. Cette famille de Scorailles-Clavier se distingua par son dévouement à la Ligue, lors des guerres religieuses d'Auvergne.

d'extraction mais plus recommandables encor par leur pieté. Elle fut l'aînée de cinq enfans dont il pleut à Dieu de benir leur Mariage, et doüée de tant de graces naturelles et d'une si grande inclination pour la vertu, qu'elle êtoit les delices de ceux qui l'avoient mise au monde. Dés l'âge de sept ans elle aprit à lire et à êcrire avec une promptitude incroyable, commençant dés lors de reciter l'Office de la Vierge avec sa mere et plusieurs autres prieres qu'elle luy apprit.

Dieu ayant retiré en son Paradis sa bonne mere, cette petite Orpheline s'alla prosterner devant une image de la Vierge, la prenant pour son unique mere et protectrice. Monsieur son Pere, pour la faire mieux êlever dans la vertu la mit au monastere de Baile de l'Ordre de saint Benoit, sous la direction d'une sienne parente tres-vertueuse. Quelque temps apres, une Dame de cet ancien Monastere qui feit un voyage à Charenton pour voir une sienne sœur qui êtoit Superieure des Dames Religieuses de l'Annonciade (1), la prit en sa compagnie; et ce fut alors qu'elle conçeut un ardent desir de se faire Religieuse, ce qu'elle ne put accomplir à son extreme regret, étant obligée de retourner au Monastere de Baile, où elle êtoit desirée de toutes les Religieuses. Neantmoins comme le Monastere êtoit ouvert (2), Dieu ne lui dona point cette inclina-

(1) On sait que cet ordre a été fondé par la première femme de Louis XII, la bienheureuse Jeanne de Valois, il fut confirmé par l'autorité du Saint-Siége, le 14 février 1501.

(2) C'est-à-dire qu'il n'y avait pas de clôture religieuse.

tion (1), quoy que d'ailleurs elle y eût veu de tres-bons exemples.

N'étant que simple Pensionnaire en cette maison, il luy étoit permis de faire l'aumône selon son inclination, à quoy elle s'appliqua avec un soin si charitable qu'une pauvre femme ayant laissé deux petits enfans comme abandonnez, elle obtint permission de l'Abbesse de les loger dans sa chambre et les retirer la nuit, leur laissant le jour la liberté d'aller demander l'aumône et supleant par sa charité à ce qui leur manquoit et les caressant avec de si grandes tendresses que ces petits enfans l'appeloient leur bonne mere.

A l'âge de seize à dix sept ans, son Pere la r'apella dans sa maison, dont il luy remit toute la conduite et celle de ses deux sœurs, à qui elle servit de mere. Madame de Monteigon (2) sa proche parente et qui la cherissoit comme sa propre fille, la demanda quelque temps apres pour luy tenir compagnie; ce fut alors qu'à l'imitation de cette vertueuse parente, elle prit la coûtume qu'elle garda jusques à son entrée dans l'Institut de jeûner constamment les vendredis et samedis de toute l'année et tous les Advens; et les trois autres jours qu'elle ne jeunoit point, elle portoit la haire et faisoit la discipline. Ces deux cheres ames qui n'étoient qu'un même cœur et un même esprit, par leurs communications et conferences reciproques, s'enflam-

(1) D'entrer au monastère de Baile.

(2) Nous ne trouvons point de renseignements sur cette famille.

moient de plus en plus dans le saint amour de la perfection.

Nôtre chere sœur avoit eu dés l'enfance un grand desir pour la vie Religieuse, mais comme l'Institut où Dieu la desiroit n'ètoit pas encore ètabli en Auvergne (1), Dieu luy en reserva la grace pour la fin de sa vie ; il voulut cependant qu'elle fût un miroir de vertu dans le Mariage pour l'être ensuite dans la Religion. Monsieur de Massebaut (2), qui visitoit souvent madame de Monteigon, admira tant de vertus en cette jeune Demoiselle, qu'ètant devenu vef, il la fit demander en Mariage à Monsieur de Lingeone son Pere, qui la luy accorda en consideration de sa naissance et de ses merites. Elle aima ce cher mary d'un amour respectueux qui ne derogea point à celuy qu'elle devoit à Dieu, reglant si bien sa famille que Dieu ètoit servi le premier, et menageant toutes choses avec une telle discretion que son mary ètoit ègalement en admiration de sa vertu et de sa conduite. Elle bannit dés ce moment toutes les marques de vanité, s'habillant avec bien-seance, mais sans affeterie. Les serviteurs et ser-

(1) La *Gallia christiana* nous indique que ce fut seulement en 1547, sous l'épiscopat de Joachim d'Estaing, que l'Institut fut introduit dans le diocèse de Clermont.

(2) Massebaut, Massebeau ou Massebœuf, branche de la famille de Chaumeil. Nous voyons un Guillaume de Massebeau, l'un des représentants du parti catholique à l'Assemblée de Saint-Flour, en 1588, puis l'un des chefs de la Ligue dans la Haute-Auvergne, en 1593. Il est vraisemblable que c'est le même que celui dont parle ici la Mère de Chaugy.

vantes, devant que d'être reçeus, êtoient avertis que pour entrer en son logis il faloit mieux servir Dieu que les hommes et plutôt craindre de l'offenser qu'un maître temporel, parce que le salaire qu'il promet est une recompense eternelle. Jamais livre prophane n'a parut dans cette maison; elle recevoit les compagnies qui abordoient de toutes parts, avec grande civilité, mais les maximes de Pieté êtoient les sûjets de ses entretiens ordinaires.

Dieu benit son Mariage d'une belle lignée. Elle eût trois fils et trois filles qu'elle fit êlever en la vertu avec un soin nompareil ; sa fille aînée êtoit avec une sienne sœur Religieuse à Megemont (1), dont l'Abesse êtoit leur Tante. Monsieur de Lingeone, son Pere, y metoit sa fille dans l'esperance de la voir Abesse, luy ayant dêja fait resigner l'Abeye; mais cette genereuse femme qui ne cherchoit que le salut de sa fille, ne voulut permettre qu'un motif d'ambition ou d'interest servit de fondement à sa vocation Religieuse, ny qu'elle s'engageât dans un Monastere ouvert qui à proprement parler n'est plus un Cloître êtant sans clôture, et où quelque precaution qu'aporte une Abesse, Dieu a moins de part que le monde. Et d'ailleurs apprehendant que l'ardeur qu'on avoit pour cette Abeye ne fût un desir de se prevaloir du bien temporel d'icelle pour l'employer en des usages prophanes, elle en retira sa fille aînée, pour l'êlever elle même avec ses deux sœurs,

(1) Megemont était un faubourg de Clermont ; il fut surtout célèbre par une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux.

pour cultiver leur esprit et les former en tous les exercices qui peuvent rendre considerables des Demoiselles de leur naissance. Et voyant Monsieur de Massebaut, son mary, âgé et caduc, Dieu luy fit la grace de les loger toutes avantageusement selon leur condition. Un de ses fils mourut jeune, et les deux autres furent êlevez à Paris avec beaucoup de soin.

Elle faisoit deux heures d'oraison tous les jours, sans jamais y manquer. Elle contribua plus que personne à l'êtablissement du Convent des Reverends Peres Recolets à Murat (1), qui est le premier en France que sa Sainteté a donné à ces Religieux; de maniere qu'elle a part à tous les biens qui s'y font par ces Reverends Peres, pour qui elle a toûjours conservé une singuliere veneration. La devotion qui brûloit son cœur luy fit prendre toutes les Confrairies, et son zele faisoit qu'elle s'en acquitoit dignement. Elle avoit choisi de plus des saints Protecteurs en grand nombre, qu'elle invoquoit tous les jours, apres la Vierge et saint Joseph son chaste Epoux. Dés son enfance, Dieu luy avoit inspiré une devotion particuliere pour sainte Radegonde Reine de France (2), l'invoquant en son besoin en toute rencontre.

(1) Au couvent de Saint-Gal, près Murat. Ce couvent, bâti par Bernard d'Armagnac, reçut les deux réformes de l'ordre de Saint-François, celle des Observants et celle des Récollets. Cette dernière, qui est celle dont parle notre texte, eut lieu en 1599. Ce couvent devint très-florissant; au dix-huitième siècle, il était un des plus renommés de l'ordre en France.

(2) « Après ces choses (vers 530), le roy Clotaire issit de son païs

Ce qui est merveilleux, cette pieté qui sembloit presque monastique n'étoit à charge à personne, prenant (1) le temps si à propos que rien ne manquoit à point nommé au besoin de la famille.

A ces saintes maximes de pieté il faut joindre son ardente charité pour les pauvres. Elle avoit fait un commandement formel à ceux de son logis, de n'en r'envoyer aucun sans luy faire donner l'aumône. Le Jeudy saint elle lavoit les pieds à treize pauvres, leur faisoit un festin, les servoit elle méme à table et puis leur donnoit un pain et une piece d'argent. Outre cela, elle faisoit une aumône generale ce méme jour à tous les pauvres qui se presentoient, donnant à chacun un pain; charité qui étant divulguée, les pauvres de quatre et cinq lieuës la ronde y accouroient à la foule. Les pauvres malades de sa paroisse recevoient les mémes effects de sa charité, les visitant et assistant dans leurs besoins et leur fournissant de sa main ce qui leur étoit necessaire. Les pauvres orphelins étoient ceux qui luy

pour quelques besoignes dont l'histoire ne parle; en son retour amena avec lui Radegunde, la fille au roy Berthaire. Celle dame fu puis de sainte vie, et elle resplendit de maintes vertus en la çité de Poitiers. » (*Grandes chroniques de France.*)

« Hujus Clotarii uxor fuit Radegundis quæ, per viri assensum, religionem professa, cœlitibus meruit ascribi. Patre enim Berengario rege nata, cum à Francis capta esset, in Clotarii sortem veniens, ab eo in uxorem ducta est, sed casta mulier Deo magis quam viro complacuit. » (*Roberti Gaguini Compendium.*)

(1) Sachant, cette piété, prendre; quoiqu'il soit possible, d'après les habitudes de style de la Mère de Chaugy, de comprendre que le mot *prenant* s'applique à madame de Massebaut.

touchoient le cœur plus sensiblement; elle leur faisoit apprendre quelque métier pour gaigner leur vie, et surtout son plus grand soin étoit de les instruire des maximes de leur salut.

Pour avoir toûjours devant les yeux une image vivante de Jesus-Christ pauvre et souffrant, elle retira dans sa maison un vieux païsan fort pauvre qu'elle méme servit plusieurs années, ne manquant jamais devant que de se mettre à table, de faire la portion du pauvre, qu'elle appelloit celle de Jesus qu'elle honoroit en la personne du pauvre ; ce qui se passa si bien en coûtume, que quelque compagnie, pour honorable qu'elle fût, qui se trouvât au logis, personne n'eût osé toucher à la viande que le plat du pauvre ne fût envoyé. Ce pauvre vieillard étoit fort ignorant, aussi la charitable Dame prenoit le soin tous les jours de le faire prier Dieu, luy faisant reciter sa creance de mot à mot; en sa derniere maladie elle le servit jour et nuit, luy fit recevoir tous ses sacremens, et apres sa mort elle le fit enterrer fort honorablement pour le respect de celuy qu'elle avoit toûjours honoré en sa personne, et un an durant elle fit appliquer plusieurs messes pour le repos de son ame.

Mais la plus remarquable de toutes ses charitez, fut celle qu'elle exerça à l'endroit d'un Gentil-homme de marque d'une province voisine qui étant poursuivy par la Justice s'étoit refugié chez elle ; et comme il avoit mené une vie libertine, ayant méme tiré de luy par

adresse que depuis plusieurs années il ne s'étoit pas confessé, le zele de cette bonne Dame ne luy donna repos, ny jour, ny nuict, qu'elle ne l'eût disposé à faire une confession generale. Le Confesseur qui l'ouït ayant treuvé sa vie tres-scandaleuse, estima étre de son devoir de luy imposer une penitence exemplaire et luy ordonna de jeûner sept ans durant tous les vendredis au pain et à l'eau. Il l'accepta dans sa premiere ferveur; mais ayant jeûné un vendredy ou deux, il s'ennuya de cet exercice qui ne luy étoit pas ordinaire. Cette bonne Dame le voyant dans une espece de desespoir de satisfaire à nôtre Seigneur (1), luy dit que, puis que son Confesseur avoit jugé cette penitence necessaire pour satisfaire à la justice de Dieu, qu'il n'en fût pas en inquietude; qu'elle s'en chargeroit et auroit soin de l'acquiter pour luy, et ayant appellé sa fille de chambre qui étoit tres-devote : « Il faut, luy dit-elle, que vous jeûniez trois ans durant au pain et à l'eau tous les vendredis, et moy, durant quatre ans, affin que la penitence de ce Gentil-homme soit plutôt accomplie. » La fille de chambre n'avoit pas grand desir d'entreprendre ce jeûne, disant que celuy qui avoit fait le mal devoit en porter la peine; mais la charitable maîtresse luy ayant remontré que la charité nous oblige de porter le poids les uns des autres, l'y fit resoudre, transferant au penitent tout le fruict qu'elle pouvoit meriter par une si longue abstinence.

(1) C'est-à-dire, désespérant de pouvoir satisfaire.

CHAPITRE II.

De l'horreur qu'elle eut du Peché, de la Mort de son Mary, et de ses Pelerinages.

Il n'y a rien de plus déplorable que de voir les biens de l'Eglise entre les mains des Laïques (1), qui ne considerent pas que de méme que la plume de l'Aigle devore toutes les autres, ces revenus qui sont destinez pour l'Autel, étant confondus avec le temporel et profane, le rongent et sont la cause de la ruïne des plus puissantes familles que Dieu fait perir pour le châtiment de ce desordre.

Monsieur de Macebau tenoit quelques benefices suivant l'abus ordinaire, ce qui faisoit mourir de douleur la bonne Dame son Epouse ; elle faisoit toutes les instances possibles pour l'obliger de rendre à l'Autel ce qui appartenoit à l'Autel ; il ne pouvoit neantmoins s'y resoudre. Il arriva un fait memorable où Dieu fit reüssir son desir. Une Demoiselle de haute condition fut possedée par les diables et comme l'on l'exorcisoit, le Demon qui, contre sa volonté, (étant le pere du mensonge) est forcé par la vertu des exorcismes de l'Eglise de dire beaucoup de veritez, dit un jour que les Gen-

(1) Ces biens étaient connus sous le nom de bénéfices en commende. C'était, en résumé et sans entrer dans le détail, donner l'usufruit d'une portion des biens du clergé à un laïque, sous la condition (condition toujours éludée et de simple style) que ce laïque entrera dans les ordres avant l'âge de vingt-cinq ans.

tils-hommes qui possedent les biens de l'Eglise sont ses plus grands amis et ses bons cousins. Monsieur de Macebau s'y trouva present, qui en fut si vivement touché qu'il se rendit aux persuasions de sa chere Epouse et se defit de tout ce qu'il possedoit de l'Eglise et restitua méme avec un exemple de rare pieté tous les revenus qu'il en avoit apperceus (1).

Son cœur reçeut une consolation nompareille de cette bonne œuvre; mais elle fut bien-tôt mélée d'une cuisante amertume, dont la seule offense de Dieu êtoit le principe. Son cadet qui étoit page chez Monsieur le Duc de Mont-morancy, selon la miserable loy du monde fut engagé dans une querelle et de là dans un combat. La bonne mere apprenant cette nouvelle pensa en mourir de douleur; elle eût recours à la priere à son accoutumée, et quoy que ses jeûnes des vendredis au pain et à l'eau de quatre ans fussent à peine expirez, elle fit vœu à Dieu de continuër une cinquiéme année la méme penitence, pourveu qu'il pleût à Dieu de divertir ce duël, ou du moins que personne ne fut blessé dans ce combat. Sa priere fut exaucée pour ce second point, son fils desarma son adversaire sans le blesser et luy rendit son êpée avec beaucoup de generosité, ce qui luy acquit une grande gloire. Elle écrivit promptement à son fils et luy ordonna de se mettre en bon êtat et detester cette vaillance que le monde qualifie du tiltre de point d'honneur ou de courage, et qui en effet est une rage; et qu'elle aymeroit mieux desormais le

(1) Perçus.

tenir roide mort entre ses bras, que d'apprendre qu'il s'engageât de nouveau en tel party; et que son ame auroit plus de satisfaction de le voir comme un païsan treinant la charrue, si pour étre cavalier (1) il étoit obligé contre sa conscience à porter ainsi l'épée.

Incontinent elle commença de rendre son vœu, continuant ses jeûnes le vendredy ; et pour remercier nôtre Seigneur de cette grace elle fit divers pelerinages et méme celuy de notre Dame du Puy (2), faisant du moins (3) quarante lieux à pied (4), faisant suivre son equipage par bien-sceance, sans neantmoins s'en servir. On asseure méme qu'une fois passant un gros ruisseau gelé, la glace étant rompüe sous ses pieds, elle fut portée miraculeusement à l'autre rive avec une petite Demoiselle qui l'accompagnoit.

La seule passion qui luy restoit au monde, étoit de voir son fils aîné marié à Mademoiselle de Tignan (5), issuë d'une des premieres maisons de Limosin et de la maison du glorieux saint Roch, dont les parens ne meurent jamais de peste, selon la commune tradition confirmée par une evidente experience (6). Dieu écoûta

(1) Pour être tenu bon gentilhomme.

(2) Le Puy, capitale du Velay, dans le Languedoc. La cathédrale, dédiée à la sainte Vierge, était un lieu de pèlerinage célèbre ; on y conservait un grand nombre de précieuses reliques.

(3) Au moins.

(4) Le Puy était situé à dix-neuf lieues sud-est de Clermont.

(5) Nous n'avons point trouvé de renseignements sur ce nom.

(6) La *Légende dorée* dit plus : « Après sa mort on trouva à côté de lui des tablettes portant cette inscription : J'assure que tout malade de la peste qui se mettra sous le patronage de Roch, guérira. »

son desir, et ce mariage fut accomply au grand contentement de ces deux nobles familles ; sa joye fut toute entiere, admirant les bonnes qualitez de cette sage belle fille, belle comme un Ange et vertueuse comme un Seraphin. Si elle l'aimoit avec des tendresses vraiment maternelles, elle en étoit honorée avec une reverence toute filiale; l'on ne vid jamais une correspondance plus douce entre une fille et une mere.

Trois ans apres ce mariage Monsieur de Macebau mourut, âgé de soixante sept ans, muni de tous ses sacremens; et peu avant que de rendre l'esprit, levant les mains et les yeux au ciel, il s'écria : « Je vous rends graces mon Dieu et je meurs plein d'esperance de vous aller voir bien-tôt, mon Dieu et mon Roy, en vôtre Cour celeste ! » Et ayant achevé ces paroles, il tomba dans l'agonie et expira bien-tôt heureusement. Sa chere vefve témoigna une douleur genereuse mais exempte de toutes les foiblesses de son sexe en cette mort. Elle fit faire ses obseques avec tout l'honneur possible, surtout elle fit assembler le plus grand nombre de Prétres qu'il luy fut possible, pour offrir le sacrifice de propitiation pour le repos de son ame ; elle méme s'immola comme une victime d'expiation, demeurant souvent à genoux sur la tombe du defunt des sept heures entieres en oraison, ajoûtant à ses autres jeûnes celuy du lundy pour le repos de l'ame de son cher mary, se retirant à l'écart ce jour là, lors que les autres souppoient, pour offrir encor à Dieu le sacrifice de la priere.

CHAPITRE III.

De sa Retraite dans Murat, de son Humilité, et de ses autres Exercices.

Ayant donné une si vertueuse femme à son fils, elle ne pensa plus qu'à se donner entierement à Dieu; et pour cet effet, elle supplia sa chere belle fille de prendre la conduite de la famille. Mais comme l'Institut n'êtoit encor étably en Auvergne, Dieu permit que la belle fille employa tant de personnes de vertu pour l'obliger à differer l'execution de ce dessein, qu'elle condescendit à demeurer encor deux ans en sa compagnie.

Cependant on la voyoit toûjours les yeux modestement tournez du côté du ciel, ou recueïllie en elle méme; ses entretiens n'étoient que de la mort et de l'eternité et de l'importance à se bien preparer à faire ce long voyage. Il fallut enfin que la chere belle fille se rendit aux desirs de sa belle mere qui se retira à Murat jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de luy ouvrir l'entrée de quelque maison Religieuse, vivant cependant degagée de tout le tracas du monde, aprés avoir logé tous ses enfans, selon leurs qualitez, laissé leurs affaires claires et nettes et une famille avec une telle abondance de paix que dans le païs on la propose encor aujourd'huy pour exemple. Devant que de faire cette retraite elle fit sçavoir à tous ses sûjets (1) et autres per-

(1) Les habitants de son fief.

sonnes avec lesquelles elle avoit eu quelque chose à traiter, que si quelqu'un étoit mécontent d'elle, qu'elle êtoit preste de leur satisfaire. Tout le monde fondit en larmes à cette proposition et bien loin que personne fit la moindre plainte, au contraire chacun publioit qu'il n'y eut jamais une Dame plus obligeante ny plus charitable.

Ainsi retirée dans cette petite ville, elle redoubla ses jeûnes et sa ferveur, ajoûtant les jeûnes de l'Ordre de saint François, dés la Toussaint jusques à Noël. Elle fut éleuë directrice des sœurs du tiers Ordre de saint François (1), et s'acquita tres dignement de cette charge. Il ne luy resta qu'un revenu fort mediocre, qui êtoit méme moins pour soy que pour les besoins des pauvres qui venoient librement dans son logis comme dans un Hôpital et durant l'hyver s'alloient chauffer avec elle, remportant une double chaleur, puisque par les discours de pieté, elle enflammoit leur cœur à la

(1) Le premier ordre de Saint-François comprend trois classes de Religieux connus sous la désignation générale de frères Mineurs, c'est-à-dire les Cordeliers, les Capucins et les Récollets; le second ordre comprend les sœurs de Sainte-Claire, ou Clarisses; le Tiers-Ordre comprend tous ceux qui, sans être religieux ou même célibataires, mais voulant parvenir dans le monde à une grande perfection chrétienne, s'astreignent à suivre un certain nombre de règles établies par saint François, puis rédigées et confirmées par le pape Nicolas IV. Diverses congrégations religieuses se sont établies en prenant pour règles fondamentales les Constitutions du Tiers-Ordre séculier et en y ajoutant quelques observances monastiques et plus rigides. Ce n'est évidemment pas à l'une de ces dernières qu'il est fait ici allusion.

sainte dilection. Son exercice êtoit de les visiter aussi dans les Hôpitaux, ou dans leurs maisons particulieres, passant bien souvent dans l'eau ou dans la neige bien avant pour leur porter quelque soulagement.

Sa plus grande joye étoit d'être traitée de mépris, disant à ses filles spirituelles, que si on veut pretendre au Paradis, il ne faut non plus separer l'injure du pardon que l'ombre du corps; cette parole de saint Paul luy êtoit encor tres-familiere : « L'on nous maudit et nous benissons, nous sommes bafouëz et nous l'endurons; » et celle de nôtre Seigneur : « Aymez ceux qui vous haïssent, faites du bien à ceux qui vous disent des outrages.» Comme Job avoit fait un pacte avec ses yeux, elle en avoit fait un avec sa langue de ne jamais rêpondre êtant méprisée. « Recevons, disoit-elle, les injures comme des traits de la Justice misericordieuse de nôtre Seigneur pour l'expiation de nos pechez. »

Quoy qu'elle eût l'esprit tres-agreable et tres-judicieux, elle s'estimoit indigne de paroître en compagnie. Le petit livre intitulé, Le Point de l'Humilité (1), êtoit sa plus frequente lecture. Ce fut là où elle apprit à parler peu de soy-méme, et toûjours avec des termes d'aneantissement. « Helas! disoit-elle, que je suis

(1) Ce livre est devenu très-rare. Il y en a eu plusieurs éditions; celle que je possède a été publiée au Mans, par Gervais Olivier, 1622, sous ce titre : *Poincts notables pour un Religieux desireux d'acquerir une profonde Humilite.* La préface est dédiée au Devot Lecteur, sans signature. L'approbation des Docteurs de Sorbonne est de 1601; c'est un in-32 de 70 pages, portant en titre courant : *Poincts d'Humilité.*

coulpable du sang de mon Sauveur répandu pour moy sur la Croix ! Quand le Ministre de la divine Justice me precipiteroit dans les abîmes, aurois-je droit de me plaindre ? » Et en suite on luy voyoit découler de grosses larmes des yeux, qui êtoient têmoins (1) des sentimens de son ame.

Un sien Directeur l'avoit chargée d'une fille qu'il estimoit tres-devote, pour traiter avec elle des choses de Dieu ; mais elle se trouva d'une humeur si bizarre, qu'elle se rendoit insuportable, n'êpargnant pas même cette charitable Dame qui l'entretenoit, et en diverses rencontres traitant comme une servante celle qu'elle devoit respecter comme sa maîtresse. Les serviteurs voulurent luy persuader d'expulser cette incivile et rustique, aûquels elle fit cette admirable réponce : « Nous sommes trompez le plus souvent dans nos jugemens, ce qui nous déplait selon les maximes du temps, nous est le plus avantageux pour l'Eternité ; cette fille qui vous paroit si fâcheuse, est la plus fidelle compagne que je puisse avoir pour mon salut. Dieu me l'a donnée pour m'apprendre à mortifier ce miserable orgueil, qui ne peut mourir entierement en mon cœur. » Dans cette veuë, elle l'honoroit comme un instrument de la divine Bonté et luy faisoit d'autant plus de caresses qu'elle en reçevoit plus d'outrages ; et jamais on ne pût luy persuader de la congedier jusqu'à son entrée dans l'Institut, que nôtre Seigneur luy ouvrit en la maniere que nous allons le dire.

(1) Un témoignage.

CHAPITRE IV.

De sa Vocation, et de son Entrée dans l'Institut.

La vie de nôtre Venerable Pere François de Sales, écrite par le reverend Pere Louys de la Riviere Minime (1), luy ayant été presentée par sa chere Belle fille pour action de graces d'une guerison presque miraculeuse qu'elle luy avoit obtenu par la ferveur de ses prieres et par le merite d'un pelerinage qu'elle fit à nôtre Dame du Puy, elle leut dans ce bel ouvrage, avec joye toute entiere de son cœur, comme quoy nôtre venerable Fondateur et Pere ordonne que l'on ne refuse point dans la Congregation les personnes infirmes et âgées qui auroient d'ailleurs la bonne volonté et les autres qualitez requises. Ces paroles furent le fondement de ses esperances; et comme c'étoit au temps que sa chere belle fille étoit sur le point d'aller presenter une de ses petites filles à nos sœurs de Montferrant, elle la conjura, par toutes les tendresses qu'elle avoit pour elle, de demander aussi l'entrée pour la grande mere. Ce qu'elle executa, trouvant nos sœurs tres-disposées à luy accorder cette grace, la reputation de sa sainte vie faisant estimer son entrée pour une benediction particuliere.

Une grosse fievre qui luy survint, retarda pour quel-

(1) Publiée pour la première fois à Lyon, chez Rigaud, 1625, in-8°.

ques jours l'accomplissement de son desir. Elle defendit qu'on ne fit point sçavoir sa maladie à ses enfans, craignant quelque nouvel obstacle à sa resolution. Dieu fut son unique recours pour sa guerison, et dés que ses forces purent luy permettre, elle se mit en chemin avec Monsieur de la Roque son fils et sa chere belle fille. Il y eut quelque difficulté à passer le contrat de la petite Novice, qui devoit prendre le tiltre de bien-factrice. La bonne grande mere cependant avoit recours à nôtre Seigneur avec tant de soûmission que sa chere belle fille s'êcria tout haut qu'elle ne sçavoit lequel des deux plus admirer, ou l'ardeur de son zele pour aspirer à la vie Religieuse, ou la resignation de sa volonté pour attendre le temps marqué par la divine providence.

Enfin le diziéme septembre mil six cens vingt cinq, elle partit pour entrer dans la maison de Dieu. C'êtoit un lundy, jour de ses abstinences ordinaires; mais pour cette fois elle s'en dispensa, disant : « C'êt maintenant le temps de quiter le jeûne, pour celebrer avec joye ce grand jour de fête et d'allegresse pour mon ame, puisque j'auray l'honneur d'être reçeuë dans la maison de Dieu. » Elle fit le chemin avec les mêmes satisfactions qu'un voyageur qui approche du lieu desiré. A son entrée elle se prosterna à genoux devant la Superieure pour recevoir sa benediction, elle baisa la terre avec une profonde reverence, disant : « Voicy la terre benîte de Dieu, la vraye terre promise pour la consolation de mon cœur. » Sa propre volonté demeura à la

porte, du moins s'il luy en êtoit jusqu'àlors demeuré quelque reste ; son cœur fut comme une boule de cire pour recevoir toutes sortes de formes et d'impressions entre les mains de l'obeïssance. Elle ne pouvoit contenir les transports de son cœur sur la grace de sa vocation. En consideration de son âge elle fut receuë au rang des sœurs associées avec licence d'assister aux Offices, durant lesquels, comme aussi durant l'oraison, elle se tenoit à genoux.

Son oraison êtoit simple et solide, ayant plus de ferveurs que de lumieres ; et son humilité la faisoit voir à ses yeux si ignorante qu'elle dit un jour à une personne confidente, les larmes aux yeux, que considerant ce qu'elle voyoit, elle êtoit contrainte d'avouër que dans le monde elle n'avoit été qu'une idole de devotion. On l'obligea de manger quelque chose plus qu'à l'ordinaire, à cause de son âge et de ses extremes foiblesses ; et pour vaincre la repugnance que son cœur y ressentoit, la Superieure luy dit cette parole du serviteur de Dieu, que manger par obeïssance est plus agreable à Dieu, que le jeûne des Anacoretes fait par leur propre volonté (1). Sur quoy elle s'êcria : « Helas ! j'ay tant jeûné par la conduite de mon propre jugement, il est donc bien juste que je mange contre mon inclination pour suivre l'ordonnance d'autruy. »

On luy donna une maîtresse assez jeune d'âge ; mais

(1) Le malin ne se soucie point que l'on se deschire le corps, dit encore ailleurs saint François de Sales, pourveu qu'on face tous-jours sa propre volonté ; il ne craint pas l'austerité, ains l'obeyssance.

fort avancée en vertu; elle lui rendit une obeïssance aussi respectueuse qu'elle eût fait à son bon ange; les moindres manquemens luy donnoient de l'horreur. Sa plus grande peine ètoit de recevoir les petits soulagemens qu'on luy ordonnoit, allant souvent avec larmes demander pardon de ses rèsistances interieures, et pour ce sujet elle nommoit son propre jugement l'ancien serpent qui veilloit pour la surprendre et pour la mordre au talon, c'est-à-dire à la fin de sa vie. Comme elle entendoit parfaitement la langue latine, on luy donna soin d'instruire les petites novices à bien prononcer cette langue (1); ce qu'elle fit avec une exactitude merveilleuse, se reputant d'ailleurs tellement ignorante, qu'ètant interrogée des choses spirituelles, quoyque ses réponses fussent tres-solides, elle avoit coûtume de dire: « Pardonnez luy, la pauvre ânesse de Balaan n'a pas bien rencontré. »

Elle avoit tellement mis en oubly le monde, que Messieurs ses enfans venant luy parler de leurs affaires, elle paroissoit muëtte et interdite; au contraire, s'il falloit discourir des choses de Dieu, elle en parloit comme un Ange, leur faisant des exhortations admirables pour les enflammer à l'amour de la vertu. Ce qui luy fit

(1) C'est un des points auxquels saint François de Sales tenait particulièrement, que cette prononciation nette de la langue latine. Il y revient souvent dans sa correspondance. Il raconte qu'il a vu des Huguenots railler la manière dont les Heures étaient chantées dans les couvents de filles; et c'est là-dessus qu'il appuie quand il insiste, dans sa lettre au cardinal Bellarmin, sur les raisons qui l'ont décidé à imposer seulement la récitation des petites Heures de Notre-Dame.

une grande peine, ce fut que sa memoire n'ètoit plus si heureuse pour retenir les obligations de l'Institut. Dans cette inquietude elle se mit à genoux devant nôtre Seigneur, ayant aussi devant les yeux une image de nôtre Fondateur et Pere, et fit cette devote et fervente priere : « Mon Dieu, dit-elle, puisqu'il vous a pleu de nous donner un directoire si saint par l'organe de vôtre grand serviteur et que vous avez eu la bonté de luy inspirer ces beaux documens de salut, si ses merites vous sont agreables, comme les rares exemples de vertu et de sainteté qu'il a laissé au monde nous en donnent une esperance visible et certaine, je vous demande la grace d'une plus heureuse memoire, seulement pour ce qui regarde la perfection de l'Institut, et pour le reste, si c'est vôtre sainte volonté, rendez moi encore plus idiote et stupide. » Chose merveilleuse, et qui montre combien les prieres faites en veuë des merites du serviteur de Dieu sont efficaces devant luy, elle se trouva tout soudain heureusement saisie d'un mouvement de devotion fort vehement, elle versa un torrent de larmes et se sentit investie d'une odeur celeste qui dura plus d'un quart d'heure et sans doute eût continué plus longtemps, si la Communauté qu'on sonna ne l'eût obligée d'interrompre la suavité de la visite celeste. Mais, comme elle a depuis elle-même asseuré, elle se leva avec un cœur si plein de constance qu'elle ne douta point que Dieu n'eût écouté sa priere en consideration des merites du venerable Fondateur. Et l'effet fit conoître la verité de son presentiment,

ayant joüy dés ce moment jusqu'à sa mort d'une si douce attention et presence d'esprit en ses exercices que presque sur chaque action elle faisoit une reflexion sur la pureté de la regle et la sainteté de la Constitution qui la luy ordonnoit.

Sa consolation ne fut pas moindre lors qu'elle eut l'honneur de voir nôtre digne Mere, et de recevoir ses salutaires advis, disant : « J'ay ouvert mon cœur à la digne Mere, ne me reste-il (1) plus rien à desirer sur la terre! Rien n'êt capable de m'y arrêter un moment; mon Dieu, appelez maintenant en paix vôtre treshumble servante! »

CHAPITRE V.

De son heureux Trêpas.

La pensée de la mort que Dieu luy inspira dés-lors presque continuellement luy fit conoître que la fin de sa course n'étoit pas éloignée. La fievre qui survint luy en fut un advertissement encore plus precis pour son grand âge. Par les extremes et continuës austeritez de sa vie et par le vehement desir qu'elle avoit d'aller jouïr de Dieu, son combat fut de moins de durée,

(1) Aussi ne me reste-t-il.

mais sa courone ne laissa pas d'être eternelle. Dans ce peu de temps elle donna d'excellentes preuves de la parfaite habitude qu'elle avoit contractée pour toutes les Vertus, elle prioit les Sœurs de demander pardon à Dieu pour elle de ses ingratitudes et mêconoissances, disant que par ce doux commerce de prieres et de merites qui se rend commun entre les Religieux, elle croyoit que l'amour infini de nôtre Seigneur leur pardonnoit leurs manquemens, et qu'il en seroit peu qui fussent exclus de la jouïssance de la gloire. Elle reçeut tous ses Sacremens avec une tendre affection, son cœur agissoit toûjours en Dieu par des actes frequens de foy, d'esperance, de contrition et de charité. Le jour de la feste de tous les Saints, l'ardent desir d'aller loüer Dieu en la compagnie des Bienheureux luy causa des saillies impetueuses, repetant souvent ces saintes paroles : « *Omnes Sancti et Sanctæ Dei, intercedite pro me,* » et en particulier : « Faites moy part de votre humilité, et ardente charité, qui sont les deux aîles de la colombe, sur lesquelles vous avés pris le vol à la gloire. »

Son agonie commença le même jour et, finissant sa belle vie, commença pour elle le beau jour de l'Eternité. Son visage demeura doux, beau et tres-aymable, et sa vertu si fort empreinte dans les cœurs que l'on en parle encor aujourd'huy avec admiration comme d'une sainte, et toute la Communauté, qui l'espace de deux ans durant avoit eu la consolation d'avoir devant les yeux ce beau miroir de vertu, versant des pleurs sur sa

mort, entonna des cantiques d'allegresses et de benedictions sur l'Eternité de sa gloire. Messieurs ses enfans luy firent rendre de tres-grands honneurs apres sa mort dans toutes leurs terres et luy firent faire des services solennels.

Dieu soit benit.

VIVE JESUS

LA VIE

DE NOTRE VENERABLE SOEUR ET MERE

ANNE THERESE DE PRECHONET

RELIGIEUSE ET FONDATRICE

DU MONASTERE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE

De Montferrant.

Si les prefaces sont inutiles dans les excellens sûjets qui fournissent d'eux-mêmes une asses riche et abondante matiere, je dois m'abstenir de toute preface, decrivant (1) la vie de nôtre venerable Sœur et Mere Anne Therese de Prechonet, Religieuse et fondatrice de nôtre Monastere de Mont-Ferrant ; je veux dire au contraire que la richesse me rend indigente et que de même que nôtre venerable Pere dit que les chiens de chasse se confondent et se fourveoient aisément, quand

(1) En décrivant.

ils quêtent en des lieux pleins de fleurs et de plantes qui parfument l'air de leurs odeurs (1), j'ay sûjet de craindre que la grande varieté et la multitude des vertus heroïques de cette servante de Dieu ne m'eblouisse; et que surprise par la douceur du parfum que sa vie tres-religieuse et tres-exemplaire a exhalé dans l'Institut et dont l'odeur souëfve embaume encore tout nôtre Monastere de Mont-ferrant, dont elle fut la tres-digne Fondatrice, (ainsi que la maison de Betanie fut toute remplie de celuy de Madeleine) je tombe en defaut parmy tant de fleurs et de plantes, c'êt à dire parmy une si grande affluance de saintes actions et de vertus odorantes.

CHAPITRE Ier.

De sa Naissance, et des Augures de sa future Perfection et Vocation à nôtre Institut.

Notre tres-honorée sœur et Mere Anne Therese de Prechonet reçeut de tres-grands avantages de la naissance, et Dieu, qui vouloit former de ce cœur un vase d'élection, ne l'en favorisa que pour la rendre un plus

(1) Les chiens sont à tous coups en défaut au printemps et n'ont quasi nul sentiment, parce que les herbes et fleurs poussent alors si fortement leur senteur qu'elle outrepasse celle du cerf ou du lièvre. (*De l'Amour de Dieu*, liv. IX, chap. II.)

digne sûjet des ornemens de la grace. Elle eut pour Pere haut et puissant Seigneur Gaspar le Loup de Montfan (1), l'un des plus renommez Capitaines de son siecle, et lequel, durant les guerres intestines qui dechirerent les entrailles de la France sous la fin du regne du roi Henry troisième et au commencement de celuy du Roi Henry quatrième, donna des preuves d'une valeur incomparable et d'une fidelité incorruptible pour le service de ces deux Princes, dont il fut uniquement estimé et favorisé (2), et pour le soutien du trône, dont

(1) Gaspard Le Loup, seigneur de Beauvoir, de Bellenave, de Montfan, de Pierrebrune, de Prechonnet, de Blanzat, de Chavanon, de la Garde-Ferradure, de Merdogne, de Merinchal et autres lieux en Bourbonnais et en Auvergne. Maison d'ancienne chevalerie riche et puissante, dit J.-B. Bouillet. Nous voyons un Bernard Le Loup à la cour de Guy de Dampierre, sire de Bourbon en 1209, un Jacques Le Loup, ministre de Charles VII et évêque de Saint-Flour, 1419, un Blain Le Loup, sénéchal d'Auvergne en 1427, etc. Un cousin et contemporain de la mère Anne-Thérèse, s'illustra particulièrement dans les armes, Claude Le Loup de Beauvoir, marquis de Bellenave, qui est cité comme ayant contribué à la victoire de Nordlingue; il maria ses deux filles dans les maisons de Rochechouart et de Choiseul. Les autres alliances de la Mère de Prechonnet sont, du chef de son père, dans la famille de Rochefort, de la Fayette, de Levis, de Montmorin, d'Alègre, etc.

(2) Le père de Gaspard, Christophe Le Loup de Montfan, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant general de la basse Auvergne, se signala, lui aussi, par son zèle en faveur du Catholicisme; il était un des plus actifs lieutenants de Gaspard de Montmorin, comte de Sainte-Herem, chef du parti catholique en Auvergne. Une lettre adressée par ce dernier au colonel de Dienne, bailly d'Auvergne, nous en donne une preuve convaincante: « J'ay prié de Montfan de vous aller trouver pour exécuter l'entreprinse que je vous ay mandé cy devant, etc., » 15 novembre 1569. Une autre lettre du 26 novembre, écrite à M. de

il fut un defenseur intrepide; ce qui, conformement à l'allusion de son nom, le fit nommer ce Loup fort et detruisant, duquel Jacob fit mention donnant sa benediction à son cher Benjamin (1).

Ce brave seigneur fut lié par mariage avec Madame Charlote de Beaufort de Canillac (2), issuë d'une des

Dienne par ce grand-père de la Mère Anne-Therèse, vient donner de nouvelles marques de son zèle et de son énergie.

Son fils Gaspard, le plus fougueux guerrier de la Limagne, comme le nomme le président Vernyes, le brave et le chevaleresque, ainsi que le surnomment presque tous les historiens, fut un des plus ardents soutiens de la Ligue ; sous les ordres du comte de Chalus et en compagnie de MM. de Saint-Marc et de Corneilhan, il commandait le premier escadron des gentilshommes catholiques à cette fameuse bataille du Cros-Roland (1590), qui décida du sort de la Ligue en Auvergne ; il y fit des prodiges de valeur, fut renversé de cheval et faillit tomber entre les mains de l'ennemi. A cette même époque, il soutient un long siége dans Blanzat; en 1592, avec le gouverneur d'Estaing, il s'empare de Lezoux, puis d'Herment, met la ville d'Ussel à contribution et aide vaillamment à la prise d'Issoire.

(1) « Benjamin sera un loup ravissant, il dévorera sa proie le matin et le soir il partagera les dépouilles. » (*Genèse.*)

(2) Charlotte de Beaufort-Montboissier-Canillac réunissait en elle le sang de trois des plus vieilles et des plus illustres familles de France : des Canillac, la seconde des baronnies de Gévaudan, membres-nés des États du Languedoc, maison qui s'allie dès le onzième siècle aux plus grandes familles du Midi et voit ses biens passer dans la famille de Beaufort par le mariage de Guerine de Canillac avec Rozier, comte de Beaufort en 1345 ; des Roziers ou Rogiers de Beaufort, dont le nom devint européen et dont les biens passèrent à la maison de Montboissier par la substitution qu'en fit à son neveu Jacques de Montboissier, en 1511, le dernier marquis de Beaufort-Canillac ; des Montboissier, princes d'Auvergne, assez illustres pour nommer à la tutelle de leurs enfants les frères du Roi de France. Elle était fille, si je ne me trompe, de Jean de Beaufort-Montboissier, marquis de Canil-

plus illustres maisons de France, qui a eu l'honneur de donner deux grans Papes à l'Eglise (1) et plusieurs grans Capitaines à la France (2). Durant quelques années ils furent privez de la benediction du mariage, Dieu ayant voulu les reduire en cette sterilité afin que le fruit qui sortiroit de leur mariage fut plutôt un don du ciel qu'une production de la terre, et que nôtre chere sœur Anne Therese fut une fille de vœu, comme elle devoit être une maîtresse d'oraison et de priere. Ce qui est tres-constant, c'êt que ces deux illustres mariez souffrant cette privation avec patience et douleur, ils firent vœu à sainte Anne et à saint Joachim, afin d'impetrer la consolation qu'ils esperoient du ciel. Et par une oraison perseverante, accompagnée d'aumônes, de jeûnes et de penitences, ils obtinrent de Dieu une fille unique (3), la naissance de laquelle termina leurs

ac, comte d'Alais, vicomte de Valernes, baron de Montboissier, etc., conseiller du Roy, chevalier de son ordre, lieutenant général d'Auvergne, ambassadeur à Constantinople. Il avait épousé, en 1565, Gilberte de Chavannes.

(1) 1° Pierre de Roziers ou Rogier, abbé de la Chaise-Dieu et de Fécamp, évêque d'Arras en 1329, archevêque de Sens et de Rouen, 1330, chancelier de France, 1334, pape sous le nom de Clément VI, 1342; 2° Pierre Rogiers, neveu du précédent, élu pape le 30 décembre 1370 sous le nom de Grégoire XI.

(2) Entre autres Roger de Beaufort, à la fin du quatorzième siècle; une de ses petites-nièces épousa le maréchal Boucicaut; le grand-père et l'oncle maternel de la Mère Anne-Thérèse, se distinguèrent aussi durant les guerres de religion.

(3) Anne Le Loup, dame de Préchonnet, disent les généalogies, expliquant ainsi (ce que la mère de Chaugy n'explique pas) pourquoi nous la voyons ici constamment appelée non pas Le Loup, ni

desirs, n'ayant voulu demander d'autres enfans, pour honorer la pureté et la sainteté du mariage de leurs divins Patrons et Protecteurs qui se contenterent d'avoir une fille unique, à sçavoir la sainte Vierge. Et par un scrupule tres respectueux à cette Reine des Vierges et Mere de Dieu, ils s'abstinrent de donner le nom de Marie à leur chere fille, se contentant de luy faire imposer celuy d'Anne au Saint Baptême, par reconnaissance de la grace qu'ils avoient obtenuë, par les intercessions de saint Joachim et de sainte Anne, sa tres sainte Epouse.

Cette fille vint au monde le jour de la fête du glorieux Saint Jean Baptiste et sa naissance apporta une joye universelle à toute sa Parenté, comme celle de ce divin Precurseur avoit causé une rejouissance universelle à toute la terre. L'occurence de ce jour mysterieux luy faisoit dire qu'elle n'avoit jamais eu besoin de chercher son horoscope, que Dieu luy avoit marqué son bon-heur le jour de sa nativité et que la faisant naître le jour consacré aux hommages du mystere de la Visitation, sa divine Bonté luy avoit fait conoître quel devoit être le cours de sa vie; qu'elle étoit née parmy les honneurs du mystere de la Visitation, pour luy declarer (1) qu'elle étoit destinée pour en être la fille (2) et pour finir ses jours dans l'un de ses Monaste-

Montfan, mais Prechonnet. C'était, on l'a vu, le nom d'un des fiefs de sa famille.

(1) Pour qu'il lui fût déclaré, démontré.

(2) La fille de l'ordre de la Visitation.

res ; et quelque engagement qu'elle dût avoir dans le monde dans les premieres années de sa vie et durant son mariage, que tous ces divertissemens n'empêcheroient point l'impression de cette premiere influence, laquelle predomina pour son bon-heur au point de sa nativité ; que l'aspect favorable des saints, qui ont brillé comme des astres dans la maison de Zacharie et d'Elizabet, qui a été le premier Monastere de la Visitation et le modele, ou le plan de nos Monasteres, l'envisageroit (1) toujours comme marquée de la main de Dieu à ce pieux caractere (2).

Une autre remarque est à faire sur le jour et sur l'année de la naissance de cette chere sœur, qui fait paroître la conduite de Dieu sur elle et pour quelle vocation sa divine misericorde l'avoit destinée, c'êt qu'elle nâquit l'année mille cinq cens nonnante trois, le jour de l'Octave de la fête du Corps de Dieu (auquel cette année là êcheut par concurrence la fête du glorieux saint Jean Baptiste) qui fut le même jour et la même année à laquelle nôtre tres-venerable Fondateur fit sa premiere predication (3), et qu'il commença sa premiere conquete par la tres-efficace et tres-suave atteinte qu'il

(1) La montreroit.

(2) Toute cette longue phrase est, on le comprend, l'application des termes de l'astrologie judiciaire à la vocation religieuse de la Mère de Préchonet.

(3) En l'église Saint-François d'Annecy. Il avait pris pour sujet de son sermon la Présence Réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

donna au cœur de Monsieur d'Auvilly (1), Seigneur des plus illustres de la Province de Genevois, estimé l'un des plus sçavans de son siecle, mais alors l'un des plus obstinez dans l'heresie, dont il êtoit le plus ferme appuy, comme il fût en suite l'une des plus fortes colonnes de l'Eglise, apres qu'il eut abjuré son erreur entre les mains de nôtre venerable Pere. De maniere que cette chere sœur parut au monde le même jour auquel nôtre tres-digne Fondateur commença de paroître sur le grand theatre du monde, et comme si nôtre Seigneur n'eut point voulu laisser sans recompense la premiere conquête qu'il faisoit pour son empyre, il luy destina une tres-excellente fille, le même jour auquel il donna la premiere atteinte à la conversion d'un enfant tres-excellent; et au même instant que cet homme Apostolique commença à preparer un si digne sujet à l'Eglise, Dieu luy prepara et luy fit naître l'un des plus excellens sûjets qui ait paru dans l'Institut que ce fidele serviteur devoit êtablir pour la gloire de l'Eglise.

(1) D'Avully. « De fortune trois grands hérétiques calvinistes assistèrent à ceste predication : Antoine de Saint-Michel, seigneur d'Avully, le seigneur de Boursin et un autre, pareillement gentilhomme de qualité ; entre lesquels le seigneur d'Avully..... conceut petit à petit un si grand désir de conférer avec le seigneur prevost de Sales, qu'enfin il rejeta ses erreurs et embrassa la vérité. »

CHAPITRE II.

De son Education dans la Cour, où elle s'adonna à la vanité.

Cette jeune fille fut élevée avec tous les soins, les tendresses et les empressemens que les Dames de la plus haute qualité ont coûtume d'avoir pour une fille unique, uniquement desirée et plus uniquement aymée. Cette petite, répondant à ces soins maternels, fit paroître dêlors un esprit si vif, si excellent et si bien appliqué à tout ce qui luy étoit enseigné, qu'à l'âge de neuf ans elle sçeut parfaitement lire, écrire, chanter en musique, dancer et jouër de toutes sortes d'instrumens avec une grace extraordinaire. Et dés ces premieres années, elle fût jugée si raisonnable et si accomplie en toutes ces bien-sceances dont le monde fait estime, que Madame sa mere, qui fut appellée à la Cour de la Reyne Marguerite (1), fut conseillée de la mener avec soy vers cette Princesse, qui la vid avec admiration et la reçeut avec caresse au rang de ses Damoiselles ou filles d'honneur.

Si nous éprouvons tous les jours, avec mille suavitez, que c'êt une saveur inestimable et plus avantageuse qu'on ne peut l'exprimer, d'être appellez dés

(1) Marguerite de Valois, première femme de Henry IV. Il s'agit sans doute ici de la cour que cette folle reine entretenait au château d'Usson en Auvergne. Elle y était prisonnière sous la garde de Canillac, le beau-frère, à ce que je suppose, de madame de Montfan.

l'enfance à porter le joug doux et suave du Seigneur, les personnes qui sont elevées dans les engagemens de la vanité du monde, sçavent par une triste experience combien il est perilleux de porter dés la jeunesse ces chaînes dorées, dont il lie (1) non moins les cœurs, que les mains de ceux qui se rendent ses esclaves. Nôtre chere Sœur Anne Therese, ayant été conduite si jeune à la Cour, n'êvita point cet êceüil, et son cœur, qui naturellement êtoit porté aux grandes et aux belles choses, fut aisement pris dans ces pieges et attiré par des objets où elle ne voyoit que des images de grandeur et des douceurs apparentes; elle fit tellement son idole de la vanité et le desir de se voir considerée prit un tel empire sur son cœur, que plus elle croissoit en âge et plus sa passion croissoit pour la vanité. Il luy sembloit qu'il n'y auroit jamais asses d'ajustemens pour se parer ; les conversations et les divertissemens ordinaires de la Cour n'avoient point asses d'attrais pour contenter son desir; elle êtoit la premiere comme la plus industrieuse à inventer des nouvelles modes et des jeux plus agreables pour plaire à la Reyne et pour être plus admirée dans les compagnies. Neantmoins toutes ces gentilesses et complaisances qu'elle avoit pour toutes les delicatesses qui flatent l'esprit, ne la firent jamais sortir des termes de la modestie (2); et

(1) Le monde.

(2) Ce fut, sans doute, une des plus grandes faveurs que Dieu accorda à la jeune fille ; car, si nous en croyons les historiens, nous pouvons dire du château d'Usson ce qu'on disait d'une des précé-

parmy tant d'atteintes de ces objets de l'orgueil, elle fit toujours paroître une pudeur tres-honête et la severité d'une vertu rigoureuse; dont elle rendit un illustre têmoignage, étant seulement âgée de treize ans, ayant eu le courage de donner un soufflet à un jeune Prince qui eut la hardiesse de luy dire quelque parole trop libre et voulut s'emanciper à quelque action qui luy parut immodeste, et sans avoir êgard à la qualité de ce Prince, ny à la reverence qui êtoit deuë à la chambre de la Reyne, où elle êtoit, faisant conoître à toute la Cour qu'une fille vertueuse, sans manquer au respect dû à la majesté du lieu et à la dignité des personnes, peut repousser une licence injurieuse par un acte genereux, lorsque l'on met en oubly le respect qui est deu à la pureté virginale.

Il faut avouër neantmoins qu'à la reserve de cette pudeur qu'elle conserva même avec orgueil et avec un espece d'empyre, on ne peut l'excuser qu'en tout le reste elle n'ait fait (1) un tres-mauvais usage du temps et des dons naturels dont la bonté divine l'avoit avantagée. Elle n'employoit la matinée qu'à se parer, et, ce qui n'êt guere ordinaire aux jeunes personnes à qui les

dentes résidences de la reine Marguerite, qu'il ressemblait plus à tanière de larron qu'à demeure de princesse. Le père Hilarion de Coste proteste contre ces accusations, mais nous sommes forcé de reconnaître que le pieux disciple de saint François a poussé jusqu'à la naïveté les obligations de la charité chrétienne, et qu'il a oublié les devoirs de l'histoire pour se rappeler uniquement les règles du Panégyrique.

(1) De ce qu'en tout le reste elle a fait.

années n'ont pas encore effacé les traits de la beauté naturelle, qui paroit plus agreable plus elle est negligée, cette jeune Damoiselle avoit une inclination extraordinaire à farder son visage et à defigurer l'ouvrage de Dieu, par des déguisemens injurieux à son Createur, comme si son adorable sagesse n'eut pas sçeu rendre son œuvre parfaite et que pour luy donner son embellissement, elle eut besoin de l'adresse et de l'industrie de la creature.

Cette vaine recherche fût un des plus grands defauts de cette jeune Damoiselle, et qui, depuis sa retraite de la vanité mondaine, luy a coûté plus de larmes. Elle recherchoit curieusement tout ce que l'art pourroit inventer en cette matiere, et ayant employé la matinée en ces soins superflus et qui n'avoient pour fin que de plaire au monde, le reste du jour n'étoit destiné que pour recevoir les loüanges et les approbations que le monde rend à ceux qui le servent. Les compagnies, le bal et la comedie étoient ses divertissemens ; et ce qui est encore plus digne de compassion, ayant donné tout le jour à la vanité, elle passoit la meilleure partie de la nuit à la lecture des livres prophanes : les Poëtes et les Romans étoient les livres de ses devotions, et cette excellente memoire que Dieu ne luy avoit departie que pour se souvenir de ses bienfaits, ne s'occupoit qu'à retenir des fables et des metamorphoses (1) qu'elle de-

(1) La Mère de Chaugy fait ici évidemment allusion à ces allégories qui firent le bonheur des compagnies lettrées durant la première

bitoit en suite dans les compagnies avec des graces nompareilles.

Enfin le monde et la vanité se rendirent si absolument les maîtres de ce pauvre cœur, qu'il n'y resta plus ny pensée, ny aucune attention pour Dieu ; jusques là même qu'elle mit en oubly son Catechisme et les prieres du soir et du matin et toutes les autres pratiques de pieté qu'elle avoit appris dans la maison de son pere.

Tel a été le premier état de la vie de cette servante de Dieu, état de disgrace et de mal-heur et qui n'ayant point été consacré au service de Dieu, qui est nôtre unique vie, a été depuis l'objet le plus sensible de sa douleur, le nommant (1) un état de mort et ayant coûtume de dire que le jour auquel elle sortit du château de Prechavel pour venir à la Cour, fut un jour funeste et mal-heureux pour son ame et qui ne meritoit pas d'être conté entre les jours de sa vie. Elle en faisoit tous les ans un anniversaire de penitence et sur la fin de sa vie elle disoit ordinairement les yeux baignez de larmes : « Helas ! qu'il me seroit bien plus doux en ma vieillesse, étant dans les termes (2) de paroître devant le tribunal de mon Dieu, de luy rendre graces de l'innocence de mes premieres années que de me voir obligée d'en pleurer la vanité et la perte du temps que

moitié du dix-septième siècle, soit comme œuvres détachées, comme portraits, soit comme épisodes des grands romans.

(1) A elle qui le nommait.

(2) Au temps fixé pour.

j'ay frauduleusement derobé à mon salut et ravi au service de mon Dieu. »

Dans ces sentimens de douleur et de contrition, elle avoit frequemment dans la bouche et presque incessamment en la pensée ce verset de David : Seigneur mettez en oubly mes ignorances et les égaremens de ma jeunesse. Et à l'heure de sa mort, elle fit plusieurs actes de repentance sur ce sûjet, demandant publiquement pardon à Dieu de ces infidelitez et faisant amande honorable à la divine misericorde, pour avoir payé d'ingratitude les mouvemens sacrez que Dieu luy departoit en ce premier état; et pour reparer cet outrage, elle s'offroit tous les jours en ce dernier état (1) comme une victime d'expiation à la divine Justice.

CHAPITRE III.

Comme elle fut recherchée en mariage par Monsieur le comte de Dalet ; du Malefice qui leur fut jetté et de leur Separation.

Si cette jeune Damoiselle prit des soins si extraordinaires pour plaire au monde, elle reçeut du monde le fruit qu'elle en esperoit. Elle fut considerée dans la Cour preferablement à toutes ses compagnes et recherchée des plus avantageux partis. Plusieurs grands Seigneurs la demanderent en mariage, et dans la concur-

(1) De maladie et d'agonie.

rence de ces Rivaux, elle fût accordée à Monsieur Gilbert de Langeac, Comte de Dalet, en Auvergne (1), heritier d'une des plus anciennes Maisons de cette grande Province (2), et qui, outre les titres d'une noblesse tres-illustre, a la gloire d'être la tige de plusieurs saints, lesquels en sont issus, et particulierement le grand saint Alire, Evêque de Clairmont en Auvergne.

Ce mariage fût celebré avec toute la magnificence que meritoit la qualité de deux personnes de cette naissance et que l'on pouvoit attendre de la grandeur de l'amour et du courage (3) d'un jeune Seigneur, qui avoit recherché avec des passions si justes une Damoiselle si parfaite. La joye en fut universelle et reciproque entre les Parens qui voyoient par cette alliance les biens de deux puissantes maisons unis en une seule famille.

Mais comme il n'y a point de si beaux jours qui ne soient suivis de leurs nuicts et que le calme le plus doux et le plus profond est le presage d'une plus rude

(1) Gilbert-Allyre IV de Langeac, comte de Dalet, quatrième fils d'Allyre de Langeac et de Catherine de Chazeron. Le grand-père de Gilbert Allyre avait épousé Marie de Saint-Floret, fille d'Athon-Jean de Saint-Floret et de Blanche Le Loup de Bellenave. C'était donc la seconde alliance qui avait lieu entre les Langeac et les Le Loup.

(2) Elle était issue en effet des comtes de Gevaudan et de Toulouse; elle s'était alliée aux grandes maisons de la féodalité et avait rempli des dignités importantes, en dehors même de l'Auvergne où elle était considérée comme des plus illustres.

(3) Du cœur.

tempête, la joye de ces deux mariez fut bien courte et leur souffrance bien longue. L'estime commune a toûjours été que quelqu'un des Rivaux de Monsieur le Comte de Dalet, en la recherche de cette Damoiselle, par le desespoir de se voir privé de sa possession, se laissa transporter à la derniere extremité où la passion d'une jalousie enragée peut emporter une amour phrenetique et desesperée; on a tenu pour certain qu'un malefice fût jetté sur ce mariage, le propre jour de la nopce. Du moins l'effet visible en partit soudain, et jamais l'on n'a pû attribuer le changement extraordinaire qui arriva en un instant, à autre cause sinon à un sortilege.

A peine ce jeune Seigneur eut la possession de celle qu'il avoit si ardamment recherchée, que cette extreme passion de respect et d'amour qu'il avoit pour elle, en un instant se changea en des transpors de soubçons imaginaires et de jalousies injustes, qui n'avoient autre fondement que les ombrages d'un caprice enchanté (1) et d'une imagination aveugle et lezée. Il conçeut dêlors une si êtrange aversion contre celle qu'il avoit tant honorée, qu'il ne pouvoit la voir; et durant ces saillies involontaires, il luy fit souffrir plus qu'il n'êt possible de le dire. Il en vint à ce point de transport qu'il la frapoit à coups de plat d'êpée, comme si elle eut été son esclave; et tous les soirs il mettoit tout proche de son lit des pistolés chargez et une êpée toute nuë pour

(1) Créé par enchantement, par sorcellerie.

l'égorger. De maniere que cette pauvre Dame se consideroit à toute heure comme une brebis de massacre et une victime qui n'attendoit que le moment auquel elle seroit immolée.

Nous ne devons neantmoins faire aucun jugement desavantageux à la douceur et debonnaireté naturelle de ce jeune Seigneur, ny à la solidité de l'esprit de ceux de cette maison illustre qui a donné des Saints à l'Eglise et qui n'a jamais produit que des personnages douëz d'un jugement tres-solide, tres-moderé et tres-sage.

Tous ces emportemens que nous venons de dêcrire n'êtoient qu'un mal-heureux effet du charme et du sortilege qui leur fut jetté le jour de leur noce; et ce jeune courage (1), qui êtoit douë d'un naturel tres-doux, n'y avoit non plus de part que le saint Job aux blasphemes qu'il vomissoit contre Dieu dans l'extremité de ses maux; blasphemes qui luy êtoient involontaires et qui, selon l'estime de nôtre venerable Pere, n'êtoient que des marques de l'obsession ou de l'operation du Demon sur luy, qui mouvoit sa langue contre sa volonté et luy faisoit proferer ce langage horrible, cependant que son cœur êtoit si pur et si chaste que le saint Esprit asseure que, durant cet exercice laborieux, il ne sortit jamais une seule parole reprehensible de la bouche de ce miroir de la Patience.

Nôtre Seigneur, qui ordonne ou qui permet toutes

(1) Le cœur de Gilbert de Dalet.

choses pour le bien de ses éleus et qui conserve plus hautement leurs avantages parmi les vexations des demons et les plus cruelles persecutions des creatures, permit l'effet de ce malefice et tous ces mouvemens impetueux en ce jeune Seigneur, contre sa propre volonté, pour détacher entierement de la vanité du monde, par cette épreuve rigoureuse, le cœur de cette Epouse affligée, et, par une voye si etrange et si extraordinaire, preparer leur sanctification.

Et nôtre Seigneur fit bien conoître par la suite que tel étoit son dessein, ayant heureusement jetté cette chere ame au port de la solide pieté et tranquillité par un orage si furieux et par un vent qui paroissoit si contraire à sa quietude. Comme elle étoit doüée d'une singuliere prudence, et que, même durant le temps auquel son cœur étoit dans la vanité, elle avoit donné des marques d'une rare discretion, elle souffrit ces traitemens cruels et rigoureux sans ouvrir la bouche pour se plaindre, entrant en esprit dans le silence et dans la patience de nôtre divin Sauveur, et apprehendant que Messieurs ses Parens ne fussent obligez de tirer raison des outrages qui luy étoient faits contre toute justice, si le moindre bruit en venoit à leur connoissance. Madame sa Mere elle même qui l'aymoit uniquement et qui s'informoit sans cesse des traitemens qu'elle reçevoit dans la maison de son mary, ne put rien découvrir, par son moyen, de l'état de cette persecution, tant elle avoit d'adresse pour déguiser ses deplaisirs.

Mais enfin une grande maladie fit paroître ce que sa prudence avoit sçeu cacher si industrieusement. Quelque resolution qu'elle eut de ne têmoigner sa douleur qu'en la presence de son Dieu, la foiblesse de son corps trahit la constance et la force de son esprit. Elle ne put empecher que dans la suite du temps sa douleur ne parût visiblement peinte sur son visage et qu'enfin, sous la presse d'une si cuisante affliction, elle ne se vid accablée d'une tres-facheuse maladie et dont les plus celebres Medecins de plusieurs Provinces, que Madame sa Mere avoit convoquez, ne purent penetrer la cause, ny luy apporter le moindre soulagement par l'usage des plus excellens remedes. Cette Mere affligée, autant qu'on peut s'imaginer, du pitoyable état où se trouvoit reduite une fille si uniquement aymée, voyant que tous les remedes humains, au lieu d'avancer sa guerison, rendoient sa maladie plus rebelle et la faisoient juger plus absolument incurable, resolut de recourir au grand medecin, à la vertu duquel nulle infirmité ne resiste. Et dans cette pensée, elle imita l'ardeur de la Cananée, qui par une sainte obstination et perseverance, obtint par la force de la priere, la guerison de sa fille. Cette bonne Dame ne mit rien en oubly de ce qu'elle put s'imaginer pouvoir contribuer pour satisfaire à la justice de Dieu et pour toucher les entrailles de la divine Misericorde à luy être favorable. Elle commença par l'exercice de la penitence, pour se mettre en disposition de recevoir cette grace ; elle fit même plusieurs pelerinages laborieux et penibles pour flêchir

le ciel par ses humiliations. Plusieurs fois elle visita l'Eglise de notre Dame de Clermont; faisant le chemin nuds pieds, le baignant de ses larmes, remplissant l'air de ses soûpirs et se frappant la poitrine devant l'image miraculeuse de cette Mere des graces. Et parce qu'elle avoit observé que la Cananée avoit obtenu l'effet de sa demande par l'intercession des Apôtres, cette Mere toute confite en douleur, dans une sainte defiance de son propre merite, eut recours aux prieres des serviteurs de Dieu, et fit bâtir un Convent de Reverends Peres Recolez à saint Amand, dans la reflexion qu'elle eut que nôtre Seigneur exauça la priere que les Apôtres luy firent en faveur du Centenier, et qu'il guerit son enfant malade, sur ce que ces mêmes disciples luy allegerent pour motif que cet homme de guerre leur avoit fait bâtir une Synagogue. Enfin les larmes de cette Mere dolente, ses prieres, ses mortifications, ses bonnes œuvres, sa perseverance et les sacrifices que ces Reverends Peres offrirent pour ce sûjet, obtinrent la consolation si ardemment desirée, et cette jeune Dame fût rêtablie en sa premiere santé.

Cette guerison corporelle lui rendit bien l'êclat de son teint au dehors, mais elle ne mit pas l'appareil convenable à la blessure du cœur; cette playe interne demeura dans le même état, parce que la source dont elle decouloit ne fut pas sechée. L'aversion que son mary avoit d'elle continuant avec le charme qui luy avoit été donné, rendoit leur vie un tres-cruel et reciproque martyre; et quoyque la jeune Dame, perseve-

rant dans son ferme propos de tout souffrir sans se plaindre, tâchât par toutes les voyes possibles de composer son visage à la joye et de feindre sa douleur, le deguisement ne put être si naturel que quelque domestique, qui la reveroit comme une Sainte, n'en donnât l'avis incontinent à Madame sa mere. Il seroit superflu de vouloir exprimer icy les sentimens de douleur et d'amour et les transports de colere et de ressentiment qui partagerent le cœur de cette Dame, qui ressentant sa naissance, avoit herité toute la grandeur du courage qui est naturelle à son illustre famille. Il suffit, pour ce qui touche l'état de nôtre chere souffrante, de dire que Madame sa Mere ne fut gueres moins touchée d'indignation de sa discretion (1) et de son silence, que de sentiment de vengence contre les jalousies et les ombrages de son mary. Elle luy en fit les reproches qu'il devoit attendre de sa juste douleur et de sa generosité (2); et ce ne fut pas sans miracle que ces outrages ne furent expiez par l'effusion du sang de plusieurs personnes de qualité de ces deux grandes Familles. Nôtre chere sœur, qui étoit le sûjet de tout ce desordre sans en être neantmoins la cause, fût celle qui arrêta le cours de tant de malheurs. Elle éteignit ce feu par l'eau de ses larmes et elle offrit des oraisons si ferventes à nôtre Seigneur, que ce desordre n'eut point de suites plus dangereuses; sinon que Madame sa mere, ayant chargé son mary de honte et de reproche pour

(1) Non pas contre, mais à cause de sa discrétion

(2) De la noble hauteur de son caractère.

ses cruels traitemens, l'emmena avec soy pour la delivrer de l'esclavage de sa compagnie.

CHAPITRE IV.

Des Voyes admirables dont nôtre Seigneur se servit pour la remettre en amitié avec son Mary.

Cette jeune Dame dans ce triste divorce, dont elle étoit innocente et duquel neantmoins elle souffroit toute la peine, vivoit sous l'obeïssance de Madame sa mere, separée de la compagnie de son mary, pour lequel, nonobstant tous ces indignes traitemens, elle avoit toûjours conservé un profond respect et une tres-loyale et sincere amour. Dans cette privation, elle se mit à rechercher toutes ses consolations aupres de l'Epoux celeste, qui à la verité est un Dieu jaloux et plein d'emulation pour le cœur de son Epouse, mais d'une jalousie aymable, sans ombrage, sans trouble, sans passion et sans frenesie, et laquelle, sans causer un moment de fâcherie, ny d'inquietude à son amante, luy decouvre seulement l'excellence de son merite et la grandeur de son amour. Cette pauvre affligée ne put trouver aucun soulagement à sa peine que par les sacrez entretiens qu'elle eut avec cet amant fidele, qui ne peut s'éloigner de son Epouse, si elle même ne

rompt la premiere l'alliance et ne s'en retire par son ingratitude et infidelité.

Cependant ce Dieu d'amour, — lequel a institué le Sacrement de Mariage dans son Eglise (comme dit nôtre venerable Pere) pour être le signe de l'union la plus sacrée et la plus indissoluble qui soit possible, à sçavoir de l'union du Verbe eternel avec sa sainte humanité au mystere de l'Incarnation, ou l'alliance eternelle de Jesus-Christ avec l'Eglise son Epouse, par un signe visible et tres-present, — fit conoître à cette Dame affligée que ce divorce, qui dêtruisoit la signification d'une chose si sainte et si sacrée, ne luy êtoit pas agreable; que tous les outrages qu'il avoit souffert des impies dez le commencement du monde et qu'il en recevra jusques à la fin, n'avoient pû l'obliger de se separer de l'Eglise, parce qu'elle êtoit son Epouse et qu'il ne l'abandonneroit jamais, jusques à la consommation des siecles. Dieu luy fit conoître, en un mot, qu'il ne pouvoit souffrir que l'homme eut la presomption de separer ce qu'il avoit luy-même conjoint par un genre de liaison qui est le signe d'une alliance si forte et si sainte, et il luy manifesta sa volonté en la maniere que je vay la dêcrire (1).

Cette jeune Dame ayant demeuré quelque temps dans la maison de sa mere, dans l'exercice de ses de-

(1) Cette répétition du pronom *le*, *la*, *les*, est fréquemment usitée dans le style familier du dix-septième siècle; on en trouve de curieux exemples, entre autres, dans les lettres de madame de Maintenon.

votes pratiques, fut atteinte d'une maladie encor plus fâcheuse que la precedente et frapée d'une paralysie universele, pour la guerison de laquelle tous les remedes naturels furent employez inutilement. Cependant cette pauvre patiente fut inspirée de se faire porter en l'Eglise de nôtre Dame d'Orcival (1), lieu de tres-grande devotion dans les montagnes d'Auvergne et celebre par un tres-grand nombre de miracles operez par les intercessions de la sainte Vierge en faveur de ceux qui reclament son pouvoir devant Dieu dans leurs afflictions.

La pauvre Paralytique pour accomplir son vœu s'étant fait porter sur un brancard en cette Eglise miraculeuse, pour y rêpandre son ame aux pieds de cette douce mere et consolatrice des affligez, fût bien surprise lors qu'elle vid entrer dans la même Eglise Monsieur le Comte de Dalet son mary, qu'un mouvement celeste avoit conduit au même lieu, sans qu'il eut aucune connoissance du dessein de sa pitoyable Epouse, ny qu'elle eut aucune lumiere de celuy du Comte son mary.

Il ne faut pas neantmoins s'imaginer que cette occurrence fut un trait casuel et fortuit, quoique de leur part

(1) Orcival, bourg à quatre lieues de Clermont. Dans l'église collégiale de ce bourg se trouvait une petite statue de la sainte Vierge, que la tradition assure avoir été sculptée par saint Luc. On la portait en procession une fois l'an. On y conservait aussi un reliquaire de cristal dans lequel, selon la même tradition, il y a des cheveux, du lait et une parcelle de la chemise et du suaire de la sainte Vierge.

il fut entierement inopiné et sans aucune premeditation. La divine Providence qui ordonne, pour des fins adorables, ce qui semble tenir du hazar et de la fortune selon la veuë des hommes qui ne peut entrer dans la sublimité de ses secrets, fit reussir ce concours et conduisit ces deux cheres personnes en ce lieu de devotion, pour dissiper le charme qui formoit leur aversion, et pour faire que ce malefice diabolique, qui avoit divisé leurs cœurs, fut aneanti en la presence de côte Reine des Vierges, qui a dissipé tous les enchantemens des Demons, et que, par les merites de cette mere de la belle Dilection, leur amitié qui avoit été si pure dans son origine, si fervente dans leur recherche et si funestement êteinte dez le premier instant de leur mariage, fût rêtablie dans sa premiere suavité et confirmée pour jamais entre les mains de la Vierge.

Tel fut le succez de cette heureuse rencontre. Le Comte, auquel nôtre Seigneur ouvrit les yeux, sentit un grand trouble en son âme; et pour ne donner point à conoître la surprise où se trouvoit son esprit, il se retira à l'êcart pour suivre, sans divertissement (1), l'attrait celeste et attendre la fin et l'effet de la divine Misericorde. La bonne Dame qui n'avoit son cœur attaché qu'en Dieu, et ses yeux arrêtez que sur l'image miraculeuse de la sainte Vierge qu'elle consideroit avec un profond respect et reclamoit avec une entiere confiance, ne detourna jamais sa veuë pour voir les per-

(1) Distraction.

sonnes qui étoient dans l'Eglise, et ne s'aperçeut nullement que son mary y étoit present. Son esprit uniquement occupé en Dieu et en l'admiration des grandeurs ineffables de sa sainte Mere, mettoit en oubly toute autre pensée ou application.

Et pour se rendre plus digne d'être exaucée, elle se confessa avec une tres-grande contrition de tous ses pechez et principalement des vanitez du premier état de sa vie. Elle reçeut en suite le tres-saint Sacrement avec une profonde reverence, devotion et pureté de cœur. Et comme elle se fit porter devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge pour y offrir son cœur au Fils par les mains de sa Mere et y presenter une offrande par hommage, au même instant sa paralysie s'évanouit et elle se trouva entierement guerie et ses premieres forces miraculeusement rêtablies. Et l'evidence du fait, la qualité du mal et la maniere de la guerison surprirent tellement tous ceux qui étoient presens, qu'ils s'ecriêrent tous dans un transport d'admiration et de joye : Miracle, Miracle, Miracle.

Monsieur le Comte de Dalet, qui jusques alors sentoit bien le combat et le trouble dans son esprit, mais dont le cœur se roidissoit encor pour demeurer insensible à la compassion, ne pût resister plus long-temps à cette atteinte, en laquelle Dieu même pour le toucher y employoit des miracles. S'étant approché de l'image miraculeuse de la sacrée Vierge, son cœur fut tout changé et attendri; et il luy sembla que la sainte Vierge luy fit tomber de grosses écailles de dessus ses

yeux, et au même instant il vid Madame la Comtesse sa femme tout d'un autre air qu'il ne faisoit auparavant. Il luy sembloit de voir un objet hydeux et insuportable, et dés ce moment elle luy parût, non seulement avec ses graces naturelles, mais plus aymable et plus belle que jamais, la grace divine ayant ajoûté de nouveaux attraits à ses premiers agréemens. Ce qui luy fit conoître evidemment la verité du malefice qui avoit été la seule cause d'un si funeste divorce, et que par la force du charme qui luy fût donné, il falloit de necessité (ce qui arrive asses frequemment dans les sortileges) ou que le Demon luy troubla l'imagination, y formant des phantômes qui luy representoient des spectres lors qu'elle êtoit en sa presence ou lors qu'il vouloit penser à elle, ou qu'il r'amassa des especes de monstres et qu'il les exposa devant ses yeux toutes les fois qu'il la voyoit. Et je ne fais nulle difficulté d'en alleguer l'une de ces deux causes, pour avoir veu plusieurs personnes maleficiées (qui ont été conduites et gueries au tombeau de nôtre venerable Fondateur) qui souffroient la même illusion, et qui s'imaginoient de voir des Demons ou des Megeres, lorsque les Personnes qu'ils aymoient le plus cherement se presentoient à leur veüe.

Mais de quelque principe que vint l'enchantement de ce bon Seigneur, il est certain qu'il fût entierement dissipé et que la sainte Vierge opera tout à la fois deux insignes miracles, rendant la santé corporelle à la Comtesse et la pureté de la veuë au Comte son

mary. Et possible, l'on auroit peine à dire lequel des deux miracles fut le plus grand, ou d'avoir guery un corps paralytique, ou dissipé le trouble d'une veuë êgarée, ou les illusions d'une imagination lezée par l'artifice du Demon.

Ainsi tous ces spectres qui remplissoient ses yeux et ces images affreuses qui figuroient (1) sa phantasie êgarée, s'êtant êvanouïes par les merites de la sainte Vierge, il fit prier sa chere Epouse de venir le trouver au pied de l'Autel de la sainte Vierge qu'il ne pouvoit quitter et qu'il arrousoit de larmes; et dés qu'elle fût proche, d'un cœur touché d'un veritable repentir et d'une voix entrecoupée de sanglots, qui êtoient les truchemens de la douleur de son ame, il luy demanda pardon des outrages et des traitemens indignes qu'il luy avoit fait souffrir avec injustice; et il fit cette action avec des demonstrations si tendres et si sensibles, que tous les assistans ne pûrent s'empecher de les accompagner de leurs larmes.

Et tout sur l'heure, devant l'Autel du tres-saint Sacrement et devant l'image de la sainte Vierge, en presence de toute la compagnie et de toute la Cour celeste et de Dieu même, qu'ils prirent pour têmoin de leur reunion, ils voulurent recevoir la benediction d'un Prêtre et se jurerent l'un à l'autre une amitié et fidelité eternelle, mettant en oubly le passé et adorant les dispositions de la divine Providence, qui n'avoit per-

(1) Qui donnaient une figure à.

mis ces desordres que pour les conduire plus seurement par les voyes de sa justice et de sa misericorde, et détacher leurs cœurs des vanitez du monde pour lesquelles ils avoient des inclinations si fortes, desquelles à moins d'une épreuve aussi rigoureuse que celle qui avoit exercé leur patience, ils eussent eu bien de la peine à se dépoüiller. Mais alors ils trouverent doux et suave ce qui autrement leur eut paru si amer. Ils firent une publique et solemnelle detestation des vanitez du monde et prirent la resolution de ne rechercher desormais autre grandeur que celle qui se rencontre dans la pratique de l'humilité chrétienne et dans la parfaite imitation de Jesus crucifié. Ils protesterent de vouloir changer la conduite de leur maison et d'en faire une famille toute sainte. Pour cet effet, ils se mirent avec toute leur famille, sous la protection des Saints de la sainte famille de Jesus, Joseph et Marie; et ils se témoignerent si fideles à observer les promesses qu'ils firent en ce lieu sacré, qu'étans de retour en leur maison et la nouvelle de leur reunion ayant été divulguée, elle aporta non seulement une joye incroyable à tous les Parens, mais une admiration universelle à toute la Province, à laquelle leur maison servit dez l'heure de modele et de miroir de la parfaite vertu : le maître, la maîtresse et les domestiques n'y traittant que de Dieu et des choses saintes, et toutes les compagnies d'honneur, lesquelles y accouroient, n'en sortant jamais sans être embaumées de la douceur du parfum dont cette maison étoit remplie.

CHAPITRE V.

Des Exercices de Devotion que ces deux illustres Mariez pratiquerent apres cette heureuse reunion.

Dés le jour suivant cette heureuse reunion, ce Seigneur et cette Dame considerant de quel abîme d'affliction Dieu les avoit retiré par sa sainte misericorde, commencerent l'exercice de la vie spirituelle et à s'adonner à l'oraison mentale avec une merveilleuse exactitude. Et parce qu'il est difficile de marcher avec asseurance en cette voye de l'esprit, si l'on n'est guidé par quelque sage Directeur, ils se mirent sous la conduite de Monsieur l'Abé de Bonnebaut, Frere du Comte de Dalet, Personnage tres-interieur et grand serviteur de Dieu. Ce sage Directeur leur donnoit tous les jours les matieres et les points de l'oraison, et selon les diverses occurrences et les changemens des tems et des mysteres, il leur marquoit des differentes pratiques de mortification et de penitence; jusques là même que tres-frequemment ils recitoient tous trois ensemble l'office divin dans la Chapelle du Château, ayant châcun leur Breviaire, l'Abé faisant l'Office de Semaînier (1), et le Comte et la Comtesse celuy de Chantres.

Ainsi l'on pouvoit nommer leur maison une Eglise

(1) Le prêtre chargé de diriger l'office pendant tout le cours de la semaine ; c'est lui qui commence et termine les offices.

domestique à l'exemple de l'Apôtre; neantmoins ces pratiques d'une pieté consommée ne les obligerent point à manquer à la bien-seance que la civilité pouvoit exiger des personnes de leur naissance. La porte de leur maison fut toûjours ouverte à toutes les meilleures compagnies de la Province, ils soûtinrent sans nulle diminution l'êclat et le train de leur condition, ils en bannirent seulement le fast et le luxe et tout ce qui ressentoit du mondain et du profane. Le livre de l'Introduction (1), apres le saint Evangile, êtoit leur regle, et ils declarerent à tout le monde qu'ils faisoient profession publique de la vie interieure et devote, foulant aux pieds toutes les railleries des Enfans du siecle, qui ne leur manquerent point pour exercer la fidelité de leur patience.

Je remarqueray un trait qui paroit agreable sur cette matiere, mais qui est l'argument d'un cœur enflammé d'une tres-ardente charité et qui faisoit litiere (2) de l'aprobation ou de la mes-estime des hommes, êtant êgalement disposé pour honorer Dieu dans l'ignominie et parmy la bonne renommée des creatures.

Le Comte qui portoit toujours sur soy le Livre de la Philotée (3) et qui ne passoit aucun jour sans en lire

(1) *A la vie Devote*, publié par François de Sales, en 1608.

(2) On prend généralement cette expression dans le sens de prodiguer ; ici elle offre une image plus énergique : mettre sous les pieds, dédaigner.

(3) C'était sous ce titre que l'Introduction était fréquemment désignée au dix-septième siècle, d'après le nom symbolique de cette âme dévote à qui est adressé le livre.

du moins un Chapitre, étant allé à la chasse et ayant trouvé sous un buisson un pauvre presque agonizant, il fut touché d'un sentiment de compassion et vivement excité à la pratique de la Charité chrétienne, dont ce jour là même il avoit leu les importantes maximes dans ce Livre salutaire. Dans la ferveur de cet esprit qu'il avoit puisé dans cette source, il chargea sur ses propres êpaûles ce pauvre languissant et le porta dans son château qui êtoit bien êloigné du lieu d'où il l'avoit rencontré. Une grande compagnie êtoit arrivée à même temps pour luy rendre visite, et comme elle êtoit composée de personnes dont la plus part êtoient plus sçavans des maximes du monde que de celles de Jesus-Christ, il fut l'objet de leur raillerie, l'un faisant une rencontre (1) agreable sur cette avanture et l'autre un trait de gentillesse et de galanterie sur sa simplicité. Mais ils n'eurent autre réponce de luy, sinon qu'il suivoit les maximes de l'Evangile et qu'il obeissoit à Monseigneur l'Evêque de Geneve, qui l'exhortoit en des rencontres pareilles à la pratique de la Charité parfaite, suivant les Reigles de la Philotée qui l'obligeoit d'aimer son abjection sans se soucier des railleries et des paroles du monde, et ajoûtant qu'il avoit pris en sa chasse une venaison qui seroit du goût de Dieu.

Il fit coucher ce pauvre homme sur un bon lit et le fit servir et assister jusques à sa mort avec autant de

(1) Jeu de mots.

soin que s'il eût été son propre enfant, considerant nôtre Seigneur souffrant en sa personne pour faire honorer sur la terre son état de souffrance, lors même qu'il est dans son état de gloire. Et cet acte de generosité chrétienne fut si amplement recompensé de nôtre Seigneur que dés ce moment ce Comte charitable reçeut le don d'Oraison infuse (1) et une si merveilleuse augmentation de grace pour ce suave exercice, qu'il y demeuroit bien souvent les heures entieres en extase, les bras en croix et dans une suspension de tous ses sens exterieurs, ayant l'esprit uniquement occupé en Dieu. Ce qui donnoit une consolation in-explicable à M. l'Abé de Bonnebaud, qui receuïlloit des fruits si merveilleux de sa direction, et remplit toute la Province d'une si grande edification qu'il y étoit en reputation de sainteté. Et l'opinion commune a été depuis que Dieu l'avoit favorisé de la veuë de son bon Ange, et qu'il traitoit et conversoit purement avec ce fidele Tutelaire.

La vertueuse Dame, avec ces deux charitables aides que nôtre Seigneur luy avoit donné dans la voye de salut, faisoit un si heureux progres dans l'avancement de toutes les vertus, qu'elle servoit d'exemple à toutes

(1) Autrement appelée l'oraison passive, c'est-à-dire selon plusieurs mystiques, une oraison qui se fait en nous et sans nous, sans l'application du moindre effort personnel. Il y a sur l'oraison infuse toute une périlleuse discussion, et bon nombre de théologiens n'admettent pas qu'une oraison puisse être nôtre, en nous et sans nous. La Mère de Chaugy semble expliquer, du reste, cette grâce accordée par Dieu au comte de Dalet, comme un miracle sans cesse renouvelé.

les grandes Dames du siecle, ayant receu de Dieu dés ce commencement un don d'oraison si sublime et si extraordinaire, qu'elle en perdoit le souvenir de toutes les autres choses et méme de ses propres besoins et necessitez.

Voicy comme-quoy elle parle de ces attraits interieurs, dans une reddition de conte qu'elle envoya à nôtre tres-digne Mere de Chantal, qui, dans la sainte confiance que la charité avoit établi entre elles l'avoit priée de luy mander en toute candeur et franchise l'état de sa voye et de son ame. La relation en est écrite de sa propre main, dont voicy les propres termes : « L'année mille six cens dix-sept, dit-elle, le jour de l'Assomption glorieuse de la tres-sainte Vierge, apres la sacrée Communion, m'étant retirée pour faire mon action de grâces, Dieu me fit la faveur de m'élever à la suite de la sainte Vierge dans une certaine region lumineuse que je ne sçay pas exprimer, et là me fut montré le bon-heur des ames que Dieu appelle à la Religion, combien cette heureuse vie est éloignée de mille dangers que les mondains courent de se perdre, et combien elle est conforme à celle que Jesus-Christ a mené sur la terre et enseigné dans son saint Evangile. Et je peux asseurer que dés-lors je receus l'apel à la vocation religieuse ; car dés ce moment je ne pûs jamais prendre ny goût, ny plaisir à la vie seculiere et je demeuray dans un état d'oraison que je ne conoissois pas, n'ayant jamais ouï parler, ny rien leu de cet état intime. Mon ame demeura comme perduë en Dieu sans

aucun discours de l'entendement, ny distraction en l'imagination. Je fus plusieurs semaines en cet état nouveau; ma volonté étoit tellement échauffée du desir de la vie parfaite evangelique et retirée, que quelques fois j'en faisois d'amoureuses plaintes à nôtre Seigneur, luy disant dans la simplicité de mon ame : « Mon Sauveur, que vous sert-il de me donner une veuë si claire et un desir si ardent de la vie religieuse, tandis que je suis retenuë dans les liens du Mariage? est-ce pour martyriser mon cœur ou pour m'aneantir, me faisant conoître que je ne suis pas digne du bon-heur que je vois? » Je n'osois me declarer à personne de ce qui se passoit en mon ame, crainte que l'on pensa que j'avois quelque degoût ou froideur d'amitié pour mon Mary. Et comme je l'aymois beaucoup et que je conoissois sa grande vertu et pieté, je me resolus de me declarer et conseiller à luy-même de l'état où Dieu tenoit mon ame. Je luy proposay de nous separer de corps, pour servir Dieu avec des cœurs moins partagez, vivans comme frere et sœur. Et vrayment je fus consolée plus que je ne peux dire, parce que je le trouvay tres-bien disposé à suivre les attraits de Dieu. Neantmoins il en voulut conferer avec son Directeur, lequel ne fut nullement d'avis de nôtre separation et nous encouragea de servir Dieu dans l'état où Jesus-Christ et son Eglise nous avoient mis. A quoy je me rendis obeïssante avec plus de resistances interieures que je ne sçaurois dire; et ce fut dés-lors que je commençay à m'adonner aux penitences et macerations corporelles et à m'apliquer

avec plus de denuëment aux fonctions et obligations d'une personne de ma condition et de mon état. »

CHAPITRE VI.

D'une Vision qu'elle eût en songe sur le sujet de sa Vocation Religieuse.

Cette vertueuse Comtesse ayant apris que les Meres Carmelites, avoient fondé une de leurs maisons en la ville de Rion en Auvergne (1) elle alla les visiter et contracta une tres-étroite amitié avec la Prieure, qui étoit une ame de vertu tres-eminente. Elle lui communiqua son interieur et reçeut ses avis avec grand respect et utilité pour son avancement interieur et une tres-grande joye, parce que cête bonne Mere l'asseura que Dieu la meneroit au total dêpouïllement du monde et d'elle-même, pour être sienne. Peu de temps apres cela, la devote Comtesse eut un songe qu'elle a souvent raconté avec simplicité dans la conversation avec ses cheres filles de Mont-Ferrand. Un jour de sainte Therese,

(1) Je ne trouve d'autre date de cet établissement que 1635, mais je crois qu'il a dû avoir lieu plus tôt. Riom possédait au dix-huitième siècle trois églises collégiales, une paroisse, un collége, trois hôpitaux, deux congrégations, trois couvents de religieux et quatre monastères de filles, qui furent tous fondés au commencement du dix-septième siècle, les Visitandines, les Filles de Notre-Dame, les Carmélites et les Hospitalières.

ayant communié et s'étant retirée pour faire son oraison, elle s'endormit, et ce fut sans doute d'un sommeil pareil à celuy de la sainte Epouse, où les sens du corps étant assoupis, elle se vid en esprit au bas d'une belle et haute montagne toute de cristal, au sommet de laquelle elle voyoit son Oncle le Reverend Pere de Canillac Jesuite, qui étoit en estime d'une eminente vertu, qui l'invitoit à monter sur le sommet de cette montagne, luy disant que si elle pouvoit y monter elle seroit Religieuse. Sur cette promesse elle essaya de faire ses efforts pour grimper sur cette belle colline; mais elle y trouvoit des grands empechemens, en sorte que souvent elle tomboit et puis se relevoit; et toujours ce cher Oncle l'encourageoit et l'asseuroit que si elle étoit perseverante, elle en viendroit à bout. Enfin à force de grimper, elle parvint sur la montagne et soudain se jetta à genoux pour être Religieuse. On luy en donna l'habit avec des ceremonies tres-simples et un chant tres-doux; mais elle fut toute surprise, quand elle vid que l'on l'avoit couverte d'un habit noir et que l'on luy avoit mis une grosse Croix d'argent au col. « Helas! dit-elle, je n'ay ny froc, ny scapulaire (1). » Son oncle luy répondit : « Vous êtes ce que Dieu veut que vous soyez et aussi-bien Religieuse que nulle autre qui soit dans l'Eglise de Dieu. » Sur cela elle revint à soy et demeura dans quelque perplexité d'esprit, mais

(1) C'est-à-dire, rien de ce qui avait jusque-là distingué les Religieuses.

dans une grande paix interieure; et vivant ainsi avec une ame Religieuse sous un habit de Comtesse, gouvernant sa famille et obeïssant à son Mary dans une si douce, mutuelle et reciproque amitié, que, dés le moment de leur reunion aux pieds de la sacrée Vierge, il n'y eut jamais une seule parole que de suavité entre-eux. C'êtoit un pur commerce de benedictions et une copie de Mariage de saint Joseph avec la sainte Vierge, ou du moins de saint Joachim avec saint Anne, aûquels ils avoient une devotion tres-particuliere. On eut dit de voir Isaac avec Rebecca ou la pudique Sara avec le jeune Tobie, et si cette derniere Dame fut heureusement delivrée de l'obsession des Demons qui êgorgerent ses premiers Maris, et obtint la delivrance de cet enchantement par la vertu de ses oraisons et par le ministere d'un Ange, cette vertueuse Dame obtint la même grace en faveur de Monsieur le Comte de Dalet son Mary et vit dissiper le charme qui leur avoit êté jetté le jour de leurs noces et ce malefice dêtruit par la perseverance de ses prieres, par l'effusion de ses larmes et par l'assistance de la sainte Vierge.

CHAPITRE VII.

De la mort de son Mary, et des ardens Desirs qu'elle eut d'être Religieuse, et d'une Vision qui la confirma dans le dessein de sa vocation.

Quoique ce genre de vie fut doux et suave à cette pieuse Dame et tres-agreable à Dieu, ce n'étoit pas neantmoins l'état dans lequel il desiroit de sa fidelité les plus signalez services. Nôtre Seigneur vouloit qu'elle fut toute sienne, ainsi que la Mere Prieure des Carmelites de Rion luy annonça. Mais suivant la prediction de cette servante de Dieu, pour aspirer à cet état il luy fallut se resoudre à un dépouïllement extreme ; Dieu commença par ce qui luy étoit le plus cher et le plus sensible, qui fut la mort de Monsieur le Comte de Dalet son Mary, le dix-huictième du mois de Janvier de l'année mille six cens vingt. Il deceda d'une mort toute sainte. Comme dés le moment de leur reunion sa vie avoit été veritablement chrêtienne et tres-exemplaire, une maladie de six mois avoit achevé de consommer ses vertus par l'exercice d'une longue souffrance et patience fidelle. Cette femme vertueuse l'avoit servy avec une assiduité sans exemple. Il n'y avoit que douze jours qu'elle étoit accouchée du dernier de ses enfans, lors qu'elle reçeut la nouvelle de la mort de son tres-bon Mary, et cette perte luy fut si sensible que, la violence de sa douleur rêpondant à

la grandeur de son amour, elle tomba pâmée au recit de cette perte. La seule grace divine et la soûmission que son cœur avoit voüé aux dispositions de la sainte Providence, furent capables de mettre un juste appareil à cette sanglante playe. Mais certes elle le fit tres-efficacement, se têmoignant (1), sous la main de Dieu, une vefve sensiblement affligée et une servante parfaitement soumise et fidele.

Dez qu'elle fut de retour de cette syncope et qu'elle fut un peu remise de son évanouïssement, elle fit deux actes heroïques dignes de la sublimité de sa vertu, de la force de son esprit et de la grandeur de son courage. Le premier fut un acte de profonde soûmission à la volonté de Dieu, imitant la constance que nôtre venerable Fondateur fit paroître à la mort de Madame sa Mere (2), et disant apres luy avec David : Je me tais, Seigneur, et je n'ouvre point la bouche, parce que c'êt vous qui l'avez fait, j'avouë que vous êtes tout bon; vos misericordes vont à l'Eternité, vos volontez sont toutes justes, vôtre bon plaisir est toûjours saint et vos ordonnances tres-aymables.

Le second fut un vœu de chasteté perpetuelle, se consacrant aux noces de l'Agneau immaculé de la plus

(1) Montrant qu'elle était.

(2) Le premier jour de mars de l'année 1610. « Après quoy, dit à propos de cette mort et en parlant du saint Evêque, son neveu Charles-Auguste, le cœur lui enfla fort et il pleura sur ceste mère plus que jamais il n'avoit faict depuis qu'il estoit d'Église, mais ce fust sans amertume spirituelle, selon qu'il le protesta après. »

pure et de la plus sincere consecration qui fut possible. Et Dieu au même instant rêpandit en son esprit des lumieres et des desirs inexprimables de la vie religieuse ; quoi-que, selon toutes les apparences humaines, elle fut hors d'esperance de pouvoir aspirer à cet état, étant jeune, vefve et chargée de quatre Enfans dont l'Aîné n'avoit que cinq ans. Elle rendit tous les devoirs dont sa juste douleur et la sincerité étoit obligée à l'ame et à la memoire du defunt Comte son Mary ; et quitant pour jamais tous les atours, non seulement de la vanité, aûquels elle avoit renoncé depuis long-temps, mais les moindres ornemens de bien-sceance qui font paroître quelque sorte d'engagement dans le monde, elle prit un deuïl tres-austere, avec une sainte esperance de ne le poser jamais que pour être revêtuë du sac de la penitence, prenant le saint habit de Religieuse. Et cette esperance étoit si vivement empreinte dans son cœur, que toutes les fois qu'elle se mettoit en priere, elle ressentoit un certain mouvement interieur, qui excitoit en son âme un tres-ardent desir de fonder un Monastere ; et même hors du temps de l'oraison, la plus frequente pensée qui occupoit son esprit, étoit de chercher les moyens d'une entiere retraite du monde.

Voicy la declaration ingenuë qu'elle en fit par écrit à nôtre tres-digne Mere de Chantal dans la sainte confiance qui lioit ces deux grandes ames (1) :

(1) Madame de Chantal avait eu, elle aussi, plusieurs visions au sujet

« Comme je cherchois, dit-elle, à me quiter moy-même et à sortir du monde pour me donner à Dieu, le jour de la feste de la Visitation, l'année mille six cens vingt, apres la sainte Communion, je fus saisie d'un profond recueillement interieur et mon esprit, ce me semble, me quitta. En suite de quoy je fus conduite dans un lieu où jamais je n'avois été. Alors je vis distinctement nôtre venerable Fondateur François de Sales, que je n'avois veu, non pas même en peinture ; et depuis, ayant eu l'honneur de le voir, je suis tres-certaine que c'êt le même qui fut presenté à ma veuë sous cette image. Il benissoit une nouvelle maison et y mettoit toutes choses par ordre. Au même instant j'ouis distinctement une voix qui me dit : « Regardez bien, cet edifice est ma maison et celle de ma Mere. » J'obeïs ponctuellement à cette voix, et ayant jetté la veuë de toutes pars, je voyois cette maison à plusieurs étages et, contre toutes les Reigles de l'Architecture, je remarquois un grand nombre de petites portes et tres-basses et plusieurs fenêtres de même forme et proportion. Neantmoins cette maison parut merveilleusement à mon gré, parce que j'en trouvois l'abord facilement accessible, et les appartements, quoique simples et sans ornements, ne laissoient pas d'être tres-commodes. Je fus touchée d'un tres ardent desir d'entrer dans cette maison ; mais je n'en pouvois décou-

de la Visitation. Voyez *Vie du B. François de Sales*, par Charles-Auguste de Sales, livre VI[e].

vrir, ny les avenuës, ny l'entrée. Et comme j'étois en cette perplexité, la même voix me dit tres-distinctement : « Priez et esperez, vous le sçaurez demain. » Et tout soudain je revins à moy-même. » Jusques icy ce sont les propres termes qu'elle en écrivit de sa propre main.

L'oracle qui luy fût annoncé, sans differer plus longtems, le jour suivant (1), eut l'effet de sa prediction en cette maniere : Mademoiselle Peronne de Blansac (2), sa cousine, n'ayant pû supporter l'austerité de la vie des Reverendes Meres Carmelites, et ayant été obligée de sortir du Monastere de Rion sans avoir pû obtenir la grace d'y faire la Profession religieuse, se retira vers cette chere cousine, pour se consoler avec elle sur la douleur qui luy restoit de n'avoir pû se consacrer à Dieu dans ce Monastere, qui étoit dans la reputation d'une tres-haute sainteté dans la Province. Le Reverend Pere du Chêne, Prêtre de l'Oratoire, personnage d'une tres-grande suffisance et probité, pour contribuer au repos de l'ame de cette Damoiselle affligée, à son depart de Rion, luy donna le Livre des Constitutions de nôtre petit Institut, l'asseurant qu'elle trouveroit dans ce livre le chemin que Dieu vouloit qu'elle suivit pour aller au Ciel. Le Reverend Pere Alphonse

(1) Eut le jour suivant sans différer plus longtemps.

(2) Il faut lire de Blanzat. La fille unique de Guillaume de Blanzat de Cebazat et de Jeanne de la Rochedagons, sa femme, avait épousé en premières noces Blaise Le Loup, seigneur de Preschonnet, grand-père de la Mère Anne de Preschonnet.

Capucin, personnage tres-interieur, fût encor inspiré de luy dire la même chose ; et comme elle avoit une sainte confiance en la prudence de Madame de Dalet, sa chere cousine, elle voulut en recevoir son âvis. Luy ayant donc communiqué le sentiment de ces deux grans serviteurs de Dieu et presenté le Livre de nos Constitutions, ces deux cheres ames, enflammées du même desir pour la Vie Religieuse, se renfermerent dans leur Oratoire et firent la lecture de ce petit Livret avec une suavité nompareille et avec des transports de joye inconcevables, demandant à nôtre Seigneur de leur faire conoître sa sainte volonté. Et ayant continué leur priere durant quelques heures avec une ferveur extraordinaire, nôtre tres-chere sœur fut confirmée dans la pensée que Dieu luy inspira, que ces saintes Constitutions étoient en effet la Regle que nôtre Seigneur luy avoit destinée, pour se consacrer à la perfection de son saint amour. Alors elle raconta à cette chere Parente l'élevation d'esprit en laquelle il avoit pleu à nôtre Seigneur de luy faire voir une nouvelle maison bâtie et consacrée en son honneur ; âjoûtant qu'apres la lecture des Constitutions, un mouvement interieur et suave luy persuadoit que cette nouvelle demeure êtoit nôtre petit Institut et que l'entiere conformité de ses Regles avec ce qu'elle avait veu, ne luy en laissoit nulle doute ; que les premieres Constitutions luy avoient été figurées par les trois diverses entrées de cette maison et luy representoient sans doute les trois rangs de sœurs qui peuvent être receuës dans

l'Institut (1) ; et parce que la Congregation est destinée pour recevoir diverses Personnes de differens êtas, âge, temperament, force et complexion, c'êt à dire des personnes foibles et robustes, saines et infirmes, jeunes et vieilles, bien faites et contrefaites, et que le desavantage du corps n'en exclud aucune qui ait la bonne volonté et les qualitez de l'esprit, ces portes differentes luy êtoient une figure des differentes qualitez de personnes, lêquelles doivent entrer dans l'Institut, et les differens degrez de charité qui doit être exercé en leur endroit selon leur besoin et suivant l'exigence de leur complexion et de leur âge.

Mademoiselle de Blanzac lui demanda ce qui signifioient ces petites fenêtres et qui sembloient disproportionnées à la grandeur de ce bâtiment. A quoy cette chere ame, suivant la lumiere du saint Esprit qui luy donnoit cette interpretation, comme il luy en avoit rêpandu la veuë, luy repondit : « Ces petites fenêtres signifient indubitablement que les Filles de cet Institut ne doivent jamais avoir le grand jour du monde, que toute leur grandeur sera d'être cachées au monde et toutes ensevelies avec Jesus-Christ, par la mort de leurs sens exterieurs et de toutes leurs passions. »

Enfin ce que le sejour de cette maison leur parut doux, commode, tranquille et suave, leur fit co-

(1) Les Sœurs Choristes, les Sœurs Associées, les Sœurs Tourières.

noître (1) la douceur qui est l'esprit de l'Institut, où la moderation des austeritez corporelles, jointe à une obeïssance aveugle et toute nuë en laquelle consiste le plus haut degré de la simplicité colombine et evangelique, donne une entiere suavité et tranquillité de l'esprit.

Ainsi ces deux ames choisies de nôtre Seigneur passerent prêque toute la nuit à lire, à relire et à raisonner sur ces saintes Constitutions et sur l'esprit de l'Institut, avec des veuës si claires et si distinctes de la perfection à laquelle nôtre vocation nous oblige, que nous pouvons dire sans crainte avec David que cette nuit fut lumineuse comme un jour clair et serain, pour ces deux cheres âmes.

CHAPITRE VIII.

Comme elle s'oblige par vœu à fonder le Monastere de Mont-Ferrand en Auvergne.

Cette Dame, enflammée de mille ardens desirs de la Vie religieuse et de goûter par experience la douceur de la vie de l'Institut, dêlors eût quitté de tout son cœur et sa terre et sa parenté pour aller chercher bien loin un Monastere de la Visitation et se rendre Fondatrice d'un Monastere de l'ordre ; c'étoit une tres-belle

(1) Cela, c'est-à-dire que le séjour, etc., leur fit connaître.

entreprise, mais l'execution en êtoit bien difficile. Et dêlors elle previt les grans obstacles qui se presenteroient à l'execution de ce grand dessein. Neantmoins nôtre Seigneur travailla visiblement pour la consolation de sa servante, qui n'agissoit que pour son honneur; il dissipa heureusement la plus fâcheuse opposition qu'elle pouvoit apprehender, c'êt à sçavoir la repugnance que Madame sa mere pourroit avoir contre cet êtablissement. Au contraire, elle y trouva son esprit asses disposé, de maniere qu'elle obtint aisement son consentement et même avec aprobation et agréement, cette Dame, qui le portoit tres-haut (1), selon sa naissance, ayant tenu ce propre discours à nôtre chere sœur : « Ma Fille j'ay fondé un Monastere de Religieux pour obtenir votre santé corporelle, si vous avez dessein d'êtablir un Monastere de filles pour la guerison de vôtre cœur en l'affliction de vôtre viduité, j'en suis contente, pourveu que vous n'ayez autre pretention que de visiter quelques fois le Monastere et vous entretenir avec les sœurs, usant de votre privilege de Fondatrice. » Ce consentement maternel fut d'une extreme consolation à cette jeune Dame; laquelle, ayant été obligée de faire un voyage à la montagne pour voir une de ses Terres, y fut investie et assiegée par les neiges, et craignant que son absence aporta du retardement à l'accomplissement de sa Fondation qu'elle consideroit desormais comme sa plus importante af-

(1) Qui était très-hautaine.

faire, elle hazarda sa propre vie pour venir y travailler (1), s'êtant exposée à un tres-evident peril pour retourner à Mont-Ferrand et ayant demeuré prés de huit heures à passer la montagne et à faire deux petites lieuës de chemin, durant lequel la bonne Dame et tous ceux de sa suite furent tellement saisis du froid qu'ils creurent tous de mourir parmi ces neiges et se disposerent effectivement à mourir, ne voyant nulle esperance de pouvoir passer outre.

Ce fut en cette extremité où notre vertueuse Vefve redoubla la ferveur de son ardente charité que ny la froideur de la neige, ny les eaux de toutes les tribulations n'ont jamais pû êteindre ou refroidir. Se voyant reduite en ce dêtroit (2), elle eût recours à la sainte Vierge son ordinaire refuge, et elle s'engagea, par vœu à nôtre Seigneur, de faire la Fondation du Monastere, à laquelle auparavant elle n'avoit autre engagement que d'un simple desir et d'une resolution revocable et purement volontaire. Et pour suivre cette lumiere celeste, cependant que les filles et les autres de sa suite, desesperans de leur vie, ne penserent plus qu'à leur salut eternel, criant : « Confession, confession, » et occupant Monsieur l'Abé de Bonnebaut à leur rendre cet office charitable et à les disposer à ce terrible passage, nôtre bonne et vertueuse Dame redoublant sa confiance en la misericorde de Dieu et

(1) A se débarrasser des neiges.

(2) Passage périlleux entre deux montagnes. Il était aussi parfois pris au figuré.

en la protection de la sainte Vierge, se mit à genoux dans une congere (1), ou pour mieux dire dans une abîme de neiges, et fit vœu de donner une grosse somme d'argent pour la Fondation du Monastere et d'en poursuivre incessamment l'établissement. Et, ô trait merveilleux de la misericorde de nôtre Seigneur! tous ceux de la compagnie qui étoient prêque pâmez et qui n'attendoient que la mort, au même instant de ce vœu, comme si une main toute puissante les eut retiré visiblement de ce peril, ou leur eut donné quelque precieux confortatif, ils reprirent tous force et courage; et le Cocher même, lequel, quoique rustique de naissance et accoûtumé à la rigueur du froid des montagnes, tomboit en defaillance comme les autres de la suite, asseura qu'il avoit ouy une voix qui luy dit: « Avance au nom du Seigneur Jesus! » et qu'au méme instant les chevaux sortirent de ces abîmes de neiges où le carrosse étoit engagé et qu'ils volerent plus legerement qu'ils n'eussent pû faire aux plus beaux jours de l'année en pleine campagne. Et sur le soir, en un quart d'heure, ils firent plus de chemin qu'ils n'avoient pû faire dez la pointe du jour, et ils le firent sans peine, quoique le chemin fut aussi mauvais et difficile. Et cette preservation a toujours été attribuée à un insigne miracle de la foy de cette Vefve, qui ne

(1) Je crois que ce mot est la traduction du mot *counzeire*, qui, dans le dialecte auvergnat, signifie un amas de neige de peu de hauteur; cet abîme de neige dont parle madame de Chaugy serait mieux désigné par le mot *coumble*.

parût gueres moindre en ce peril que celle des Saints, lêquels ont transporté des montagnes.

Et comme elle n'ignoroit pas le conseil du sage qui avertit de ne differer point à rendre le vœu que l'on a fait, aussi-tôt qu'elle fût arrivée au logis, la premiere chose qu'elle fit à son entrée, ce fut de rendre graces à nôtre Seigneur de leur delivrance, et au même temps elle raconta à Madame sa Mere le peril evident où elle s'êtoit trouvée et le vœu qu'elle avoit fait à Dieu entre les mains de la Sainte Vierge. Madame sa Mere qui aprehendoit ce qui reussit enfin tres-heureusement, interrompit alors sa narration et luy dit promptement : « Hê bien, ma Fille? Et vous avez fait vœu de vous faire Religieuse pour sauver votre vie? Et vous me faites tout ce discours pour y preparer mon esprit! — Nullement, Madame, rêpondit la jeune vefve, mais j'ay fait vœu à Dieu et à la sacrée Vierge, sa tres-sainte Mere, d'êtablir un Monastere de la Visitation dans l'Auvergne, et je vous supplie tres-humblement de vouloir m'ayder à l'accomplir. »

Madame sa Mere qui ne craignoit que l'engagement de sa personne par la profession religieuse, l'accorda de bon cœur et de tres-bonne grace. Et peu de jours apres ces deux Dames allerent visiter les maisons de la ville de Mont-Ferrand, pour en trouver une commode et propre à leur dessein. Sur quoy il arriva une rencontre qui ne doit pas être mise en oubly, parce que nous y remarquons un trait particulier de la divine Providence. Un honnête homme de ladite ville, qui

n'avoit nulle pensée de se defaire de sa maison, voyant l'empressement de ces Dames, leur dit en riant : « Mes Dames, s'il vous plait de me faire l'honneur de visiter aussi ma maison, vous y serez les bien receuës. » Elles y entrerent comme par divertissement et pour répondre à sa civilité; et ayant trouvé que cette maison étoit dediée à la sacrée Vierge et que pour marque de cette dedicace il y avoit une grande image en relief de cette même Vierge qui sembloit les attendre, nôtre fervente Vefve, s'étant prosternée à genoux devant la sainte image, suplia cette Mere de toute bonté de toucher le cœur de Monsieur Dumas, qui étoit le Maître de ladite Maison, en faveur de ses cheres Filles de la Visitation. Sa priere fut exaucée, ledit sieur Dumas tout sur l'heure ayant ressenty son cœur vivement touché, quelque attachement qu'il eut à sa maison, n'ayant pû s'empêcher de l'offrir à ces deux Dames pour l'accomplissement de leur dessein, si elles la jugeoient propre. Et ce qui est plus remarquable, il la donna à meilleur prix de beaucoup qu'elle ne valoit, disant qu'il vouloit avoir quelque part à la bonne œuvre de cette Fondation.

Il seroit difficile de pouvoir exprimer la joye de cette chere Fondatrice lors qu'elle eut trouvé un domicile propre pour les Epouses de son Seigneur. Je ne produiray que les termes, qu'elle en écrivit à une ame confidente, « ayant acheté cette maison, dit-elle, je commençay de donner du sommeil à mes yeux et du repos à mon cœur par la douce esperance de joüir

bien-tôt du bon-heur de la Vie religieuse, que mon ame prisoit et desiroit de plus en plus. »

CHAPITRE IX.

De l'Etablissement de nôtre Monastere de Mont-Ferrand, et des persecutions qu'elle souffrit pour resister à un second Mariage.

Dans l'esperance de jouïr bien-tôt des suavités de Marie en la compagnie des sœurs, cette chere ame commença dêlors avec la diligence de Marte à preparer le Monastere. Et conoissant par reputation notre treshonorée Mere Marie Jacqueline Favre, alors Superieure de nôtre Monastere de Lyon, elle s'adressa à sa charité pour obtenir des Religieuses pour son êtablissement. Et ayant dêjà toutes les permissions necessaires de Monseigneur l'Evêque, qui êtoit son proche Parent, et de la ville où elle êtoit parfaitement honorée et en laquelle aucun Monastere de Religieuses n'avoit encores êté êtably, elle eut enfin la consolation, non-seulement de voir reussir son dessein et les sœurs arriver heureusement, mais, ce qui remplit son cœur d'une surabondance de joye in-explicable, nôtre tres-honorée Mere Marie Jacqueline Favre fut choisie pour conduire à Mont-Ferrand cette chaste trouppe de Vierges et pour être la premiere Superieure de ce nouveau Monastere.

Je ne peux exprimer quelle fut la dilatation de son cœur à la veuë de cette tres-honorée Mere. Elle avoit conçeu une incomparable estime de ses vertus par le recit des dons excellens qu'il avoit plû à nôtre Seigneur de mettre en elle ; mais sa presence encherit au dessus de la renommée et luy fit conoître que cette prodigue (1) en matiere de louanges (qu'elle donne par flaterie en tant d'autres sujets) avoit parû avare en cette rencontre. La chere Fondatrice trouva dans l'esprit de cette digne Superieure et seconde Mere de l'Institut tous ses desirs accomplis et la lumiere qu'elle attendoit pour sa conduite interieure et la prudence qu'elle eut pû desirer pour faire reussir avec honneur pour la seule gloire de Dieu, une si sainte entreprise.

Dés ce moment les cœurs de ces deux servantes de Dieu furent liez ensemble ; et l'êtreinte de la sainte dilection qui opera cette union fut si douce et si forte, que l'on pouvoit dire avec verité, qu'elles n'êtoient qu'une même ame, qu'un même cœur, un même dessein, une même pretension et un même zele pour la gloire de Dieu et pour l'avancement du Monastere. Et nôtre Seigneur rêpandit visiblement ses benedictions sur la pureté de leurs intentions. Nôtre maniere de vie fut si bien goûtée en Auvergne et l'esprit de l'Institut y fut trouvé si doux et si suave, qu'avant la fin de l'année on avoit dêja donné le voile à neuf Filles et prêque de toutes les principales maisons de la Pro-

(1) On comprend qu'il s'agit de la renommée.

vince et, ce qui est plus à estimer, qui donnoient toutes les marques visibles d'une vocation celeste, par la parfaite soumission de leur esprit et par l'exactitude de leurs observances.

Cependant la jeune Comtesse, qui goûtoit des douceurs qui surpassoient ses esperances dans les exercices Religieux, ne sortoit du Monastere que le plus rarement qu'elle pouvoit (1); quoy qu'elle fut contrainte de se priver de ces consolations toutes les fois que la necessité des affaires de ses enfans l'exigeoit; et ce n'êtoit jamais sans souffrir en son cœur d'extremes violences, luy semblant qu'on la tiroit hors de son centre lorsque d'autres emplois l'éloignoient des saintes pratiques de la vie religieuse de laquelle elle avoit dêja fait la profession en esprit (2).

Au contraire cette grande assiduité dans le Monastere commença à donner de cruelles inquietudes à l'esprit violent de Madame sa Mere, qui luy en fit des gros reproches et luy têmoigna qu'elle n'êtoit pas sans se repentir d'avoir donné son consentement et d'avoir même contribué par son autorité et par ses soins à cet

(1) « Je ne voys pas, écrit François de Sales à la mere Favre (1622), qu'il y ait aucun inconvenient que madame de Dalet entre ès monasteres de ceste province-là; au contraire, il me semble que la gratitude et la bienseance requièrent qu'elle y entre. »

(2) « La bonne madame de Dalet est bien heureuse de vouloir ceste vie-là; Dieu lui face la grace qu'y estant elle ne recherche plus rien. Je ne l'ay jamais veuë; mais j'ay un instinct intérieur tout particulier pour elle et pour son esprit. » (*Lettre de François de Sales à la Mère de Chantal.* 23 avril 1622.)

établissement, qui la privoit de la douce presence de cette chere Fille, qu'elle eût toujours voulu voir en sa compagnie. Elle en vint à cette rigueur qu'à peine la eune Comtesse étoit entrée dans la maison pour se consoler avec les sœurs ou pour faire ses devotions, qu'elle envoyoit la rapeller ; et souvent même elle luy en defendoit l'entrée avec injures, ce qui étoit la plus sensible de toutes ses mortifications.

Mais ces traitemens rigoureux n'étoient rien que des fleurs. Nôtre chere Comtesse trouva bien des épines plus piquantes, sur lesquelles il fallut passer, afin de voir le Seigneur dans le buisson ardent et de pouvoir arriver à cette terre sainte de la montagne d'Oreb, je veux dire la sainte Religion. Le monde et le demon se joignirent à ces effors de l'amour maternel pour luy livrer le dernier assaut et en verité le plus rude qu'il est possible de souffrir, et pour lequel soûtenir et vaincre il ne falloit pas moins de force et de generosité chrêtienne, que d'humilité et de patience.

Un Seigneur des plus puissans du Royaume, et qui avoit une des premieres charges de l'Etat, au même temps se trouva vef et n'avoir qu'un Fils et une Fille prêque de même âge que le Fils et l'Aînée de notre bonne Comtesse. La pensée de joindre deux puissantes maisons et de faire trois alliances tout à la fois, et la haute reputation que cette jeune Dame s'étoit acquise par sa vertueuse conduite et par ses grandes qualitez naturelles, inspira un tres-ardent desir à ce Seigneur de la rechercher en mariage, il en fit les recherches avec

toutes les demonstrations d'amour et de respect que meritoit une personne de cette naissance. Il s'adressa à Madame de Montfant, laquelle trouvant tous les avantages desirables en cette alliance, en receut la recherche avec honneur et ne mit rien en oubly pour disposer l'esprit de sa Fille à donner son consentement à ses secondes nôces, qui luy promettoient une êlevation encores plus grande que les premieres. Mais la jeune Vefve qui avoit donné son cœur à Dieu et qui l'avoit choisi pour son unique Epoux, incontinent apres la mort de son Mary, supplia Madame sa Mere de ne la presser point pour ce Mariage et d'avoir la bonté de ne forcer point son esprit au choix d'une condition, que nôtre Seigneur luy même avoit laissé libre à un chacun, la conjurant d'employer l'authorité que la naissance luy donnoit sur elle pour tout autre commandement, avec promesse qu'elle ne luy répondroit que par soûmission et obeissance.

Madame de Montfant qui êtoit d'une humeur imperieuse et dominante et tres-haute à la main, ne se paya point de cette rêponce ; elle fit convoquer une assemblée de Docteurs et de Religieux de divers Ordres, particulierement des Reverends Peres Capucins, Recolets, Jesuites et des Prêtres de l'Oratoire pour la resoudre à suivre son intention par des motifs de pieté, et luy persuader à consentir à cette recherche pour l'agrandissement de sa maison, pour le bien de ses enfans, pour son propre repos et pour la consolation particuliere de Madame sa Mere. Tous ces motifs

êtoient plausibles ; mais ils ne furent pas les plus pressans, ny ceux qui donnerent la plus rude atteinte au cœur de cette chaste tourterelle.

Madame de Montfant outre les persuasions de son eloquence naturelle et outre toutes les raisons que les Docteurs devoient alleguer, avoit instruit les quatre petits enfans de nôtre genereuse Vefve à joüer leur petit personnage. Les uns se jetterent à ses genoux et les autres à son col, la conjurant avec larmes de vouloir obeïr à leur Grand-mere et suivre son avis pour leur avantage. Et cette chere sœur a témoigné depuis que les tendresses et les pleurs de ces quatre petits enfans, firent plus de violence à son cœur que les raisons des quatre Docteurs, auquels elle fit des réponces si pertinentes et si judicieuses, et faisant paroître une telle constance et une resolution tellement affermie dans son bon dessein, qui n'êtoit autre que de vouloir perseverer dans l'êtat de sa vuidité, que tous ces Docteurs qui êtoient des personnes de merite et de pieté, et qui sçavoient ce que saint Paul a dêclaré en l'honneur des Vierges et des Vefves (disant que si celuy qui donne sa fille en Mariage fait bien, celuy qui ne la soûmet pas à ce joug fait encores mieux), ne firent qu'admirer sa vertu et la pureté de l'esprit qui parloit en elle, et dirent à Madame sa Mere qu'ils faisoient conscience de s'opposer à une vocation si pure et si sainte.

Mais la Mere irritée au non plus (1) n'en demeura

(1) Au-delà de quoi il n'y a rien.

pas là. Elle s'avisa d'une autre tentative qui, étant plus forte à raison de l'authorité de la personne qu'elle pretendoit employer, luy faisoit esperer un succez plus favorable. Monsieur l'Evêque de Clermont (1) étoit son proche Parent, ce qui luy donna la pensée, qu'il entreroit absolument dans ses interets. Avec cette ferme creance, elle mena la Vefve et les quatre petits enfans devant ledit Seigneur; et ayant instruit les enfans de se mettre à genoux devant ses pieds et de les baigner de larmes, elle le conjura par l'honneur de leur alliance et par les sentimens de tendresse et de compassion et par les soûpirs de ces petits orphelins qui auroient excité le cœur d'un Rocher, qu'il eût la bonté de leur servir de Pere et de Pasteur; et comme Superieur du Monastere de la Visitation, de vouloir defendre aux Religieuses d'en permetre l'entrée à sa fille; afin que perdant la veuë de ces objets, qui nourrissoient cette obstination en son esprit, elle perdit cette imagination et put se resoudre à ce mariage.

Le bon Evêque persuadé par l'eloquence de cette Dame et touché par les pleurs de ces petits enfans, prit leur interét en main et ne mit rien en oubly pour disposer la Comtesse à suivre le conseil de sa Mere, qui paroissoit entierement juste, qui étoit tres-avantageux à ses enfans et tres-honorable à elle-même. Elle rêpondit audit Seigneur Evêque avec une singuliere moderation, et nôtre Seigneur luy mit dans la

(1) Joachim d'Estain, évêque de Clermont, 1614-1651.

bouche des paroles si efficaces, que l'Evêque luy-même, n'ayant pas de quoy luy repliquer et voyant toutes les raisons inutiles et trop foibles pour la convaincre, il luy fit mille reproches et la traita d'obstinée et de denaturée, demeurant (1) insensible aux larmes et aux sanglos de ces petits enfans qui luy touchoient vivement le cœur (2) et qui eussent donné de la compassion à des Sauvages et à des Barbares.

Mais voicy le dernier effort que l'artifice du Demon pouvoit inventer et que la violence de l'amour maternel pouvoit executer, pour éprouver ou pour punir sa constance : Madame de Montfant voyant que tous ces premiers essays étoient demeurez sans effet, convoqua dans le Chateau de Dalet (3) une assemblée de tous les Parens, tant de son côté que de celuy de feu Monsieur le Comte de Dalet, qui conspirerent tous unanimement au dessein de la Mere, trouvant un avantage tres-grand en cette alliance. Il n'en fut pas un de toute la compagnie, qui n'employa toutes ses persuasions pour lui faire comprendre l'obligation qu'elle avoit d'agreer une si honorable recherche et d'accepter cette seconde alliance, laquelle établissoit et relevoit si hautement la fortune de ses enfans. Et les plus qualifiez (4) et (5)

(1) Qui demeurait insensible.

(2) A lui, évêque.

(3) Dalet, bourg de 178 feux, d'après les recensements faits au dix-huitième siècle, sur la rive droite de l'Allier, à trois lieues de Clermont.

(4) Les plus élevés en qualité, en rang, en position.

(5) Et ceux qui.

qui, par la consideration de leur âge et de leur experience, luy parloient avec plus d'authorité, luy declarerent, au nom de tous, que si elle perseveroit en cette obstination et ne rendoit promptement obeïssance au juste desir de Madame sa Mère, qu'ils l'abandonneroient tous et ne la reconnoitroient plus pour leur Parente.

Cette pitoyable Dame qui êtoit au milieu de cette assemblée comme un criminel devant ses Juges et qui souffroit pour la vertu les reprehensions qui ne sont duës qu'aux crimes, se voyant ainsi pressée et n'ayant plus d'autres moyens pour opposer à l'authorité de tant de personnes d'honneur, dont elle êtoit obligée de reverer la naissance et le merite, se resolut de declarer enfin le secret de son cœur et d'arrêter le cours des persuasions humaines par les devoirs d'une obligation divine et celeste. Elle se mit à genoux au milieu de cette honorable assemblée et declara que dés l'instant que feu Monsieur le Comte de Dalet son mary fut mort, et que Dieu les separa pour les unir plus fortement à son saint amour, elle avoit fait vœu de chasteté perpetuelle et qu'elle l'avoit renouvellé plus de cent fois depuis ce tems là ; qu'elle ne pouvoit nullement douter qu'elle ne l'eut fait par un special mouvement du Saint-Esprit ; et que dez le moment qu'elle engagea son cœur et son corps au divin Epoux par ce vœu perpetuel et irrevocable, elle êtoit si constamment confirmée dans le desir d'être fidele à l'observance de ce vœu (qu'elle avoit été si fortement inspirée à faire), que

la sacrée inspiration avoit été si continuë et qu'à l'heure même elle étoit si pressante, que si jamais elle n'avoit fait ce vœu, elle declara qu'elle seroit prête à le faire; et qu'elle ne pouvoit s'imaginer que, la compagnie étant composée toute de personnes si raisonnables et si vertueuses, il s'en trouva (1) une seule qui, apres cette declaration, voulut blâmer son dessein, ny luy persuader d'être infidele à ce vœu fait à Dieu, pour plaire à un homme, ny d'aspirer à d'autres nôces qu'à celles de l'Agneau sans macule.

Ce discours mit en telle côlere Madame de Montfand qu'apres l'avoir chargé de mille sortes d'injures, elle en vint jusques à la frapper et à l'exceder (2) en sa personne et à coups de pieds et de poings. Quoyque ce fût au gros de l'hyver et dans l'entrée de la nuit, sans qu'il fut au pouvoir de personne de l'en empêcher, elle chassa cette jeune Dame de son propre château avec ces quatre petits enfans. Et incontinent qu'elle les eut mis dehors, elle fit lever le Pontlevis, fermer les Portes, et prit les clefs de crainte que personne ne luy donna l'entrée. Cette innocente persecutée se voyant reduite en ce triste état et chassée de sa propre maison pour la fidelité qu'elle avoit promise et voüée à son Amant celeste, fut contrainte de prendre le plus petit de ses

(1) Trouvât.

(2) Battre avec excès. Il faudrait *excéder*, qui est un verbe neutre dans le sens où il est pris ici. C'est un mot de style ou de pratique, c'est-à-dire employé à peu près uniquement par les gens de loi dans les procès-verbaux, réquisitoires et conclusions.

enfans dans sa robe, le second sur son dos, et aux deux autres qui commençoient à marcher elle tendit la main.

Et en ce pitoyable equipage, chassée de son château par sa propre Mere et couverte d'opprobres et d'injures par ses plus proches Parens, elle se retira dans une maison du village. Et à l'instant qu'elle y fut entrée, elle se mit à genoux et renouvella le vœu de sa fidelité à nôtre Seigneur, son cher et unique Epoux, s'offrant à perdre plutôt la vie que cette couronne.

L'on a peine de dire sans compassion, la desolation extreme où la pauvre Agar fut reduite, lorsque Sara, sa Maîtresse, obligea Abraham de la chasser de sa maison avec son fils Ismaël ; et quelque vertueuse que Sara ait paru en ses autres actions, il seroit mal aisé de la justifier en cette rencontre, ny de pouvoir desavoüer qu'une espece de cruauté n'ait obscurci l'éclat de l'innocence et de la debonaireté de cette sainte Dame, si ce n'est que l'on veüille dire de la rigueur qu'elle fit paroître en cette action, ce que l'on dit de l'adresse de Rebecca dans une autre, pour l'excuser de mensonge, que ces avantures étranges n'étoient que des figures et des mysteres plutôt que des realitez, et que pour en conoître la verité et la sainteté, il faut moins les considerer parce qu'elles sont en elles mêmes, que par les veritez qu'elles representent.

Mais quelque extrême que fût l'affliction d'Agar, elle n'étoit pas un objet digne de commiseration à l'égal de cette veritable et parfaite Vefve, si nous jugeons de

sa sainteté par le sentiment de saint Paul ; puis qu'elle n'êtoit desolée que pour avoir en horreur les delices, qui sont le poison mortel de l'honnêteté et de la vertu des Vefves (1). Agar n'êtoit expulsée que pour avoir fait l'insolente, et cette Dame n'est chassée que pour vouloir être trop modeste ; Agar n'êtoit que la servante de la maison, cette Dame êtoit non seulement la fille, mais la maîtresse ; Agar êtoit punie pour s'être emancipée et enflée d'orgueil à cause de l'alliance d'Abraham, et celle-cy n'êt outragée que pour ne vouloir consentir à une alliance tres-honorable ; Agar est exilée pour avoir voulu faire la Dame dans la maison de sa maîtresse, et cette pauvre Dame n'êt dejetée que pour le dessein qu'elle a de se rendre simple servante dans la maison de Dieu ; Ismaël fils d'Agar avoit merité ce châtiment par ses insultes tumultueuses, et l'innocence de ces quatre petits enfants devoit-elle recevoir un traitement si deraisonnable ? Il seroit impossible en verité d'excuser une action si êtrange de cette Dame (2), d'ailleurs parfaitement vertueuse, si l'on ne la considere de même œil que celle de Sara et de Rebecca, je veux dire qu'il faut moins l'envisager en elle même que dans le dessein de Dieu, qui preparoit une plus haute

(1) Que la veuve qui est vraiment veuve et abandonnée espère en Dieu et persévère jour et nuit dans les prières et les oraisons. Et pour celle qui vit dans les délices, elle est morte, quoiqu'elle paraisse vivante. »(*Première Epître de saint Paul à Timothée*, chap. v.) La Mère Madeleine fait allusion à ce chapitre, qu'on pourrait appeler le Code de la viduité chrétienne.

(2) On comprend aisément qu'il s'agit de madame de Montfan.

sanctification à cette sienne Epouse et servante par côte voye rigoureuse. Ce qui est tres-certain c'êt que de même que Dieu ne delaissa point Agar expulsée, et qu'au contraire il envoya un Ange pour la consoler en son desert ; nôtre Seigneur n'abandonna point en sa douleur sa fidele servante ; il fut luy-même son Paraclet (1) et son Ange consolateur, et il repandit en son cœur un torrent de douceurs et de suavités des plus abondantes qu'elle eût jamais receu ny savouré en sa vie, ainsi qu'elle l'écrivit confidemment à notre tres-honorée Mere Peronne Marie de Chatel en une lettre conçeüe en ces propres termes :

« Oüy, ma tres-chere Mere, dit-elle, il est vray que j'ay eu l'honneur d'avoir été batuë et flagellée pour ma Bien-aymée vocation ; mais certes de tous les outrages que nôtre Seigneur permit m'être faits par celle à qui je dois le plus au monde et pour laquelle aussi j'avois plus de respect, nul n'a été égal à la honte de me voir chassée de ma propre maison à coups de pieds et de poins sur ma personne et sur mes pauvres petits enfans. Si vôtre charité a jamais veu de ces Gueuses qui ont des enfans à leur col et en leurs bras, j'étois en cet equipage. Mais, ma tres-chere Mere, ô que nous avons un Dieu plein de misericorde ! Il permit bien en ce rencontre que mes sens fissent quelque revolte, à cause de mes pauvres petits enfans ; neantmoins mon ame étoit dans une si grande tranquilité, paix et joye, que

(1) Le Saint-Esprit. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il y a ici une faute d'impression.

n'osant chanter exterieurement, à cause de la bienseance, je chantois mentalement plusieurs versets des Pseaumes de David que Dieu me mettoit au cœur; et je faisois des actions de grace tres-ardentes à la divine bonté de m'avoir donné de si belles occasions de luy témoigner mon amour, et je ne me souviens pas d'avoir jamais eu des sentimens pareils. Une pauvre Païsane me receut lorsque ma Mere m'eut ainsi chassée, et me prêta deux de ses couvre-chefs, dont je fis des coëfes de nuit pour moy et pour mes pauvres enfans. Elle me quitta son lit, où je couchay mes quatre petits, et quant à moy, j'avois tant de choses à dire à mon bon Dieu, que je ne me couchay point cette nuict la. »

CHAPITRE X.

Du Rétablissement de nôtre chere sœur auprez de Madame sa Mere, et du choix qu'elles firent de nôtre Venerable Fondateur pour arbitre de leur different.

La côlere de Madame de Montfant passa, parce qu'elle étoit violente et contraire aux mouvements naturels; mais l'amour maternel, comme inspiré par la nature et authorizé par la raison, étant demeuré, et cette vertueuse Mere, suivant la sainte parole, ne pouvant mettre en oubly, ny voir sans pitié souffrir l'enfant de ses entrailles, le pitoyable état, où sa passion avoit reduit cette chere Fille, la martyrisoit d'un côté et son

grand courage la tyrannisoit de l'autre. Elle ne pût enfin resister long-temps aux raisonnables atteintes de la compassion et quoy qu'elle feignit d'être toûjours irritée, elle donna ordre que sa fille ne manqua de service et lui envoya secretement une femme de chambre pour luy rendre cet office, et quelque temps s'étant écoulé ainsi, par l'entremise des Parens, Madame de Montfant se rendit à la raison et receut en grace celle qui n'avoit jamais manqué de respect pour elle.

Et comme la renommée de la sainteté de nôtre venerable Fondateur et l'estime de son incomparable prudence pour la conduite des ames et son adresse divine à trouver les justes moyens pour composer les differens les plus difficiles occupoit alors tous les esprits et toutes les bouches, Madame de Montfant, qui en avoit oüy raconter les merveilles en la Cour de France (1) et

(1) Sa renommée à Paris avait commencé dès l'année 1603, époque à laquelle il y était venu pour supplier Henry IV de favoriser le rétablissement du catholicisme dans le pays de Gex. Il prêcha plusieurs fois devant ce prince, qui le prit en grande faveur. La conversion de madame de Perdrieuville, de plusieurs membres de la famille de Raconis, et la vénération que lui montra madame Acarie (plus tard sœur Marie de l'Incarnation) répandirent partout le renom de sa vertu et de son éloquence. Il était tenu en particulière estime par Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, par Catherine d'Orléans, princesse de Longueville, par l'illustre évêque d'Evreux, Jacques du Perron, par la duchesse de Vendôme, par Pierre de Berulle, Santeul, le célèbre théologien du Val, etc. Mais je pense que la Mère Madeleine fait allusion au temps que François de Sales passa à Paris en 1619. Ses biographes nous assurent que cette *veneration* fut telle qu'on lui offrit la dignité de coadjuteur de l'archevêque de Paris avec future succession.

qui sçavoit en quelle veneration son eminente vertu êtoit aux Princes et à tous les Grands, tomba d'acord avec sa Fille de le choisir pour arbitre de tous leurs differens et à se tenir au jugement qu'il prononceroit, apres qu'elles luy auroient proposé leurs griefs par letres. Elles envoyerent un Messager expres avec des letres de part et d'autre où leurs motifs et leurs raisons êtoient amplement deduites. Il seroit trop prolixe d'en raporter icy mot à mot la teneur; mais je m'estime obligée d'inserer au long les réponces que nôtre venerable Pere y fit; et je me croirois coupable d'injustice si je les avois supprimées, quoy qu'elles soient déja imprimées dans les Volumes de ses Ouvrages. Mais le Lecteur en aura une plus distincte intelligence, sçachant le sujet pour lequel elles furent êcrites.

La premiere est la vingt-septiéme du Livre troisiéme de ses Epitres, où il luy parle en ces termes (1) :

PREMIERE LETRE

DE NOTRE VENERABLE FONDATEUR A MADAME LA COMTESSE DE DALET.

Madame, je serois bien en peine de vous êcrire sur le sujet qui me convie (2), si je n'êtois authorisé de Madame vôtre Mere. Car à quel propos oserois-je

(1) La 570e de la collection Blaise.
(2) M'y convie. Édit. Blaise.

mettre la main aux affaires qui se passent entre vous deux, et vous parler de vôtre conscience, moy qui sçay que vous êtes l'unique digne Fille d'une si digne Mere, pleine d'esprit, de prudence et de pieté (1)! Mais puis qu'il le faut, sous cette si favorable condition (2), je vous diray donc, Madame, que Madame vôtre Mere m'écrit tout ce qu'elle vous a dit et fait dire par plusieurs excellens Personnages, en comparaison desquels je ne suis rien, pour vous ranger au desir qu'elle a que vous ne l'abandonniez de vôtre assistance filiale en cette grande presse d'affaires temporelles, en laquelle les occurrences que vous sçavez ont poussé la maison (3) qu'elle ne peut supporter de voir tomber sous le faix, et surtout faute de vôtre secours qu'elle tient y être seul et uniquement necessaire.

Elle propose trois partis pour cela, ou que vous vous retiriez tout à fait en Religion, afin que les creanciers ne vous desirent plus pour caution et que la disposition des biens de vos Enfans luy soit libre; ou que vous vous remariez avec les avantages qui vous sont offerts; ou que vous demeuriez avec elle avec une seule bourse (4). Elle met dans sa lettre vos excuses pour les deux premiers partis; car elle dit que vous avez voué à Dieu vôtre chasteté et que vous avez quatre

(1) Ces qualifications s'appliquent évidemment à la mère.

(2) C'est-à-dire, avec l'autorisation de madame votre mère.

(3) Sa maison. Éd. B.

(4) Commune à la mère et à la fille; avec une seule administration et communauté de biens.

bien petits Enfans, dêquels deux sont des Filles; mais pour le troisiéme je ne vois rien dans sa lettre.

Quant au premier je ne suis pas pour interposer mon jugement si le vœu (1) que vous avez fait vous oblige à ne point desirer dispence, bien qu'elle allegue une grande precipitation qui peut prevenir la juste consideration; car veritablement la pureté de la chasteté est de si haut prix, que quiconque l'a voüée est tres-heureux de la garder et n'y a rien à preferer que la necessité de la charité publique (2).

Quant au second, je ne sçay si vous vous pourriez legitimement dêcharger du soin que Dieu vous a imposé de vos enfans en vous rendant leur Mere, et eux êtans si petits.

Mais pour le troisiéme, Madame, je vous dis que cette bourse (3) doit être commune à Madame vôtre Mere en ces cas de si grande necessité. O Dieu ! c'êt la moindre communication qu'on doive aux Peres et aux Meres. Je cuide bien entre-voir (4) quelque raison pour laquelle il semble qu'une telle fille chargée d'Enfans puisse garder sa bourse ; mais je ne sçay pas si vous l'avez ; et si (5) je pense qu'il faut que cette raison

(1) Pour juger, décider si.

(2) Les devoirs stricts tirés de la loi générale de Charité.

(3) Je dis que vostre bource. Éd. B.

(4) Je pense bien que j'aperçois. Cette tournure de phrase, ingénieuse dans son hésitation, nous montre avec quelle peine le Serviteur de Dieu met quelque borne au dévouement filial et cela seulement au nom de l'amour maternel.

(5) Et encore, et en outre, et avec cela.

soit grande et grosse pour la faire valoir (1) et considerer tout à fait. Entre les ennemis l'extrême necessité rend toutes choses communes, mais entre les amis, et entre de tels amis comme sont les Filles et les Meres, il ne faut pas attendre l'extreme necessité ; car le commandement de Dieu nous presse fort. Il faut en ce cas relever le cœur et les yeux en la Providence de Dieu, qui rend abondamment tout ce qu'on luy donne sur sa sainte Ordonnance.

Je dis trop, Madame, car je n'avois rien à dire sur cela que de r'envoyer vôtre chere conscience, pour ce regard (2) à ceux aûquels vous vous en confiez.

Au reste pour vos exercices spirituels, Madame vôtre Mere se contente que vous les fassiez à votre accoûtumée, horsmis vos retraites à Sainte Marie, qu'elle desire limitées aux grosses Fêtes de l'année, et cela à trois jours sur chaque quarantaine ; vous pouvez aussi (3) vous en contenter et supleer par des retraites spirituelles dans vôtre maison, la longueur (4) de celles que vous pouvez faire (5) en celle de Sainte Marie.

O mon Dieu ! ma chere Dame, qu'il faut faire de choses pour les Peres et Meres, et comme il faut supporter amoureusement l'excez, le zele et l'ardeur, à

(1) Pour la faire voir. Éd. B.
(2) Sur cette question.
(3) Ainsi.
(4) A la longueur.
(5) Que vous auriez pu faire, suppléer à la longueur de celles que vous avez faites.

peu (1) que je die encor, l'importunité de leur amour. Ces Meres, elles sont admirables tout à fait : elles voudroient, je pense, porter toujours leurs enfans, sur tout l'unique, entre leurs mammelles ; elles ont souvent de la jalousie si on s'amuse un peu hors de leur presence ; il leur est âvis qu'on ne les ayme jamais assés et que l'amour qu'on leur doit ne peut être sans mesure, que par le demesurement (2). Quel remede à cela ? il faut avoir patience, et faire, au plus pres ce que l'on peut (3), tout ce qui est requis pour y corres-pondre. Dieu ne requiert que certains jours, que certaines heures, et sa presence veut bien que nous soyons encor presens à nos Peres et à nos Meres; mais ceux-ci sont plus passionnez; ils veulent bien plus de jours, plus d'heures et une presence non divisée. He ! Dieu est si bon que, condescendant à cela, il estime les accommodemens de nôtre volonté à celle de nos Meres, comme pour la sienne, pourveu que nous ayons son bon plaisir pour fin principale de nos actions.

Or sus, vous avez là Moyse et les Prophetes, c'êt à dire tant d'excellens serviteurs de Dieu (4) ; êcoutez les; et moy j'ay tort de vous entretenir si longuement, mais j'ay un peu de complaisance de parler avec une

(1) Peu s'en faut que.

(2) Ne peut être comme il convient à l'amour, que quand il est excessif.

(3) Au plus près de ce que l'on peut ; c'est, presque en exagérant ses devoirs, ses obligations, par charité. L'éd. Blaise donne : au plus près de ce que l'on peut.

(4) Votre confesseur, votre directeur, etc.

ame pure et chaste, et de laquelle il n'y a aucune plainte que pour l'exces de devotion, tare (1) si rare et si aymable que je ne puis n'aymer pas et n'honorer pas celle qui en est accusée et n'être pas à jamais,

MADAME,

Vôtre tres-humble et tres-obeïssant serviteur,

FRANÇOIS, E. de Geneve.

Ce 25 avril 1621.

AUTRE LETTRE

DE NOTRE VENERABLE FONDATEUR A LA MÊME (2).

Madame, c'est en la presence de Dieu que je vous dois particulierement écrire cette lettre, puis que c'êt pour vous dire ce que vous devez faire pour sa plus grande gloire ez choses (3) que vous m'avez marquées. Apres donc avoir invoqué son saint Esprit, je vous dis que je ne voy nulle juste occasion, en tout ce que vous me dites et que Madame vôtre Mere me dit, pour la quelle vous deviez violer le vœu que vous avez fait de vôtre chasteté à Dieu. Car la conservation des maisons n'êt pas considerable sinon pour les Princes, quand leur posterité est requise pour le bien public;

(1) Tache.

(2) C'est la 50e, livre III des anciennes éditions et la 573e de l'édition Blaise.

(3) Dans les choses.

et si vous êtiez princesse ou celuy qui vous souhaite, Prince, on vous devroit dire : Contentez-vous de la posterité que vous avez ; et à luy : Faites de la posterité d'une autre Princesse. En somme, le Saint Esprit a fait dire clairement qu'il n'y a rien d'estimable en comparaison d'une ame continente. Demeurez donc là, puis que Dieu vous a inspirée de le vouloir et vous donne puissance de le pouvoir. Ce grand Dieu benira vôtre vœu, vôtre ame et vôtre corps consacrez à son nom.

Secondement : Il est tout vray que vous n'êtes nullement obligée par droit de justice d'assister de vos moyens la maison de Monsieur vôtre Pere, puisque vos moyens et ceux de vos enfans, par l'ordre étably en la Republique, sont separez et independans de la maison de Monsieur vôtre Pere et qu'il n'êt point en necessité effective (1); et d'autant plus qu'en effet vous n'avez rien receu de vôtre dot, promis seulement et non payé.

Troisiémement : Au contraire, s'il est veritable que vous ruineriez vos enfants et ce qui est à eux, et que vous vous ruineriez vous-même, si vous vous chargiez des affaires de vôtre maison paternelle, sans pour cela l'empêcher de se ruiner, vous êtes obligée, du moins par charité, de ne le faire pas. Car à quel propos ruiner une maison pour en laisser encore ruiner une autre, et donner des remedes contre un mal irreme-

(1) C'est-à-dire réellement pauvre.

diable, au dépens de vos enfans? Si donc vous sçavez que vôtre secours sera inutile au solagement de Monsieur votre Pere, vous êtes obligée de ne l'y point employer au prejudice des affaires de vos enfans.

Quatriémement : Mais, Madame, si vous pouvez l'aider sans endommager notablement vos enfans, comme il semble apparemment que vous le puissiez faire, puisque vous êtes unique et que tout ce que vous pourrez empêcher d'être vendu demeurera enfin à vos enfans, Monsieur vôtre Pere et Madame vôtre Mere ne pouvant avoir d'autres heritiers, il m'êt âvis que vous le devez faire; car ce ne sera (1) qu'abandonner vos moyens d'une main, et les reprendre de l'autre.

Cinquiémement : Et quant mêmes vous incommoderiez vos affaires pour contenter Madame vôtre Mere, pourveu que ce ne fût pas avec trop de perte de vos enfans, encor me sembleroit-il que vous devriés le faire, pour le respect et l'amour que vous êtes obligée de luy porter.

Siziémement : Et quant au reste, je pense qu'il seroit plus à propos pour vôtre repos et pour la suite de l'élection que vous avez faite d'une perpetuelle pureté, que vous demeurassiez à part en vôtre petit train, à la charge que vous vissiez souvent Madame vôtre Mere, laquelle, si j'entens bien sa lettre, ne seroit pas marrie que même vous fussiez Religieuse, pourveu que vous lui communiquassiez vos moyens pour la retenir en possession des biens de la maison.

(1) Ce ne serait. Éd. B.

Et veritablement ne vous voulant pas ranger à un second mariage, ny ne pouvant pas seconder le courage que je voy en cette Dame, à tenir grand train et portes ouvertes à toute sorte d'honêtes conversations, je ne voy pas, comme ce ne seroit pas plus à propos que vous demeurassiez à part, n'y ayant rien d'égal à la separation des sejours pour conserver l'union des cœurs entre ceux qui sont de contraires, quoyque bonnes, humeurs et pretentions.

Voila mon opinion, Madame, sur la conoissance que j'ay de l'état de vos affaires. O! s'il eût pleu à Dieu que je vous eusse veüe à Lyon, que de consolation pour moy et combien plus certainement et plus clairement j'eusse pû vous expliquer mon sentiment! mais puisque cela n'a pas été, je m'attendray à recevoir vos repliques, s'il vous semble que j'aye manqué à comprendre le fait que vous m'avez proposé et je m'essayeray à reparer les manquemens. Et je vous suplie, Madame, de ne point vous mettre en aucune consideration qui vous puisse ôter la liberté de m'écrire; puisque je suis et seray desormais tout à fait et sans reserve vôtre tres-humble et tres-affectionné serviteur, qui vous souhaite le comble des graces de nôtre Seigneur et sur tout un progrez continuel en la sainte douceur de charité et la sacrée humilité de la tres-aymable simplicité Chrêtienne; ne me pouvant empécher de vous dire que j'ay trouvé parfaitement douce la parole que vous mettez en vôtre lettre, disant que vôtre maison est des communes et rien plus. Car cela est cheris-

sable en un âge où les enfans du siecle font de si gros broüa (1) de leurs maisons, de leurs noms et de leurs extractions. Vivez toûjours ainsi, ma tres-chere fille, et ne vous glorifiez qu'en la Croix de Notre Seigneur, par la quelle le monde vous est crucifié, et vous au monde, Amen. Je me dis de rechef de tout mon cœur,

Votre serviteur tres-humble,

FRANÇOIS, E. de Geneve.

Le 11 May, 1621 (2).

(1) Brouhaha. Ce mot était, au dix-septième siècle, appliqué aux comédiens; il indiquait par onomatopée cette sorte de léger tumulte mêlé de rires et de murmures, qui accompagne les applaudissements.

(2) C'est à cette date de sa vie, qui devait précéder de si peu le temps de sa mort, que le saint évêque arrivait au plus large développement de son intelligence et donnait les plus grandes marques de sa sainteté ; *voyez* dans le livre IX de sa *Vie* les miracles que cite de lui son neveu Charles-Auguste de Sales. La maladie commençait à tourmenter son corps, il comprenait que sa vie serait dorénavant courte, il assurait à une dame de soixante-douze ans qu'il mourrait avant elle; et il sentait le besoin de se recueillir et d'écrire tout ce dont étaient remplis encore son cœur et son intelligence, pour l'honneur et la défense de l'Église. Peu de temps après avoir écrit ces lettres à madame de Dalet, il alla dans les montagnes de Savoie visiter l'hermitage de Saint-Germain ; là, ouvrant la fenêtre et regardant le paysage d'Annecy : « O Dieu, dit-il, que c'est une bonne et agréable chose que nous soyons ici. Resolûment il faut laisser à notre coadjuteur le poids du jour et de la chaleur, cependant qu'avec notre chapelet et notre plume nous y servirons Dieu et son Église. Et savez-vous, Père Prieur, les conceptions nous viendront en tête aussi dru et menu que les neiges tombent ici en hyver. »

Les âvis de cet homme de Dieu (1) êtans receus de Madame de Montfant, elle se resolut de convoquer une nouvelle assemblée de Docteurs pour faire une nouvelle et derniere tentative. Mais tous d'un commun âvis deferant à la decision de nôtre venerable Fondateur, il fut deliberé absolument que la vertueuse Vefve suivroit le divin attrait et qu'elle fairoit son ordinaire retraite dans le Monastere, sans abandonner neantmoins le soin de ses enfans; et pour donner quelque chose à Madame sa Mere, ils arrêterent que notre chere sœur remetroit le principal soin de ses affaires à sa Mere, dont la cólere fut beaucoup adoucie par cette convention ; quelque tendresse maternelle qu'elle témoigna pour sa fille, sa plus ardente passion n'êtant que pour l'interêt temporel (2).

(1) Il y a encore deux lettres du saint évêque de Genève sur le même sujet : l'une à madame de Montfan, c'est la 483e de l'édit. de Blaise, l'autre à madame de Dalet, 574, édit. Blaise. Dans une autre occasion, il écrivait à la Mère Favre : « Hier, j'eus icy une damoiselle de grans moyens, nullement bonne au mariage, neantmoins je ne sçeus jamais luy conseiller la Religion à laquelle elle avoit pensé (qui estoit la Visitation) ny aucune autre, ains la renvoyay au mariage et aujourd'hui je ne puis conseiller le mariage à madame de Dalet, ny à madame Bonnefoy, ains suis tout à fait tiré à leur proposer la religion. »

(2) Il paraît que madame de Montfan exigea plus encore. Nous trouvons en effet les détails suivants dans une lettre écrite à la Mère Favre par François de Sales, un an après celles que la Mère de Chaugy vient de nous communiquer :

« Je ne voy nulle difficulté en l'affaire de la bonne madame de

CHAPITRE XI.

De ses Exercices et Fonctions dans le Monastere en qualité de Fondatrice.

La vertueuse Vefve, deferant aux sentimens des Sages et obeyssant à sa Mere et suivant la douceur de l'attrait, entra dans le Monastere en qualité de Fondatrice seculiere, avec permission de pouvoir sortir de temps en temps (1), selon l'exigence des affaires de ses enfans et pour obeïr à sa Mere qui le desiroit ainsi pour tâcher à la divertir du dessein de prendre l'habit de Religieuse. Elle rendoit cependant ses sorties les plus rares qu'il étoit possible, et ne se servoit jamais de ce privilege que dans l'extreme necessité. Elle demanda de commencer un Noviciat ou année de probation, ce qu'elle fit avec une si religieuse exactitude

Dalet, et me semble qu'il n'est point necessaire d'employer le temps à voir comment reusçira la remise de ses enfans entre les mains de monsieur et madame de Monfand (*a*), car il suffit de pourveoir à la personne et au bien maintenant et d'avoir une très probable conjecture que tout ira bien. Dieu n'est-il pas bon, ma tres chere fille, d'avoir ainsy aplani le chemin de la retraite à ceste chere ame, laquelle, comme vous sçavez, je ne connois; mais j'ay certain secret instinct pour elle, et ne se peut dire combien elle m'est chère. Je suis bien ayse que vous la soulagiés de vostre presence en ceste affaire. »

(1) Ce cas était prévu par saint François de Sales ; il y revient plusieurs fois dans sa correspondance.

(*a*) C'est ainsi qu'il faut évidemment lire, quoique tous les textes donnent de Blonfan.

qu'aux heures du silence elle n'eût pas dit une seule parole à Mademoiselle sa Fille, qu'elle avoit amenée avec soy pour la faire instruire dans le Monastere, en remettant absolument le soin à la sœur qu'on luy avoit donné pour Maîtresse.

Cette Novice volontaire, prenoit pour soy-même toutes les pratiques et representations qui étoient faites aux autres, et il n'êt aucune observance, ny dans le directoire, ny dans le cerimonial (1), à laquelle elle ne se soûmit avec une fidelité et assujettissement qui donoit de l'admiration à toute la compagnie. En un mot elle se rendit tellement exemplaire et parut si capable de tous les exercices de la Religion, devant même que de porter l'habit Religieux, et fut doüée d'une si haute intelligence dans les affaires de la maison de Dieu, que notre tres digne Mere de Chantal, à son retour de la Fondation des Monasteres de Paris et de Dijon, passant par celuy de Mont-Ferrand, conseilla à la Superieure de se servir des sages avis de cette Dame dans les plus importantes affaires, ajoûtant qu'elle n'avoit point veu encor un plus digne sujet, ny qui surpassa cette Dame en la grandeur de ses talens, ny en l'humilité, sincerité de cœur et franchise de son procedé.

Ainsi de l'avis même de nôtre tres digne Mere de Chantal, on luy donna la direction du bâtiment de l'Eglise. Et comme elle avoit une particuliere intelli-

(1) Soit pour la direction de l'âme, soit pour l'organisation des usages à observer, des pratiques extérieures à suivre.

gence de l'architecture et de l'usage du compas, jûques là même qu'elle traçoit et desseignoit un plan aussi judicieusement que les plus sçavans Architectes, on ne peut exprimer combien ses soins et sa vigilance furent utiles pour eviter ou prevenir les defauts que l'on commet prêque inevitablement dans ces grans ouvrages. Mais son humilité parût encor plus merveilleuse que sa rare intelligence : dez qu'on luy eût donné cette charge, elle fit plutôt l'office de Touriere que celuy de Fondatrice ; elle agissoit parmy les ouvriers comme une simple servante, et joignant l'aplication de l'esprit au travail et l'exercice de Madeleine à celuy de Marthe, elle paroissoit dans un profond recueillement, ne s'entretenant qu'avec Dieu et ne parlant aux creatures que pour les choses absolument necessaires.

Elle êtoit toûjours exterieurement en action, et dans l'interieur elle êtoit dans le calme, jouïssant d'un doux repos. Elle aydoit elle même à porter l'eau et à mesurer la chaux et le sable, et surmontant par la ferveur de l'esprit la foiblesse de son corps delicat, elle lassoit au travail les plus robustes. Elle se levoit durant l'Eté precisement à trois heures du matin, pour faire son oraison mentale et pour être en êtat d'ouvrir la porte aux ouvriers, et les mettre en besoigne, ce qui donna une telle admiration à ces bonnes gens qu'ils firent souvent des gageures et des defis entre eux, s'ils pourroient venir si matin que ladite Dame ne fût pas encore levée ou prête à ouvrir la porte, et il ne leur fût jamais possible. Et comme ils luy têmoignoient leur

ètonnement d'une si extraordinaire vigilance à une Dame de sa qualité, elle leur rêpondoit : « Ne vous ètonnez pas si je tâche de vous prevenir et surpasser en diligence; possible vous ne pensez qu'à faire un seul edifice, et je suis obligée d'en faire deux tout à la fois ; outre celuy auquel nous travaillons exterieurement, je dois en construire un autre dans mon cœur et y dresser un Temple et un Autel à mon Dieu. Ne suis-je pas obligée d'aporter une double diligence? »

Durant les repas des Ouvriers, c'èt à dire une heure le matin et autant le soir, elle leur faisoit des discours de devotion, leur enseignant la maniere de prier Dieu, de faire l'oraison, l'examen de conscience, de se confesser et communier avec respect et tous les autres devoirs de la pieté Chrétienne; et s'étant aperceuë que pour se recreer durant leur travail, ils chantoient des chansons ridicules et prophanes, elle leur composa des Cantiques spirituels, sur les mêmes airs, et conformes à leur condition et à leur état, leur ajoûtant qu'un bon Chrêtien doit bâtir devotement une maison à Dieu et chanter les divines loüanges et le benir parmy ses travaux que son saint amour rend non seulement suportables mais encor doux et suaves à ceux qui le louent et qui l'ayment.

Son ardente charité ne fût pas limitée ou bornée au seul Monastere de Mont-Ferrand, elle s'ètendit pour le bien general de tout l'Institut. Les peines qu'elle prit pour l'ètablissement de nôtre Monastere de Rion, les voyages qu'elle entreprit pour cet effet et les diffi-

cultez qu'elle eût à surmonter pour faire reussir cette entreprise, en sont un têmoignage autentique. Elle fit plusieurs fois le voyage de Rion à Clermont à pied (1), et même tres-mal chaussée par sentiment d'humilité, accompagnée d'une seule femme devote, et cent fois elle a êté l'objet de la risée du monde en cet equipage de mêpris et de pauvreté; et ces humiliations êtoient les delices de son cœur.

Plusieurs fois des insolens, la trouvant en chemin en cet êtat, luy firent mille railleries; les uns luy demandant où elle avoit vendu son carrosse, et les autres, que si elle vouloit les attendre, ils iroient querir sa litiere. Mais elle arrêta leur insolence par ces sages paroles : « J'en suis descenduë, dit-elle, de cette litiere, pour aller plus vîte au ciel, où vous n'entrerez jamais si vous ne faites profession de vivre plus Chrétiennement. » A quoy ils n'eurent pas l'asseurance de repliquer un seul mot, et deux de la troupe receurent cet avis salutaire comme venant de Dieu, par la bouche de cette vertueuse Dame, considerant le haut degré de grandeur d'où elle êtoit volontairement descenduë pour monter au ciel ; et furent si vivement touchez de cet exemple qu'ils se resolurent dez l'heure de renoncer pour jamais à la vanité du monde. Et quelques temps après l'un entra dans la Compagnie de Jesus, et l'autre dans l'Ordre des Reverends Peres Capucins.

Cette profession d'abjection publique l'exposa non

(1) Il y a trois lieues.

seulement à la risée des personnes indifferentes, Madame sa Mere ne pouvoit la digerer, l'estimant injurieuse à sa qualité; et pour luy faire honte, elle avoit ordonné à tous ses domestiques, lors qu'ils la rencontreroient en cet état indigne de sa condition, de la traiter aussi le plus indignement qu'ils pourroient; de maniere que les uns la nommoient le valet de pied de la Visitation, les autres, la Comtesse coureuse, les autres, la Dame crotée ; et les autres luy reprochoient sa bassesse, luy disant si elle ne mouroit pas de honte de paroître ainsi l'extravagante et faire un si grand deshonneur à ses enfans et à son illustre Famille. Mais ils demeurerent confus lors qu'elle leur eut répondu ces belles et saintes paroles : « Au ciel, disoit-elle, si Dieu nous fait misericorde, nous leur fairons asses d'honneur ; pour les honneurs de la terre, la divine Bonté nous en a ôté le goût et le desir. »

La plus agreable de toutes ces abjections, fût celle qu'elle reçeut, accompagnant nôtre tres-honorée Mere Jeanne Charlotte de Brechard et quelques autres sœurs (1), on la nomma la servante des Religieuses ; elle accepta ce beau nom avec une joye indicible disant que tous les tîtres dont on l'avoit honorée dans le monde et toutes les flateries et complaisances superstitieuses qu'elle avoit oüy dans la Cour, ne luy avoient jamais paru si aymables ; qu'elle vouloit pourtant

(1) A Riom, où la mère Jeanne-Charlotte avait été fonder un monastère, après avoir mis celui de Moulins en prospérité *Voyez* le treizième chapitre de sa Vie, par la mère de Chaugy.

ajoûter une Epithete à ce beau nom, et se nommer non seulement servante de la Visitation, mais servante inutile et tres-inutile.

CHAPITRE XII.

Du voyage qu'elle fit au premier Monastere d'Annessy, et des Consolations qu'elle y reçeut.

A mesure que cette Dame entroit dans son neant pour honorer l'Institut, le même Institut concevoit une plus haute estime de son merite; et l'an 1624, lorsque nôtre tres digne Mere de Chantal, par l'authorité de nos Seigneurs les Evêques, convoqua une assemblée de plusieurs Meres en ce premier Monastere d'Annessy, pour l'éclaircissement de plusieurs doutes et poincts tres importans pour l'affermissement de l'Institut, elle pria une tres-honorée Mere, Superieure alors du Monastere de Mont-Ferrand, d'amener avec soy cette tres-honorée sœur, disant qu'elle êtoit l'esprit le plus éclairé, le jugement le plus solide et l'ame la plus pure, la plus candide et la mieux intentionnée qu'elle eut gueres connu, et que s'il eût été loysible, elle eût voulu l'arrêter aupres de soy dans Annessy pour se servir de ses sages conseils.

La joye de son cœur sur la nouvelle de cette pensée passe toutes nos expressions. Voicy ce qu'elle en écri-

vit à nôtre tres-digne Marie-Aymée de Blonay, qui l'honoroit aussi et la cherissoit incomparablement.

« Ma toute chere Mere, je confesse à vôtre charité que lorsque j'aborday nôtre benite maison d'Annessy je fus saisie d'un recueillement interieur si doux que je ne peux l'exprimer, et je fus mise au méme état où j'avois été le jour de la Visitation de l'année mille six cens vingt. Je reconnus tres-clairement que le Monastere d'Annessy étoit cette nouvelle maison où j'avois veu en esprit, par la lumiere de Dieu, nôtre venerable Fondateur travailler; et j'avois un tel respect pour cette maison que je ne pouvois soufrir quand l'on disoit qu'elle étoit petite et pauvrement bâtie, tant je la trouvois à mon gré. Certainement si je n'eusse point eu de mere, ny d'enfans, j'aurois demandé la grace d'être receuë à Annessy pour sœur domestique, afin d'étre proche du tombeau de mon venerable Pere et Fondateur. Ha ! ma mere, que ce venerable mort a une parole vivante, efficace et animante dans les ames ! Cette parole est si sublime que je n'en treuve pas pour m'en expliquer, quel dessein que j'aye fait de vous obeïr à l'aveugle, comme à ma vraye bonne Mere. »

Cête venerable Fondatrice se tenoit parmy les Meres assemblées, comme si elle eût été la servante de toutes. Elle n'alloit jamais à leurs conferences, que lors qu'elle y étoit specialement apellée, dêrobant tous les momens de temps qu'elle pouvoit pour demeurer en prieres devant le tombeau de nôtre vray Pere, et ne sortoit de là qu'avec peine et violence. Mais la peine

de cette chere Dame, lorsqu'il fut question de se retirer de ce sejour, glorieux par la possession de son riche tresor, fût égale à l'abondance de l'onction, laquelle y avoit in-ondé son ame. Elle r'enferma son cœur dans le tombeau de son venerable Fondateur, et n'en eût raporté aucun mouvement, n'eût été que Dieu se trouvant par tout, en tous lieux il en exige l'homage.

Ainsi elle partit toute pleine du feu du celeste amour et toute enflammée d'une nouvelle ardeur, à dessein de continuer ses services au Monastere de Mont-Ferrand, auquel ils étoient si avantageux. Neantmoins on ne luy laissa pas toute la tranquilité qu'elle s'y étoit promise; Madame l'Abesse de Cusset (1), qui eut la sainte pensée d'établir une parfaite observance dans son Monastere, obtint la permission de Monseigneur l'Evêque de Clermont, de venir demeurer durant quelques mois dans nôtre Monastere de Mont-Ferrand, pour sçavoir par experience et voir en la conduite de nos sœurs, la pratique d'une observance tres-exacte et d'une inviolable fidelité jusques aux plus menuës Ordonnances des Constitutions, ceremonies et autres exercices spirituels. La Superieure ne crût point de pouvoir mettre cette bonne et vertueuse Abesse en

(1) L'abbaye de Cusset, située non loin de Vichy, en Bourbonnais, diocèse de Clermont, était des plus anciennes et des plus célèbres. Elle appartenait à l'ordre de Saint-Benoît; elle avait été établie en 886, par les soins d'Emmeric, évêque de Nevers, et avec la protection de Charles le Chauve. *Voyez* ce qu'en dit Mabillon dans ses *Annales*, tome III, page 257.

meilleure main qu'en celles de cette vertueuse Dame, qui à la vérité étoit encor en habit seculier, mais dont le cœur, la langue et la main étoient parfaitement Religieuses et à qui même le desir ne manquoit pas de faire, par l'obligation d'une profession publique et solennelle, ce qu'elle pratiquoit avec la même charité, par le zele tres-ardent d'une devotion fervente, quoyque libre et seulement volontaire ; mais qui étoit considerée comme une sœur de l'Institut, hors de l'habit, en portant visiblement toutes les marques et ne restant dans son premier état que contre sa volonté et par une pure contrainte pour la necessité des affaires de ses enfans et par la rigueur de Madame sa Mere.

Aussi l'esperance que l'on conçeut que sa direction auroit tout pouvoir sur les esprits de ces bonnes Dames ne fut point vaine. Quoyque l'entreprise fut bien difficile et que les anciennes Religieuses qui accompagnoient cette Dame eussent des plus grandes repugnances à changer leurs vieilles habitudes que l'on ne se le fût imaginé, neantmoins la douceur, l'exemple et l'affabilité et les discours mouëlleux et suaves dont elle les entretenoit, eurent un tel pouvoir sur leurs esprits et dans ladite Abaye où elle fût envoyée, que presque toutes les Dames se rangerent en leur devoir et embrasserent de bon cœur une honorable reforme, et Madame l'Abesse eût une telle reconoissance des services charitables que cette chere Directrice avoit rendu à son Monastere qu'elle ne mit rien en oubly pour luy remettre son Abaye et l'avoir pour Directrice.

Mais ayant remercié de tres-bonne grace cette bonne Abesse d'un si rare têmoignage de son estime et de son affection, elle lui rêpondit avec un visage agreable et qui marquoit la joye de son cœur, que toutes les Crosses du monde ne luy fairoient pas quitter la petite Cellule de sa pauvre Visitation, où elle s'en retourna avec un nouveau courage de travailler uniquement à sa perfection. Et pour y metre la main plus serieusement, incontinent apres son retour elle fit une longue retraite « pour reparer, disoit-elle, la dissipation d'esprit et la perte qu'elle avoit faite de l'attention interieure et de la presence de son Dieu, s'entretenant si frequemment avec les creatures dans l'Abaye d'où elle venoit. »

CHAPITRE XIII.

Comme elle prit enfin l'habit de l'Institut, et fut êleuë Superieure aussi-tôt qu'elle fût Professe.

Cette ame fervente, et que nous pouvons dire en verité avoir été Professe plutôt que Novice, ne pouvoit plus vivre, ny languir si long-temps sans être solemnellement immolée à Dieu en sacrifice par la Profession Religieuse. Voyant que ses enfans pouvoient alors se passer de ses soins, nos sœurs du Monastere de Mont-Ferrand êtant envoyées pour la Fondation de

celui de sainct Flours, elle demanda d'être de la Compagnie et d'avoir enfin la Consolation de recevoir publiquement l'habit de Novice, ce qui luy fût accordé, avec une joye de son cœur qu'il est plus aisé de se representer qu'il n'est possible de le pouvoir dire.

Se voyant revêtuë de cette aymable livrée qu'elle avoit si ardemment desirée, elle commença son second Noviciat, avec la même soûmission et simplicité que si elle eut seulement commencé la Pratique de la vie spirituelle. Le Monastere de Mont-ferrand auquel elle apartenoit par tant de titres, la considerant (1) sur la fin de son Noviciat, la r'apella, à l'instance même de Madame de Montfant, sa Mere, qui apprehendoit, si elle aportoit quelque nouvel obstacle à sa profession, qu'elle ne s'éloigna encore plus d'elle. Cependant le Monastere de saint Flours la vit partir avec larmes, luy donna une attestation tres-autentique de sa vertu et de la ferveur qu'elle avoit témoigné durant cette probation. Ainsi elle fit les vœux de sa Profession en presence de Madame sa Mere et de Messieurs ses Enfans et d'une foule incroyable de la plus belle Noblesse de la Province. Sa constance en cette action, fût l'objet de toutes les admirations : tous les Assistans fondoient en larmes, elle seule étoit immobile ; elle n'ouvrit jamais les yeux pour envisager ses Enfans, ny sa Mere, accomplissant ainsi le Conseil evangelique, pour être moins indigne de l'alliance de Jesus-Christ. Et ce fût

(1) Considerant qu'elle était.

l'année mille six cens vingt-neuf qu'elle offrit publiquement ce sacrifice qu'elle avoit tant de fois voüé dans le secret de son cœur.

Mais si le jour sacré de sa profession luy fût un sujet de tant de joye, le lendemain luy presenta une matiere tres-sensible de mortification et de douleur. Nos sœurs de Mont-ferrand étant obligées de faire élection d'une Superieure, d'un commun suffrage, éleurent cette chere Mere, qui ayant été Professe avant que Novice, du moins par la consideration de son merite, à raison de sa capacité fut éleuë Superieure à méme temps qu'elle fut Professe. Et nos Sœurs fonderent la justice de leur élection sur une lettre que nôtre tres-digne Mere de Chantal leur avoit écrit pour réponce, quelques jours auparavant sur le sujet de la méme élection, où elle leur parle en ces termes :

« Vrayement, mes tres-cheres Filles, je n'ay garde de vous conseiller de chercher une Superieure hors de chez vous. Puisque nôtre chere Sœur Anne Therese est sur la fin de son Noviciat, et, je vous dis selon la verité qu'il me semble en avoir de Dieu (1), que comme la conduite de cette ame est toute extraordinaire, que vous pouvez vous dispenser de la coûtume ordinaire au succez de son Election (2), et qu'une heure apres sa Profession vous fairez une action digne de vôtre juge-

(1) Et que, de plus, selon la vérité, laquelle vérité il me semble avoir entendue de Dieu, comme la conduite de cette âme, etc.

(2) Pour amener le succès de son élection ; pour faire réussir son élection.

ment de la choisir pour vôtre Superieure ; parce qu'à dire vray sa vertu merite que nous contions le rang de son ancienneté dans l'Institut par le jour propre où elle y est entrée; puisque dez ce moment elle n'a cedé à nulle autre en ferveur d'esprit et que vous avouez qu'elle vous a servy d'exemple pour l'exactitude de nos observances. »

Sur ces motifs elle fut eleuë Superieure, au contentement inexplicable et à l'edification generale de toute la Province. Cette charge ne luy parut pas une nouvelle dignité, mais un surcroit d'obligation de se rendre plus fidele à sa Reigle et à l'amour qu'elle avoit pour sa vocation et pour la bonne odeur de l'Institut. Aussi nôtre Seigneur benit visiblement sa conduite : elle faisoit paroître en toutes ses actions la ferveur d'une nouvelle Professe et la solidité d'une ancienne Religieuse. Quatorze mois s'écoulerent sous la charge de cette digne Superieure, dans la plus sainte paix qui soit imaginable. Le Monastere étoit la vraye image d'un Paradis terestre. Mais une tres-cuisante affliction succeda bientôt apres toutes ces consolations; nôtre Seigneur retira de ce monde Madame de Montfand sa Mere; et comme cette Dame avoit paru plus genereuse et splendide qu'epargnante et menagere, elle laissa la maison extremement embarassée et surchargée de debtes et d'affaires embrouillées. Il fut jugé à propos, selon la douceur de l'esprit de nôtre venerable Fondateur, que cette chere sœur n'abandonna point ses enfans en ce besoin et qu'elle mit tout l'ordre possible à leurs af-

faires, selon la parfaite intelligence qu'elle en avoit, neantmoins dans les termes de sa Profession religieuse, c'êt à dire qu'elle examina les papiers et les comptes, et donna les lumieres et les instructions necessaires aux Procureurs et aux hommes d'affaires. Elle eut une cruelle repugnance à cet engagement et à reprendre ce maniement temporel qu'elle avoit abandonné de si bon cœur, et ne put y soumettre son esprit que par obeïssance et par ordre exprez qu'elle en receut par une lettre de nôtre tres-digne Mere en ces termes :

« Enfin, ma pauvre chere sœur, je viens d'aprendre le decez de Madame votre bonne Mere; vous ne doutez pas de ma douleur à cette nouvelle et je ne doute pas de la vôtre, ny de vôtre soumission au bon plaisir de Dieu. O Therese, ô ma fille, ma bien-aymée! vrayment nôtre Seigneur vous traite un peu comme il m'a traitée; prêque aussi-tôt que j'eus l'honneur d'être professe, nôtre Seigneur me dépouïlla de feu mon tres-bon Pere, auquel j'avois laissé le soin de mon fils et de mes filles. Comme Dieu me fit la grace de m'avoir donné nôtre venerable Fondateur pour le Pere de mon ame et pour consolateur et directeur en cette affliction, j'estime que vous devez prendre pour vous les avis qu'il me donna, et faire pour Messieurs vos enfans ce qu'il m'ordonna de faire pour les miens, c'êt à dire que vous veilliez suavement et maternellement à la conduite de leurs affaires. Dieu vous fournira lumiere, loysir et benediction pour l'une et pour l'autre maternité. Vous voyez bien que cela veut dire que je n'adhere pas à la propo-

sition que vous me faites de vous déposer de vôtre charge. Ayez seulement bon courage, Dieu vous a donné l'une et l'autre charge et il vous benira en toutes les deux. »

CHAPITRE XIV.

Des Benedictions que nôtre Seigneur versa sur sa conduite, tant pour le Monastere que pour Messieurs ses Enfans.

Suivant les salutaires avis de nôtre tres-digne Mere de Chantal, léquels furent confirmez par plusieurs doctes et tres-vertueux personnages, la bonne Mere, sans quitter la conduite du Monastere ny manquer à aucun devoir de sa charge, ne laissa pas de veiller à la conduite de Messieurs ses enfans. Il ne luy en restoit que deux, et Dieu luy fit la grace de les loger le plus-tôt qu'il luy fût possible tres-avantageusement selon la grandeur de leur naissance. Mademoiselle sa fille n'ayant point receu l'attrait pour la vocation religieuse fût mariée à Monsieur le Vicomte de Gilbertez (1), et

(1) Les Gibertés, ou Gilbertés, seigneurs de Gibertés, de Blanc, de Cronce, d'Auvers, du Chambon, de Vissac, Montgranat et autres lieux, étaient d'une famille d'ancienne chevalerie auvergnate; elle remonte à Hugues Blanc de Giberté, chevalier vers 1250. Elle resta fort estimée, ayant donné deux chanoines-comtes au chapitre de Lyon, des dignitaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et des chevaliers de l'ordre du Roy. Claude, l'un de ces derniers, eut pour

Monsieur son fils êpousa la fille de Monsieur le Marquis de Cressia (1); et en tous ces traitez et pourparlers d'affaires si importantes, on ne sçavoit ce que l'on devoit admirer d'avantage, ou son jugement solide, ou sa modestie religieuse, ou son intelligence pour les affaires temporelles, ou son receuillement interieur et la provision qu'elle avoit faite, en tout lieu, avec le Prophete et pour toute affaire, de la presence de Dieu. Elle en êcrivit en ces termes à nôtre tres-digne Mere de Chantal :

« Ma tres-digne Mere, enfin par la divine misericorde voila le Mariage de mon fils conclu avec Mademoiselle de Cressia; je suis redevable de tout le bon succez de cette affaire aux prieres de vôtre charité. Comme je ne m'en suis mêlée que par pure obeïssance, Dieu m'a fait la grace que cette aplication exterieure ne m'a point fait perdre le sentiment de sa divine presence, et je peux vous assurer, ma tres-digne Mere, que jamais vôtre pauvre Anne Therese n'a mieux goûté la sainte maxime de son venerable Fondateur, qu'il faut vivre en ce monde, comme ayant l'esprit au ciel et le corps

fils Antoine, qui épousa en 1633 Catherine de Langeac, dame du Crest, fille de la Mère de Preschonnet. Il n'y eut point d'enfans de ce mariage.

(1) Gilbert-Allyre V de Langeac épousa, le 28 août 1634, Barbe de Coligny, fille et héritière de Cleriadus de Coligny, marquis de Cressia. Il en eut Gilbert Allyre VI de Langeac, comte de Dalet, marquis de Coligny, dont il est question dans les lettres de madame de Sévigné, à cause de sa femme, Louise de Rabutin, fille du comte de Bussy et cousine de madame de Sévigné.

au tombeau. En verité, ma tres-digne Mere, puisqu'il est juste que je vous rende compte de tout ce qui se passe dans mon cœur, je dois le dire à vôtre charité avec une entiere sincerité, je me suis trouvée en cette rencontre en un état de mort et de separation de toutes ces choses mondaines, plus absolument detachée que je ne le fus jamais; et jamais elles ne furent plus éloignées de mon cœur que lors qu'elles étoient entre mes mains; mon esprit ne pouvoit subsister, ny agir qu'à mesure que je tâchois de l'éveiller et de l'exciter par la vertu de vôtre obeïssance. Enfin par la misericorde divine, voila qui est fini. Et mes enfans n'ont sujet que de benir Dieu de ma retraite en nôtre chere Visitation, qui leur a été avantageuse en toute maniere, comme elle a été mon unique bon-heur. Eux et moy conoissons bien ces veritez, et pour moy, ma tres-digne Mere, je me trouve si contente de me voir defaite de tous ces tracas du monde, que je conois plus sensiblement que jamais que tout est vanité et affliction d'esprit sous le soleil, excepté d'être à Dieu et de vivre sous l'ombre d'une pauvre cellule de nôtre chere Visitation. »

La peste qui affligea l'Auvergne au même temps, prepara un nouvel exercice à sa patience et à son ardente charité. La Ville de Mont-ferrand fut extremement desolée de ce mal contagieux, et par les soins, par les precautions, par la prudence et par les prieres de cette vigilente Superieure, le Monastere fut preservé de la desolation, et pas une de ses Filles n'en fût atteinte.

A la fin de son triennal elle fut reeleuë par les suffrages de toute la Communauté. Elle reçeut plusieurs dignes sujets et qui ont rendu des services tres-signalez à l'Institut; elle acheta des fonds et des places tres-necessaires pour le Monastere, et toute la Province, non moins dans l'admiration de sa conduite que de sa vertu, benissoit Dieu des grandes choses qu'il faisoit par elle.

Ayant ainsi achevé les six ans de sa charge avec toute l'edification possible, elle r'entra dans son état d'inferieure et d'obeissante avec une dilatation de joye et de contentement qui ne peut être exprimée. Et, comme elle écrivit à nôtre tres-honorée Mere Marie Jacqueline Favre, il luy sembla qu'elle devoit r'entrer dans un troisiéme Noviciat; se tenant dans un si profond rabaissement et dans une exactitude si ponctuelle, qu'elle fut le modele des parfaites Novices, comme elle avoit été des plus accomplies Superieures.

CHAPITRE XV.

De son Election en nôtre Monastere de Rouen.

Le parfait contentement de cette chere Deposée et de la Communauté fût interrompu par son election en nôtre premier Monastere de Rouën qui la demanda

pour Superieure. Elle y fut êleuë par la voix du saint Esprit et n'y alla que par pure obeïssance. Sur quoy elle êcrivit en ces termes à nôtre tres-honorée Mere Marie Aimée de Blonay :

« J'ai conû, dit-elle, en cete rencontre que je suis bien êloignée de l'êtat de mort auquel je dois aspirer et de cet entier et total aneantissement de moy-méme, puis qu'il est tres-vray que je suis sensible à la douleur de nos tres-cheres sœurs de Mont-ferrand et que cette separation donne une atteinte à mon chetif cœur. O ma tres chere Mere! puisque les montagnes de nôtre Auvergne ne sont pas assez hautes pour me cacher, pourquoy n'ay-je pris la fuite dans les profondes valées de Savoye où nôtre venerable Pere a posé si heureusement la source de nôtre bon-heur! Cependant je conois trop qu'il y a encor du moy-même dans toutes ces sensibilitez, en ces plaintes et en ces repugnances; je ne suis pas encore du tout morte à ce mal-heureux moy-méme, puisque je ressens mon êloignement; et une personne morte se laisse porter, enterrer, deterrer, parer, dépouïller, elever ou jetter à la voirie et laisse agir tout comme il plait à ceux qui ont droit de gouverner son cadavre. Cette veuë a occupé si fortement mon esprit durant l'oraison, que je me suis trouvée confuse et trop indigne d'être l'Epouse de mon Sauveur, qui n'eut jamais sur la terre de maison particuliere.

« Helas, ma chere Sœur, êt-ce bien imiter son adorable nudité et la pauvreté d'esprit qu'il nous recommande,

si j'ay encor des choix, des desirs et des preferences d'habitation sur la terre! J'ay certes fait aujourd'huy de tres-grandes resolutions de m'abandonner à la conduite de la sainte obeïssance; mais elles auront peu d'effet à cause de ma foiblesse, si elles ne sont soûtenues par l'efficace de vos prieres. »

Ces saintes dispositions l'accompagnerent dans Rouën où sa vigilance et sa charité eurent le méme bon-heur que dans le Monastere de Mont-ferrand, tant pour l'heureuse conduite de nos Sœurs que pour les avoir preservées par les soins et par les prieres durant la fureur de la peste, qui fit un horrible ravage dans cette grande Ville. Elle y reçeut durant six ans de tres-dignes sujets; elle y êtablit un deuxiéme Monastere; elle fit la Fondation de celuy de Diepe, et quoy qu'elle eût heureusement executé tant de grandes choses, apres sa deposition elle protestoit avec un sentiment interieur, dont la sincerité paroissoit visiblement en la suavité de son visage et dans l'ingenuité de ses paroles, qu'elle n'êtoit qu'une servante inutile.

Ayant ainsi heureusement accompli les six ans de sa charge, elle fût r'apellée en son cher Mont-ferrand, où elle retourna chargée de fruits et de merites devant Dieu et de reverence à l'Institut, dont elle avoit si hautement magnifié et dilaté la gloire. De son aymable (1) Cellule, elle êcrivit en ces termes à nôtre tres-honorée Mere Marie Aymée de Blonay, sur le sujet de son retour:

(1) La Mère de Chaugy veut dire : de sa cellule aimée, aimable pour la Mère Anne Thérèse.

« Ma toute chere Mere, il m'a semblé que la premiere licence que j'ay dû demander à nôtre Mere Superieure, apres mon retour, a été de prendre la benediction de vôtre charité pour r'entrer dans nôtre Cellule et pour n'en sortir jamais, s'il vous plait, sinon que ce fût pour me rendre à vos pieds dans le cher Annessy. Croyez-le, ma-tres chere Mere, que je ne suis nullement propre pour les grans lieux, la petitesse m'êt convenable en tout. J'ay des sujets inconcevables de me louër de la bonté de nos cheres sœurs de Rouën, jamais ces cheres ames ne sortiront de la mienne (1) tres-chetive; elles et moy n'y avons pas été sans croix, comme vôtre charité pourra juger par les memoires que je vous envoye de leur part. O ma chere Mere! que Dieu m'êt bon dans toutes mes œuvres, et qu'il est misericordieux à l'endroit de son indigne servante, principalement dans les nouvelles et precieuses lumieres qu'il lui a plû de me donner. Certes j'avois toujours bien connû que j'êtois servante inutile de sa Majesté divine; mais j'en suis convaincuë par des experiences si sensibles que j'ay dit mille fois à moy-méme : Anne Therese! tu es morte au monde et à toy-méme pour ne vivre qu'à Jesus-Christ. »

(Comme cette épreuve (2) venoit de quelques personnes du dehors, cette chere sœur resista avec un courage invincible, maintenant genereusement les droits de sa Communauté. Elle eût un soin particulier

(1) De mon âme.
(2) Cette croix à laquelle elle fait allusion dans sa lettre.

que Monsieur le Vicomte de Gilbertes, son Beau-fils, qui l'alla querir, n'en eut aucune conoissance, disant à celles qui jugeoient à propos de le luy communiquer : « Ne vous souvient-il point des paroles que nôtre Sauveur dit à saint Pierre au jardin de Getsemany : *Ne sçavez-vous pas que je pourrois prier mon Pere, et qu'il m'envoyeroit des Legions entieres d'Anges pour ma protection?* C'êt à ces glorieux esprits, et non aux hommes aûquels je dois m'adresser et avoir mon recours (1).)

« J'ay bien d'autres affaires à negocier avec mon Dieu au fond de nôtre chere Cellule, il faut penser à la visite de cette pauvre ame, il faut travailler à la restauration et au renouvellement de sa ferveur presque êteinte et de son attention qui a été dissipée en mille et mille sortes d'affaires. »

Elle conclut enfin la lettre qu'elle êcrivit sur ce sujet : « Enfin, ma chere Mere, dit-elle, je conçois des grandes choses du bon-heur de la vie Religieuse : la conduite de Dieu est merveilleuse sur cet état, dans lequel, ce me semble, l'indifference doit être le dernier refuge du cœur dans le sacré côté du Sauveur, où est la playe la plus vive de l'amour. C'êt, ma chere Mere, où je desire me tenir à couvert et cachée si profondement que je ne puisse plus paroître, ny être exposée à la veuë des creatures. »

(1) Ce paragraphe est une parenthèse que la Mère de Chaugy a ouverte au milieu de la lettre de la Mère de Prechonnet, pour expliquer comment elle avait supporté l'épreuve à laquelle la Supérieure de Rouen faisait allusion. Elle reprend maintenant la lettre.

CHAPITRE XVI.

Des excellentes qualitez naturelles et surnaturelles dont elle fut doüée.

Dieu avoit doüé cette chere ame de tres-excellentes qualitez naturelles : elle avoit un jugement solide et un esprit tres-vif et neantmoins serieux et profond ; elle avoit une conception tres-nete, une comprehension facile, une memoire tres-heureuse et feconde et l'imagination ferme, mais sans bizarrerie ni égarement. Elle desseignoit (1) elle méme et traçoit dans la perfection les crayons et les peintures des ouvrages (2). Etant au monde elle avoit appris la Musique, la Perspective, l'Arithmetique et la Poësie qui ètoit l'une de ses plus cheres inclinations, et méme ètant Superieure sa plus douce recreation ètoit de composer, chanter, ou de faire chanter des Cantiques spirituels qu'elle composoit elle méme, y joignant l'esprit à la lettre, et à la douceur des paroles l'atention interieure.

Neantmoins toutes ces qualitez naturelles n'ètoient que les foibles ornemens de ses dons surnaturels. Pour la considerer telle qu'elle a èté devant Dieu, il faudroit envisager la pureté de sa foy vive et animée, les effors de son esperance certaine et les èlans amoureux de son ardente charité.

(1) Dessinait.

(2) Elle composait ou copiait les dessins ou les peintures.

Ses discours n'étoient que de flame et de feu lors qu'elle parloit des douceurs et des atraits de nôtre sainte Foy, et son cœur étoit si fortement épris de la suavité de la foy nue et simple, que tout raisonnement luy deplaisoit en matiere de foy, quoy qu'en toute autre affaire elle fut la plus raisonnable du monde. Jamais elle ne voulut que ses filles eussent des curiositez, ou luy fissent des demandes sur les opinions nouvelles, leur disant d'un accent resolu : « Point de nouveauté, mes filles, point de nouveauté ! qu'il nous suffise de la science de saint Paul qui faisoit gloire de ne sçavoir autre chose que Jesus crucifié, et que le Sauveur nous asseure (1) qu'il n'a pas revelé les secrets de sa gloire et de son amour aux prudens et aux sages du monde, mais seulement aux humbles et aux petits, avec lêquels tout nôtre soin doit être de nous atacher à la simplicité et à la pureté de la foy, »

Sa charité a paru merveilleuse à l'endroit des Heretiques qui se convertissoient à la Foy catholique, leur procurant des emplois et de grandes assistances. Elle disoit souvent qu'elle étoit étonnée comme un Chrêtien qui ne doute nullement de la puissance de Dieu pouvoit avoir la moindre defiance de sa divine misericorde dans les occasions (2), prenant plaisir à raconter comme quoy jamais elle n'avoit été deceuë dans la sincere con-

(1) Et qu'il suffise que le Seigneur nous ait assuré.

(2) Où elle était désirable. Dans les occasions, aux occasions, dans les rencontres, phrases du style familier du dix-septième siècle que nous avons à peu près remplacées par : en cas de besoin.

fiance qu'elle avoit logée en la Providence celeste, et comme quoy dans les besoins, elle avoit été mille fois assistée, contre toute apparence humaine, en ses necessitez spirituelles et corporelles.

Elle en rendit un témoignage solennel, faisant bâtir nôtre Monastere de Rouën : un ami du Monastere l'avertit qu'un bateau de tres-belle ardoize êtoit au port et qu'il se donnoit à bon prix, et possible que de longtemps il ne se presenteroit une si belle occasion. La bonne Mere le pria de le faire décharger, sans s'informer si le payement seroit prêt ; l'œconome, en étant avertie, vint luy dire en pleurant, qu'elle n'avoit pas un êcu dans le Monastere et qu'elle ne sçavoit où en trouver pour payer cet achapt. La Mere qui avoit êlevé son cœur à Dieu reprit l'incredulité de l'œconome, luy disant : « Fille de peu de foy ! pourquoy avez-vous douté ? allez prier nôtre Seigneur et esperez en luy. » Elle fit ensuite assembler les Novices et se mit à prier avec elles devant un Oratoire dedié à l'Enfant Jesus. Et comme elles êtoient dans la ferveur de leur oraison, un marchand qui alloit faire un long voyage, aporta un sac plein d'argent pour le luy garder jusques à son retour, la priant de s'en servir dans le besoin. La bonne Mere ne doutant point que ce ne fût un effet de la protection de Dieu, porta cet argent à ses filles, leur disant : « Mes enfans, aprenez à vous confier en Dieu et qu'il faut avec soûmission d'esprit attendre son secours en temps oportun et jusques à l'extremité, » leur inculquant incessamment cette maxime de nôtre venera-

ble Fondateur, que Dieu ne retarde son secours que pour provoquer nôtre confiance.

L'amour divin qui brûloit son cœur, luy fit entreprendre d'étranges austeritez et penitences, étant méme encore seculiere, jusques à faire la discipline avec des chaînes de fer jusques au sang. Le méme amour luy fit genereusement abandonner Pere, Mere, enfans, plaisirs, grandeurs, richesses, et refuser une alliance honorable ; il luy fit soufrir avec joye mille outrages, mille mêpris et injures jusques à être batuë, et enfin à se cacher dans un Cloître, renonçant à soy-méme pour y vivre inconnuë au monde et toute cachée en Jesus-Christ.

Dez qu'elle fût entrée dans l'Institut, portant encor l'habit seculier, elle ne put soufrir qu'on luy servit la moindre particularité, disant à nos sœurs que puisque l'amour leur avoit adouci l'austerité de la vie, il n'étoit pas juste que l'amour de soy-méme la luy rendit plus amere. Elle étoit égale envers tous, disant que l'amour divin ne sçait point faire tant de distinctions, puis qu'il envisage Dieu en toutes choses et qu'il est également aymable, étant le méme en toutes choses.

Voicy ce que l'on en a trouvé écrit de sa main dans les resolutions d'une de ses premieres solitudes :

« O Jesus, mon amant et mon amour ! je vous rend grace d'avoir fait comprendre à mon ame que tout revient en bien à ceux qui vous ayment. Mon vray et unique bien c'est vous seul, mon Dieu, puisque tout reviendra à mon bien, si je vous ayme ! Tout honneur,

loüange, gloire et benediction vous soit donnée à jamais! A jamais, mon Jesus, que tout revienne à vous et rien à moy, à la reserve de votre seul et unique amour ! »

Le saint amour ayant ainsi dépouïllé cette ame, elle ètoit parvenuë à la douceur, à la simplicité, à l'innocence et à l'humilité des vrays enfans de Dieu, n'ayant aucun attachement à ses propres pensées, non plus qu'un petit enfant, quoy qu'elle eût l'esprit excellent. Tout ce qui pouvoit luy donner de l'èclat luy ètoit en horreur, disant à ses filles qu'il falloit s'humilier par grandeur de courage et par amour et non par lâcheté, ou pusillanimité, ètant fille de la grace et par consequent èlevée au dessus de la nature corrompue et de l'amour propre; qu'il falloit s'humilier, parce que Jesus s'est humilié et que l'amour humiliant est celuy qui doit nous unir à ce Dieu aneanti. Elle disoit sur cette méme veuë, que les mépris dans les travaux doivent relever nos courages, parce que Jesus-Christ a commencé le grand ouvrage de nôtre salut par l'humilité de la Creiche et par l'aneantissement du Calvaire.

CHAPITRE XVII.

Du don d'Oraison et des Peines interieures dont elle fut gratifiée.

Pour donner à conoître combien a été relevé le don d'oraison de cette grande servante de Dieu, il faut seu-

lement copier de mot à mot, ses lettres de reddition de compte à nôtre digne Mere et les resolutions et remarques de ses solitudes.

Le siziéme de Novembre mille six cens vingt-huict, elle êcrivit de sa propre main, et en ces propres termes : «Ma tres-digne et tres-honorée Mere, je demande permission à vôtre charité pour cette fois de luy donner la peine de lire une bien longue lettre. Enfin, par la divine misericorde, j'ay treuvé moyen de me prevaloir de l'absence de ma Mere qui est toujours à Paris, et j'ay pris notre saint Habit le dix-septiéme septembre publiquement, comme les autres pretendantes. J'avois le cœur et l'esprit tout plongé en la reconoissance de l'excez de misericorde dont Dieu a usé envers moy, et des desseins tres-grands de m'humilier et de m'aneantir sans relâche, ny intermission ; mais pour ne m'être pas mise, comme je crois, assez fidelement dans la pratique de ces fervens desirs, apres tant de misericordieuses faveurs, peu de temps apres, Dieu m'a soûtrait si à bon écient toutes ses lumieres, que je suis restée dans un total abandon. Jamais je ne m'êtois trouvée en tel êtat. Specialement dans l'oraison, je ressens une pressure de cœur si violente, qu'elle passe et penetre jusques à l'exterieur ; elle provient de cette triste pensée, que je seray toujours ainsi sans aymer mon Dieu. En toutes mes autres peines precedentes, je me servois de la certitude de la foy pour recourir au soulagement, mais en celle-cy, ce passage m'est bouché, parce que la foy me represente Dieu juste et par con-

sequent rejettant et vomissant les tiedes, et châtiant les perfides comme moy.

« Je confesse que mon ame est préque acablée sous ce fardeau ; cette triste pensée ne me quitte point et est la cause que châque jour me dure une année, et la nuit m'accable entierement. Mais ce qui m'a semblé d'une abjection extreme, c'est qu'au commencement de ma peine j'êtois par tout accablée de sommeil ou devorée d'une faim canine, en telle sorte que j'eusse toujours voulu, ou dormir, ou manger. Graces à Dieu je n'ay pris ni repos ni nourriture, que comme la sainte Communauté ; mais neantmoins je me voyois si abaissée dans mes sens et ma raison tellement offusquée, que je ne sçavois si je m'en servois, ou non.

« Enfin il me sembloit que Dieu m'eût livrée à mes passions et appetits sensuels, ce qui est le plus grand mal-heur qui puisse arriver à une ame. Pour surcroit de privation, c'êt que je ne puis me servir de ce que l'on me dit, et méme je ne puis parler à nôtre chere Mere de ma peine, qui est de n'aimer pas Dieu, sans attendrissement (1) ; et il faut me resoudre à faire beaucoup d'attention sur moy-méme, pour m'empêcher de scandaliser la Communauté. Pour cela, je tâche d'aller promptement aux exercices, avec toutes les paroles et attention de directoire (2). Mais tout cela se fait sans esprit, sans amour et sans ardeur : à l'office, je pousse

(1) Je ne puis, sans attendrissement, écouter les conseils, ou raconter ma peine.

(2) L'ordre des offices, exercices et cérémonies.

fort ma voix, pour témoigner à Dieu que je voudrois le louër de cœur aussi bien que de bouche; à la sainte Communion, je parle à Dieu tant que je puis et luy dis bien souvent : Je sçais que vous êtes Dieu et le Dieu de mon cœur, et que vous ne voulez pas m'être un Juge rigoureux en une action si amoureuse, que je voudrois faire avec toute humilité et amour, s'il m'étoit possible. En méme temps que je dis ces paroles et d'autres qui me viennent au cœur, il me vient des defiances et apprehensions si violentes que j'en suis abbatuë, comme un pauvre petit arbrisseau battu de la tempéte, auquel il ne reste que la racine. Mon ame cherche quelques-fois les moyens de sortir de ce labyrinthe, mais les avenues luy sont bouchées. J'aprehende plus que la mort de n'être pas reçeuë pour la profession. Enfin, mon unique Mere, il ne me reste nul mouvement que celuy d'aymer cherement mon abjection et de vuider les maux de mon cœur affligé dans le vôtre tout charitable, esperant que Dieu vous donnera lumiere de tout ce qui m'êt necessaire pour ma perfection et pour le bon-heur de la moindre de toutes vos Novices. »

CHAPITRE XVIII.

Suite de la Matiere precedente.

Notre Seigneur versa mille consolations amoureuses pour adoucir ce deluge d'amertumes, dont elle êcrivit en ces termes dans sa solitude de l'année mille six cens trente :

« Abîme toy, ô mon ame, dans le sentiment de ton neant, par les graces que Dieu t'a fait, êtant la plus chetive de ses creatures, et ne pers jamais le souvenir du bon-heur que Dieu t'a fait goûter de parler cœur à cœur à sa divine bontê. O Jesus, mon doux Maître ! je me jette entre vos bras, portez moy, par misericorde, où vôtre amour me veut ; je m'y laisse, delaisse et abandonne pour jamais. »

Et dans sa solitude de l'année mille six cens trente trois, elle êcrivit les paroles suivantes :

« Enfin, mon Jesus, me voicy reduite à ne pouvoir rien faire à l'oraison, sinon me presenter à vous, comme la Cananée, l'Enfant prodigue, le Publicain, le Centenier et le bon Larron, ayant une ferme foy et une confiance entiere, que vous me serez, ô mon doux Jesus, tout ce que vous leur avez êté. Et par vôtre grace je ressens bien que qui espere en vous ne sera jamais confus : car vous avez retirée mon ame de l'abîme et de l'angoisse, soyez en benit à jamais. »

Dans une autre de ses solitudes, qui n'est pas datée, elle dit :

« La main de mon Jesus m'a dépouïllé de plusieurs sentimens, mouvemens et lumieres que sa misericorde m'avoit cy-devant departis et m'a reduite dans le goût de la croix et de la soufrance comme dans mon Noviciat (1) un peu de goût à l'humiliation pour soûtenir mon ame dans ses angoisses. Or comme les croix et les afflictions tres-cuisantes m'ont été bien frequentes cette année, et que je prevois que l'année suivante elles seront encore plus grandes, je me resous avec l'assistance de mon Jesus, de sa sainte Mere et de mon venerable Pere et Fondateur, à trois pratiques, lesquelles il a lui-méme enseignées: la premiere, j'aimeray toutes croix petites et grandes, et je n'en rebuterai aucune ; la seconde, je les regarderay interieurement avec respect et comme étant unies à la croix de mon Sauveur, et cet amour et union de crucifixion sera mon occupation interieure ; en troisiéme lieu, je tâcheray de porter ma croix gayement, en sorte que la Communauté ne s'aperçoive pas de ma douleur ; car je dois tenir les Epouses de mon Jesus dans une sainte gayeté, douceur et paix, ou joye au saint Esprit, dans laquelle sans doute elles ne pourront vivre si elles voyoient leur Superieure dans la langueur, dans le chagrin et dans la douleur, sous la pesanteur de son fardeau. »

Dans une autre solitude, qui n'êt non plus dattée que la precedente, elle êcrivit en ces termes :

(1) Sa miséricorde m'avait donné.

« Je sors de cette solitude avec une certaine veuë delicate qui se fait voir, ce me semble, au dessus de mon propre esprit; ce qui me represente (1) sans aucune image certain état de denuëment extraordinairement épuré. Il semble que Dieu m'apelle et veut m'attirer là; mes sens y font une forte resistance, mais toute ma raison voudroit y courir; et je dis souvent à nôtre Seigneur : Oüy mon Jesus, je courray volontiers moyennant vôtre grace. Cette veuë et ce desir m'ont profité en plusieurs rencontres et c'êt toute mon occupation presente à la sainte oraison que de tâcher d'adherer à mon Dieu, et quelques fois je voudrois que tout mon corps fut dêtruit et toute mon ame aneantie, pour me voir mieux obeïssante à cet atrait divin. »

CHAPITRE XIX.

Des Travaux qu'elle souffrit en la Fondation du Monastère de Clermont et de son heureux Trêpas.

Trois ans s'ecoulerent (qui furent trois siecles de delices et de suavitez pour cette chere Mere) depuis son retour de Rouën, lorsque nos sœurs de Mont-ferrand l'éleürent de nouveau pour leur Superieure et la retirerent de l'exercice amoureux de Madeleine pour l'em-

(1) Cette vue délicate me donne la perception claire d'un état d'abnégation complète, etc.

ployer aux travaux laborieux de Marthe. Elle reçeut cette croix comme elle avoit fait toutes les precedentes, par simple obeïssance. Elle reçeut toutes les consolations imaginables dans la conduite de ses cheres Filles, mais la Fondation de nôtre Monastere de Clermont, qu'elle fut obligée d'entreprendre alors, luy suscita des contradictions êtranges à surmonter et des mortifications inouïes qu'elle soufrit avec un courage invincible et qui luy furent suscitées par ceux-là méme lêquels par toutes sortes de devoirs êtoient obligez de seconder une si sainte entreprise. Elle fut méme accusée d'avoir usé d'artifice pour faire reussir ce dessein, quoy qu'elle fût la méme simplicité et que tout l'art qu'elle employa ne fût autre que l'oraison et les prieres ferventes de son Monastere. Mais nôtre Seigneur desiroit consumer plus promptement, par le feu devorant de cette contradiction, la pureté de cette victime.

Durant les travaux de cette Fondation elle commença d'être atteinte de la maladie mortelle qui la ravit à la terre pour la loger dans le Palais de l'Eternité. Elle porta les commencemens de ce mal avec un si grand mépris de sa personne qu'elle ne le declara qu'alors que les forces venant à luy manquer, il luy fut impossible de dissimuler ses foiblesses. Tous les medecins du païs furent assemblez, qui conclurent d'un commun avis que la maladie êtoit mortelle et absolument incurable, parce que l'hydropisie qu'elle avoit nêgligée treslong-temps, êtoit formée et tympanique (1). Ils ne

(1) C'est-à-dire, accompagnée de *tympanite*, sorte particulière

laisserent pas de luy faire tous les remedes qu'ils purent s'imaginer devoir apporter quelque soulagement à ce mal, à quoy elle se soumit l'espace de quinze mois entiers avec une soumission et une obeïssance aveugle, quoy qu'elle eût une aversion et une repugnance naturelle aux drogues, si mortelle que leur seule veuë seulement la faisoit vomir. Et neantmoins pour obeïr, elle avaloit frequemment deux et trois fois le jour des ecuelles toutes pleines de breuvages tres-amers, sans témoigner le moindre chagrin, ny inquietude.

Durant toute sa maladie elle n'oublia jamais la loüable pratique, qu'elle avoit observée depuis son Noviciat, de marquer tous les jours ses fautes et ses pratiques de vertus, fidelité qu'elle avoit promis à son bon Ange auquel elle en rendoit compte tous les soirs, et de toutes ses actions et passions pour les offrir à Dieu, comme aussi de tous ses manquemens et infidelitez pour luy en demander l'indulgence et le pardon. Elle s'occupoit méme au travail des mains autant que la qualité de son mal pouvoit le luy permetre, faisant des *Jesus*, *Maria* et *Joseph* de diverses figures devotes, et des Emblemes pour donner en êtreines à la Communauté. Elle ne perdit jamais aucune Communion avec les autres Sœurs; et parce que les Medecins luy avoient defendu d'assister au Chœur, durant l'Office divin, le temps de l'Oraison et des autres exercices, elle prioit les Sœurs qui êtoient destinées à son service de luy

d'hydropisie durant laquelle la peau est si fort tendue qu'elle rend un son comme le tambour.

chanter quelques Pseaumes et Cantiques spirituels, pour tâcher de s'unir et conformer à la Communauté en quelque chose, ne pouvant le faire en tout.

Le jour de la Fête de la glorieuse sainte Anne, sa Patrone, ses maux eurent un tres-facheux redoublement, la fievre s'étant sensiblement augmentée, accompagnée de tres-mauvais indices qui luy firent dire que la fin du temps étoit proche et qu'elle auroit bientôt l'honneur de voir la bien-heureuse Eternité. Elle ne laissa pas neantmoins ce jour là et les deux suivans, d'aller communier au Chœur avec les Sœurs à son ordinaire. Madame de Gilbertez, sa fille, vint recevoir sa derniere benediction qu'elle accompagna d'une exhortation admirable qu'elle luy fit pour l'enflamer à la fidelité, à l'amour de Dieu, au mépris des vanitez du monde et à la pensée frequente de l'Eternité, luy recommandant d'avoir frequemment dans la bouche et dans le cœur ce beau Distique de notre venerable Pere et Fondateur :

Ce qui n'èt pour l'Eternité
Ne peut être que vanité.

« Dieu a voulu se servir de moy, disoit-elle à sa Fille, pour vous mettre au monde, vous me voyez mourante et vous ne devez pas attendre un autre sort : vous êtes sortie de terre, et comme cette terre (1) vous y retournerez. »

(1) Et comme étant cette terre, de l'espèce de cette terre. Peut-être faut-il comprendre : comme moi qui suis la matière dont vous êtes formée et qui ne suis que terre.

Elle luy fit plusieurs discours sur ce sujet et puis luy recommanda de cherir et proteger toute sa vie le Monastere de Mont-ferrand, dont elle êtoit Fondatrice et dans lequel elle avoit reçeu tant de justes et charitables services.

« Ha ! ma fille, luy dit-elle, lorsque vous aymerez et favoriserez nôtre chere Visitation, ne doutez point que vous rejouïrez mon cœur dans la sainte Eternité, où j'espere que Dieu me logera par sa sainte misericorde ; cette Maison a été le lieu de mon repos, je vous prie qu'il soit celuy de vôtre choix et de vôtre amour. »

Apres ce long discours, elle eut un petit sommeil ou plutôt un assoupissement accompagné de fâcheux indices, qui firent conoître que sa fin n'êtoit guères êloignée, ce qui obligea la Superieure de luy dire à son rêveil :

« Ma chere Mere, vous avez tant aymé et reclamé la bien-heureuse Eternité, la voicy qui s'aproche et qui vient à vous, ne desirez-vous pas la recevoir et luy aller au rencontre ? — De tout mon cœur, répondit-elle, ma chere Mere, et je vous supplie que tout sur l'heure, pour être mieux en état de paroître en cette bienheureuse Eternité , qu'il vous plaise de me faire aporter le sacré Viatique et tous mes autres Sacremens. »

Elle les reçeut avec des sentimens de devotion et de pieté, qui firent fondre en larmes toute l'assistance.

En suite, envisageant les trois petites filles de Mon-

sieur le comte de Dalet son Fils, qui étoient élevées dans le Monastere, elle leur dit :

« Mes cheres filles, si vous êtes (1) les filles de mon cœur et que mon ame vous benisse non seulement dedans le temps, mais encor dans l'Eternité, où Dieu par sa bonté me convie, quelque persuasion que vous fasse le monde, ne sortez point de la Maison de Dieu, pour retourner dans les tabernacles des Pecheurs. »

La violence de son mal la faisant soupirer, elle disoit de temps en temps :

« C'êt pour vous, mon Sauveur, que je soûpire et non pour ce mal que je soufre ; s'il est la cause de mes soûpirs, il n'en sera jamais la fin, puisque c'êt vous, mon Dieu, qui êtes la fin de mon amour et de toutes choses. »

Le Medecin luy fit donner d'un syrop d'absinte, qui luy laissa la bouche tres-amere, alors elle dit à la Superieure :

« Ma Mere ! quelle joye à mon cœur ! Il y a si longtemps que je n'avois aucune partie sur mon corps qui n'eut sa soufrance, excepté la langue ; elle a maintenant le bonheur d'avoir la part à la douleur. O mon Sauveur ! quelle grace d'être abrevée d'absinte à la mort, comme vous fûtes abrevé de fiel et de vinaigre sur le Calvaire ! »

Elle eut desir de se reconcilier encor pour quelque legere omission qui lui revenoit en memoire, et comme

(1) Si vous voulez être les filles de mon cœur et si vous voulez que mon âme vous bénisse.

l'on avoit peine à trouver promptement le Confesseur, elle dit à la Superieure :

« Helas ma Mere ! Dieu possible me veut faire souffrir cette privation pour punir ma negligence d'avoir perdu mon rang de confession en plusieurs rencontres. Helas ! j'en bruleray dans le Purgatoire. »

Le Confesseur étant arrivé, elle reçeut encor l'absolution avec des mouvemens d'un cœur contrit et veritablement penitent ; puis elle dit en soûpirant :

« Helas ! je n'ay pas merité de brûler de l'amour de mon Dieu ; mon cœur l'avoit bien desiré, il n'en étoit pas digne ; mais je sens bien que sa tres-equitable justice va noyer (1) ce méme cœur, qui n'a pas sçeu brûler comme il devoit de ce feu sacré de son pur amour. »

Le vomissement ne luy donnant presque plus de relâche, elle pria le Confesseur de se diligenter à dire les recommandations de l'ame, incontinent qu'elle auroit dit à Dieu et pris congé des Sœurs. Le Confesseur disant les Oraisons, mettoit en oubly de prononcer le nom de cette chere Agonizante, mais elle d'un accent vif qui fit connoître combien son esprit étoit attentif, luy dit :

« Mon Pere, je me nomme Sœur Anne Therese. »

Peu après, sentant son cerveau attaqué, elle prit son

(1) Je ne crois pas que la vénérable Mère veuille dire : punir par l'eau ce cœur qui n'a pas su brûler d'amour ; elle veut indiquer l'espérance de voir Dieu absorber en lui ce cœur qui a toujours été désireux de l'aimer.

Chapelet et sa Croix entre les mains qu'elle joignit, levant son cœur vers Dieu et ses yeux au ciel, et ayant fait plusieurs actes de foy, d'esperance et de charité, de contrition, d'humilité, d'adoration et de soûmission à la volonté de Dieu, le debord universel s'êtant dechargé par la bouche, par les narines et par les oreilles, êteignit sa chaleur vitale mais ne pût amortir l'ardeur de sa fervente charité que les eaux de tant de tribulations n'avoient pû êteindre. Ainsi une si belle vie fut couronnée par une si heureuse mort.

Ainsi cette grande ame, comme nous l'esperons et le croyons religieusement, entra dans la joye du Seigneur le 31 de Juillet, jour dedié à la Feste du glorieux S. Ignace de Loyola, le 59 de son âge, l'an 1664.

Dieu soit benit.

FIN.

PROTESTATIO AUCTORIS.

Lector, adverte, ut si quæ, in recensendis elogiis ac gestis harum religiosarum, hoc libello complexa fui, ultra mores illarum ac vitæ sanctitatem et populorum erga easdem obsequia, superantia vires humanas, quæ miracula videri possint, et ad futurorum præsagia, revelationes et alia beneficia in mortales collata, quoquo modo trahi valeant, ita tibi propono ut nolim accipi tanquam ab Apostolicâ Sede examinata et approbata sed ut quæ à solâ Auctorum suorum fide pondus obtineant, nec ideò aliam quam humanam historiam sapiant. Quare etiam, inhærendo decretis Urbani VIII cum declarationibus ab eodem editis quoad venerationem et cultum, firmiter testatum volo me hisce lucubrationibus nolle quidquam venerationis aut cultus majoris eisdem tribuere, vel famam et opinionem sanctitatis earumdem augere, nec illarum existimationi aliquid adjungere ullumque gradum facere ad futuram quandoque illarum canonisationem aut miraculorum comprobationem, sed omnia à me relinqui in eo statu quem, hisce meis lucubrationibus seclusis, per se obtinerent, non obstante quocumque longissimi temporis cursu. Hoc tam sanctè profiteor, quam decet eam quæ

Sanctæ Sedis Apostolicæ obsequentissima filia haberi cupit et ab illâ in omni suâ actione dirigi.

Ego soror FRANCISCA MAGDALENA DE CHAUGY, de Visitatione B. M. V.

DEUS SIT BENEDICTUS.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Prends garde, lecteur, que si, en colligeant les éloges et actes de ces religieuses, j'ai relaté dans ce livre, non-seulement les événements, la sainteté de leur vie et les marques de la vénération publique à leur égard, mais encore les faits surnaturels qui pourraient passer pour miracles, comme présages des choses futures, révélations et autres grâces exceptionnelles de Dieu, prends donc garde, quelle que soit la façon dont tu les comprennes, que tu ne dois pas les accepter comme examinés et approuvés par le Siége Apostolique, mais comme faits tirant leur seule autorité de la confiance qu'inspire l'historien purement humain qui les a racontés. C'est pourquoi m'en référant aux décrets et déclarations d'Urbain VIII, quant au titre de Vénérable et au Culte, je veux qu'il soit bien entendu que, par cette compilation, je n'ai pas prétendu accroître le culte de ces veuves ni leur droit au titre de Vénérables, ni la renommée et opinion de leur sainteté, ni augmenter l'es-

time qu'on doit faire d'elles par des traits devant servir, à l'occurrence, de témoignage en faveur de leur canonisation, ou de preuves en faveur de leurs miracles. Quelque autorité de tradition que le temps puisse jamais donner à cette compilation, j'entends laisser les choses dans l'état où elles seraient si elle n'existait pas. Je fais cette déclaration sincèrement comme il convient à celle qui veut rester la fille très-obéissante du Saint-Siége Apostolique, et qui attend de lui la règle de toutes ses actions.

Sœur Françoise-Madeleine de CHAUGY,
de la Visitation Sainte-Marie.

Dieu soit béni.

TABLE ANALYTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES, DE LIEUX ET DE CONGRÉGATIONS.

VIVE JESUS

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES EN CE VOLUME.

Dieu soit béni.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.


BQX
8032
.A3
C491
1860